

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13328 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1987

Deux sommets décisifs, à Copenhague et à Washington

Une concertation forcée

Les Etats-Unis ayant fini par donner une preuve de bonne volonté en promettant de réduire leur déficit budgétaire, la RFA se devait de faire un geste. *Elle a diminué son taux* d'escompte, imitée par ses partenaires européens. La crainte d'une récession mondiale et le souci de freiner une baisse du dollar très préjudiciable aux exportations ouest-allemandes *ont fini par emporter les réti*cences du gouvernement de Bonn. La Bundesbank, hantée par la possibilité d'une reprise de l'inflation, et, à ce titre, très *réservée à l'égard d'une nouvelle* diminution des taux d'intérêt *outre-Rhin, s'est inclinée.*

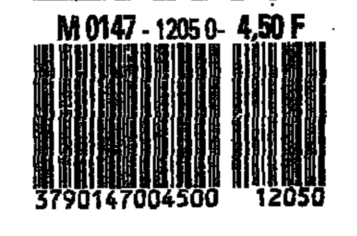
C'est donc, en apparence, une victoire de la concertation des pays occidentaux dans un climat assombri par la crise financière. *Il était grand temps, après les* cafouillages et autres déclarations menaçantes de l'été. C'est aussi, plus réellement, une victoire des Etats-Unis, qui appe*laient leurs partenaires commer*ciaux à prendre le relais et à jouer les « locomotives » pour tirer la croissance dans le monde, ce discours s'adressant *évidemment surtout au Japon et* à la RFA.

Sur cette victoire américaine, véritable récompense donnée au laxisme *impénitent d'une démocratie* livrée à la démagogie électorale, on pourra s'interroger et à nouveau dénoncer violemment l'égoïsme américain devant les *lenteurs mises pour réduire le* déficit budgétaire.

Mais la RFA n'est pas sans reproche. Littéralement obsédée par la croissance trop rapide de *sa masse monétaire, qui pour*rait, selon elle, relancer l'inflation, n'avait-elle pas entrepris, dès la fin de l'été dernier, de relever ses taux d'intérêt. Pour forcer aussi les Américains à relever les leurs, ce qui déclen*cha la fureur du secrétaire au* Trésor des Etats-Unis, James Baker, qui fit clairement comprendre à Bonn qu'il entendait décider lui-même de la politique *américaine. Et de laisser glisser* un peu plus le dollar. L'ampleur de la réaction a été telle et les conséquences si graves, que les autorités allemandes, gouvernement et banque centrale, ont dû faire amende honorable.

A la partie de *bras de fer engagée cet été suc*cède donc une période de concertation. Il faut certes s'en féliciter. Mais aussi convenir que rien n'est vraiment réglé, notamment en ce qui concerne l'énorme déficit commercial des Etats-Unis, devenu maintenant le souci lancinant des milieux financiers internationaux et la principale raison de la faiblesse du dollar. Le risque est évidemment *que la concertation ne soit pour* les Américains qu'une façon de gagner du temps, en attendant la prochaine élection présidentielle. Les accords du Louvre, sur lesquels avaient été fondés tant d'espoirs, ont montré à quel *point les engagements étaient* fragiles dès lors que les intérêts des Etats étaient en cause. On ne sait toujours pas si les Américains sont vraiment décidés à mettre un terme à la baisse du dollar ou s'ils se laisseront glisser devantage encore sur la pente dangereuse dans laquelle ils se sont engagés.

(Lire nos informations page 30.)



M 0147 - 1205 0- 4,50 F
3790147004500 12050

La Communauté européenne joue sa crédibilité

Le conseil européen de Copenhague – où la France est représentée par MM. Mitterrand et Chirac – s'est ouvert le vendredi 4 décembre sous la présidence de M. Poul Schlüter, premier ministre danois. Les travaux du conseil seront décisifs pour l'avenir budgétaire et agricole de la CEE et pour la crédibilité de l'Europe alors que continue à sévir la crise boursière et que MM. Reagan et Gorbatchev s'apprêtent à signer le traité sur l'élimination des missiles intermédiaires (FNI).



Lire page 4 l'entretien avec le secrétaire au Foreign Office.

M. Reagan espère faire « un pas de géant » avec M. Gorbatchev

Quatre jours avant l'arrivée de M. Gorbatchev à Washington, M. Reagan a déclaré, le jeudi 3 décembre, à la télévision, qu'il espérait « faire un nouveau pas de géant » avec le numéro un soviétique « vers l'élimination des armes nucléaires ». Il a ajouté que si les négociations sur le désarmement avaient progressé avec Moscou, ce n'est pas parce qu'il avait changé sa perception du système soviétique, mais parce que M. Gorbatchev appliquait une politique différente de celle de ses prédécesseurs.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le sommet approche – en fait, il a déjà *commencé par télévision* interposée. Trois jours après la longue prestation de M. Gorbatchev, le président Reagan s'est employé, le jeudi 3 décembre, à relever le défi médiatique lancé par son hôte, et il a répondu pendant une demi-heure aux questions des présentateurs-vedettes des quatre principales chaînes.

Il ne s'agissait pas seulement d'empêcher M. Gorbatchev de monopoliser les feux de la rampe, alors que le dirigeant soviétique bénéficie de l'avantage de la nouveauté et de l'exotisme pour le public américain. M. Reagan devait aussi montrer qu'il reste *fermement sur ses gardes*, alors que bon nombre de ses propres partisans acceptent difficilement qu'on puisse signer un traité avec l'URSS, et s'inquiètent des *concessions qu'il pourrait être* tenté de faire sous la pression de son redoutable interlocuteur. Mais il lui fallait en même temps éviter de compromettre par une *rhétorique trop agressive la réus*site des entretiens. M. Reagan a résolu la difficulté en redisant tout le mal qu'il pense du système soviétique, mais en épargnant soigneusement M. Gorbatchev lui-même.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

L'Irak dans l'attente d'une nouvelle offensive

Bassorah sous les canons iraniens

L'Iran poursuit son effort de mobilisation contre l'Irak. La radio de Téhéran a annoncé le départ pour le front, jeudi 3 décembre, de milliers de jeunes volontaires. Elle a, d'autre part, mis en garde le Koweït contre les *risques qu'il court en favori*sant la présence militaire américaine dans le Golfe.

BASSORAH
de notre envoyée spéciale

Bassorah, 18 heures. Si la *deuxième ville d'Irak brille tou*jours de ses feux malgré la proximité du front, *les rues du centre* sont quasiment désertes, et les rares voitures qui circulent ne s'attardent pas.

A quoi bon d'ailleurs flâner, dans ces magasins *fermés*, murés derrière leurs remparts de sacs de sable ? Seuls, dans les souks, quelques échoppes et cafés sont encore ouverts. Les travailleurs *égyptiens y tuent leur ennui en* buvant le traditionnel thé noir très sucré, offert sur le trottoir, ou en jouant d'interminables parties de dominos.

Bassorah survit, mais incontestablement la grande offensive ira*nienne du début 1987 a marqué* un tournant et a vidé la ville de la quasi-totalité de ses habitants. Ceux-ci se sont repliés dans les faubourgs, dans la région ou tout *simplement* à Bagdad où chacun a plus ou moins de la famille.

Sur la corniche du Chott-al-Arab, tous les grands hôtels sont fermés et, le long de la prome*nade, ce ne sont que des bunkers* de sacs de sable hérissés de mitrailleuses.

Certes, Bassorah n'est pas un champ de ruines, loin s'en faut, *mais tous les immeubles* portent plus ou moins les stigmates de la guerre. Les larges avenues ombragées, bordées d'élégantes villas désertes, sont vides, comme l'immense salle de restaurant du cabaret Las Palmas, hier lieu de détente *recherché, dans un jardin* public aménagé.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

POINT DE VUE

L'option dissuasion

par Lionel Jospin
premier secrétaire du PS

Depuis des mois, ça bouge, entre les Etats-Unis et l'URSS, dans le domaine des armes. Le sommet Reagan-Gorbatchev sera une étape. Le paysage stratégique mondial se modifiera encore. Reagan a changé, parce qu'il a été dur et qu'il peut maintenant négocier. Gorbatchev agit, parce que les Pershing sont là, que l'IDS menace et qu'il faut bien traiter.

Ces glissements dans le paysage désorientent certains « experts » français. Le même alarmisme prévaut au RPR et à l'UDF, même si l'attitude des *autres Européens et les* contraintes de la « cohabitation » (le président a adopté une attitude positive) les obligent à la prudence.

Que faut-il penser du processus en cours ? Doit-on le craindre ou s'en réjouir ? Quel est l'intérêt de la France ?

D'abord ne laissons pas les fameux experts nous faire peur. Ils nous affirment que le retrait des *SS-20* et des Pershing-2 va nous découpler des Etats-Unis, alors qu'il n'y avait pas de Pershing-2 *avant* 1983 !

Ils nous parlent de dénucléarisation de l'Europe pour un retrait limité d'ogives ! Ils s'inquiètent de ce que M. Gorbatchev va retirer, au terme des deux « options zéro », beaucoup plus de missiles que les Etats-Unis ! Ils confondent *dissuasion et bataille, couplage et* localisation en Europe, information et intoxication ! Ils ne font jamais de propositions pour un désarmement raisonnable.

La position des dirigeants conservateurs français n'est pas plus claire. Ils ont approuvé la *double décision* de l'OTAN *en* 1979 et le président Reagan, quand celui-ci a proposé l'« option zéro » en 1981. Et tout d'un coup, lorsque M. Gorbatchev accepte *cette « option zéro » en 1987, ils la* présentent comme une manœuvre et une menace !

(Lire la suite page 2.)

Les spécialistes s'inquiètent d'un engouement coûteux

La vogue de l'échographie

Déficit de la Sécurité sociale, limitation des dépenses de santé, rien n'y fait : les Françaises réclament de plus en plus d'échographies pendant leurs grossesses. Avec trois millions d'examens de ce type, chaque année, pour sept cent mille grossesses, la France est le champion du monde de la consommation d'échographies obstétricales. A tel point que le coût de cette pratique est nettement supérieur à celui de toutes les autres thérapeutiques ou examens diagnostiques proposés aux femmes enceintes. *Cet engouement est-il médicalement justifié ?*

Afin de répondre à cette question, les gynécologues et obstétriciens français ont organisé, *les 2 et 3 décembre*, une « conférence de consensus » calquée sur le modèle anglo-saxon, sorte de passage au crible d'une technologie et d'une pratique *médicales devant être* scientifiquement évaluées. Le jugement des spécialistes est sans ambiguïté : *« Pour une grossesse* a priori *normale, il est raisonnable et suffisant de conseiller deux échographies systématiques, respectivement vers quatre mois et vers sept mois. »* Autrement dit, près d'une échographie sur deux actuellement pratiquées en France chez les femmes enceintes est – médicalement du moins – *injustifiée*. Ce « conseil » sera-t-il suivi d'effets ? La balle est dans le camp des pouvoirs publics, peu enclins jusqu'à présent à pro*mouvoir efficacement* la mise en place d'une structure d'évaluation médicale.

(Lire page 23 l'article de FRANCK NOUCHI.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

L'option dissuasion

(Suite de la première page.)

La seule logique sous-jacente à ces contradictions, c'est le refus de tout désarmement, c'est l'immobilisme de la pensée.

Il est piquant de voir M. Barre – qui ne s'inquiétait pas quand le déséquilibre se creusait à nos dépens, avec l'installation des SS-20 – manifester des craintes quand l'équilibre se rétablit à notre profit !

Quant à M. Chirac, il est à la fois pour et contre les « options zéro » ! Mais sait-il lui-même ce qu'il pensera demain !

Tout autre a été et est l'attitude de François Mitterrand. Il s'est battu contre le déséquilibre vers le haut ; il a contribué au rééquilibrage vers le bas ; il a toujours été contre les SS-20.

Ce qui explique les errements des premiers, c'est que, ayant perdu de vue le raisonnement qui fonde la dissuasion, ils n'ont plus de point de repère dans leur réflexion stratégique. Face à une politique étrangère soviétique redevenue dynamique et aux mouvements des Etats-Unis, ils ont peur de toute initiative, sans d'ailleurs en prendre aucune eux-mêmes.

Du faible au fort

Dans l'affaire des deux « options zéro », ils réussissent le tour de force de présenter à l'opinion comme une menace un succès que nous devons à la ténacité des pays occidentaux (dont la France depuis six ans) face à dix ans de manœuvres soviétiques. Comment peut-on oublier que les SS-20 étaient – comme je l'avais dit à Brejnev en 1983 – l'arme anti-européenne par excellence (puisqu'ils ne peuvent pas franchir l'Atlantique) et que leur élimination sera un succès pour l'Europe ?

Les socialistes approuvent la double « option zéro ». Les dirigeants conservateurs me paraissent peu armés pour affronter les défis intellectuels et politiques qui nous sont lancés du fait du réaménagement des relations Est-Ouest.

Sur quelles bases reprendre aujourd'hui ces questions de sécurité ?

Les dirigeants soviétiques les dirigeants et américains disent parfois qu'ils veulent un monde sans armes nucléaires. Mais aucune stratégie, aucun des systèmes de défense évoqués pour remplacer la dissuasion nucléaire n'a pu faire la preuve de son sérieux et de sa crédibilité. Peut-être nos successeurs vivront-ils un jour dans un monde totalement désarmé ! Mais à vue humaine, la dénucléarisation complète, c'est-à-dire le recours au seul conventionnel, serait plus déstabilisant pour la planète, plus aléatoire et coûteux pour la France que le système actuel.

Le président de la République a eu raison, depuis le début de son mandat, d'assurer la crédibilité de notre force de dissuasion.

Faire cela, ce n'est pas vouloir la course aux armements. Rester attachés, dans cette phase historique, à la dissuasion nucléaire, ce n'est pas se résigner à l'accumulation effrénée d'armes de plus en plus perfectionnées, à laquelle se livrent les deux premières puissances depuis quarante ans. L'idée d'établir l'équilibre de la dissuasion à des niveaux plus bas n'est pas une idée en l'air. Les Etats-Unis disposent de treize mille têtes nucléaires et l'URSS de onze mille. Mais ils envisagent de réduire leur arsenaux stratégiques de 50 %. C'est la bonne direction.

La France, avec ses trois cents têtes nucléaires, applique le concept de dissuasion minimale. Pourquoi ne pas imaginer qu'un jour, si l'URSS et les Etats-Unis réduisent chacun leur arsenal à mille têtes, la France puisse réduire par exemple à deux cents ? Nous devons être favorables à des progrès dans le désarmement stratégique, s'il est équilibré et s'il ne met pas en cause notre seuil de crédibilité.

Encore faut-il que notre conception stratégique soit claire. Dissuader consiste à prévenir la guerre et non à la gagner, car la guerre nucléaire n'est pas gagnable. Malheureusement, depuis que les Etats-Unis sont devenus vulnérables à des représailles soviétiques et n'ont plus osé maintenir pour leurs alliés la garantie intégrale de leur dissuasion stratégique, on s'est éloigné de ce concept au profit de celui d'une riposte graduée.

Officiellement, la doctrine de la France n'est pas celle-ci, puisque notre pays, membre fidèle de l'alliance, n'est plus dans le commandement intégré de l'OTAN. Notre doctrine est celle de la dissuasion du faible au fort.

Pourtant, des cercles politiques et militaires importants ont implicitement en tête le schéma de l'OTAN. Ils ont accepté la dégradation du concept de dissuasion en riposte graduée, puis en bataille nucléaire limitée, puis en bataille nucléaire limitée et prolongée. Etranges théories ! Si l'on joue à simuler des batailles nucléaires sur des territoires étroits et peuplés, comment s'étonner que l'angoisse saisisse les populations occidentales censées être protégées par une stratégie qui postule au préalable son propre échec et implique la vitrification des amis et des alliés pour arrêter sur leur sol l'agresseur éventuel ?

Pour moi, ce grave contresens doit être corrigé. Comme vient de le rappeler avec éclat en Allemagne le président de la République, la stratégie de la France est de dissuader l'agresseur sans menacer l'allié.

Les socialistes sont favorables à la double « option zéro ». Qu'en serait-il d'une troisième « option zéro », du moins d'une réduction des armes nucléaires à très courte portée ? Si les Etats-Unis et l'URSS s'y engageaient, pourquoi y serions-nous nécessairement opposés ? Nous avons des armes de portée comparable : les Pluton, demain les Hadès. Mais leur nature est en principe différente. Un débat a eu lieu entre le président, François Mitterrand, et le premier ministre, Jacques Chirac, sur l'appellation de ces armes. Sont-elles préstratégiques ou tactiques ? D'ultime avertissement ou de champ de bataille ? Le président a justement tranché pour le préstratégique. Il a aussi clarifié le concept d'ultime avertissement, qui doit pour lui faire corps avec la dissuasion. Mais si l'on refuse d'ouvrir la porte au concept de riposte graduée, force sera pour nous d'aller plus loin dans la définition du statut et du concept d'emploi des armes préstratégiques.

La limitation des armes conventionnelles

La redéfinition d'un concept cohérent de dissuasion ne nous dispense pas d'un effort d'imagination sur les forces conventionnelles en Europe. Toutes les guerres, depuis 1946, ont été conduites avec des armes conventionnelles. Or un déséquilibre existe en Europe en faveur du pacte de Varsovie.

Si le désarmement nucléaire progresse, la question du déséquilibre conventionnel sera posée avec plus d'acuité. Faudra-t-il renforcer le conventionnel pour rééquilibrer vers le haut ? Mais quelle voie lourde financièrement et économiquement, et folle humainement ! Ne vaut-il pas mieux rechercher l'équilibre vers le bas par les négociations avec le pacte de Varsovie ? C'est notre intérêt. Nous devons dire aux dirigeants soviétiques que c'est sur ce terrain qu'ils seront jugés par les opinions européennes. Il nous faut définir, en commençant par les armes les plus offensives (chars, moyens de franchissement, artillerie), la quantité, la nature, la disposition des armements conventionnels nécessaires à l'établissement en Europe d'un équilibre stable à un bas niveau vérifiable et excluant toute attaque surprise.

Il faut être prêt à parler dans le cadre des négociations de Vienne comme dans celui de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Quant à l'arme chimique, nous ne devons avoir qu'un seul objectif : son élimination pure et simple. Si l'URSS renonce à la fabrication et au stockage, nous renoncerons nous-mêmes à ce qui est prévu dans la loi de programmation militaire.

D'autres pas en avant pourraient être faits, sans amoindrir notre sécurité, pour montrer que notre pays n'a pas une attitude négative. Pourquoi, moyennant un certain toilettage des textes, ne pas signer le traité de Moscou de 1963 sur l'interdiction des essais atmosphériques, voire celui de non-prolifération nucléaire ?

Je termine par l'Europe. Vouloir une défense européenne, ce n'est pas pour moi rêver de remettre la France dans le giron de l'OTAN. C'est viser le couronnement militaire et politique de la construction d'une Europe indépendante. C'est dire qu'il faudra du temps. Le tabou nucléaire allemand, la question de savoir qui est dans l'OTAN et qui n'y est pas, le désir de ne pas sacrifier la Grande-Bretagne, l'Espagne ou l'Italie à un axe franco-allemand, tout cela ne peut être esquivé. C'est pourquoi je suis partisan d'une politique à petits pas, telle qu'elle est engagée actuellement, sans céder aux modes ou aux aventures.

Je souhaite que dans le concert des nations, sur ces questions de la paix et de la guerre, les socialistes et la France aient une position équilibrée. Il faut redire à l'opinion que nous ne sommes pas militaristes mais que nous sommes pour la sécurité. Que nous ne sommes pas pacifistes, mais que nous sommes pour la paix. Car la détermination d'une opinion convaincue, parce que clairement informée, c'est aussi un élément de la sécurité de la France.

LIONEL JOSPIN.

L'Allemagne et la terre promise en 1992

par XAVIER DE VILLEPIN (*)

LES Allemands de l'Ouest sont-ils fascinés par la construction européenne et la réussite de l'*Acte unique* ? On est, à Bonn, très conscient des difficultés qui existent sur la route de la terre promise de 1992. L'Europe n'y est pas, comme à Paris, un thème d'incantation politique, les options allemandes, plus larges que les nôtres, voulant ménager trois orientations économiques : les Etats-Unis, les Douze – et en tout premier lieu la France – et les marchés de l'Est. Cette stratégie n'est pas en soi nouvelle, mais elle interpelle la France dont les possibilités sont plus réduites.

Les embûches sur la route de 1992 apparaissent nombreuses aux yeux des Allemands. La politique agricole commune en est une non négligeable. Si l'analyse des difficultés faite à Paris et à Bonn est la même, les solutions, elles, diffèrent largement.

Pour les Allemands, il faut d'urgence réduire les productions dans beaucoup de secteurs (céréales, lait, viandes, porcs), geler des terres et engager une politique sociale active de préretraite des agriculteurs.

Commerce extérieur et investissements

Les idées généreuses de notre ministre sur l'aide alimentaire au tiers-monde sont accueillies avec un léger sourire. Pour la RFA, il faut plutôt laisser aux pays en développement des espaces d'exportation pour leurs productions agricoles et engager une politique de concertation avec les Etats-Unis, afin d'éviter que l'Europe ne sombre dans un déficit budgétaire colossal.

Autre difficulté dont on ne parle en Allemagne qu'à voix basse : *le commerce extérieur* avec la France. *La détérioration de notre solde a pour cause première non pas une insuffisante progression de nos ventes, mais une poussée régulière de nos achats de produits industriels et de biens de consommation.*

Du côté des investissements, la situation n'est guère plus brillante. En 1976, il y avait égalité, mais, en 1986, les investissements allemands en France *ont été le double des nôtres en RFA. Ces déséquilibres risquent donc de créer pour la France des conditions défavorables à la réalisation du grand marché.*

Les Allemands semblent peu enclins à vouloir prendre en charge les déficits des uns ou des autres et à construire la seconde phase du système si des efforts sérieux et durables de convergence ne se manifestent pas.

Ecouter les autres

Bien entendu, en matière d'armement et de défense, les effervescences internationales sont suivies avec beaucoup d'attention. Si l'on avait raison d'être optimiste sur l'hélicoptère franco-allemand, il faut en revanche se garder d'illusions pour l'avion de combat.

En matière stratégique, tout le monde paraît bien conscient de la nécessité d'organiser un pilier européen de défense, mais bien des esprits butent sur la difficulté de concevoir des rapprochements pratiques entre les pays intégrés de l'OTAN et ceux qui ne le sont pas.

Pour éviter les déceptions, un grand effort de communication devrait donc être fait dans la Communauté des Douze afin de mieux percevoir les positions de chacun des partenaires. L'Acte unique n'est pas une séquence qui va se dérouler avec des automatismes définis à l'avance. Réussir la construction du grand marché intérieur exige de nous tous une forte capacité d'écoute du point de vue des autres.

Sur cette longue route, faite d'échéances – Copenhague le prochain week-end, présidence allemande en janvier 1988, vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée, – nous, Français, avons une grande espérance et beaucoup d'idées, mais il faut sûrement éviter de nous placer en position d'éternels demandeurs.

(*) *Sénateur* (Union centriste) *représentant les Français de l'étranger,* président de la commission 1992 de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Au Courrier du Monde

Presse et « affaires »

« Ah, ces sacrés journalistes ! ». Voilà une expression courante qui peut être interprétée de deux manières diamétralement opposées. L'affaire Luchaire agite actuellement la classe politique au point que certains de nos ténors et non des moindres ont cru bon de s'interroger publiquement, et pas toujours innocemment, sur le rôle de la presse.

C'est la presse qui a révélé l'affaire. Au départ, il s'est agi d'un travail d'investigation jusqu'au moment où la découverte de la fraude a fait apparaître les ingrédients d'un scandale politique. Fallait-il, à quinze jours des élections législatives, publier le « scoop » au risque de gêner le gouvernement et du même coup de paraître faire le jeu de l'opposition d'alors ? En retenant l'information, on s'exposait au reproche de prendre parti dans le débat électoral et au danger d'une publication de la même révélation dans un journal national. De plus, le respect de nos lecteurs nous impose naturellement de refuser le principe douteux selon lequel « toute vérité n'est pas bonne à dire ».

Au cours d'une conférence de presse tenue à Vesoul le 7 novembre, Laurent Fabius a tenu à établir *une distinction* entre le journalisme d'investigation de *la Presse de la Manche* et les *« manipulations »* de certains organes nationaux qui *« n'hésitent pas à diffuser des informations inexactes ».* L'ancien premier ministre visait l'utilisation de l'explosif C 4 dans les attentats de septembre 1986.

Il n'est nullement dans mon propos de donner (de quel droit ?) des leçons de journalisme. En fait, c'est au lecteur de juger et de choisir. Un journal d'opinion et un journal d'information obéissent à deux logiques très différentes. Chacun, à sa manière, remplit son rôle. Les accusations surviennent lorsque la presse d'information manipule une nouvelle sans prévenir ses lecteurs du moment où le commentaire prend le pas sur la relation de l'événement. Les ennuis commencent lorsque le journaliste prend des distances avec la règle d'or selon laquelle rien ne peut être affirmé sans preuves irréfutables et vérifiées.

Nous sommes tous exposés au risque de l'intoxication, de la désinformation, raison de plus pour être méfiants et sceptiques par nature pour reprendre une expression célèbre. Le rôle de la presse, de toute la presse, dans l'affaire Luchaire, reste, malgré quelques dérapages, globalement positif. Tout comme *ce n'est pas la presse qui a vendu des armes à l'Iran,* ce n'est pas elle qui a « balancé » le rapport Barba. La tentation de condamner le porteur de mauvaises nouvelles, on l'a vu dans ces colonnes à propos de l'affaire Chaumet, relève d'une conception féodale de l'information.

Malheureusement, ce mauvais réflexe a la vie dure dans tous les partis et chez la quasi-totalité des hommes politiques, y compris chez ceux qui, entre deux « affaires », n'hésitent pas à affirmer qu'une presse libre et indépendante représente une chance et une garantie pour la démocratie.

DANIEL JUBERT,
directeur de la Presse de la Manche.

HOMMAGE

Une pionnière de la psychiatrie de secteur

Le Monde du 27 octobre a signalé le décès de Mlle Marie-Rose Mamelet. Combien de travailleurs sociaux, de psychologues et de psychiatres savent encore aujourd'hui ce que doit la psychiatrie publique à Marie-Rose Mamelet ? Pour les hommes de ma génération, elle est celle qui est à l'origine de la fameuse circulaire du 15 mars 1960 créant la psychiatrie de secteur. Evoquer son nom fait surgir dans nos mémoires ces moments d'élan et de force de la fin des années 50 et du tout début des années 60. Ce n'est que quinze ou vingt ans après que le secteur est devenu une réalité, mais il existait déjà dans ce que – sans la pudeur des mots – il faut bien appeler la révolution de la psychiatrie. Elle remonte à 1944, quand les psychiatres du service public tels que Le Guillant, Lucien Bonnafé et Henri Ey parlèrent haut et fort des murs qui devaient tomber. On vit alors que le malade mental pouvait très souvent vivre ailleurs sans risque majeur. C'était bien avant Basaglia et avec combien plus de prudence que grâce à Marie-Rose Mamelet les murs tombèrent vraiment. C'était, à côté de l'introduction de psychotropes, une révolution, humaine celle-là.

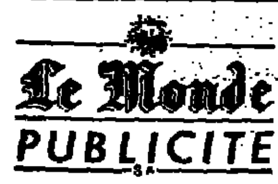
Malheureusement, d'autres diront les contradictions que le projet devait subir avec ce que je pensé avoir été la disgrâce auprès du ministère de Mlle Mamelet. Il fallut attendre près de vingt ans pour voir s'étendre le projet dont elle avait su percevoir toute l'importance. Que les malades et les services sachent ce qu'ils devaient à cette « sous-directrice » – tel était son titre officiel – au ministère de la santé.

L.-M. RAYMONDIS
(professeur des universités, Nice).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



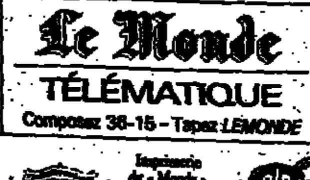
Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

La normalisation en cours des relations franco-iraniennes

Les Iraniens saluent la fin de la crise dans leurs relations avec la France

Téhéran a salué, le jeudi 3 décembre, la fin de la *« crise dans les relations politiques »* entre la France et l'Iran, six jours après la libération de deux otages français, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque, deux jours après avoir récupéré M. Gordji, l'ex-interprète à l'ambassade d'Iran à Paris, et alors que devrait s'effectuer un nouveau remboursement partiel par Paris du prêt Eurodif.

Evoquant cette étape dans la normalisation des relations franco-iraniennes, M. Hossein Cheikholeslam, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a précisé que ce résultat avait été obtenu grâce à des *« négociations secrètes et directes »*. Il a remercié à cette occasion trois pays, *« la Syrie, l'Algérie et le Pakistan »*. Ce dernier Etat représente les intérêts iraniens auprès de la France depuis la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran. Les Algériens, on le sait, jouent un rôle actif d'intermédiaire, depuis un certain temps, entre les deux capitales pour tenter de sortir de la crise.

Quant à la Syrie, il semble, au contraire — en dépit des remerciements successifs, français et iraniens à Damas, — qu'elle n'ait pas tenu le rôle qu'elle aurait désiré jouer dans la libération de MM. Normandin et Auque. Les Syriens n'ont d'ailleurs pas caché leur agacement d'être exclus des tractations et l'ont particulièrement manifesté, vendredi dernier à Beyrouth, pendant l'heure qui a séparé le moment où les deux otages sont arrivés à l'Hôtel Summerland de celui où ils en sont repartis libres sous la houlette de l'ambassadeur de France. Si les Français ne voyaient pas d'inconvénient à *« faire une fleur »* aux Syriens — dont les forces sont massivement présentes au Liban, — il apparaît que l'Iran y a été hostile, selon de bonnes sources.

Colère à Bagdad

Les ravisseurs voulaient, dans un premier temps, relâcher MM. Normandin et Auque entre 2 heures et 3 heures du matin, devant la chancellerie française à Beyrouth-Ouest. Apprenant cela, les Syriens ont littéralement cernés les lieux, les rendant inaccessibles. Ce que voyant, les Iraniens ont exigé que la libération s'effectue au Summerland et non au Beau Rivage, QG des forces syriennes à Beyrouth, comme essayaient de l'obtenir les officiels syriens, faute d'avoir obtenu qu'elle se produise à Damas. Ce fut ensuite la longue discussion devant le Summerland entre Français et Syriens tandis que les otages *« libérés »* attendaient dans une cammionette. Le retour se fit sur Paris en fin de compte par Lanarca et non par la capitale syrienne.

Le processus en cours entre la France et l'Iran a, d'autre part, soulevé la colère de Bagdad. Le quotidien *Al Thawrah*, organe du parti Baas — au pouvoir en Irak, — a ainsi dénoncé jeudi les *« transactions avec les preneurs d'otages »*. *« Nous sommes incapables de comprendre comment ceux qui prétendent lutter contre le terrorisme et les terroristes concluent, tant secrètement que publiquement, des transactions avec des terroristes »*, écrit le journal, qui ne cite toutefois à aucun moment la France. *« Tout cela*, poursuit *Al Thawrah*, *ne signifie-t-il pas que l'Iran utilise le terrorisme comme un moyen pour réaliser ses desseins et dicter ses conditions à tous, petits ou grands ? »*

Parmi les conditions posées par Téhéran à la normalisation de ses relations avec Paris figure en première place l'arrêt du soutien français à Bagdad ou, à défaut, la livraison d'armes à l'Iran dans des proportions égales à ce que les Français livrent à l'armée irakienne.

Par ailleurs, répondant aux accusations portées par M. Auque à sa libération, selon lesquelles ses gardiens étaient en grande partie des Palestiniens, M. Yasser Arafat a nié jeudi toute implication palestinienne dans l'enlèvement et la détention des otages. *« Le gouvernement français sait avec qui il a conclu un marché pour libérer les deux otages et qui les détenait »*, a déclaré M. Arafat à la radio phalangiste libanaise La Voix du Liban depuis un pays qui n'a pas été précisé. *« Il y a eu marché. Il y a eu accord secret au terme de négociations que je suivais de loin »*, a-t-il dit, pour préciser que *« l'affaire a été examinée directement avec l'Iran »*.

Un entretien avec M. Muhammad Larijani

« Nous avons conclu avec Paris un bon accord »

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

« Il n'y a pas un seul pays au monde qui sacrifierait d'éventuelles bonnes relations avec l'Iran au profit d'un pays moins grand, moins riche et stratégiquement moins important. » Tassant le tabac dans sa pipe, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Muhammad Larijani, petit homme barbu aux allures d'instituteur de province, parle avec assurance de ce qu'il désigne lui-même comme *« l'une des plus importantes affaires du moment »*, à savoir les relations franco-iraniennes.

« La France a tort de tant investir dans ses relations avec l'Irak, dit-il *au lieu de faire fructifier le capital de sympathies qu'elle avait acquis dès les premiers instants de la révolution islamique, grâce à l'avion d'Air France qui a déposé l'ayatollah Khomeiny à Téhéran »* (le 4 février 1979). Selon M. Larijani, *« l'Irak est un pays divisé, doté d'un régime faible et d'un président en sursis, alors que le régime iranien est stable »*.

« Nous proposons à la France une collaboration étroite et mutuellement profitable, à condition que Paris s'éloigne progressivement de Bagdad et de Washington », souligne-t-il, admettant qu'un tel changement d'orientation n'est sans doute pas aisé à accomplir. *« Néanmoins, nous sommes prêts à travailler avec patience à l'approfondissement de nos relations, à discuter de tout, y compris du sort des trois otages français détenus encore à Beyrouth : la balle est dans le camp de la France. »*

« De Gaulle n'aurait pas aimé »

Faisant, à plusieurs reprises, appel aux *« sentiments d'indépendance du peuple français »*, M. Larijani estime qu'*« il n'est pas dans l'intérêt de la France d'apparaître comme soutenant automatiquement la diplomatie américaine »*. *« Le général de Gaulle n'aurait sans doute pas aimé cela »*, ajoute-t-il, répétant que *« le général avait, dès le début du conflit israélo-arabe, gelé les ventes d'armes au pays du champ de bataille »*. *« En quoi*, s'interroge-t-il, *les ventes d'armes à l'Irak sont-elles plus « morales » que d'éventuelles fournitures militaires à l'Iran ? »*

Les différends entre Paris et Téhéran sont-ils en voie de règlement ? *« Oui*, assure-t-il, *nous avons récemment conclu un bon accord. »* Evitant soigneusement de confirmer les informations selon lesquelles Paris avait accepté de régler, la semaine dernière, une partie des sommes réclamées par Téhéran, M. Larijani admet cependant qu'*« il y a trois jours l'argent n'était pas encore arrivé »*. *« Si un accord financier a été conclu, celui-ci ne faisait pas partie de l'affaire des otages. »*

Pour le vice-ministre des affaires étrangères, *« la France a tout intérêt à rembourser les sommes dues à l'Iran, car Paris doit honorer sa propre signature »*. *« La France est non seulement suffisamment riche pour payer ses dettes, mais son Trésor « fait une affaire » en payant maintenant, alors que le dollar est si bas*, dit-il avec un sourire en coin. *De toute façon, le problème d'argent est pratiquement résolu, car, au lieu de 800 millions de dollars il y a peu de temps encore, le désaccord ne concerne plus qu'une petite somme insignifiante »*. Le règlement de ce reliquat serait davantage un problème de politique intérieure que de diplomatie.

Que pense-t-on à Téhéran de la situation politique en France ? *« C'est une arène ensanglantée »*, assure, sans hésiter, M. Larijani, dont les sympathies vont, pour le moment, manifestement vers Jacques Chirac : *« Il ne faudrait pas lui reprocher d'avoir payé, car payer ses dettes n'est pas déshonorant. »* En revanche, *« l'Iran aurait des choses à reprocher à Claude Cheysson... »*.

CHARLES LESCAUT.

Les initiatives des Nations unies et le conflit du Golfe

Téhéran rejette formellement le plan de M. de Cuellar

NEW-YORK (Nations Unies)
de notre correspondant

Vu des Nations unies, l'effort diplomatique en faveur de la paix dans le golfe Persique est désormais suspendu à l'ultime recours : le sommet soviéto-américain de Washington. Venu à New-York à l'invitation du secrétaire général de l'ONU, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Muhammad Javad Larijani, a confirmé, jeudi 3 décembre, que l'Iran n'acceptera d'appliquer un cessez-le-feu qu'après qu'*« un organe crédible »* aura désigné, officiellement, l'Irak comme *« l'agresseur »*.

Etant donné que le plan d'application de la résolution 598, soumis aux belligérants par M. Perez de Cuellar (*le Monde* du 17 octobre 1987), prévoyait un cessez-le-feu concomitant avec la création d'un comité chargé de déterminer les origines du conflit, la réponse iranienne constitue un refus, enfin articulé, de l'ordre des priorités établi par le Conseil de sécurité et « aménagé » par le secrétaire général.

Une « aire de mouvement » pour la négociation

La résolution 598 exigeait, *« comme premier pas »*, l'établissement d'un cessez-le-feu, surbordonnant toute autre considération à l'application de ce premier pas. Devant le refus de Téhéran de collaborer avec le conseil, le secrétaire général a tenté une approche plus nuancée fut tentée, en proposant que deux paragraphes de la résolution soient liés en un seul : un cessez-le-feu interviendrait le jour J, celui de la création d'un comité chargé de déterminer les responsabilités dans le déclenchement de la guerre.

Bien qu'officiellement rejetée par l'Irak, cette proposition était considérée comme *« acceptable, in fine »*, par Bagdad. Or Téhéran *affirme désormais que* seule la désignation de l'agresseur (l'Irak) permettra de déclencher l'application des dispositions du plan, en créant une *« aire de mouvement »* pour la négociation.

Selon des sources proches du gouvernement irakien, Bagdad refusera cette modification, de même qu'il rejette déjà la notion d'*« aire de mouvement »* : un cessez-le-feu doit constituer une décision définitive et inconditionnelle, écrivait le vice-premier ministre irakien dans sa réponse au plan de M. Perez de Cuellar. De surcroît, il semble tout à fait improbable que l'Irak puisse accepter la paix avant le retrait des forces iraniennes des territoires qu'elles occupent dans le sud de l'Irak. Et M. Larijani est formel : *« Il n'y aura pas de retrait tant que l'Irak n'aura pas commencé à régler les dommages de guerre. »*

Certains diplomates affirment que le secrétaire général est *« découragé »* par les atermoiements iraniens et qu'il envisage de se dessaisir du problème. Celui-ci reviendrait donc automatiquement à son point d'origine, à savoir le Conseil de sécurité. Or les cinq membres permanents du conseil restent profondément divisés sur l'opportunité d'une escalade des pressions sur l'Iran. Selon M. Larijani, *« de nouvelles pressions provoqueraient un raidissement du peuple iranien et creuseraient davantage le fossé entre Téhéran et les Nations unies »*.

Ch. L.

L'Irak dans l'attente d'une nouvelle offensive

(Suite de la première page.)

La partie résidentielle de Bassorah a les aspects de ces villes d'eaux assoupies à la morte-saison. Au marché, relativement bien fourni malgré le nombre important de magasins fermés, les militaires sont de loin les premiers clients.

La nuit, surtout, la canonnade est parfaitement audible et, tous les jours, Bassorah vit sous la menace des artilleurs iraniens. Selon le gouverneur de la ville, plus de 60 000 obus se sont abattus sur la cité les douze derniers mois, faisant environ 250 morts civils et de nombreux blessés. La semaine dernière, des obus ont touché l'hôpital principal de la ville, qui fonctionne normalement, sans toutefois faire de victime. Environ cent cinquante médecins irakiens y travaillent en permanence et, au dire du responsable de la santé dans le distric, l'hôpital ne manque de rien et est équipé pour répondre à tous les besoins.

L'annonce de la mobilisation iranienne ne trouble pas l'apparente sérénité des responsables, qui se veulent tous confiants. *« Depuis sept ans, nous avons l'habitude*, déclare le gouverneur de Bassorah. *Tout le monde est prêt pour la défense de la ville. En attendant, nous continuons à entretenir la ville et les projets de reconstruction, de pavage des routes, d'adduction d'eau, sont en marche. »* Quatre mille cinq cents travailleurs étrangers, essentiellement égyptiens et soudanais, vivent toujours à Bassorah. Située un peu à l'écart du centre de la ville, l'université, qui abrite douze mille étudiants, mobilisés pour la défense civile en cas d'attaque, n'a pas fermé ses portes.

Le front, à vingt kilomètres seulement, est invisible, interdit aux journalistes. Mais quelques éléments troublants expliquent l'apparente inefficacité iranienne. Ainsi tous les ponts sur l'autoroute Bagdad-Bassorah, qui, entre Amara et Bassorah, longe la frontière iranienne à des distances variant de 20 à 50 kilomètres, semblent intacts, comme le sont les immenses antennes de télécommunication que l'on voit un peu partout.

De l'autoroute, bordée de chaque côté par des camps militaires de toile, aucune défense n'est visible. L'armée irakienne s'est rapprochée de la frontière où, selon des témoignages, ont été construits trois murs de remparts de sable, solidement défendus, et édifiés dans le prolongement du « lac aux poissons », un système de barges-fossés inondables à volonté.

C'est sur le front sud que l'armée irakienne attend la nouvelle offensive iranienne annoncée, et l'Irak a fait état, à la mi-novembre, de préparatifs *« sans précédent »* pour faire face à toute éventualité. Mais le fait d'avoir résisté, début 1987, à la grande attaque iranienne sur Bassorah a donné une nouvelle confiance aux Irakiens, appelés toutefois par le président Saddam Hussein à rester sur leurs gardes en permanence.

La reprise de Fao ne semble pas à l'ordre du jour. Occupée par trente mille pasdarans, il faudrait engager, selon les experts, près de quatre-vingt-dix mille hommes pour tenter l'opération, avec une perte estimée à quinze mille hommes. Or, comme le dit M. Saadoun Hammadi, membre du conseil de commandement de la révolution, président de l'Assemblée nationale, *« cela ne mettrait pas fin à la guerre. Si nous étions sûrs que cette reprise signifiait la fin de la guerre, nous prendrions le risque. Mais, maintenant, pour quoi faire ? »* Certes, la reconquête de Fao serait une victoire psychologique importante. Mais *a contrario* une défaite militaire pèserait gravement sur un régime qui s'est installé dans la guerre et qui a renforcé son pouvoir grâce à elle.

Une guerre qui, selon tous les experts, est aujourd'hui incontestablement mieux maîtrisée, l'expérience aidant. L'aviation en particulier, arme choyée et fer de lance de l'Irak, se montre beaucoup plus efficace, et le récent raid sur la centrale iranienne de Bouchehr est considéré ici comme le dernier exemple de la maîtrise technique des pilotes, qui ont pu franchir toutes les batteries de radars et les défenses installées autour de Bouchehr. Si l'on considère qu'il faut environ cinq à six ans pour former un pilote, il est normal que ceux-ci soient aujourd'hui plus opérationnels et utilisent mieux les avions, notamment les Mirage F-1, que l'armée irakienne possède en grand nombre, malgré la perte de trente de ces appareils depuis le début de la guerre.

Le ravitaillement en vol paraît aujourd'hui une opération de routine, de sorte qu'aucun point du territoire iranien ne semble hors de portée de l'armée de l'air irakienne. L'armée, en tout cas donne l'impression de ne manquer de rien. Confiée au colonel Hussein Kamil, gendre du président, l'industrie d'armement irakienne a l'air d'être bien partie. Sans que l'on sache avec exactitude ce qu'elle produit véritablement tant le secret est, là encore, mieux protégé que la norme, déjà rigoureuse, on sait qu'elle a expérimenté un missile qui a fait une course de 615 kilomètres, mais nul ne peut dire s'il était totalement ou partiellement de fabrication irakienne.

Quoi qu'il en soit, l'industrie d'armement est un domaine prioritaire, soumis, selon de bonnes sources, à des cadences *« infernales »* et qui bénéficie de toute l'attention du régime. Non sans assurance, le ministre de l'information et de la culture, M. Latif Nassif Jassem, affirme, pour sa part, *« quand les Iraniens tirent un missile, nous pouvons répondre par cent. Si les Iraniens veulent se suicider, c'est leur affaire, mais je peux dire avec certitude qu'ils vont être battus »*.

En attendant, chacun s'interroge ici sur l'absence d'action iranienne depuis l'appel lancé, le 17 novembre, par Téhéran à la population irakienne pour qu'elle évacue les villes, signe généralement annonciateur d'un tir de missiles sur Bagdad. De la panne du lanceur à une nouvelle évaluation des risques faite par Téhéran, toutes les hypothèses sont avancées pour expliquer ce fait qui ne manque pas de surprendre.

Les missiles sur Bagdad, treize en 1985, six l'année suivante et dix-sept depuis le début de l'année, sont bien évidemment la terreur de la population, qui craint cette espèce d'épée de Damoclès. Mais la capitale irakienne n'en connaît pas moins une vie normale et animée. Comme le dit un diplomate, *« on a ici statistiquement beaucoup plus de risques de mourir d'un accident de voiture que d'un tir de missiles »*. La quarantaine de missiles tombés sur Bagdad ont fait quelque trois cent cinquante morts, alors que les accidents de la route tuent, chaque année en Irak, environ dix mille personnes.

Tout est fait, en tout cas, par le régime pour que la guerre, qui a touché ou touche quasiment chaque famille — trois cent mille victimes, un million d'hommes environ sous les drapeaux — soit le moins possible apparente. Des manifestations culturelles d'intérêts divers, mais qui déplacent à chaque fois plusieurs milliers d'invités venus de partout, se succèdent à Bagdad et, le soir les restaurants du bord du Tigre sont largement fréquentés. Pourtant, la guerre est présente dans tous les esprits d'une population lasse d'un conflit dont on ne voit pas la fin et qui sert d'argument idéal pour renforcer encore un encadrement déjà très pesant.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le conseil européen de Copenhague s'annonce particulièrement difficile

Les chefs d'Etat ou de gouvernement de la CEE tiennent, vendredi 4 et samedi 5 décembre, à Copenhague, un conseil européen particulièrement difficile, destiné à modifier le financement de la Communauté dans la perspective du marché unique européen, qui doit être créé en 1992.

Dans leurs travaux préparatoires, les ministres des Douze ont laissé au conseil de Copenhague le soin de régler les désaccords qui subsistent sur les quatre grands dossiers : le contrôle des dépenses agricoles qui représentent les deux tiers du budget de la CEE, la fixation des ressources budgétaires, les crédits aux régions les plus défavorisées et le montant de la ristourne accordée à la Grande-Bretagne sur sa contribution financière.

Le premier ministre danois, M. Poul Schluter, président en exercice de la Communauté, a lancé, jeudi, à Copenhague, un appel aux Douze pour qu'*« ils modèrent leurs positions nationales afin d'arriver à un compromis raisonnable »* sur le financement de la Communauté. *« Le problème est de dire quel rôle nous voulons faire jouer à l'Europe, à quelques jours du sommet américano-soviétique sur la sécurité en Europe et en pleine bourrasque sur les places financières »*, a-t-il déclaré notamment. Les derniers événements monétaires devraient en outre être discutés au cours de ce sommet européen, qui s'ouvre au lendemain d'une baisse concertée des taux d'intérêt par les banques centrales britannique, française et ouest-allemande.

Les Douze devraient aussi faire le point sur les questions de sécurité européenne et aborder d'autres questions internationales, comme la situation en Afghanistan, au Proche-Orient et dans le Golfe.

L'incertitude demeure enfin sur les intentions de Mme Margaret Thatcher à la suite de la controverse avec la France sur les conditions dans lesquelles deux otages français au Liban viennent d'être libérés. Le premier ministre britannique pourrait profiter de la tribune de Copenhague pour rappeler à ses partenaires leur engagement de ne pas négocier avec les terroristes.

Un entretien avec le secrétaire au Foreign Office

« Il faut enrayer l'accroissement explosif des dépenses agricoles »

nous déclare Sir Geoffrey Howe

Au cours d'un entretien avant le sommet de Copenhague, Sir Geoffrey Howe fait le point sur la politique de la Grande-Bretagne.

LONDRES
de notre envoyé spécial

« Croyez-vous que les Douze aient une chance d'aboutir au conseil européen de Copenhague, et quel est, d'après vous, le point qui pose le plus de problèmes ?

– Il existe une chance raisonnable de réussir, mais ce ne sera pas commode. La chose la plus difficile et aussi la plus importante : nous devons parvenir à un accord clair, pour mettre en place des stabilisateurs qui permettront de maîtriser avec efficacité les dépenses agricoles. A cet égard, j'ai été encouragé par les propos de M. Jacques Chirac, qui a dit récemment qu'il était en faveur d'un système de stabilisateurs, à condition qu'il couvre la totalité de la production, que tout le monde soit logé à la même enseigne.

– Vous croyez donc que les Français, comme vous, veulent parvenir à une réelle maîtrise des dépenses agricoles ?

– J'en suis convaincu. Au reste, les Douze ont une perception assez voisine de ce qu'il est nécessaire de faire. Le problème est de le concrétiser, comme nous l'avons fait naguère avec succès en contingentant la production laitière.

– Que signifie pour vous maîtriser les dépenses agricoles : les maintenir à leur niveau actuel ou bien les réduire ?

– L'objectif immédiat est d'enrayer l'accroissement explosif des dépenses et d'étroitement vérifier que ce résultat est bien atteint. Si on y parvient, ce sera déjà un succès considérable. A moyen terme, nous devrons réduire la part de l'agriculture dans l'ensemble des dépenses de la Communauté. Aujourd'hui, la majeure partie des crédits disponibles sont affectés à l'Europe verte. En soi, ce n'est pas un péché, mais que les deux tiers des crédits ainsi mobilisés servent au stockage des excédents, c'est vraiment du gaspillage et c'est néfaste pour les agriculteurs eux-mêmes.

» Nous pensons, comme la Commission, que si l'on veut stabiliser la production et les dépenses, il faut absolument, en cas de dépassement des seuils de production, autoriser des baisses de prix substantielles. Voyez le cas du colza : la production cette année a augmenté de 70 % par rapport à 1986 ! Pour couper net à une telle évolution, la Commission a proposé une formule qui aboutit à baisser les prix, sans « butoir », aussi longtemps que la production continuera à augmenter. Nous appuyons la Commission. Et je dois dire que ce n'est pas là une idée britannique excentrique, conçue en fonction des intérêts britanniques. Le colza, jadis, était une culture qu'on ne voyait jamais dans notre pays. Aujourd'hui, le Royaume-Uni, comme le reste de l'Europe du Nord, en est envahi.

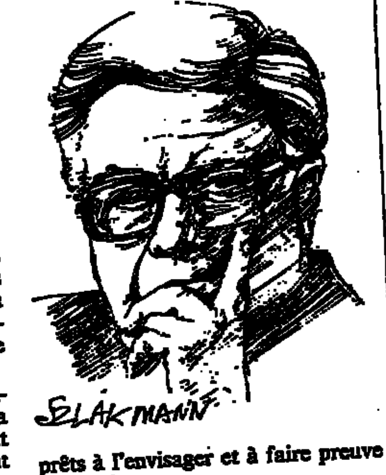
Faire preuve d'imagination politique

– Mais de telles baisses de prix seront-elles supportables pour les agriculteurs ?

– Oui, je le crois. Nous ne sommes pas les seuls à le penser. La Commission et la présidence danoise partagent notre point de vue. Evidemment, ce ne sera pas facile, mais, comme toujours avec les réformes, plus on les diffère, plus les décisions sont difficiles à prendre. Il faut essayer de convaincre les intéressés. La proposition de la Commission visant à accompagner les baisses de prix des céréales par des aides financières en faveur des agriculteurs qui mettront en jachère une partie de leurs exploitations a précisément pour objet d'atténuer le coût social de la réforme.

– Les Français suggèrent, en cas de dépassement des seuils, de limiter les baisses automatiques à 2 % ou 3 %, quitte à trouver d'autres moyens pour freiner la production. Est-ce là pour vous un compromis possible ?

– L'essentiel, c'est de parvenir à une maîtrise effective des dépenses agricoles. Il y a probablement plusieurs manières de le faire. Si on peut atteindre le même résultat par une autre méthode que celle proposée par la Commission, nous sommes prêts à l'envisager et à faire preuve de souplesse.



» Il nous faut tous faire preuve d'une imagination politique considérable pour trouver les moyens de maintenir une communauté rurale dynamique, mais à moindres frais.

L'adhésion au SME

– A Bruxelles, on dit volontiers que, au Royaume-Uni, il n'y a plus que Mme Thatcher à être hostile à l'adhésion au SME. Quelle est votre opinion ?

– Nous avons dit que nous participerons aux mécanismes des changes du SME lorsque le moment sera venu. Lorsque nous le ferons, je suis convaincu que cela contribuera au renforcement de la coopération économique européenne.

– Parieriez-vous que cela se passera en 1988 ?

– Ce n'est pas un sujet sur lequel je parierais. Mais ce que je dirais, ce que j'ai déjà dit, c'est que nous ne pourrons pas indéfiniment répéter que nous allons participer lorsque le moment sera venu. Chaque fruit, un jour, doit parvenir à maturité...

– L'approche des élections en France, les difficultés de la CDU en Allemagne, l'instabilité politique en Italie, ne constituent-elles pas autant d'obstacles à la relance de la construction européenne ?

– Je pense que la Communauté a acquis la force suffisante pour continuer à vivre et à progresser malgré les élections ou les changements, qui sont la caractéristique d'une société démocratique. Si on admettait le principe que toute la Communauté doit s'arrêter quand l'un ou l'autre des Douze tient une élection, on ne ferait jamais de progrès. Je crois que nous devenons de plus en plus habiles pour nous accommoder de ce genre de péripéties. » « C'est une espèce de cohabitation européenne », *conclut (en français) Sir Geoffrey.*

Propos recueillis par
PHILIPPE LEMAITRE.

Le sommet de Washington

M. Reagan espère faire « un pas de géant »

(Suite de la première page.)

Comme on lui demandait s'il ne craignait pas de se *« laisser dévorer par ce jeune marxiste-léniniste énergique et intelligent »*, le « vieux » président a répondu : *« Je n'ai pas changé depuis le temps où j'ai parlé de l'empire du mal »*, et il a révélé qu'au sommet de Reykjavik il n'avait pas cédé quand M. Gorbatchev avait voulu le faire renoncer à l'initiative de défense stratégique. Il a ajouté qu'il aurait été hors de question qu'il signe dans quelques jours le traité sur l'élimination des missiles intermédiaires en l'absence de *« solides mesures de vérification »*, M. Reagan s'est même donné le luxe de citer, sans accrocher les mots, un dicton russe : *« Dovierïa no proverial »* *(Fais confiance mais vérifie)*.

Mais il s'est aussi attaché à montrer que si lui n'avait pas changé, les Soviétiques étaient, en revanche, venus à composition et que M. Gorbatchev était différent de ses prédécesseurs. *« Il est le premier dirigeant soviétique qui se soit jamais déclaré disposé à éliminer des armes que l'URSS possédait déjà »*, a-t-il remarqué.

M. Gorbatchev serait aussi le premier dirigeant soviétique à ne pas proclamer sa fidélité au *« concept marxiste de l'expansionnisme »*.

Enfin, M. Reagan a ménagé son interlocuteur sur une question très sensible, l'Afghanistan, en faisant remarquer que M. Gorbatchev a *« hérité du problème »*. Ce qui est exact, mais surtout confirme que la Maison Blanche espère quelque chose des entretiens à ce sujet. M. Reagan ne semble pas prêt pour autant à accepter la solution suggérée jusqu'à présent par les Soviétiques et leur protégé afghan, à savoir que les Etats-Unis s'engagent à ne plus armer les résistants afghans pendant un an, en échange du premier retrait des troupes soviétiques. *« Vous ne pouvez pas tout d'un coup les priver de leurs armes et les laisser en proie* [à l'autre partie]», a-t-il dit, ajoutant que M. Gorbatchev souhaiterait sans doute laisser à Kaboul *« un gouvernement semblable à celui des autres nations du bloc de l'Est. Notre tâche consiste à lui montrer qu'ils ne doivent pas seulement retirer leurs troupes, mais que le peuple afghan, tout comme le peuple du Nicaragua, a le droit de déterminer le gouvernement qu'il veut avoir »*.

Les déclarations très stéréotypées faites lundi par M. Gorbatchev sur les droits de l'homme ou les causes de l'intervention soviétique en Afghanistan ont été peu appréciées par la presse américaine, et l'un des journalistes présents a demandé à M. Reagan ce qu'il pensait dans ces conditions de la *« sincérité »* du numéro un soviétique. Là encore M. Reagan s'est voulu indulgent et a expliqué : *« Je crois qu'il croit lui-même la propagande dans laquelle il a été élevé et qu'il entend. »*

Même optimisme à propos de la négociation sur les armes stratégiques – *« Je pense qu'il y a une chance raisonnable que nous fassions un nouveau pas de géant vers l'élimination des armes nucléaires »*. – et sur la perspective d'un nouveau sommet, l'an prochain, à Moscou.

Plus chaleureux que M. Gorbatchev

Le président américain a aussi plaidé avec chaleur la cause du désarmement négocié : *« Je pense que ceux qui refusent même d'envisager qu'on puisse jamais arriver à un accord, ces gens-là, consciemment ou non, ont accepté au plus profond d'eux-mêmes l'idée que la guerre est inévitable. Moi, je pense que tant qu'il y a une chance de lutter pour la paix, il faut lutter pour. »* Mais il a ajouté : *« Il n'est pas question que nous capitulions. »* Le président Reagan a aussi rappelé qu'il ne serait pas sage de diminuer les effectifs américains en Europe, et que les armes nucléaires tactiques de l'OTAN ne seront pas retirées du Vieux Continent tant qu'un équilibre des forces conventionnelles ne sera pas obtenu.

M. Reagan, qui a aussi tenu à répéter longuement et avec conviction qu'il avait été de bonne foi dans l'affaire de l'« Irangate », a-t-il réussi à rassurer les Américains sur ses capacités à faire face à l'épreuve du sommet ? Il a certes semblé plus fragile que le numéro un soviétique, un peu moins assuré. Mais aussi plus spontané, chaleureux, et plus direct. Comme toujours, M. Reagan hésite parfois sur les mots. On devine qu'il a le trac, qu'il a peur du trou. Mais il s'est plutôt bien tiré de l'épreuve. Il n'est pas au bout de ses peines, et M. Gorbatchev non plus. Le sommet à venir s'annonce comme une redoutable bataille d'images dans laquelle M. Gorbatchev part avec plusieurs longueurs d'avance, devant un public et surtout une presse fascinés par cet homme *« de là-bas »*. Mais M. Reagan, qui est d'un naturel modeste, ne semble pas en prendre ombrage, comme il l'a dit spontanément il y a quelques jours et répété hier soir : *« Après tout, j'ai joué avec Errol Flynn »*...

YAN KRAUZE.

● **Un message de M. Gorbatchev à M. Mitterrand.** – Le numéro deux soviétique, M. Egor Ligatchev, a remis jeudi 3 décembre au président Mitterrand un message écrit de M. Mikhaïl Gorbatchev portant sur les questions du désarmement. En quittant l'Elysée au terme d'une heure d'entretien, M. Ligatchev – accompagné de M. Vadim Zagladine, chargé du secteur international au comité central du Parti communiste soviétique (PCUS) – a indiqué que dans ce message, M. Gorbatchev invitait le chef de l'Etat français *« à échanger des points de vue sur les problèmes de la sécurité internationale, au vu de la situation nouvelle créée en Europe et dans le monde par l'accord américano-soviétique sur l'élimination des FNI »*.





هكذا من الاصل

Afrique

MAURITANIE : accusés de complot

Trois officiers toucouleurs condamnés à mort

La Cour de sûreté de l'Etat a prononcé, jeudi 3 décembre, la peine capitale contre trois des cinquante et une personnes, toutes de race noire, qu'elle jugeait depuis le 18 novembre pour un complot dirigé contre le régime du colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya déjoué le 22 octobre. Il s'agit des lieutenants Ba Seydi, commandant la base navale de Nouakchott, Sarr Amadou et Sy Saidon, officiers d'état-major. Ils n'ont pas la possibilité de faire appel, la Cour de sûreté de l'etat étant une juridiction d'exception. Leur sort dépend maintenant du colonel Taya, qui peut exercer son droit de grâce, indique l'agence Reuter.

La Cour a également condamné aux travaux forcés à perpétuité dix-huit prévenus, parmi lesquels figurent le capitaine Sy Bocar, directeur adjoint du cabinet militaire du président Taya, le lieutenant Ba Abdoul Khoudos, *extradé d'Algérie la semaine dernière*, le lieutenant Ali Moctar, commandant d'escadron de la garde présidentielle, Dia Abderrahmane, officier de permanence à l'état-major, Ba Alassane Amadou, contrôleur du Trésor, et l'ex-capitaine Diop Djibril, qui fut directeur de la sûreté nationale. Neuf prévenus ont été condamnés à vingt ans de travaux forcés et cinq autres à dix ans de la même peine.

Les juges ont acquitté le colonel Anne Amadou Babaly, ancien ministre de l'intérieur, contre lequel le procureur avait pourtant requis les travaux forcés à perpétuité. Seul officier supérieur impliqué, l'ex-ministre avait nié toute participation au complot mais il avait reconnu avoir été « *consulté* ».

Evoquant le complot, vendredi 27 novembre, dans un message à la nation à l'occasion du vingt-septième anniversaire de l'indépendance du pays, le colonel Taya avait affirmé que « *l'objectif des conspirateurs était de renverser le pouvoir en place, de procéder aux liquidations de citoyens innocents et de répandre le désordre dans le pays* ».

De source autorisée à Nouakchott on indique que les conjurés, qui appartiennent tous à l'ethnie toucouleur projetaient de proclamer une « République du Walo », du nom de la vallée du fleuve Sénégal dont ils sont issus.

A Dakar, les « Forces de libération africaine de Mauritanie » (FLAM), un mouvement clandestin d'intellectuels noirs, ont condamné, dans un communiqué remis à l'AFP, l'extradition du lieutenant Khoudos par l'Algérie et affirmé que toute condamnation prononcée par les juges mauritaniens constituait « *un crime contre la communauté noire* ».

● **CENTRAFRIQUE : Remaniement ministériel.** — Aux termes d'un décret présidentiel lu jeudi 3 décembre sur les ondes de la radio nationale, le gouvernement centrafricain a subi un léger remaniement. Les grands ministères — affaires étrangères, intérieur, économie et finances — n'ont pas changé de titulaires, mais les portefeuilles de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont été regroupés en un seul ministère, confié à un ancien chargé de mission à l'éducation nationale, M. Pierre Sammy Madkfoy. Cette nomination intervient alors que les observateurs constatent une certaine agitation dans les lycées et universités de la capitale. A noter également le départ du ministre de la communication, M. Joachim Da Silva-Nzengue, resté longtemps à ce poste, et remplacé par un ancien journaliste devenu ambassadeur, M. David Ngindo.

Bien que le décret ne le précise pas, il semble que le chef de l'Etat, le général André Kolingba, continue à assumer les fonctions de ministre de la défense nationale. — *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : pour prévenir des infiltrations de l'ANC

Pretoria renforce les contrôles à la frontière du Botswana

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Depuis le mardi 1er décembre, la police sud-africaine a imposé de sévères mesures de contrôle aux douze postes-frontières avec le Botswana. Il ne s'agit pas d'un blocus complet, mais ces tracasseries qui provoquent de longues files d'attente ne sont pas sans rappeler les événements du mois de janvier 1986 à la frontière du Lesotho. Pendant trois semaines, les autorités de Pretoria avaient bloqué le trafic avec le royaume enclavé, ce qui avait conduit au coup d'Etat du 20 janvier par lequel le général Justin Lekhanya avait pris le pouvoir.

Ces mesures ont été justifiées par le souci de « *protéger la population sud-africaine* » contre les risques d'infiltration de « *terroristes* » du Congrès national africain (ANC). « *Selon des informations recueillies par les services de sécurité*, indique la police, *l'ANC va intensifier sa campagne de terreur au mois de décembre... Le Botswana est la principale route pour introduire des armes et des explosifs.* »

Deux villes noires « rattachées » à des bantoustans

La semaine dernière, Pretoria avait adressé une note officielle aux autorités du Botswana leur enjoignant de refuser l'utilisation de leur territoire par les militants de l'ANC. Le ministre des affaires étrangères faisait état d'une rencontre entre les dirigeants du bras armé de l'organisation en exil, « Umkhonto We Sizwe » (la Lance de la nation) et de membres du gouvernement du Botswana pour l'obtention de facilités de transit à travers le pays. Des accusations que celui-ci a qualifiées de « *calomnieuses* ». L'ANC, depuis son siège de Lusaka (Zambie), a également démenti avoir projeté une campagne de terreur pour le mois de décembre.

Lié à Pretoria par une union douanière, le Botswana dépend à 81 % de son voisin pour ses importations. Le pays ne compte qu'une armée de 3 250 hommes, plus 1 000 policiers, pour contrôler un territoire grand comme la France.

En outre, deux townships noires situées en territoire sud-africain ont été, d'un trait de plume, mercredi 2 décembre, incorporés à des « homelands » (bantoustans). Botshabelo, à 50 kilomètres à l'est de Bloemfontien (Etat libre d'Orange), considérée comme la deuxième cité noire du pays (environ 500 000 habitants), est rattachée au bantoustan autonome du Qwaqwa, situé à 330 kilomètres. Ekangala, autre township qui compte officiellement 5 000 habitants devient partie intégrante d'un autre homeland tout proche, celui du Kwandebele.

Les populations, qui s'opposaient à ces mesures, dépendent désormais administrativement des autorités de ces « Etats » autonomes créés par Pretoria dans le but de regrouper les ethnies noires. Le ministre du développement constitutionnel et du Plan, M. Chris Heunis, a cependant expliqué que ce rattachement n'impliquait pas une perte de la citoyenneté sud-africaine pour ces populations, qui auront toujours le droit de travailler sur le territoire de la République. En revanche, si l'« *indépendance* » revendiquée par le Kwandebele est un jour proclamée, les « rattachés » seront par décret considérés comme des étrangers en République sud-africaine...

MICHEL BOLE-RICHARD.

ÉTHIOPIE : les menaces de famine

Bob Geldof est de retour...

ADDIS-ABEBA
de notre envoyé spécial

Bob Geldof est de retour sur la scène éthiopienne. Le fondateur de Band Aid est arrivé le mardi 1er décembre à Addis-Abeba, voyage payé par Continental Television, une chaîne privée britannique. Son objectif : attirer l'attention du public sur les menaces d'une nouvelle famine. A son avis, « *il n'est pas trop tard pour agir afin d'éviter que ne réapparaissent les images de la famine de 1984-1985, mais il reste très peu de temps et, dans le Tigré, c'est une question de deux semaines* ».

Cheveux longs, jean gris et sac de voyage à l'épaule, Bob Geldof n'a pas l'allure d'un diplomate de carrière. Ce rocker irlandais, qui fit un tabac avec les concerts qu'il organisa en 1984-1985 pour venir en aide aux victimes de la famine, n'a pas l'intention de mâcher ses mots pour plaire à ses hôtes qui l'ont accueilli presque avec déférence, mais qui ont tout de même qualifié de tendancieuses ses premières déclarations.

Bob Geldof tient la politique agricole suivie par les dirigeants éthiopiens pour responsable en partie de cette situation : « *La tendance au collectivisme agricole au regard de l'histoire du vingtième siècle est stupide* », souligne-t-il sans ambages.

Autre erreur aux yeux du fondateur de Band Aid : le fait que les pays occidentaux lient leur aide à des changements politiques en Ethiopie. A son avis, il faut régler ces problèmes en dehors des idéologies, « *car c'est à cause d'elles que les gens meurent* ».

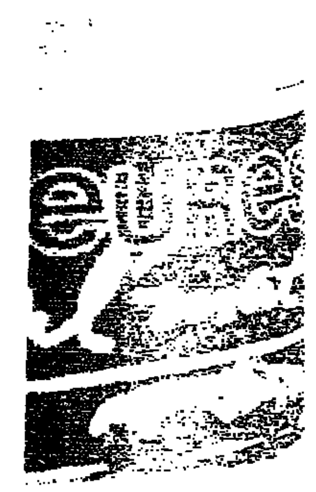
Pour sa part, Band Aid apporte son concours à des organisations humanitaires en participant au financement de certains de leurs projets. Elle a déjà dépensé 60 millions de dollars en Ethiopie et il lui en reste 15 millions en poche pour des actions d'urgence. Bob Geldof n'envisage d'organiser ni collecte de fonds ni concert pour soutenir cette cause. Il est simplement venu ici pour sonner l'alarme.

Accompagné d'une suite de journalistes, le rocker irlandais s'apprête à visiter, à pied si nécessaire, les zones affectées par la sécheresse. Il ira ensuite au Mozambique, un pays auquel, selon lui, « *on ne prête pas suffisamment attention* » et où famine et politique sont étroitement mêlées.

JACQUES DE BARRIN.

● **Un nouvel appel du CICR.** — L'appel lancé le 12 novembre par M. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (*le Monde* du 14 novembre), pour faire face à la famine en Ethiopie est loin d'avoir eu des résultats spectaculaires, bien que des promesses aient été faites de divers côtés. Le 3 décembre, le CICR a lancé un nouvel appel, précisant qu'il avait besoin de 111 millions de francs suisses pour les secours indispensables à la survie des populations du Tigré, de l'Erythrée, du Gondar et du Wollo.

Pour que la tragédie de 1984-1985 ne se renouvelle pas, il est indispensable que le CICR soit en mesure de faire parvenir chaque mois — en toute indépendance et sans discrimination — 62 000 tonnes de vivres et 3 000 tonnes de semences à quelque huit cent mille personnes. — *(Corresp.)*



مكتز من الاحل

(Publicité)

LA FUMÉE GÊNE

CE SONT LES PROFESSIONNELS DU TABAC QUI LE RECONNAISSENT

LES CONSEILS DE COURTOISIE SONT UTILES VEILLONS A L'APPLICATION DE LA LOI

- à l'école
- sur les lieux de travail
- dans les transports en commun
- dans les hôpitaux, etc.

MAIS CHAQUE ANNÉE LE TABAC EST LA CAUSE DE 50 000 DÉCÈS, C'EST POURQUOI IL EXISTE UN PROGRAMME FONDÉ SUR UNE VOLONTÉ POLITIQUE

Le 30 octobre dernier, au siège du Comité National Contre le Tabagisme, Mme Michèle Barzach, Ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a déclaré :

« Vous m'avez fait part de vos projets sur trois ans pour la prévention chez les jeunes, l'aide au sevrage et la gestion des conflits fumeurs/non-fumeurs. Ils s'intègrent parfaitement dans la politique que je mène et vous pouvez compter sur le Ministère de la Santé pour vous aider »

EN 1988, LE COMITÉ NATIONAL CONTRE LE TABAGISME LANCERA 2 GRANDS PROGRAMMES

- une campagne nationale pour la prévention du tabagisme passif : à partir de février 1988
- le développement de l'aide au sevrage tabagique avec le concours des médecins généralistes et des médecins du travail.

LA TOLÉRANCE C'EST BIEN, L'ABSENCE DE POLLUTION C'EST ENCORE MIEUX

COMITÉ NATIONAL CONTRE LE TABAGISME

Le CNCT recherche des partenaires pour accroître ses actions de prévention et développer les consultations de sevrage.
Entreprises, particuliers, avec vous la lutte contre le tabagisme peut faire un bond en avant.

DONS à adresser au COMITÉ NATIONAL CONTRE LE TABAGISME
126, rue d'Aubervilliers 75019 PARIS
CCP : 660-77 D PARIS

Le CNCT étant reconnu d'utilité publique, les dons sont déductibles du revenu imposable

Asie

La disparition du Boeing sud-coréen

L'origine de la catastrophe reste mystérieuse

TOKYO
de notre correspondant

Cinq jours après la disparition, le dimanche 29 novembre, à la hauteur de la frontière entre la Birmanie et la Thaïlande, de l'avion de Korean Airlines transportant cent quinze passagers et vingt membres d'équipage, le mystère continue de planer sur cette affaire. D'une part, on a encore retrouvé aucune trace de l'appareil. Il a dû, en effet, s'écraser dans une région couverte de jungle à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du territoire birman.

Cette région est d'autant plus difficile d'accès que, pour y parvenir, il faut traverser le territoire contrôlé par les Karen, séparatistes birmans qui mènent une guérilla vieille de près de quarante ans contre les autorités de Rangoon. En outre, si l'avion a explosé en vol, comme c'est probable, les débris se sont éparpillés dans la jungle et les recherches seront difficiles.

L'origine de la catastrophe reste également mystérieuse. On n'a pas encore établi l'identité du couple qui a voyagé à bord de l'avion disparu entre Bagdad et Abu-Dhabi (c'est entre cette escale et celle de Bangkok qu'a eu lieu la catastrophe). L'homme appréhendé à Bahrein qui s'est donné la mort alors qu'il allait être interrogé en absorbant une capsule de cyanure contenue dans une cigarette ne serait pas Akira Miyamoto, comme la police japonaise l'avait pensé tout d'abord (*le Monde* du 3 décembre). La comparaison des photographies de Miyamoto et de l'homme qui s'est donné la mort à Manama indique qu'il s'agit de deux personnes différentes.

Miyamoto avait été mêlé en mars 1985 à une affaire d'espionnage par les Coréens du Nord. Il aurait aidé à la constitution d'un réseau et il a disparu lorsque celui-ci a été découvert par la police. Akira Miyamoto, d'origine coréenne (de son vrai nom Li Kyong U), est né en 1922 dans l'île de Cheju et fut membre du Parti du travail, organisation procommuniste entre la libération de la Corée (1945) et 1949, année où il émigra au Japon. Le reste de sa famille s'est par la suite rendu au Nord.

Au Japon, Li prit un nom japonais (Miyamoto) mais utilisa aussi de faux noms coréens. C'est lui qui a emprunté au vrai Shinichi Hachiya les documents et son sceau (qui sert au Japon de signature) pour faire fabriquer un faux passeport dont était porteur l'homme qui s'est suicidé à Bahrein.

La police japonaise écarte aussi l'hypothèse que cet homme soit Kenzo Kozumi, le chef du réseau d'espionnage nord-coréen découvert en mars 1985 qui, lui aussi, a disparu depuis lors. Les espions nord-coréens semblent particulièrement actifs au Japon : depuis la fin de la guerre, une quarantaine d'affaires d'espionnage ont été découvertes par la police nippone. Les autorités de Bahrein devaient fournir, vendredi 4 décembre, aux autorités japonaises les empreintes digitales du mort, ce qui pourrait faciliter son identification.

La jeune femme qui accompagnait l'homme, dont l'identité est encore inconnue et qui se faisait passer pour sa fille (sous le nom de Mayumi Hachiya) a absorbé également du poison, mais elle a survécu à sa tentative de suicide. Soignée dans un hôpital de Manama, elle a refusé, jeudi, de répondre aux questions avant de retomber dans un état « critique ». Il semble qu'elle ne parle que quelques mots de japonais mais parfaitement le coréen.

C'est son passeport qui a été à l'origine de son arrestation. Le consul japonais de Manama s'est en effet aperçu que le numéro qu'il portait correspondait au passeport d'un homme, et il en a conclu qu'il était faux. Le passeport dont la jeune femme était en possession est celui d'un employé de la compagnie de télécommunications NTT de la ville de Tokushima (île de Shikoku). Celui-ci pourrait lui aussi être mêlé à l'affaire. Non seulement la jeune femme connaissait le métier du vrai détenteur de son passeport puisqu'elle a dit travailler elle-même pour NTT (ce qui est faux) ; en outre, l'employé en question, dont l'identité n'a pas été révélée, paraît très lié aux milieux coréens du Japon.

Il semble que la jeune femme soit une Coréenne du Sud, considérée à Séoul comme une activiste et placée sous surveillance depuis 1983 lorsqu'elle essaya d'introduire clandestinement des diamants en Corée.

PHILIPPE PONS.

VIETNAM

Peines de prison contre seize opposants au régime

HO-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

La Cour suprême de l'ancienne Saigon avait à juger, le jeudi 3 décembre, une bien étrange affaire, car il faut croire que, douze ans après la victoire communiste au Vietnam, des Vietnamiens tentent encore non pas d'y reprendre le pouvoir par la force, mais d'organiser des maquis, notamment sur les hauts plateaux. C'était le cas d'un ancien contre-amiral de la flotte du Sud, Hoang Co Minh, dont l'expédition s'est achevée, en août dernier, en catastrophe dans le sud du Laos.

Hoang Co Minh, qui se sauve la veille de la chute de Saigon, en avril 1975, organise à l'étranger un front anticommuniste. Il collecte des fonds auprès de la diaspora vietnamienne, notamment celle de la côte ouest des Etats-Unis, et bénéficie de complicités thaïlandaises, bien que Bangkok le démente. Il entraîne son monde et, l'été dernier, après avoir franchi le Mékong, tente de traverser le sud du Laos en direction des hauts plateaux vietnamiens pour y organiser des noyaux de résistance. Il le fait à la tête d'environ deux cents hommes.

La colonne sera repérée et, par la suite, démantelée, dans la région de Saravane, soit à bonne distance de la frontière vietnamienne. Selon les autorités d'ici, plus de cent hommes sont tués, dont Hoang Co Minh, et soixante-dix-sept capturés. C'était là leur troisième tentative en quatorze mois pour pénétrer au Vietnam.

Aux termes, dit-on encore ici officiellement, d'une convention judiciaire lao-vietnamienne, les « criminels » devaient être traduits devant une cour vietnamienne. Dix-huit d'entre eux l'ont été mardi. Dans leur majorité, apparemment, il ne s'agissait que de comparses. Plusieurs étaient des réfugiés de la mer partis après 1980 et qui ont affirmé avoir été recrutés directement, parfois sous la menace, dans les camps thaïlandais où ils étaient confinés. Certains étaient bien trop jeunes pour avoir appartenu à l'ancienne armée de Saigon, et cette expédition fut, sans doute, leur premier coup de fusil.

Le Vietnam ne reconnaissant l'acquisition d'une nationalité étrangère qu'en cas de renoncement à la nationalité vietnamienne, aucun de ces anciens réfugiés ne pouvait donc se prévaloir d'un passeport étranger, et tous, de toute façon, ont affirmé ne pas en avoir. Les audiences ont donc été une affaire vietnamo-vietnamienne, avec une succession de témoignages sur les « crimes » commis ou avoués. Le procureur a devancé les avocats en ne réclamant que des peines relativement légères compte tenu du forfait commis : une condamnation à perpétuité, une grâce et seize condamnations de trois à vingt ans.

Tout en retenant les accusations les plus graves – « banditisme » et surtout « trahison », – la cour a suivi le procureur, mais en abaissant certaines peines de prison et en prononçant, en plus d'une grâce, une assignation de trois ans à résidence. Les deux avocats de la défense ne peuvent faire appel de la sentence.

Tout en accusant les « *réactionnaires d'extrême droite parmi les autorités thaïlandaises* » et des « *forces bellicistes américaines* » (non gouvernementales), les juges ont évité de soulever un problème diplomatique au moment où le Vietnam est engagé dans une négociation du conflit cambodgien.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● **BANGLADESH : Démission de dix députés.** – *Le parti fondamentaliste musulman, Jamaat-i-Islami, a annoncé, le jeudi 3 décembre à Dacca, la démission de ses dix représentants au Parlement.* Le chef du parti, M. Abbas Ali Khan, a *déclaré que cette décision était une* réponse à ce qu'il a appelé « *une demande nationale* », ajoutant que le Parlement « *n'avait plus lieu d'être* ». Cette démission risque d'entraîner à court terme la dissolution du Parlement, *élu il y a tout juste dix-huit* mois, et de conduire à des élections anticipées. Car la décision du *Jamaat-i-Islami* devrait en toute logique pousser la Ligue Awami, majoritaire au sein de l'opposition parlementaire, à faire de même si elle veut maintenir sa crédibilité auprès de son électorat. – *(AFP.)*

Amériques

HAITI

Le Conseil national de gouvernement est de plus en plus isolé

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Selon un témoignage recueilli par un journaliste du *San Francisco Examiner*, quarante-six jeunes, membres des brigades de vigilance électorales, ont été massacrés par des soldats dans la prison militaire de Fort-Dimanche à Port-au-Prince. Trois organisations haïtiennes de défense des droits de l'homme avaient lancé mercredi un appel à Amnesty International au sujet du sort des personnes arrêtées. Le capitaine Isidore Pognon, commandant Fort-Dimanche, a démenti l'information du journal de San-Francisco, la qualifiant d'« *absurde* ».

Le Conseil national de gouvernement (CNG), accusé par les principaux partis d'opposition et plusieurs personnalités religieuses d'être directement responsable des massacres, poursuit ses efforts pour organiser une nouvelle consultation. Mais les organismes de défense des droits de l'homme lui ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils ne désigneront pas de nouveaux représentants au Conseil électoral provisoire (CEP) dont le général Henri Namphy a annoncé la dissolution dimanche dernier. « *La destitution des membres du CEP est une décision anticonstitutionnelle lourde de conséquences* », a souligné le docteur Louis Roy considéré comme le « père » de la Constitution de 1987, pour la défense de laquelle il a appelé « *à la mobilisation générale* ».

Malgré les efforts de regroupement, les susceptibilités et les ambitions personnelles continuent de diviser la classe politique haïtienne. « *Tant qu'ils ne pourront pas compter sur un point d'appui solide dans la société civile, les secteurs propres, non macoutes, de l'armée ne bougeront pas* », souligne un observateur.

L'isolement international du CNG devait apparaître vendredi au cours de la réunion d'urgence du conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (OEA), convoqué à Washington pour étudier la situation en Haïti.

Selon une source digne de foi, les Etats-Unis ont mis trois conditions à la reprise de leur aide à Haïti : la participation des principaux leaders démocratiques à de nouvelles élections, une action énergique contre les forces duvaliéristes et un élargissement du CNG. L'interruption de l'aide budgétaire américaine, 30 millions de dollars par an, devrait rapidement poser de graves problèmes de fin de mois au gouvernement haïtien. D'autant que Washington semble également décidé à bloquer un autre crédit de 30 millions de dollars que le FMI devait verser au Trésor haïtien avant la mi-décembre. « *Sans l'aide budgétaire américaine, le CNG risque d'avoir du mal à payer les militaires et même l'essence pour les véhicules des forces armées* », prévoit un diplomate occidental.

JEAN-MICHEL CAROIT.

ÉTATS-UNIS : la fin de la mutinerie des détenus d'Atlanta

« Viva Cuba libre ! »

ATLANTA
de notre envoyée spéciale

Ils avaient dit « *demain nous serons tous dehors* », ils ont tenu parole. Après une nuit de fête autour de l'arbre de Noël qu'ils avaient planté sur le toit du pénitencier d'Atlanta, peu après 1 heure du matin (7 heures, heure française), le vendredi 4 décembre, les mille cent cinq détenus cubains encore à l'intérieur du bâtiment se sont rendus avec leurs quatre-vingt-neuf otages apparemment sains et saufs. Mettant ainsi, après onze jours de siège, un terme à la mutinerie la plus longue de l'histoire des Etats-Unis.

En fait, tout était déjà joué la veille. « *Alleluia ! Libertad ! Viva Cuba libre !* » Dans l'après-midi de jeudi, une centaine de prisonniers, massés comme à l'habitude sur le toit, annoncent avec un porte-voix qu'ils viennent de voter, et qu'un accord sera signé plus tard dans la soirée.

Aussitôt la foule nombreuse de leurs familles et de leurs supporters donne libre cours à sa joie. « *Quoi que vous ayez fait avant, nous sommes fiers de vous* », leur crie Hubert Matos junior, le fils d'un ancien détenu politique cubain célèbre, venu de Miami apporter son soutien. De part et d'autre de la double enceinte et du barrage formé par les hélicoptères de l'armée et les voitures de la police, les gens se répondent en écho : gospels, marches, chansons populaires et même l'hymne cubain chanté à pleins poumons, tandis que surgissent d'on ne sait où drapeaux et banderoles frappés aux couleurs nationales.

Vote à la chapelle

Après des discussions laborieuses qui piétinaient ces derniers jours, la crise vient de se dénouer en deux heures. En début d'après-midi, alors que de nouveaux détenus venaient de se rendre, les négociateurs du département de la justice émergent de la prison, munis d'un accord préalable signé par les six prisonniers délégués par les détenus cubain. Après quoi le vote commence. Il aura lieu à la chapelle du pénitencier, en présence des deux prêtres restés volontairement, depuis le début des événements, avec les détenus.

Venu lui aussi tout exprès de Miami, l'évêque auxiliaire d'origine cubaine, Mgr Agustin Roman, qui avait contribué à résoudre la mutinerie de la prison d'Oakdale, en Louisiane, arrivera dans la soirée. Les détenus d'Atlanta avaient exigé sa présence pour signer le document final. Que contient-il ? Jusqu'à la dernière minute, le représentant du département de la justice se refusera à en communiquer la teneur. Toutefois, d'après les conseillers juridiques qui aident les prisonniers dans leur négociation, cet accord, plus précis que celui d'Oakdale, offre de réelles garanties aux prisonniers qui refusent de revenir à Cuba selon les termes d'un accord américano-cubain sur l'émigration.

De plus, il semblerait que les détenus d'Atlanta aient obtenu un réexamen cas par cas de leur statut, qui pourrait s'appliquer à tous les Cubains détenus à l'heure actuelle aux Etats-Unis, ainsi que l'assurance qu'ils ne seront pas poursuivis pour les dégâts commis à l'intérieur du pénitencier et que ceux qui en ont besoin bénéficieront d'une assistance psychiatrique.

Les mutins devraient être, dès demain, dispersés dans plusieurs centres pénitentiaires, mais le plus difficile reste à faire. Une énorme bataille juridique va s'engager qui, de l'avis des avocats qui ont déjà proposé leur concours, risque d'obliger les Etats-Unis à réexaminer bon nombre d'options de leur politique d'émigration.

M.-C. DECAMPS.

● **ETATS-UNIS : nouveau maire noir à Chicago.** – La troisième ville des *Etats-Unis* a désigné M. Eugène Sawyer comme maire par intérim pour remplacer M. Harold Washington, mort d'une crise cardiaque le 25 novembre dernier (*le Monde* du 27 novembre). Noir comme son prédécesseur, M. Sawyer, âgé de cinquante-quatre ans, était le plus ancien conseiller municipal de cette métropole de plus de 8 millions d'habitants. Il a été désigné par le conseil municipal par 29 voix contre 19 et 2 abstentions. Le mandat du nouveau maire, de sensibilité démocrate, expirera en avril 1989, date à laquelle la population devra désigner un nouvel élu. – *(AFP.)*

● **PANAMA : fermeture des bureaux de l'AID.** – Le département d'Etat américain a confirmé, le mercredi 2 décembre, que le gouvernement de Panama avait demandé à l'ambassade des Etats-Unis à Panama de fermer, dans les dix jours qui viennent, les bureaux de l'Agence internationale pour le développement (AID) situés dans la capitale panaméenne. Cette décision fait suite à la suspension par le Sénat américain de toute aide économique et militaire jusqu'à la mise en place de réformes démocratiques dans le pays. Quarante-huit employés américains de l'Agence et soixante-huit membres de leurs familles seront rapatriés aussi rapidement que possible, a indiqué le département d'Etat. – *(AFP.)*

Europe

ROUMANIE

Des sanctions sont annoncées à la suite des émeutes de Brasov

Vienne *(AFP)*. – Dix-huit jours après la manifestation qui a réuni plusieurs milliers de personnes dans le deuxième ville de Roumanie, Brasov, la presse roumaine a évoqué pour la première fois, le jeudi 3 décembre, de façon voilée, les événements en en rejetant la responsabilité *sur les dirigeants de l'entreprise d'où est parti le mouvement*.

Cette allusion prend la forme d'un compte rendu d'une assemblée extraordinaire des représentants des ouvriers de l'entreprise de camions Steagul Rosu (l'Etendard rouge) de Brasov. Y sont mentionnés des « dérèglements » dans l'usine, qui *« ont permis à certains éléments faisant partie du personnel, dont l'activité dans l'usine et le comportement dans la société ne justifient pas l'honneur de faire partie de ce puissant détachement ouvrier, d'avoir pris part à des manifestations étrangères à la société »*.

Les principaux dirigeants de l'entreprise ont été destitués lors de cette réunion, rapportent les journaux. Ils sont accusés d'avoir *« modifié rétroactivement les prévisions du plan pour réaliser de façon illégale et abusive le nivellement des salaires »*.

La baisse des salaires des ouvriers de l'usine avait directement déclenché le mouvement de protestation. Elle se faisait en application de la loi connue sous le nom d'« accord global », qui lie directement la rémunération au respect des normes du plan, même si les ouvriers ne disposent pas des moyens matériels de remplir ces normes.

Les dirigeants de l'usine de Brasov sont en quelque sorte accusés d'avoir mal appliqué l'« accord global ». L'application de celui-ci a déjà suscité de nombreuses manifestations de mécontentement. Selon un voyageur de retour de Roumanie, des mouvements de protestation auraient eu lieu pour la même raison il y a deux semaines dans les villes de Cluj et Sibiu (ouest), Iasi (nord), et plus récemment à Braila (près du delta du Danube).

Par ailleurs, on cherche à minimiser, de source officieuse, l'audience dont peut disposer M. Silviu Brucan, membre du parti et ancien ambassadeur aux Etats-Unis, qui avait déclaré à la presse occidentale la semaine dernière que *« la coupe des privatisations avait débordé »* (*le Monde* daté 29-30 novembre).

● **« Pont » d'aide alimentaire.** – L'Association internationale pour la défense des droits de l'homme (IGFM), basée à Francfort, a annoncé jeudi 3 décembre la mise en place d'un « pont » d'aide alimentaire entre la RFA et la Roumanie, suite aux « nombreux appels de détresse de la population roumaine ». Selon l'IGMF, qui coordonne toute l'aide privée et celle des entreprises à la Roumanie, les plus touchés par la crise dans ce pays sont les enfants, car « il n'y a pour ainsi dire pas de lait frais ». La population roumaine a besoin en priorité de lait en poudre, de sucre, de farine, de riz et de conserves, ajoute l'IGFM. Les aliments sont emballés dans de petits paquets et livrés en Roumanie par camions.

GRANDE-BRETAGNE : la BBC censurée

La Haute Cour de justice interdit une série d'émissions sur les services secrets

LONDRES
de notre correspondant

Les nombreux auditeurs qui s'apprêtaient à écouter, vendredi 4 décembre, la première d'une série de quatre émissions consacrées par la BBC aux services secrets de Sa Gracieuse Majesté seront déçus. Après avoir délibéré pendant une demi-heure, jeudi soir, la Haute Cour de justice a rendu une ordonnance interdisant cette diffusion. la radio britannique a immédiatement annoncé son intention de faire appel.

Le texte de l'ordonnance est inquiétant en raison de son caractère très général. Acquiesçant à la demande du gouvernement, la Haute Cour interdit en effet à la BBC *« de diffuser quelque interview ou information que ce soit, obtenue auprès de membres actuels ou passés des services de renseignements du Royaume-Uni et ayant trait à quelque aspect que ce soit de leur travail, y compris l'identité d'agents en activité ou à la retraite »*.

Selon l'interprétation « large » de cette ordonnance, il serait donc formellement interdit aujourd'hui, de parler des services secrets britanniques. Downing Street a tenu à atténuer, jeudi soir, cette impression fâcheuse. Un porte-parole du gouvernement a déclaré : *« Nous n'avons réclamé qu'une décision de justice pour empêcher la diffusion de cette série particulière d'émissions. Nous ne voulons pas interdire totalement aux agents du MI 5 ou du MI 6 de parler à la presse. »* La série contient des interviews de huit anciens membres des services de renseignement et d'un agent actuellement en activité au centre d'écoutes électroniques de Cheltenham. Se livrent-ils dans ces entretiens à des révélations sensationnelles ? On peut en douter mais Mme Thatcher estime que les services secrets ne peuvent exister que s'ils restent tels. L'obligation de réserve, pour ne pas dire de mutisme, est inscrite dans leur statut.

La plupart des quotidiens de ce vendredi estiment que cette *« décision fait jurisprudence pour les autres médias »*. Cela avait été déjà le cas dans l'affaire *Spycatcher*, ce livre de souvenirs écrit par un ancien agent du contre-espionnage britannique, qui est toujours interdit en Grande-Bretagne mais vendu à des millions d'exemplaires hors du Royaume-Uni. Le *Sunday Times*, le *Guardian* et l'*Observer* continuent de se battre sans succès pour obtenir le droit de publier des extraits de ce best-seller.

Intitulée *« My Country Right or Wrong »* (« C'est mon pays, qu'il ait raison ou tort »), cette série est peut-être destinée à devenir aussi célèbre que *Spycatcher* grâce à la publicité gratuite et involontaire fournie par le gouvernement. *« C'est une ordonnance draconienne. Elle interdit à la BBC de diffuser la moindre information sur les services de renseignement. Elle nous empêche en particulier de passer à l'antenne une série d'émissions qui constitue un examen responsable du rôle des services secrets dans une démocratie »*, a déclaré, jeudi soir, M. John Birt, directeur général adjoint de la BBC.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Après sa libération au Brésil le colonel Carreno regagne Santiago

Le colonel chilien Carlos Carreno, qui avait été enlevé le 14 septembre dernier à Santiago par un commando du Front patriotique Manuel Rodriguez, a été libéré mercredi 2 décembre à Sao-Paulo au Brésil. Sa libération était attendue après un accord intervenu entre les ravisseurs et sa famille. Il prévoyait le versement d'une aide humanitaire et alimentaire de 75 000 dollars aux habitants de treize quartiers pauvres de Santiago (*le Monde* du 27 novembre). Mais le lieu de sa libération a surpris nombre d'observateurs. Sao-Paulo est en effet distant de plus de 5 000 kilomètres de la capitale chilienne. Selon le colonel Carreno, *qui a regagné son pays jeudi à bord d'un avion spécial du gouvernement chilien, le trajet aurait été accompli en voiture, en dépit des nombreux contrôles routiers qui jalonnent les routes.*

Le général Augusto Pinochet a pour sa part affirmé jeudi que cette libération confirmait *« l'organisation de nos ennemis, qui reçoivent de l'argent et des armes de l'étranger et qui sont soutenus par les chiliens mal nés »*. L'Eglise chilienne, qui a fait part de sa satisfaction à la suite de la libération du colonel, s'est déclarée étonnée par l'interdiction faite au prêtre argentin qui a servi de médiateur de rentrer dans son pays. La police de Santiago a en effet demandé au Père Alfredo Soiza-Pineiro de ne pas quitter Santiago. *(AFP)*.

Hongrie

Rien n'entravera le cours des réformes, affirme le premier ministre

Budapest (*AFP*.) – Le premier ministre hongrois, M. Karoly Grosz, a *confirmé, jeudi 3 décembre, sa détermination à poursuivre « sans concessions » les profondes réformes économiques* engagées par le gouvernement de Hongrie. *« La panique, voire l'hystérie, l'emporte parfois, mais, si nous cédons à des mouvements de mauvaise humeur et faisons des concessions en 1988, cela peut conduire à l'effondrement économique du pays »*, a-t-il déclaré dans une interview publiée jeudi par le journal gouvernemental *Magyar Hirlap*. M. Grosz a rappelé que *« l'objectif majeur »* du gouvernement était de réduire de moitié le déficit budgétaire en 1988. Ce dernier s'élève à 800 millions de dollars, dont la moitié *est due aux subventions d'Etat qui seront largement supprimées l'an prochain.*

Le premier ministre a critiqué, d'autre part, *« l'attitude petite-bourgeoise »* qui prévaut en Hongrie face aux *« remaniements de personnes »* en cours. *Ces remaniements touchent, selon les observateurs, aussi bien le gouvernement et le parti que les entreprises. Ils doivent être décidés par le plénum du comité central qui se réunira la semaine prochaine à Budapest.*

M. Grosz s'était rendu mercredi, avec plusieurs membres du gouvernement, dans le nord du pays pour tenter de rassurer les ouvrier de l'industrie sidérurgique hongroise, frappée de plein fouet par la crise économique.

BELGIQUE

Curieuse campagne contre le ministre de la justice...

BRUXELLES
de notre correspondant

« Une soupe sans preuve », titre vendredi 4 décembre *le Soir* de Bruxelles, à la suite des *« révélations »* faites à deux quotidiens flamands par M. Jean Bultot, ancien directeur de prison de la capitale belge, réfugié au Paraguay mettant en cause le ministre belge de la justice, M. Jean Gol. Jean Bultot, impliqué dans une affaire de recel et de titres volés, avait déclaré à la *Gazet van Antwerpen et au Het Volk*, que le ministre (francophone) de la justice était mêlé à une série de scandales ayant défrayé la chronique ces dernières années, du procès de l'ancien premier ministre, M. Paul Vanden Boeynants, condamné pour fraude fiscale, au *« scandale d'Anvers »* – une escroquerie monstre mettant en cause certains diamantaires – en passant par les tueries du Brabant wallon qui avaient fait vingt-huit morts.

Jean Bultot avait lui-même été mis en cause dans cette dernière affaire *(voir le Monde du 6 septembre 1987)*. Un témoin l'avait en effet reconnu parmi les auteurs de l'assassinat d'un couple venu faire le plein d'essence dans un supermarché. Entre 1982 et 1985, les tueurs du Brabant wallon avaient semé la terreur dans différents magasins tuant des dizaines de personnes pour des butins dérisoires.

Jean Bultot, trente-six ans, qui a longtemps évolué dans les milieux de l'extrême droite et les clubs de tir de Bruxelles, s'était enfui au Paraguay au lendemain même de l'arrestation d'un de ses amis, Madani Bouhouche, ancien gendarme, impliqué dans l'assassinat mystérieux, en janvier 1986, de Juan Mendez, ingénieur de la fabrique nationale d'armes. Retrouvé à Ascunsion par René Haquin, journaliste du *Soir*, Jean Bultot n'avait cessé depuis lors de se répandre en déclarations fantaisistes.

A Bruxelles, on s'étonne de la publicité donnée par les deux quotidiens flamands aux affirmations d'un personnage aussi trouble, qui n'étaye ses accusations d'aucun début de preuve. D'autant plus que la campagne électorale en vue des élections générales du 13 décembre se déroule dans la plus parfaite sérénité.

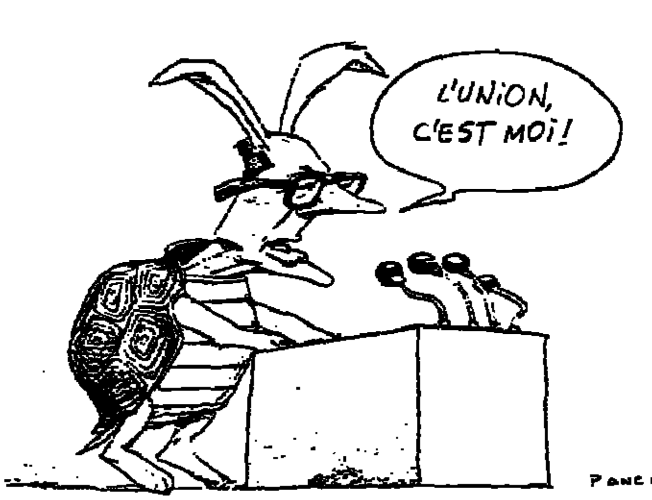
JOSÉ-ALAIN FRALON.

Politique

L'Assemblée nationale vote la confiance au gouvernement

La majorité de l'Assemblée nationale a, le vendredi 4 décembre à 1 h 35, accordé pour la troisième fois la confiance au gouvernement de M. Jacques Chirac. Les 577 députés composant l'Assemblée nationale ont voté : 295 pour la confiance, 282 contre. Aux voix de l'UDF et du RPR se sont jointes celles de cinq députés *non-inscrits*, MM. Daniel Bernardet (Indre), André Thien Ah Koon (la Réunion), Jean Royer (Indre-et-Loire), Yvon Briant (Val-d'Oise) et Bruno Chauvière (Nord). Comme à l'accoutumée, M. Edouard Frédéric-Dupont, député du groupe FN-RN, a voté pour le gouvernement. M. Robert Borrel (non-inscrit), qui avait quitté le PS lors des législatives de 1986, a voté avec la gauche et le Front national contre la confiance.

Ces résultats sont les mêmes que ceux enregistrés en avril 1987 lors du second vote de confiance de la législature (seul M. Royer n'avait pu participer au vote). A quelques heures de son départ pour le sommet européen de Copenhague, le premier ministre a prononcé, durant une heure, un discours de campagne présidentielle. Il a mêlé des appels au rassemblement de la nation et un vibrant éloge du « travail » et de « l'épargne », cherchant ainsi à s'imposer comme le rassembleur de la majorité. Il a insisté sur le fait qu'il n'est pas là pour expédier les affaires courantes jusqu'à l'élection présidentielle et il a annoncé un important train de mesures sociales. Les députés UDF – notamment barristes – ont mesuré chichement leurs applaudissements. M. Valéry Giscard d'Estaing n'applaudira qu'à la fin de l'intervention du premier ministre. *Quant à M. Raymond Barre*, son absence a été jugée symbolique par plus d'un député, même si elle s'explique par un voyage en Tunisie prévu de longue date.



Le député de Lyon, qui a déjeuné mercredi, avant son départ, avec les sénateurs UDF, a expliqué à ses interlocuteurs que *« l'union, c'est travailler ensemble dans le cadre de la loyauté. Elle ne se réalise pas par des coups spectaculaires. » « L'union, ce n'est pas la voix de son maître »*, a-t-il encore ajouté.

Le groupe socialiste s'est pour sa part attaché à démontrer combien la confiance accordée est artificielle. Au nom de son groupe, M. Lionel Jospin a dénoncé *« les faux-semblants »* du gouvernement. Il s'est également indigné des conditions dans lesquelles un diplomate français avait pu être échangé contre une personne sur laquelle pèsent de lourds soupçons.

Dans la soirée, l'intervention de M. Jean-Pierre Stirbois (FN), qui a accusé le gouvernement de se comporter *« en tricheur »* vis-à-vis des Français, a donné lieu à une réplique très vive de M. Chirac. Le groupe communiste a pour sa part demandé en vain à plusieurs reprises au président de séance, M. Philippe Mestre (UDF), qu'une mesure de rappel à l'ordre soit prise contre M. Stirbois. Le député FN s'en était pris violemment aux immigrés.

Les barristes passifs, les socialistes combatifs, le Front national agressif

Premier député à intervenir dans le débat, M. **Lionel Jospin** n'a pas manqué d'ironiser sur le soudain besoin de M. Jacques Chirac de vérifier son crédit de confiance à l'Assemblée nationale. Le premier secrétaire du Parti socialiste y a vu, en fait, la traduction de toute l'étendue de la défiance qui sépare, selon lui, M. Chirac et M. Barre. Quant à la période actuelle, elle lui est apparue comme la réplique de celle de 1976-1981 quand le RPR menait une opposition larvée, contre le premier ministre, M. Barre.

« Nous n'aurons pas la confiance fondante », a affirmé pour l'UDF M. **Jean-Claude Gaudin**, soucieux apparemment de faire oublier les applaudissements plutôt mollassons de ses amis quand le premier ministre était à la tribune. *« Vous avez notre confiance »*, a dit et répété le président du groupe UDF, tout en rappelant presque immédiatement à M. Chirac que la confiance était à double sens et qu'elle l'engageait autant qu'elle engageait l'UDF : *« Rien ne saurait venir éroder la confiance qu'au sein de la majorité parlementaire le groupe UDF accorde au gouvernement [...]. Ce vote solennel, nous savons qu'il vaut engagement réciproque : acte de confiance de la majorité tout entière envers le gouvernement, mais aussi acte de confiance du gouvernement envers toute sa majorité. C'est un placement pour l'avenir »*, a encore lancé M. Gaudin en songeant sans doute intérieurement au second tour de l'élection présidentielle : *« Nous voterons la confiance, car nous savons qu'elle aura son juste retour. »*

Auparavant, le député de Marseille, qui avait fait lire son discours à M. Valéry Giscard d'Estaing avant de le prononcer, a insisté sur le fait que le gouvernement *« procédait de la majorité parlementaire et d'elle seule. Le gouvernement conduit la politique sur laquelle la majorité parlementaire a été élue »*.

« S'il y a des moments privilégiés pour exprimer la confiance, a-t-il *poursuivi, il n'y a pas de moments où il serait déconseillé de le faire. Bien au contraire. Pour la confiance comme pour les vaccinations, il faut toujours penser aux piqûres de rappel. La confiance, monsieur le premier ministre, nous vous l'avons accordée en avril 1986. Nous vous l'avons confirmée en avril 1987. Toujours entière et totale. La confiance, nous vous la confirmons encore aujourd'hui. Parfaitement constante à travers les mois qui passent. Profondément indifférente au remue-ménage préélectoral. »*

S'agissant du bilan du gouvernement, M. Gaudin a estimé qu'il était *« déjà largement positif »*, notamment pour la réforme économique, la sécurité et l'aménagement du territoire : *« Nous avons bousculé plus de quarante ans de tradition interventionniste. »* Mais ce bilan, a-t-il insisté, *« c'est le bilan commun de la majorité tout entière et du gouvernement. Un bilan indivisible. Il s'est construit ici au Parlement, vote après vote, et au gouvernement, mesure après mesure »*. L'UDF a pris toute sa part à cette action commune, même si, comme c'est légitime dans une démocratie représentative, des nuages ou des différences ont pu apparaître à l'occasion de tel ou tel problème ».

« Mais de quelle maladie êtes-vous donc atteints pour avoir besoin d'une piqûre tous les six mois ?, a ironisé dans la soirée M. **Pierre Joxe** en tendant le doigt vers les bancs de l'UDF. *Qu'est-ce qui vous tétanise, vous donne des crampes et fait fuir vos dirigeants ? »* Reprenant la métaphore boursière de M. Gaudin, le président du groupe socialiste a expliqué que le groupe UDF, en votant la confiance, faisait *« un petit placement pour l'avenir »*. *« M. Gaudin, c'est un petit porteur, un petit épargnant. Il fait un prêt à court terme, une petite spéculation sur quelques mois. Mais, messieurs les petits porteurs de l'UDF*, a-t-il ajouté, *méfiez-vous des noyaux durs du RPR ! »*

M. Leroy : « La même politique de classe ! »

M. **Roland Leroy** (PC, Seine-Maritime) a reproché au gouvernement de vouloir faire approuver une politique *« dont les résultats sont désastreux et qui suscite une réprobation de plus en plus grande dans le pays* [...]. *Et vous voulez en ce moment, à la veille du sommet de Copenhague, obtenir un chèque en blanc pour les nouveaux tours de vis que vous préparez en vous appuyant sur les événements boursiers. Vous voulez enfoncer la France dans la crise. Ne comptez pas sur les communistes pour permettre ce nouveau coup contre les travailleurs et l'intérêt national. Les députés communistes s'opposent résolument, totalement à votre politique brutale, profondément réactionnaire, dans la pire tradition versaillaise de la bourgeoisie française. Nous nous y opposons de toutes nos forces à l'Assemblée nationale et également dans la vie aux côtés de tous ceux qui souffrent de cette politique, au premier rang de la lutte pour la défense des travailleurs »*.

Tout comme M. Jospin, M. Leroy s'est refusé à établir un *« distinguo subtil »* entre MM. Barre et Chirac : *« C'est la même politique de classe. »* Le député communiste a également dénoncé *« l'attaque frontale contre les libertés »* menée, selon lui, par le gouvernement. Il a estimé, en outre, qu'il bavardait sur les droits de l'homme mais qu'il avait *« du sang sur les mains ! »*. En rappelant le *« triste anniversaire de la mort de Malik Oussekine »* et la mort de Lucien Barbier *« battu à mort pour avoir simplement usé du droit de manifester »*.

M. Le Pen : « des idées molles »

« Les anciens de la IVe République qui sont là ont dû avoir une sorte de réminiscence. M. Queuille peut dormir tranquille, M. Chirac est son digne fils. Il a prononcé un discours radical-socialiste auquel ne manquait aucun poncif », a affirmé quant à lui M. **Jean-Marie Le Pen**. Le président du Front national a trouvé l'appel à l'union du premier ministre *« pathétique »* : *« Il n'a pas recueilli l'approbation enthousiaste de sa majorité*, a-t-il souligné, en faisant allusion aux maigres applaudissements UDF. *C'est le commencement de la fin. »*

Le député du Front national a accusé le premier ministre de proposer aux Français *« des idées molles »* pour affronter *« des temps durs »*. *« Vous êtes le syndic d'une situation de faillite, de décadence et de déclin. Vous répondez bien à la définition que l'on donne de vous : une main de velours dans un gant de fer »*, a-t-il lancé en direction de M. Chirac assis au banc du gouvernement, les yeux fixés sur son pupitre.

« Aujourd'hui, les faits donnent raison au Front national. Votre gouvernement est celui de l'échec, échec économique, échec social, échec moral [...]. *Votre gouvernement, c'est celui des affaires, des affaires qui éclatent, des affaires que l'on déterre, des affaires que l'on enterre* [...]. *Vous êtes le gouvernement du renoncement national* [...]. *Vous avez cautionné publiquement le rapport du secrétaire national du RPR à l'immigration, M. Hannoun, qui vise à créer les conditions d'implantation d'une société multiculturelle en France. En vérité, si vous nous posez aujourd'hui cette question de confiance, c'est pour faire assumer votre échec à l'UDF et à M. Barre, et c'est d'ailleurs logique, puisqu'ils vous ont soutenu, puisqu'ils vous soutiennent encore aujourd'hui, ils partagent avec vous la responsabilité de l'échec de votre gouvernement »*, a conclu M. Le Pen.

M. Messmer : « les moyens d'agir »

Enfin, dernier intervenant de la séance de l'après-midi retransmise à la télévision, M. **Pierre Messmer** a apporté un soutien sans réserve à un premier ministre, dont le gouvernement, a-t-il dit, n'a pas à rougir des résultats de sa politique, notamment dans les domaines de la sécurité, du redressement économique, de l'outre-mer et de l'Europe.

Le président du groupe RPR a rappelé que le gouvernement tenait sa légitimité de sa majorité parlementaire, contrairement à la règle habituelle de la Ve République, et qu'il était donc normal qu'il sollicite solennellement la confiance à un moment où *« surgissent des situations qui appellent des décisions rapides et importantes : d'abord, le sommet de Copenhague. Il est de notoriété publique que sur deux questions à l'ordre du jour – le financement des dépenses agricoles et l'aide aux régions d'Europe les plus défavorisées – l'accord sera très difficile en raison de l'obstruction britannique. Mieux vaut que vous soyez assuré de notre ferme soutien. Ensuite, les négociations secrètes et compliquées que vous conduisez pour obtenir la libération des trois derniers otages français détenus au Liban, au mépris du droit international et des droits de l'homme* [...]. *Pour mener à leur terme les discussions, il est utile que vos interlocuteurs, habiles à jouer de nos divergences politiques nationales, ne puissent en ce moment le faire. Enfin, la tempête, l'ouragan qui ont secoué dans le monde entier les Bourses de valeurs et les monnaies. Personne ne peut affirmer que le calme est revenu pour longtemps, et le recensement des dégâts n'est pas terminé. Pour limiter ces dégâts, et si possible les réparer, le gouvernement sera peut-être conduit à se concerter avec d'autres et à décider »*.

« Notre vote est destiné, a expliqué M. Messmer, *à vous donner les moyens d'agir pendant les cinq mois qui nous séparent de l'élection présidentielle. La France ne pourrait pas se contenter d'un gouvernement qui se bornerait à expédier les affaires courantes dans un monde qui continuera de vivre et de s'agiter* [...] *Il nous faut donc un gouvernement solide qui agisse et, si nécessaire, réagisse. »*

La réplique du premier ministre à M. Stirbois

Dans la nuit, peu avant le défilé à la tribune des députés pour le vote, M. Jacques Chirac a vigoureusement pris à parti le secrétaire général du Front national, M. **Jean-Pierre Stirbois**. Le bras droit de M. Jean-Marie Le Pen venait, à la tribune, de dénoncer un gouvernement qui a *« non pas cohabité, mais collaboré pendant deux ans avec les socialistes »*. M. Stirbois s'en est également pris, sur un ton d'une violence extrême, à l'immigration, source selon lui de la délinquance et du chômage. *« Nous resterons la France des terroirs et des clochers »*, a proclamé le député du Front national.

Prenant la parole dans un silence complet, le premier ministre a interpellé M. Stirbois : *« M. Stirbois parle beaucoup de la France. Il n'a pas vocation, pas plus qu'aucun d'entre nous, à se référer à nos racines nationales. Néanmoins, il veut nous donner des leçons. Il le fait dans des conditions qui, par leur caractère profondément intolérant, me paraissent extrêmement dangereuses et de nature à alimenter dans notre pays des courants qu'il convient au contraire de calmer. Je ne crois pas que l'on rende service à notre pays en disant ce qe vous avez dit »*, a affirmé M. Chirac sous les applaudissements.

« J'ajoute, monsieur Stirbois, que la France est née de l'assimilation d'un certain nombre de peuples d'origines différentes et que, lorsqu'on regarde l'histoire non pas au bout de son nez, mais avec un peu de perspective, on se rend compte de l'inanité de vos propos [...]. *Essayez de penser un peu. Non, ce n'est pas cela la France. Vous dites* « nous sommes la France des terroirs et des clochers ». *Moi aussi je suis l'élu des terroirs et des clochers, et depuis plus longtemps que vous* [...]. *Mais je peux vous dire que, dans mes terroirs et autour de mes clochers à moi, vos propos laisseraient nos concitoyens stupéfaits devant une intolérance aussi ferme et agressive.*

« Alors, monsieur Stirbois, croyez-moi, ce n'est pas cela les valeurs qui sont les nôtres, qui ont fait notre histoire et notre grandeur. Ces valeurs que vous mettez en exergue, monsieur Stirbois, c'est celles qui ont toujours été associées aux moments les plus noirs et les plus indignes de notre histoire », a-t-il conclu sous les applaudissements nourris et prolongés de la majorité, pour la première fois de la journée véritablement unie dans la même ovation. Mme Huguette Bouchardeau (apparentée PS) a joint ses applaudissements à ceux de la majorité.

« Et Dreux ! lance M. **Louis Mexandeau** (PS) de son banc. *La majorité y avait fait alliance avec le Front national. »* M. Chirac qui s'apprêtait à poursuivre son propos, se retourne alors d'un bloc vers les bancs socialistes : *« Cher monsieur, si aujourd'hui les idées que l'on vient d'entendre sont ainsi développées à la tribune de l'Assemblée nationale, c'est à vous que nous le devons et à personne d'autre. Alors, un peu de modestie, monsieur ! »*

Dans la nuit, les députés, un à un, montaient à la tribune pour le vote public. A 1 h 35 du matin, vendredi, le premier ministre obtenait la confiance.

PIERRE SERVENT.

Des réactions syndicales partagées

Les syndicats sont partagés sur le programme de M. Chirac. Force ouvrière est favorable à l'ensemble des mesures pour la Sécurité sociale, sauf le relèvement du forfait hospitalier et la mission d'aide à la gestion des hôpitaux : elle redoute que la recherche de la productivité n'amène à réduire les moyens des hôpitaux publics. La CGC y trouve *« un ensemble de pistes intéressantes »* pour le redressement économique comme pour la Sécurité sociale, mais regrette que le gouvernement n'envisage de soumettre au Conseil économique que les problèmes de l'assurance-vieillesse.

La CFTC considère que les mesures annoncées *« constituent un premier pas »*, mais devront être suivies d'autres sur le financement, la politique familiale, et *« la population laissée pour compte »*. M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a constaté que *« le gouvernement recule devant la mise en œuvre de la contribution sur les revenus »* et s'inquiète d'*« une menace sur la retraite à soixante ans »*. Quant à la CGT, elle reproche au gouvernement de ne pas avoir fait connaître la revalorisation des retraites prévue en 1988.

D'autre part, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre socialiste des affaires sociales, a déclaré que *« l'énorme baleine a accouché d'une petite sardine »* et que les mesures *« ne vont pas dans le sens d'une transformation de la Sécurité sociale, ce qui était l'objectif des états généraux et du rapport des sages »*.

Politique

L'Assemblée nationale vote la confiance au gouvernement

Nouvelle vague

LA responsabilité du gouvernement ne s'arrête pas le 20 décembre au soir. Ceux qui auraient imaginé que, derrière un exercice du pouvoir devenant de pure forme, les partenaires de la coalition formée le 20 mars 1986 reprendraient leurs billes, en fait, dès le début de 1988 auraient commis une grossière erreur. Le gouvernement continue, et il a du pain sur la planche.

C'est une question de *« crédibilité commune »*, a expliqué M. Jacques Chirac, jeudi, à l'Assemblée nationale. L'argument de base de la cohabitation fait encore de l'usage. De : *« Pouvions-nous gagner les élections et refuser de gouverner ? »*, on passe à : *« Pouvions-nous virtuellement cesser de gouverner à l'approche d'une élection qui exige, au contraire, que nous fassions nos preuves ? »* Imparable.

Les porte-parole patentés du barrisme, le sachant, se sont abstenus de paraître dans ce débat. Il est revenu à M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, une fois de plus, de ménager la chèvre et le chou. La voie était libre pour un ultime dialogue entre le premier ministre et « sa » majorité. Dans moins de trois semaines, en effet, nonobstant une probable session extraordinaire consacrée au financement des campagnes électorales, M. Chirac redeviendra le président du RPR — avant d'en être le candidat — plus que le chef de la majorité.

Il s'est employé, jeudi, à étirer au maximum son statut actuel, en présentant, d'abord, une sorte de compte rendu de mission, sur lequel il a demandé *quitus*. C'est, certes, un exercice classique, dès lors qu'on pose la « question de confiance », que d'expliciter dans son intérêt le sens d'un vote assuré, mais M. Chirac a été clair. En mettant dans l'urne, au nom de M. Raymond Barre, un bulletin positif, M. Philippe Mestre a admis, si l'on en croit le premier ministre, que le gouvernement a mené, depuis mars 1986, *« une politique conforme aux engagements pris »*, que *« le redressement est désormais en bonne voie »* et que *« des résultats appréciables sont déjà acquis »*.

Ainsi reconnu par la majorité cOmme l'homme qui a rempli le contrat passé par celle-ci avec les électeurs, ce qui le qualifie incontestablement pour le premier tour de l'élection présidentielle, M. Chirac s'est projeté, dès maintenant, dans la perspective du second tour, en se voulant le garant de l'union de la droite et, au-delà, porteur d'un projet à la national et « de société », à destination de tous. C'est ainsi que le dernier acte politique parlementaire du chef du gouvernement aura été, en même temps, le premier de sa campagne pour la magistrature suprême.

Rassembler une génération

M. Chirac ne pouvait que se garder de toute allusion à M. Barre — que l'on pourrait peut-être reconnaître, toutefois, sous la plaisante appellation de *« ronchon traditionnel »*, — visant, dans le propos du premier ministre, ceux qui passent leur temps à en déplorer la dureté. L'ombre du député de Lyon n'en a pas moins effleuré à plusieurs reprises le discours de M. Chirac, lorsque celui-ci a défendu le choix fait en mars 1986 et, encore, lorsqu'il a annoncé une série de *« priorités »* — de l'éducation aux collectivités locales — correspondant aux principaux angles d'attaque retenus par son rival.

Surtout, en se posant en rassembleur d'une *« génération »*, qu'il a appelée à *« apporter sa pierre à l'édifice de l'union nationale »*, le premier ministre, d'un même mouvement, a voulu se placer à la hauteur de M. François Mitterrand, qui arpente méthodiquement ces espaces-là, et a paru disqualifier subtilement tout autre aux yeux d'une jeunesse qui rejette la *« sclérose intellectuelle »* et l' *« égoïsme partisan »*.

Se réclamant du *« rassemblement »* des Français, auquel la cohabitation — à ses yeux — a largement contribué, M. Chirac se veut, en même temps, le représentant d'une génération nouvelle. C'est un langage qui, comme on sait, plaît particulièrement à M. François Léotard et à ses amis du Parti républicain. Au RPR même, cette génération, qui s'est exprimée au travers du discours de M. Chirac, ne demande qu'à se reconnaître en lui. Le premier ministre lui a adressé un clin d'œil sans ambiguïté.

PATRICK JARREAU.

M. Jacques Chirac : « Ce que nous avons commencé ensemble, nous allons le poursuivre ens

Dans la déclaration de politique générale sur laquelle il a engagé la responsabilité de son gouvernement, à l'Assemblée nationale, le jeudi 3 décembre, M. Jacques Chirac a souligné, en premier lieu, que le gouvernement avait *« atteint les principaux objectifs »* que la majorité s'était fixés. Le premier ministre s'est félicité des résultats obtenus dans la lutte contre l'insécurité. *« Pour la première fois depuis 1972*, a-t-il dit, *la délinquance et la criminalité ont régressé l'an dernier de 8 %. Le mouvement se confirme en 1987 puisque nous enregistrons une nouvelle baisse de 4 % au premier semestre. »*

Evoquant la libération de deux otages français détenus au Liban, le premier ministre a affirmé qu'elle avait été obtenue *« dans le strict respect de nos intérêts, de nos amitiés et de la politique étrangère définie par le gouvernement »*. *« Je suis persuadé*, a-t-il ajouté, *que la représentation nationale s'associera au gouvernement pour remercier tous ceux qui, depuis des mois, se sont dévoués sans compter pour la France. »*

Au chapitre des résultats économiques, M. Chirac, observant qu'*« il a toujours été de mode de déplorer la dureté des temps, même dans les périodes les meilleures »*, a assuré qu'*« il ne faut pourtant pas se laisser abuser par le ronchon traditionnel »*. Il a souligné que la consommation des ménages devrait progresser de 2 % en 1987 et que l'investissement augmenterait de 10 % en volume pour l'ensemble des deux années 1986 et 1987, *« ce qui est le meilleur résultat depuis dix ans »*. *« La croissance de la production*, a-t-il continué, *devrait se situer à peu près au même niveau que l'année dernière, contrairement aux prévisions faites en juillet dernier. Les carnets de commandes, intérieures et extérieures, demeurent bien garnis ; le chiffre d'affaires du bâtiment et des travaux publics progresse, cette année, environ deux fois plus vite qu'en 1986. »*

« On prévoit, a dit M. Chirac, *une quasi-stabilité des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles en 1987, alors que, en juillet dernier, on craignait une aggravation de la situation. Le recul du chômage enregistré en septembre dernier est sans précédent depuis quatorze ans. »* Le premier ministre a observé, aussi, que, avec un taux d'inflation annuel de 2,5 %, La France se situe au troisième rang mondial.

Estimant que l'économie française, *« plus forte qu'il y a vingt mois »*, a *« encore des points faibles »*, M. Chirac a souligné que *« la remise en ordre des finances publiques et la libération des entreprises sont plus que jamais nécessaires »*. Sans *« sous-estimer la gravité de la crise boursière et financière »*, M. Chirac a souligné que le gouvernement devait *« d'abord procéder à une analyse correcte des événements »*, et il a déploré *« la passion politique »* qui a *« parfois obscurci le débat »*.

La crise boursière

Rappelant les initiatives prises au début de cette année par la France pour tenter de mettre de l'ordre dans le système monétaire international, M. Chirac a souligné que notre pays avait été *« exemplaire »* dans la gestion de sa propre économie en réduisant son déficit budgétaire, en établissant la liberté des prix, des changes et du crédit, et en réduisant *« la part écrasante du secteur public dans les domaines industriel et bancaire »*. *« L'insinuation selon laquelle sa politique de privatisation aurait eu quelque chose à voir avec le mécanisme de la crise fait aujourd'hui sourire »*, a-t-il déclaré.

Selon M. Chirac, *« personne n'est en mesure d'apporter, aujourd'hui, une réponse précise »* à la question de savoir quelles seront les conséquences économiques de la crise boursière. *« Il semble logique*, estime le premier ministre, *de prévoir que l'amputation des patrimoines boursiers provoquera, aux Etats-Unis, un certain affaiblissement de la consommation et un certain décalage des investissements. Mais, inversement, la baisse des taux d'intérêt à long terme qui s'est amorcée peut avoir des effets positifs aussi bien sur les marchés obligataires que sur la stratégie de développement des entreprises. »*

M. Chirac a ajouté : *« Il faut donc se garder d'annoncer je ne sais quelle grande récession et de préconiser je ne sais quelle relance conjoncturelle. Dans l'incertitude, il faut garder son sang-froid et se raccrocher à quelques idées-forces. La première, c'est que l'Europe devait obtenir des Etats-Unis des décisions rapides, permettant de réduire effectivement le déficit budgétaire américain ; cet objectif est atteint. La deuxième, c'est que la France doit assumer pleinement ses responsabilités. »*

Après avoir rappelé l'accord franco-allemand du 5 novembre dernier sur les taux d'intérêt, le premier ministre a indiqué que le prochain collectif budgétaire comporterait une dotation de 1,2 milliard de francs au profit des régions pour la construction et la rénovation des lycées et pour l'accélération de plus d'un an du plan en faveur des rapatriés et des Français musulmans. Il s'est engagé à ce que le déficit budgétaire ne soit pas *« majoré d'un centime »*.

M. Chirac a présenté, en second lieu, ses *« priorités pour les six prochains mois »*, car, a-t-il dit, *« dans la période qui commence, ni le gouvernement ni sa majorité ne doivent faire relâche au prétexte que des échéances électorales approchent »*. Rappelant les conditions du choix fait en 1986 d'assumer le gouvernement, malgré un *« contexte institutionnel nouveau et (...) difficile »*, le premier ministre a déclaré : *« Nous savions bien que les temps seraient durs. Nous savions bien que les obstacles s'accumuleraient devant nous, et que, au besoin, nos adversaires multiplieraient, sous nos pas, les chausse-trapes. De ce point de vue, nous n'avons pas été déçus. Et, pourtant, nous n'avons pas reculé, pour une seule raison : nous ne pouvions accepter l'idée de voir la France perdre encore deux années dans la compétition mondiale et s'enliser un peu plus dans les querelles et les blocages politiques. Et nous ne nous sommes pas bornés à expédier les affaires courantes, en attendant que viennent les élections présidentielles. »*

+ 10 % pour les prix du tabac

M. Chirac a continué : *« Pas plus en 1988 qu'en 1986 nous ne nous réfugierons dans l'attentisme. (...) Ce que nous avons commencé ensemble, nous allons le poursuivre ensemble. Il y va de notre crédibilité commune : il y va, plus encore, de l'intérêt national. Et si nous le voulons ensemble, personne ne nous en empêchera. »*

Au sujet de la situation de la Sécurité sociale, M. Chirac a souligné que l'année 1987 se terminera en équilibre, *« et même un peu mieux »*, pour l'assurance-maladie, les accidents du travail et les allocations familiales. *« Je prends le même engagement pour 1988 »*, a-t-il dit. Il a annoncé une *« séparation rigoureuse »* des quatre branches du régime général, la création d'un fonds national de prévention, une incitation financière au départ anticipé en retraite des médecins, une hausse de 10 % des prix du tabac au 1er avril 1988, une majoration de 2 francs au 1er janvier 1988 du forfait hospitalier, une baisse de la TVA sur l'appareillage des handicapés et, enfin, la création d'une mission d'innovation et d'aide à la gestion hospitalière.

« Reste le problème le plus grave, celui de l'assurance-vieillesse, a dit le premier ministre. *Son déficit structurel s'alourdit chaque année d'une dizaine de milliards. Les causes en sont maintenant bien connues : notre population vieillit, nos régimes arrivent à maturité, et ces tendances, qui s'imposent à nous, ont été aggravées par le chèque en blanc de la retraite à soixante ans. »* M. Chirac a annoncé une consultation du Conseil économique et social, dont il souhaite qu'il apporte, *« dès les premiers mois de l'an prochain »*, des réponses aux questions suivantes : *« L'économie française, exposée aux durs assauts de la compétition mondiale, pourrait-elle supporter le quasi-doublement du prélèvement sur les revenus d'activité qu'exigerait, à législation constante, le financement des retraites dans une génération ? Si la nation s'engageait dans cette voie, quels sacrifices devrait-elle consentir dans d'autres domaines et pour d'autres types de consommation ou de dépenses ? Peut-on infléchir cette évolution en reculant l'âge réel du départ à la retraite ? Si oui, comment procéder ? Serait-il opportun d'envisager de nouvelles méthodes de détermination des pensions, par exemple le recours à un système de calcul par point ? S'il faut majorer les ressources des régimes vieillesse, faut-il conserver le régime actuel de cotisation, y substituer ou y adjoindre un mode de financement nouveau ? Un rattrapage des recettes étant, de toute manière, inéluctable, quel plan peut-on définir sur le moyen terme, et à quel rythme faut-il le mettre en œuvre ? Quelle doit être l'étape à franchir au 1er juillet 1988 ? »*

M. Chirac a assuré que, grâce a des *« financements supplémen-*

La majorité face à M. Le Pen

Pas d'accord national, quel qu'en soit le prix
déclare M. Edouard Balladur

M. Edouard Balladur était, le jeudi 3 décembre, à Paris, l'invité d'un dîner-débat organisé par l'association Judaïsme et Liberté, qu'animent MM. Claude-Gérard Marcus, député (RPR), et Lucien Finel, conseiller (UDF-PR) de la capitale. Evoquant les difficultés rencontrées par le gouvernement depuis mars 1986, le ministre d'Etat, ministre de l'énonomie, des finances et de la privatisation, a rappelé que, il y a un an, *« avec les meilleures intentions du monde »*, l'équipe au pouvoir était allée au-devant d'une *« crise universitaire, qui s'est transformée aussitôt en une crise sociale, laquelle a failli emporter* [sa] *politique économique »*.

« Cependant, nous avons réalisé une œuvre de réforme comme on en vit rarement dans ce pays », a assuré M. Balladur.

Au sujet des problèmes posés par le Front national, M. Balladur a déclaré : *« Il n'est pas sûr qu'il faille être extraordinairement optimiste. »* Rappelant que la France avait connu, dans le passé, de telles *« bouffées »*, qui avaient duré *« deux ou trois ans et, ensuite, avaient disparu d'elles-mêmes »*, le ministre d'Etat s'est demandé : *« En ira-t-il de même* [pour le Front national] *? C'est toute la question (...). Rien ne serait plus dangereux que de voir ce mouvement prendre une place durable dans notre société. »*

M. Balladur estime que pour *« ramener les Français égarés à une vision plus saine des choses »*, il faut rejeter *« des thèses ou des propos qui ne peuvent être admis »*, mais *« ne pas rejeter »* ces électeurs, qui *« ne sont pas adeptes de théories extrêmes »*. Pour le ministre d'Etat, *« il ne saurait être question, un instant, d'un accord sur le plan national, quel qu'en soit le prix »*. On ne peut, a-t-il, sacrifier *« l'essentiel »*, qui est *« le respect de soi-même et de ce que l'on croit »*, et qui est *« plus important que de gagner les élections »*.

Sécurité sociale : en fonction du calendrier...

Reculer pour mieux sauter ? Les mesures annoncées pour la Sécurité sociale par M. Jacques Chirac dans le programme gouvernemental présenté jeudi 3 décembre au Parlement ne règlent aucun des problèmes « structurels » du régime général que le premier ministre avait déjà évoqués et en particulier, la dérive de l'assurance-vieillesse qu'il a soulignée à nouveau devant les députés. Elles laissent presque entier le déficit considérable prévisible pour l'année 1988. Mais à défaut de courage politique réel, le premier ministre ne manque pas d'habileté et d'une certaine cohérence à la fois sur le plan politique et sur le plan économique.

Techniquement en effet, les mesures décidées par le gouvernement paraissent bien légères, même enveloppées d'engagements sur la pérennité de la Sécurité sociale et de promesses d'assurer l'équilibre en 1988. Certes, on ne disposera de chiffres précis qu'après la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale le 21 décembre. Néanmoins, on peut évaluer dès maintenant à quelque 25 milliards de francs les besoins de financement pour l'exercice 1988 : le déficit le plus important jamais prévu par le régime général, que M. Chirac s'est gardé d'évoquer.

Or l'ensemble des mesures annoncées — recettes nouvelles et économies potentielles — représente au maximum 3 ou 4 milliards de francs, l'apport majeur venant du relèvement du prix du tabac au 1er avril prochain qui ferait rentrer environ 2 milliards de francs dans les caisses de l'assurance-maladie.

Un traitement séparé des risques

Certaines dispositions ne sont d'ailleurs pas vraiment nouvelles, comme l'aide au départ anticipé des médecins, déjà promise le samedi 21 novembre au congrès de la Confédération des syndicats médicaux français par M. Philippe Séguin : il s'agit surtout d'une compensation pour l'enveloppe relativement restreinte prévue pour les augmentations tarifairs actuellement en discussion.

En fait, l'ensemble repose sur le traitement séparé des risques et des branches du régime général annoncé par le premier ministre. L'assurance-maladie devrait se trouver en équilibre à la fin de 1987 à la suite du plan Séguin et des campagnes de modération des dépenses lancées cette année : il ne sera pas nécessaire d'utiliser l'excédent des accidents du travail. Les recettes nouvelles, allant de pair avec la surveillance drastique des hôpitaux déjà prévue par le ministre des affaires sociales, devraient permettre de passer 1988, à moins d'imprévus notables. La branche allocations familiales pourrait être légèrement excédentaire et le retard dans la montée en charge du plan famille gouvernemental laissera un peu de marge pour l'année prochaine.

Reste l'essentiel : le déficit des retraites. Croissant, comme l'a dit le premier ministre, à raison de 10 milliards de francs par an, il pourrait atteindre 22 milliards de francs à la fin de 1988. Là, M. Chirac s'est contenté de « dégager en touche » en transmettant le dossier au Conseil économique et social. Il a rappelé les termes du débat, au demeurant connus : augmenter les recettes ou ralentir la croissance des dépenses en modifiant le mode de calcul des pensions ou en retardant l'âge de la retraite. Il laisse le choix des solutions au Conseil économique et renvoie la responsabilité des décisions au gouvernement issu de la prochaine élection présidentielle. Pour sa part, le premier ministre s'est réservé le meilleur en garantissant aux retraités le maintien de leur pouvoir d'achat l'an prochain.

Un plan à caractère politique

La promesse pourra-t-elle être tenue au-delà du 1er juillet ? Il faudra apporter sur le second semestre une quinzaine de milliards de francs, soit près de trois points de cotisation vieillesse ou de deux points d'une contribution sur tous les revenus. Pourra-t-on tout demander aux actifs ?

Les promesses et le calendrier des mesures montrent clairement le caractère politique du plan gouvernemental. La première décision sur l'assurance-vieillesse est renvoyée au 1er juillet 1988. Appliquée au 1er avril, la hausse des prix du tabac ne se fera sentir sur l'indice et même sur le budget des consommateurs qu'après l'élection présidentielle.
En début d'année au contraire, le rattrapage des retraites et des allocations familiales au 1er janvier, nécessaire en raison d'une inflation supérieure aux prévisions sur l'année 1987, aura amélioré le pouvoir d'achat.

La méthode n'est pas inédite : M. Raymond Barre en 1980, en supprimant un point de cotisation maladie, M. Fabius en accordant un rattrapage des allocations familiales au début de 1986, l'ont déjà utilisée.

Elle relève aussi d'une analyse économique où l'on peut retrouver l'influence de M. Edouard Balladur. En s'opposant à un prélèvement sur tous les revenus souhaité par M. Séguin, le ministre de l'économie n'obéit pas seulement au refus d'augmenter les impôts. Il se prémunit contre un retournement de la conjoncture. Les hypothèses macro-économiques sur lesquelles se fondent les comptes de la Sécurité sociale n'ont pas changé. Les enquêtes de l'INSEE n'ont pas laissé prévoir de ralentissement de la consommation. Mais à supposer que celui-ci se produise au début de 1988, après la fièvre traditionnelle de fin d'année, le maintien du pouvoir d'achat des salariés contribuerait à soutenir l'activité économique.

Cela permet en outre d'être en phase avec une mini-relance allemande. Au contraire, opérer dès le début de l'année une ponction importante sur les revenus pourrait entraîner un freinage supplémentaire et mettre la France en décalage avec la politique économique de ses voisins.

Les calculs pour le régime général étant faits au plus juste, comme lors des « mesures d'urgence » du printemps dernier, la stratégie n'est pas sans risques. Pour passer 1988, il faut que les dépenses d'assurance-maladie soient maîtrisées et que la consommation médicale ne reparte pas. Ensuite que les effectifs cotisants restent stables ou qu'une baisse éventuelle puisse être compensée par les gains salariaux.

De toute façon, il faudra dès le 1er juillet prochain apporter des ressources nouvelles ou jouer sur les versements de l'Etat et les avances de la caisse des Dépôts pour assurer la trésorerie. Sous une présentation différente, le choix n'est pas très éloigné de celui de MM. Bérégovoy et Fabius à la fin de 1985, comme si l'histoire bégayait...

Pour en arriver là, tout le remue-ménage des états généraux, les réunions avec les syndicats et le patronat, les professions de santé, les multiples caisses de Sécurité sociale, dans les départements puis sur le plan national, étaient-ils nécessaires ? M. Séguin, pourtant peu enthousiaste au départ, à l'égard des états généraux en tirait plus courageusement les conséquences en proposant d'entamer la réforme de l'assurance-vieillesse et en réglant dès maintenant le financement du régime général pour 1988. Il n'a pas été suivi.

GUY HERZLICH.

Des mesures de portée très inégale

En dehors de la hausse des prix du tabac réclamée unanimement par les Etats généraux, les *mesures annoncées par M. Chirac sont de portée assez limitée.*

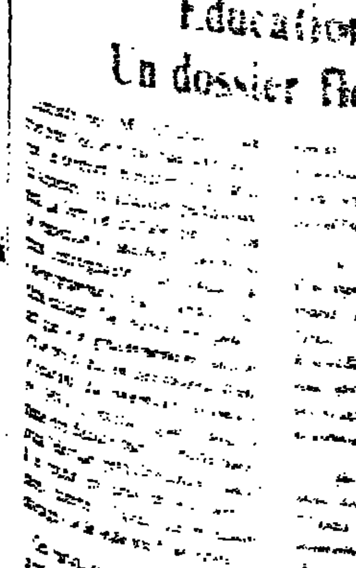
● *Le relèvement* de 2 francs du « forfait journalier hospitalier » (comme au 1er janvier 1987), porté de 25 francs à 27 francs, devrait rapporter 250 millions de francs.

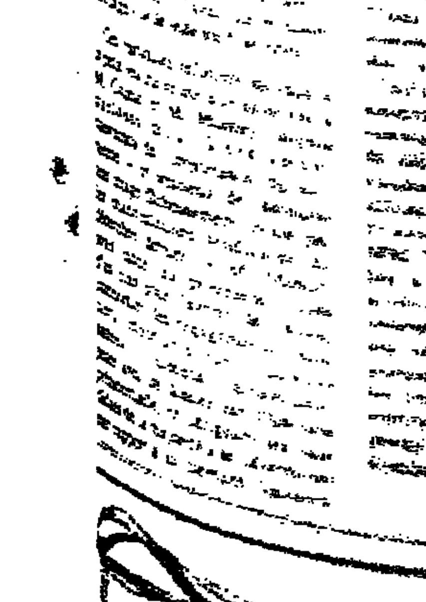
● La TVA serait ramenée de 18,6 % à 5,5 % *sur certains matériels concernant des handicaps lourds* (des prothèses « internes », comme les stimulateurs cardiaques ou les prothèses de hanche, aux fauteuils roulants, en passant par les audioprothèses). Cela entraînerait à la fois une baisse du prix pour les consommateurs et une économie de l'ordre de 200 millions de francs pour l'*assurance-maladie*.

● Les médecins pourraient cesser *leur activité à soixante ans au lieu de soixante-cinq ans, en* bénéficiant d'un revenu garanti, financé à la fois par une cotisation des actifs et des caisses d'assurance-maladie. Prévue pour une durée limitée, *la mesure devrait cependant permettre le départ anticipé de plusieurs milliers de médecins*, et donc de réduire le nombre des prescripteurs (on évalue à 2 millions de francs par an le volume moyen de prescriptions par médecin). Elle nécessite un accord entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux.

● La séparation rigoureuse des branches assurance-vieillesse, allocations familiales, maladie et accidents du travail, revient peu ou prou à... appliquer la réforme de 1967 (en séparant cependant la maladie des accidents du travail). *Dans l'immédiat, même si on envisage un texte de loi, celui-ci servirait surtout à réaffirmer la nécessité* d'assurer l'équilibre de chacun des comptes et de la trésorerie de chaque branche : ultérieurement, elle implique une gestion séparée des trésoreries.

● La suppression de la « retraite-couperet », déjà annoncée depuis plusieurs mois, consisterait à autoriser des salariés ayant déjà soixante ans et cent cinquante trimestres d'assurance à poursuivre leur activité à temps partiel en touchant en même temps une pension partielle. *Aujourd'hui il n'est pas possible de toucher une retraite partielle* et, pour obtenir sa retraite, il faut cesser son activité quitte à en reprendre une autre ensuite. La mesure nécessite un texte de loi et des accords entre les partenaires sociaux pour les retraites complémentaires. Elle pourrait néanmoins entrer en vigueur dans le courant de 1988. *Mais elle n'aurait guère d'effet à court terme.*







Politique

par 295 voix (UDF, RPR) contre 282 (PC, PS, FN)

le poursuivre ensemble »

taires », le paiement des pensions se fera *« sans crise de trésorerie »*. Il a annoncé que l'Assemblée nationale sera saisie *« dans les prochains jours »* de la fixation du taux de revalorisation des pensions pour 1988, garantissant le *« maintien du pouvoir d'achat des retraités »*, et de la *« suppression de la retraite couperet, par le droit ouvert à tous ceux qui le souhaiteront de prolonger à temps partiel une activité, en bénéficiant d'une partie de leur retraite »*.

Abordant les problèmes européens, le premier ministre a souligné que *« le commerce extérieur reste le point faible de l'économie française »*, ce qu'il a attribué à l'insuffisance de l'investissement industriel dans le passé. Le redressement, a-t-il dit, exige la maîtrise des charges budgétaires et des prélèvements fiscaux. Aussi le gouvernement ne peut-il se résigner au *« dérapage »* de la contribution au budget de la Communauté. Il s'est déclaré assuré du soutien de la majorité *« dans le combat »* qu'il mènera *« pour la maîtrise des dépenses communautaires »*. Refusant le *« désarmement fiscal unilatéral »*, le premier ministre a souligné que la France avait fait, pour sa part, en matière de TVA un effort de plus de 16 milliards de francs en moins de deux ans.

Réponse à l'attente des jeunes

Le premier ministre a confirmé son intention de légiférer sur le financement des partis politiques. Il a annoncé la préparation d'un plan de rénovation de l'éducation nationale, donnant lieu à un projet de loi que le gouvernement adoptera au cours du premier trimestre de 1988. La politique d'aménagement du territoire sera rénovée en faveur du monde rural, mais aussi, des grandes métropoles. M. Chirac a indiqué qu'il avait demandé aux ministres compétents d'élaborer un projet *« non point de revenu minimum garanti, mais d'activité minimale garantie »* en faveur des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Enfin, les finances des collectivités locales vont être *« mises à plat »* et une concertation organisée par le ministre de l'intérieur.

M. Chirac a énuméré, en conclusion, les sujets d'accord qui, selon lui, rassemblent *« tous les Français »* : les institutions, la défense nationale, la politique étrangère, l'aide au tiers-monde, l'Europe, la décentralisation, l'entreprise *« comme lieu de création de richesses collectives et de partenariat social »*. Il a invité les responsables politiques à ne pas donner *« le spectacle de la sclérose intellectuelle et de l'égoïsme partisan »* aux jeunes.

Ceux-ci, estime-t-il, *« veulent, d'abord, que la France assume envers eux son devoir d'éducation et de formation, non seulement pour mieux les préparer à leur futur métier, mais peut-être plus encore pour leur permettre de comprendre le monde embrouillé où ils vivent et d'y épanouir leurs capacités personnelles »*. Ils veulent *« que la France soit en tête dans la course au progrès des sciences et des technologies »*, qu'elle *« n'amasse pas égoïstement des richesses pour en jouir solitaire, mais qu'elle donne autant qu'elle reçoit, matériellement et spirituellement »* et qu'elle *« soit fidèle à ses valeurs, c'est-à-dire à l'humanisme qui lui fait obligation morale de lutter contre tout ce qui dégrade la personne humaine : l'exclusion sous toutes ses formes, les discriminations par la race, le sexe ou la fortune, la privation de liberté, qu'elle résulte de l'arbitraire des pouvoirs, ou des fléaux sociaux comme la drogue, l'alcoolisme ou l'excessive permissivité des mœurs »*.

Le premier ministre a exposé, enfin, le sens du vote de confiance qu'il sollicitait de l'Assemblée : *« Il s'agit d'abord*, a-t-il déclaré, *de donner acte au gouvernement que, durant la période difficile que nous venons de traverser (...), il a conduit, sous le contrôle et avec le soutien de l'Assemblée nationale, une politique conforme aux engagements pris devant le pays (...) Il s'agit, ensuite, de confirmer solennellement au gouvernement le soutien et la confiance qui lui sont nécessaires pour continuer à gouverner efficacement jusqu'en mai prochain et à défendre, avec l'autorité voulue, les intérêts de la France dans les négociations internationales à venir.* [Ce] *vote de confiance (...) revêt, enfin, une troisième signification, peut-être la plus importante : il permettra de manifester clairement, aux yeux de tous les Français, la volonté sans faille de notre majorité de maintenir son union au service de la France. »*

Education : Un dossier flottant

L'annonce par M. Chirac d'un projet pour l'école n'est pas une surprise : le premier ministre y a déjà fait plusieurs fois allusion publiquement. La formule utilisée de *« plan de rénovation »* semble toutefois moins contraignante que celle de *« loi-programme »* qu'il avait lui-même utilisée. De même en précisant que *« le gouvernement adoptera le projet qui en découlera dans le courant du premier trimestre 1988 »* il exclut que celui-ci puisse être discuté par le Parlement avant l'élection présidentielle (sauf à le réunir en session extraordinaire), comme il l'avait un moment envisagé (*le Monde* du 9 octobre).

Ces variations reflètent en réalité le petit jeu qui existe à ce sujet entre M. Chirac et M. Monory, depuis quelques mois. Sincèrement convaincu de l'importance du problème — et soucieux de restaurer une image fâcheusement ternie par les manifestations étudiantes de décembre dernier, — M. Monory avait lancé, au printemps, l'idée d'un plan pour l'avenir de l'école, comportant des engagements financiers importants sur plusieurs années. Il comptait notamment peser avec ce dossier sur l'élection présidentielle, en obligeant les candidats de la majorité à se déterminer par rapport à lui. Sentant l'inconvénient qu'il y aurait à laisser à d'autres un si beau sujet, M. Chirac s'en empare avec la fougue qui le caractérise.

Un moment désarçonné par tant d'ardeur, M. Monory décida rapidement d'en profiter pour pousser les feux. Il enjoignit à ses experts d'accélérer, pour pouvoir présenter des propositions dès que le premier ministre aurait donné le coup d'envoi.

Ces grandes manœuvres se heurtent toutefois à quelques difficultés. D'une part les auteurs des études commandées par M. Monory ont du mal à suivre ce rythme d'enfer. D'autre part M. Valace, qui a adopté une formule plus lourde en convoquant une grande commission de soixante-dix membres, n'est pas encore en mesure de faire des propositions. Résultat : la conférence de presse que devaient tenir MM. Monory et Valade le 9 décembre a été repoussée *« à une date ultérieure pour des raisons de calendrier »*. Entre l'impatience des uns et la prudence des autres (à commencer par celle des finances), les lourdeurs administratives et les contraintes du calendrier, on comprend plus aisément le flottement du dossier.

F.G.

M. Lionel Jospin : « Quel manque de confiance en vous ! »

« Quand on s'interroge comme on le fait partout dans la presse et dans vos rangs sur les raisons pour lesquelles un gouvernement demande à sa propre majorité de lui voter sa confiance, c'est que l'affaire est mal engagée et que la façon de faire est fort peu raisonnable, s'est exclamé M. Lionel Jospin après l'intervention du premier ministre. *Rien ne vous obligeait à demander la confiance à votre majorité. Nous sommes en pleine session budgétaire et le vote du budget aurait dû vous apporter la réponse que vous attendez »*, a expliqué le premier secrétaire du Parti socialiste en reprenant à son compte un argument utilisé mardi dernier par MM. Gandin et Lecanuet.

« Pourquoi donc cette demande insolite ? s'est demandé M. Jospin à propos de l'engagement de responsabilité du gouvernement. *Selon une première explication, vous seriez dans une bonne passe politique parce que vous avez libéré deux otages, arrêté Max Frérot et le tueur de vieilles dames, et il vous faudrait capitaliser une euphorie passagère. Vous seriez un joueur si peu assuré de la fin de la partie qu'il se précipite au guichet pour encaisser sa mise et se faire payer par ses amis en monnaie parlementaire. Quel manque de confiance en vous et en l'avenir :*

» Deuxième explication, plus sérieuse : il s'agirait de lier M. Barre et les barristes par un vote qui les engagerait à cinq mois de l'élection présidentielle. Mais ils sont déjà liés : ils étaient avec vous face aux étudiants, pour les privatisations, pour la suppression de l'impôt sur les grosses fortunes. Mais M. Barre a beau titiller la cohabitation, il n'y est en rien engagé, même s'il vote vos textes. Il se montre même plus dur que vous sur des sujets comme la sélection à l'Université, la remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ou de la retraite à soixante ans. Comme vous, il oscille entre le centre et l'extrême droite.

» La troisième explication, sans doute la plus pertinente, ce serait que vous voulez faire porter collectivement à la majorité, y compris aux barristes, la responsabilité d'une politique économique et sociale désapprouvée par le pays. »

Du discours de M. Chirac, M. Jospin a assuré avoir retenu un mot, celui de la fin : *« Le mot illusion. » « Vous avez voulu accrocher à votre opération tactique des problèmes de fond : la situation monétaire et boursière, les solidarités européennes, la sécurité, ce que vous appelez « le redressement économique » (...) par une politique de privatisations aventureuses sur laquelle vous avez omis d'informer les épargnants ; vous avez entraîné une partie de la petite épargne dans un véritable couloir d'avalanches. »*

S'agissant de la libération des otages français détenus au Liban, M. Jospin a affirmé : *« En démocratie, la fin ne justifie pas les moyens, et si je peux comprendre la nécessité de garder sur certains sujets complexes une part de secret, je m'associe aux questions posées par M. Jean-François Deniau* (UDF) (*le Monde* du 4 décembre). M. Jospin s'est étonné du fait que M. Gordji ait pu être au départ de *« la crise dramatique des ambassades »*, pour être ensuite déchargé de toute responsabilité dans les attentats qui ont frappé la France. Le député socialiste s'est demandé si *« son dossier n'aurait pas été successivement alourdi puis allégé selon l'opportunité »*. Il s'est également indigné de ce qu'un diplomate français ait pu être échangé sur un aéroport *« comme un vulgaire espion, contre une personne sur qui, encore une fois, pesaient de lourdes charges »*.

« Reste un dernier problème, a dit M. Jospin : *le climat politique que certains cherchent à créer dans le pays à moins de cinq mois de l'élection présidentielle. Ils souhaitent voir la campagne brouillée par des rumeurs, des affaires, des calomnies, pour dissimuler les vrais enjeux »*, a lancé M. Jospin avant de se voir retirer la parole par le président Chaban-Delmas, qui a estimé que la fin de son intervention avait sonné.

M. Jospin achèvera son discours dans une salle de l'Assemblée nationale : *« Pourquoi l'affaire Luchaire avance tandis que l'affaire Chaumet est bloquée ? (...) Toucher ainsi à la justice, faire avancer ce qui arrange, bloquer ce qui dérange, c'est toucher aux valeurs qui fondent notre démocratie ! »*

Quand M. Chaban-Delmas se transforme en animateur de télévision

« Descendez, M. Jospin. Vous n'avez plus la parole... » La scène aurait pu être cocasse si elle n'était révélatrice d'une déviation : le président de l'Assemblée nationale coupant la parole au premier secrétaire d'un des principaux partis politiques au nom du sacro-saint respect du chronomètre !

Brouhaha, claquements de pupitres, hurlements... M. Lionel Jospin tente d'abord de s'incruster à la tribune. Rien n'y fait. M. Chaban-Delmas lui coupe le micro. *Puisqu'il faut descendre*, pas question de partir seul : tous les députés socialistes quittent l'hémicycle, à *l'exception d'un* témoin isolé mais ironique. Pendant plus d'une heure, M. Pierre *Joxe joue ainsi le rôle d'un vigile* esseulé mais scrupuleux, attentif mais amusé. Dans les couloirs, *ses amis vibrent de colère : « La parole a été coupée à Lionel comme par hasard au moment où il commençait à évoquer les affaires et à soulever quelques questions délicates pour la majorité. »*

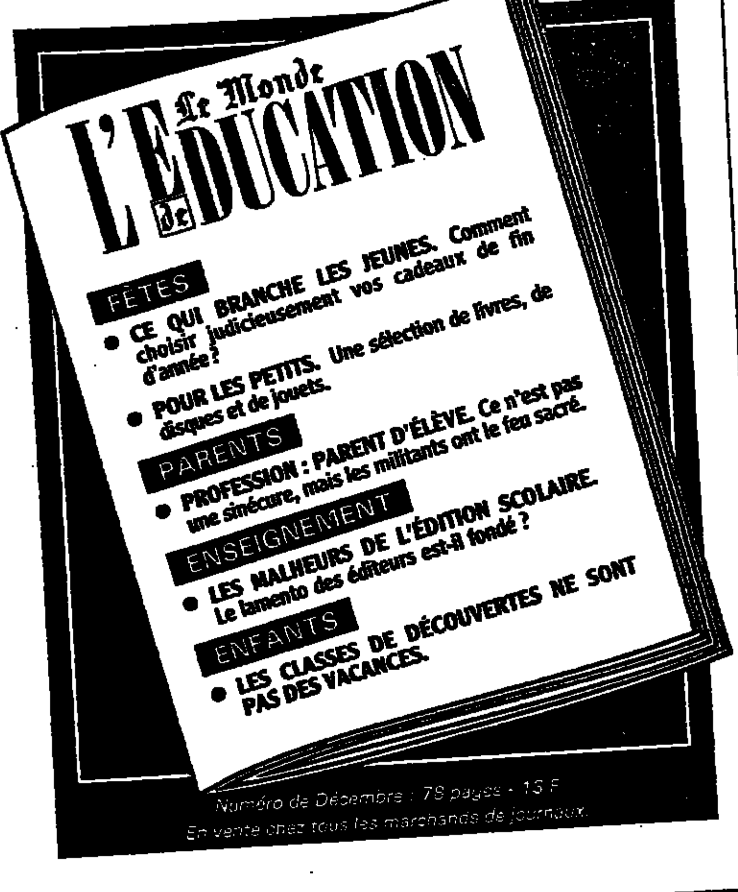
Orateur de meeting, le premier secrétaire du PS a certes quelque mal à se plier à la *rigueur minutée* des discussions parlementaires. Déjà, lors du débat sur le terrorisme, *le 8 octobre 1986*, M. Chaban-Delmas l'avait empêché d'achever un propos qui *débordait le temps imparti*. Certes, le président de l'Assemblée n'apprécie pas les interventions *brutales, et il avait*, là aussi, coupé la parole à M. Georges Tranchant, député RPR, *lors du débat sur les privatisations*,le 27 octobre 1987, alors qu'il accusait les socialistes d'avoir profité financièrement des nationalisations.

Jeudi, la rigueur présidentielle fut totale. M. Chaban-Delmas retire la parole à M. Jospin deux minutes seulement après qu'il eut *dépassé la durée accordée* alors qu'il aurait pu achever son discours dans les cinq minutes *suivantes. Le règlement le permet.* Encore faut-il qu'il soit toujours respecté. Or le président *n'a pas imposé le même respect* à ses propres amis : ils n'ont cessé d'interrompre l'orateur *socialiste, par des cris et des* interjonctions l'empêchant de prononcer plus de deux phrases de suite, cela contrairement au sort réservé aux autres intervenants principaux.

Le prétexte avancé par M. Chaban-Delmas est, de plus, difficile à admettre : le débat *étant retransmis* à la télévision, il fallait, a-t-il expliqué, que chacun des cinq groupes dispose du *même temps d'antenne.* Or la durée prévue par FR 3 permettait que chacun déborde quelque peu la *durée accordée.* En outre, les grands débats politiques ont tendance à déserter l'hémicycle au profit du petit écran. Lorsque les principaux responsables politiques se retrouvent enfin, pour échanger leurs idées dans l'enceinte du Parlement, il n'est pas normal de leur imposer les contraintes d'une émission de télévision. M. Chaban-Delmas a troqué sa responsabilité de président de l'Assemblée nationale pour la casquette d'animateur de télé, oubliant que la discussion démocratique doit d'abord avoir lieu au Parlement.

THIERRY BRÉHIER.

Politique



Le débat au vingt-sixième congrès du PCF

L'intervention de M. Félix Damette a constitué la seule fausse note

La deuxième journée du vingt-sixième congrès du PCF, le jeudi 3 novembre, qui a lieu à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), en présence d'environ mille sept cents partici- pants, a été entièrement consacrée aux interventions des délégués dans la discussion générale.

L'accord unanime avec la direction n'a été rompu que par M. Félix Damette, mem- bre contestataire du comité central, qui a fait une intervention très critique à l'égard de l'équipe de direction, et par M. Jacques Casamarta, premier secrétaire de la fédéra- tion de Corse-du-Sud, qui, avec beaucoup de doigté, s'est penché sur la période 1981-1984 telle qu'elle a été vécue par le PCF ainsi que sur *« la vie démocratique »* du parti. Le premier a eu à subir quelques voci- férations vite réprimées et n'eut droit qu'à de très maigres applaudissements, alors que le second – il a fermement condamné le *« terrorisme »* en Corse – a eu plus de succès y compris auprès des hauts diri- geants qui occupent la tribune.

La séance du matin, présidée par M. Henri Krasucki, membre du bureau poli- tique et secrétaire général de la CGT, s'est achevée sur une intervention de M. Egor Ligatchev, accueilli par une longue ovation. Le numéro deux du PC soviétique, qui a accordé un entretien au *Monde* (du 4 décembre), a plaidé, avec ferveur, pour le désarmement, en proposant de tenir *« une table ronde européenne »* sur la sécurité. Il a offert au congrès, une maquette du croiseur *Aurore* qui, en 1917, donna le coup d'envoi de la révolution d'Octobre.

Au cours de la séance de l'après-midi, présidée par M. Claude Jaguelin, l'un des *« dix otages de Billancourt »*, plusieurs ora- teurs, dont notamment MM. Alain Bocquet et Jean-Claude Lefort, membres du comité central et respectivement premier secrétaire des fédérations du Nord et du Val-de- Marne, ont répondu, brièvement mais défi- nitivement, à M. Damette. Les congres- sistes ont également réservé un accueil enthousiaste à M. Alvaro Cunhal, venu don- ner le salut du PC portugais qu'il dirige.

Après que M. Reg September, dirigeant de l'ANC d'Afrique du Sud, fut intervenu à la tribune et qu'un message de M. Pierre- André Albertini, ancien coopérant qui fut emprisonné pendant dix mois au Ciskeï, eut été lu aux congressistes, l'immense salle des sports de Saint-Ouen a été envahie par plu- sieurs centaines de jeunes communistes qui ont investi la tribune et délivré un message de soutien à M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle. Cette atmo- sphère bon enfant de fin de journée a tran- ché avec l'austérité de l'ambiance générale de la discussion.

« Il me paraît significatif que le rapport du secrétaire général ait totalement passé sous silence des événements politiques majeurs intervenus depuis le dernier congrès. » Dès que M. Félix Damette, dernier « rénovateur » connu du comité central, a prononcé ces mots, une rumeur a parcouru les rangs du congrès. Pendant un quart d'heure environ, d'une voix posée, ce géographe universitaire, roux et timide, a dressé, en forme de testa- ment politique, ce qui, selon lui, est un échec total de la direction du parti.

Il a reproché à la direction de s'inscrire dans *« une logique du recul »*, *« une théorisation de la marginalisation »*. *« Quand on affi- che une stratégie démocratique, on ne peut pas accepter les reculs élec- toraux massifs comme le prix à payer pour la pureté de la ligne de classe »*, a ajouté M. Damette.

Selon lui, *« l'enfermement dans l'échec remonte au vingt-cinquième congrès »*, qui *« a éludé les ques- tions essentielles »*. Il a estimé que le PCF est *« en voie de marginalisa- tion »* dans la classe ouvrière et la jeunesse. *« Il nous reste à inventer un réalisme révolutionnaire »*, a-t-il lancé.

« Je considère que depuis le der- nier congrès, le fonctionnement directionnel s'est gravement dégradé, a poursuivi M. Damette. *Je pense en particulier à ce qui est advenu des camarades ayant voté les textes et qui se sont interrogés, comme le camarade Claude Pope- ren, sur le fonctionnement de la direction et sur l'application des orientations du congrès. »*

Soulignant que ce membre du bureau politique *« a été conduit à la démission »* au début de l'année, il a indiqué : *« Claude Poperen a enfreint la règle non écrite qui inter- dit aux responsables de poser ce genre de questions dans les organes de direction du parti. »* L'orateur a engagé les dirigeants à *« regarder les échecs en face »* et à *« parler vrai à un parti majeur »*.

La « juquinisation »

LES dirigeants du PCF sont en train de tenter un tour de force informatif. Ils consacrent une partie non négligeable de leur temps à un homme dont la candidature présiden- tielle ne les *« concerne pas »* tout en rendant responsable la presse de *« juquiniser »* leur congrès.

Qui d'autre que M. Georges Mar- chais s'en est pris à plusieurs reprises, dans son rapport introduc- tif, à son ancien porte-parole, accusé de rouler pour le PS ? Qui a révélé les ramifications romaines et limou- sines d'un complot ourdi par M. Mar- cel Rigout ? Qui d'autre que le pre- mier secrétaire du Val-de-Marne, fédération de M. Marchais, a com- paré l'ancien ministre à *« un peu glo- rieux sous-marin jaune »* qui compte, selon lui, refaire surface après l'élec- tion présidentielle ? N'est-ce pas un délégué qui parle du *« candidat anti- communiste »*, Pierre Juquin et un autre qui engage les maires commu- nistes à *« clairement »* annoncer publiquement leur choix pour l'élec- tion présidentielle ? Les exemples ne manquent pas qui montrent l'inquié- tude de la direction face à un candi- dat qui, officiellement *« ne repré- sente rien »* dans le parti.

A la différence du précédent congrès, ce n'est pas de l'appareil militant que l'équipe de M. Marchais a peur, c'est de l'électorat commu- niste. Une crainte un peu plus grave, puisque le parti court le risque d'être réduit à un appendice de la vie politique. Une mutinerie interne peut toujours être matée ou cesser faute de mutins. Les derniers mois en sont une belle illustration. Et si quelques rebelles restent encore dans les cales, il est possible, sinon souhaita- ble, de les déloger. Il reste que cette opération ne nécessite pas une débauche d'énergie ou de mise en scène.

Alors qu'en février 1985 quatorze orateurs avaient jugé utile d'interve- nir *« spontanément de la salle »* pour répondre, déjà, à M. Félix Damette – M. Juquin avait fait mieux avec un score de vingt et un procureurs, – il ne s'en est pas trouvé un seul, cette fois-ci, pour entamer une séance de psychodrame collectif. Le procès- minute a été réalisé sans bavure par M. Alain Bocquet, qui n'a *« rien entendu de neuf »* dans les propos de M. Damette, mais surtout *« une ana- lyse non marxiste »*.

Cette façon de procéder semble montrer que, la *« normalisation »* achevée, la direction s'attaque main- tenant au *« phénomène Juquin »*, dont elle avait probablement sous- estimé l'écho chez les électeurs com- munistes. Elle engage ainsi une véri- table course-poursuite pour la survie d'un parti qui a décidé de rester dans une opposition intransigeante.

OLIVIER BIFFAUD.

Société

Après l'inculpation de M. Yvon Deschamps

Le juge d'instruction doit entendre huit responsables de sociétés impliqués dans l'affaire des fausses factures

LYON
de notre bureau régional

M. Yvon Deschamps, premier secrétaire de la fédération du Rhône du Parti socialiste, conseiller régional, secrétaire général adjoint de la mairie de Villeurbanne, a été inculpé, jeudi 3 décembre, par M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction de Lyon, de complicité d'abus de biens sociaux, de complicité d'abus de confiance, de complicité de faux et usage de faux et de complicité de recel. Après les inculpations de M. François Diaz, président de la commission de contrôle financier de la fédération du Rhône et PDG du CERCO (Conseil, études et relations commerciales) et de M. Jacques Boyer, responsable de l'agence de publicité OPES (*le Monde* du 4 décembre), ce nouvel épisode était attendu.

M. Deschamps a déclaré à sa sortie du cabinet du juge qu'il était « *détendu et serein* » parce qu'il aurait, désormais, accès au dossier. « *Mes relations avec M. Jacques Boyer étaient celles que pouvaient avoir MM. Alain Mérieux ou Michel Noir* [têtes de liste RPR aux élections régionales et législatives du Rhône en mars 1986] *avec leurs publicitaires ni plus ni moins* ». M. Deschamps a, ensuite, lu un article de presse reprenant les propos de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, selon lesquels « *la fausse facture est à l'univers politique aussi nécessaire que l'air pur l'est à un homme normalement constitué* ». « *J'attends,* a-t-il ajouté, *que M. Madelin soit entendu par un juge d'instruction.* »

Au cours de l'après-midi de jeudi, M. Hamy n'a procédé à aucune nouvelle audition dans le cadre de cette affaire. Il doit cependant entendre les responsables locaux des entreprises au nom desquelles les huit vraies fausses factures étaient libellées.

Parmi les militants socialistes du Rhône et au-delà, l'émotion semble céder le pas à une véritable indignation. « *On en a désormais fait trop ou pas assez* », s'exclament certains, estimant que si l'on veut faire du microcosme politique lyonnais un champ d'analyses quasi pédagogiques sur le financement des partis, il faut complètement « *crever l'abcès* ».

Tandis que les principaux colistiers de M. Raymond Barre lors des dernières élections font preuve d'une extrême discrétion, quelques-uns des animateurs de sa campagne de 1986 commencent à craindre que le scandale politico-financier finisse par les éclabousser. A Lyon, où les milieux de la communication, de la publicité, de la finance et de la politique sont particulièrement imbriqués et où les relations d'affaires ou d'amitié ne correspondent pas forcément aux affinités politiques, l'opiniâtreté des enquêteurs de la brigade financière du SRPJ – qui ont déjà entendu des personnalités éloignées de la sphère socialiste – suscite davantage que des mouvements d'humeur. « *Nous donnons à tout le monde, comme tout le monde* », n'hésite plus à admettre un cadre dirigeant d'un établissement bancaire de premier plan.

ROBERT BELLERET.

● **Un télégramme de M. Marcel Debarge à M. Yvon Deschamps.** – M. Marcel Debarge, secrétaire national du Parti socialiste, fait part à M. Yvon Deschamps, *inculpé dans l'affaire des fausses factures de Lyon,* de sa « *solidarité active* », dans un télégramme qu'il lui a adressé jeudi soir 3 décembre. « *Au cours de la réunion du bureau exécutif national, Lionel Jospin, en notre nom à tous,* écrit Marcel Debarge, *a exprimé amitié et solidarité à ton égard ainsi qu'à tous les militants du Rhône. Nous tenons à t'exprimer, à notre tour, cette solidarité active, tant sur le plan personnel que politique. Tu peux compter sur nous.* »

De leur côté, les parlementaires socialistes du Rhône ont affirmé, jeudi soir, leur « *entière solidarité et amitié* » à M. Yvon Deschamps, et se sont étonnés dans un communiqué « *de voir se développer en France deux poids, deux mesures* ».

● **Une déclaration de M. Queyranne.** – M. Jean-Jack Queyranne, *porte-parole du PS, s'est demandé, le jeudi 3 décembre, sur A 2, s'il n'y avait pas des* « *raisons politiques* » *à* « *l'acharnement* » qu'on constate, selon lui, contre le PS à propos du financement des campagnes électorales. « *Nous allons,* a ajouté M. Queyranne, *dans les jours qui viennent, véritablement pousser l'interrogation sur ce terrain-là. Va-t-on s'intéresser dans le Rhône aux autres listes ? Comment ont-elles financé leur campagne ? Ce sont de vraies questions.* »

Le trou financier du CFES s'élèverait à 7 millions ou 8 millions de francs

La nomination de M. Alain Piquet au poste de délégué général du Comité français pour l'éducation et la santé (CFES) (*le Monde* du 4 décembre) a créé un véritable malaise au sein du conseil d'administration du comité. « *M. Piquet nous a été imposé par le ministère de la santé*, explique un membre du conseil d'administration. *Il y avait pourtant une dizaine d'autres candidats. Mais tous les représentants du ministère au sein du conseil (11 sur 22) avaient pour mission de faire élire M. Piquet. Dans ces conditions, le vote était bloqué.* »

Par ailleurs, le docteur Claude Rosenberg, *président du CFES n'a toujours pas remis aux administrateurs* le rapport de l'IGAS mettant en cause la gestion du précédent délégué général, le docteur Bernard Serrou. Tout juste leur a-t-il été précisé officiellement que le « trou » s'élevait à « *7 à 8 millions de francs* ». Ce qui expliquerait pourquoi la campagne anti-tabac annoncée récemment par Mme Barzach et qui devait commencer à la mi-novembre n'aura lieu, en fin de compte, qu'au début de l'année prochaine...

F. N.

Les attentats de 1986

Nouvelles inculpations pour Fouad Ali Saleh

Déjà inculpé et détenu en raison des charges l'impliquant dans deux des attentats commis à Paris en septembre 1986, celui du bureau de poste de l'Hôtel de Ville et celui de la rue de Rennes, Fouad Ali Saleh, membre du *réseau pro-iranien* démantelé *en mars* et *avril 1987*, l'a *été de nouveau, jeudi 3 décembre*. M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé des informations ouvertes à l'époque, lui a notifié des inculpations de tentatives d'assassinat, d'infraction à la législation sur les explosifs et de détérioration de biens immobiliers ou mobiliers appartenant à autrui. Ces nouvelles inculpations concernent l'attentat du 17 mars 1986 dans une rame du TGV (dix blessés), *deux attentats* manqués perpétrés *dans le RER* les 20 mars et 4 septembre 1986 *et*, enfin, *celui du centre commercial de la Défense qui fit quarante et un* blessés le 12 septembre 1986.

Elles sont la conséquence du résultat des expertises pratiquées sur les explosifs utilisés et sur ceux découverts dans la forêt de Fontainebleau où le réseau les avait dissimulés (*le Monde* du 13 novembre).

Les explications du président du tribunal de Paris sur l'affaire des « écoutes »

Des vérifications techniques avaient été opérées au cabinet de M. Michau pour s'assurer de l'absence de micros

L'annonce que M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement, aurait surpris dans son bureau du palais de justice de Paris, en décembre 1986, des poseurs de micros (*le Monde* du 4 décembre) a suscité un grand émoi dans la magistrature. Apparemment seul témoin des faits éventuels, M. Michau s'est curieusement refusé à toute déclaration.

Jeudi 3 décembre, vers 15 h 30 – alors que l'information avait été publiée par *Libération* le matin, – le magistrat instructeur était reçu par M. Robert Diet, président du tribunal de Paris. L'entrevue dura près de deux heures. M. Diet devait ensuite diffuser le communiqué suivant :

« M. le président Diet a reçu, cet après-midi, M. Michau, premier juge d'instruction. A la suite de cette entrevue, il apparaît :

» Que les faits tels que relatés dans un quotidien paru ce matin sont inexacts ;

» Qu'à aucun moment, notamment, ce magistrat n'a surpris dans son bureau des personnes dans les conditions décrites par l'article en cause ;

» Que M. Michau a cependant été amené, à la fin de 1986, à la suite de la révélation de certains éléments d'informations suivies à son cabinet, à faire procéder à des mesures de détection à l'intérieur de son bureau, qui n'ont pas donné, à l'époque, de résultats probants. »

Un vrai-faux démenti

Apparemment, le communiqué du président Diet est un démenti. En réalité, il ne résout pas l'énigme des hypothétiques « plombiers » du juge Michau. De l'aveu même de plusieurs interlocuteurs, au ministère de la justice comme au ministère de l'intérieur, il laisse dans l'ombre bien des mystères. Surtout, *le Monde* a obtenu confirmation, auprès du colonel Roquet, chef de la gendarmerie, chargée de la garde du palais de justice de Paris, que, un soir de décembre 1986, M. Michau a exigé un contrôle d'urgence, en vue de rechercher une éventuelle « *sonorisation* » de son cabinet ainsi qu'une éventuelle écoute de sa ligne téléphonique. Ce contrôle a été opéré dans les heures qui ont suivi son appel par des « *personnes qualifiées* » – vraisemblablement de la DGSE – munies de « *matériels très spécifiques* ».

Voici donc toutes les questions que laisse en l'état le communiqué du président Diet :

● **Pourquoi le juge Michau n'a-t-il pas démenti lui-même ?** La hiérarchie judiciaire l'affirme, M. Michau n'a, à aucun moment, fait état de ses soupçons sur une éventuelle « *sonorisation* » de son cabinet. La logique aurait voulu qu'il prenne sur lui de démentir l'information de *Libération*, recoupée auprès de certaines sources par *le Monde*. Or, malgré une pression insistante de la haute magistrature du palais de justice, il s'y est refusé. L'entrevue avec le président Diet fut longue, pour aboutir à un communiqué que le juge d'instruction n'assume qu'indirectement. Elle fut aussi tardive. Directeur du cabinet du garde des sceaux, M. Paul-André Sadon ne cache pas son agacement, laissant entendre que la lumière sur une telle affaire aurait dû être faite très rapidement dans la matinée.

● **Quels faits ont alimenté les soupçons de M. Michau ?** A bien lire le communiqué de M. Diet, il ne dément pas que des faits troublants aient pu alimenter les inquiétudes de M. Michau sur la confidentialité de son instruction. Il se contente de démentir la version donnée par *Libération*, selon laquelle le juge, un soir de décembre 1986, aurait vu des individus s'enfuir de son cabinet. Or le juge lui-même, dans des confidences faites à son entourage, a donné une version autrement précise, que *le Monde* a pu recueillir : effraction avec fausses clefs, un micro découvert sur place, alerte donnée immédiatement à la gendarmerie du palais, coup de téléphone à un magistrat de permanence... A moins que M. Michau ne soit à l'origine d'une version fantaisiste, il y eut donc bien autre chose que « *la révélation de certains éléments d'informations suivies à son cabinet* », selon la formule du communiqué de M. Diet.

● **Quel a été le rôle de la gendarmerie chargée de la garde du palais ?** Le colonel Roquet reconnaît avoir organisé un contrôle d'urgence du cabinet du juge Michau, sur la seule demande de celui-ci. Même si le colonel invoque la « *confiance* » qu'inspire ce magistrat aux gendarmes du palais, la procédure hiérarchique suivie étonne : le président du tribunal pas plus que le premier président – légalement chargé de l'ordre au palais de justice – n'ont été, semble-t-il, alertés. M. Roquet affirme ne pas connaître les faits qui ont pu alarmer le juge. Toujours est-il que ce contrôle fut réalisé dans les heures qui ont suivi. Au sein de l'armée, seule la DGSE possède les matériels « *très spécifiques* » qui permettent de déceler des écoutes ou une sonorisation (pour la police nationale, c'est l'autre service de renseignement – la DST – qui les détient). Le colonel Roquet assure avoir « *rendu compte à ses supérieurs* ». Or, au ministère de l'intérieur comme à celui de la justice, on affirmait que la direction de la gendarmerie nationale ne détenait « *aucun élément* » sur cette affaire.

● **Pourquoi les magistrats du palais craignent-ils tant une « sonorisation » de leurs bureaux ?** Aucun haut magistrat n'a d'emblée totalement exclu qu'une pareille mésaventure ait pu survenir, alors qu'il s'agit, à tout le moins, de faits graves. M. Yves Monnet, procureur général, et M. Michel Raynaud, procureur de la République, ont eux-mêmes demandé aux services du ministère de l'intérieur de procéder à un contrôle de leurs bureaux en février 1987. Ces « *opérations de sécurité électronique* » ont été opérées par la DST, les 14 et 17 février dernier, dans les bureaux du parquet général et du parquet de Paris, en présence du secrétaire général adjoint du parquet de Paris, et se sont étendues aux huit bureaux des proches collaborateurs de MM. Monnet et Raynaud.

Curieuse ambiance. Même si aucun fait n'est, pour l'heure, établi, le fait que les magistrats de Paris admettent de telles éventualités est, en soi, inquiétant. Jeudi après-midi, au Palais de justice, nombreux étaient les magistrats qui n'excluaient aucunement être victimes de telles pratiques, précisant même que « *les dispositifs utilisés seraient difficilement détectables, surtout s'ils ont été placés lors des travaux récents de rénovation* ».

GEORGES MARION
et EDWY PLENEL.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

IL faut être aussi mauvais joueur que Mme Thatcher ou les Etats-Unis pour aller chercher noise à la France sur les conditions dans lesquelles a été obtenue la libération partielle de ses otages au Liban.

Est-il besoin de ressortir l'inusable querelle sur la fin et les moyens, alors que deux vies sont sauvées et que, peut-être, demain, trois autres le seront ? Fût-ce au prix de beaucoup d'argent, qui d'ailleurs était dû ; fût-ce en échange de la livraison de pièces détachées à usage militaire, dont le refus n'eût pas soulagé d'un degré les populations qui ploient sous le feu de la guerre que se livrent leurs Etats ; fût-ce au détriment de l'« image » d'une institution qui n'est pas à une retouche près ?

Soudoyée, méprisée, vilipendée, injuriée, soupçonnée, parfois même violée, cette chère vieille dame n'a-t-elle pas fait la preuve qu'elle était invulnérable et immortelle, aussi vierge que les pucelles de Sade, aussi digne dans les revers que ces carmélites de Compiègne dont Bernanos fit un *Dialogue* ? La justice a-t-elle jamais quoi que ce soit à voir avec ce dont on l'accuse, comme à plaisir, comme par habitude ? De sorte que même quand elle dispose d'un alibi de béton, il n'est jamais personne pour douter qu'il soit donné par complaisance ou obtenu par fraude.

Même si M. Wahid Gordji était blanc comme neige, innocent comme l'enfant qui vient de naître, aussi pur qu'une vestale, plus *limpide que l'eau claire, miraculeusement épargné par l'affreuse erreur judiciaire qui se préparait*, il ne se trouvera personne pour croire qu'il en était ainsi.

Même si le parquet n'existait pas et que nulles réquisitions douteuses n'aient jamais émané de lui ; même s'il était avéré que M. Boulouque ne s'est prononcé qu'au regard des faits pour délivrer sa carte d'embarquement à l'interprète iranien, que sa conscience de juge est sans reproche et que son sommeil est plus léger depuis qu'il a laissé un innocent en liberté, il ne se trouvera personne pour croire qu'il en fut ainsi.

Même si la justice l'a emporté, conformément à de vieilles promesses de M. Chirac ; même si la justice a entendu qui elle voulait entendre, dans les conditions qui sont ordinairement les siennes, à l'abri des influences qui auraient voulu peser sur son cours, il ne se trouvera personne pour croire qu'il en fut ainsi.

Une fois encore, encore une fois, une de trop, la justice paraît être le bras séculier du pouvoir politique, son agent, son allié, son soutien.

Telle est la seule vérité à laquelle l'opinion est encline à ajouter foi, que les observateurs soient de droite ou de gauche, qu'ils le disent ou qu'ils le taisent, que leur métier les éloigne de ces terrains, ou qu'au contraire *il les y plonge, les magistrats par exemple*.

La coupe est pleine, et les commentateurs n'y sont pour rien, *dépassée qu'est désormais leur sévérité par l'affront public et international que les autorités ont infligé, pour la bonne cause, à l'institution judiciaire.*

⁂

MAIS, par un de ces mouvements *récurrents* qui l'affectent comme n'importe quelle autre, la liste devient longue de ses décisions qui, neutres parce que la loi l'affirme, dégagent un si fort fumet d'opportunité que les plus mesurés se prendraient à douter.

Ne revenons pas sur l'affaire Droit, puisque la Cour de cassation n'a pas dit son *dernier mot* et qu'il ne faudrait surtout pas lui *donner* le sentiment que des pressions *s'exercent sur elle*. On sait qu'elle ne souffre *rien en ce domaine*, pas même que soient *relevées des coïncidences*. Convenons pour*tant* que si M. Grellier n'avait pas inculpé M. Droit, la Cour de cassation en eût été encore plus satisfaite que l'intéressé, sinon préalablement rassérénée.

La décision du tribunal de Bobigny à propos du pilotage des Airbus s'appuie sur une jurisprudence trop nette pour trouver à y redire sur le chapitre du droit. Elle a certes déplu aux candidats grévistes, étonné des juristes de profession ou d'occasion, cela est sans portée. Etonner, déplaire, ce ne sont pas des arguments suffisants pour qu'une décision de justice devienne soupçonnable. Même si elle n'en demeure pas moins, au sens premier du mot, discutable.

On le sait bien, lorsqu'il y a matière à s'étonner vraiment, ce n'est pas de la décision elle-même que viendront les indices. Il faut les débusquer plus tôt, au plus discret des procédures préalables, dans ces conversations dont nul procès-verbal ne transcrit le contenu, dans ces délibérés dont la loi protège le secret, du côté de ces réquisitions, ou de ces absences de réquisitions, de ces ordonnances, de ces refus d'informer, de ces gardes à vue qui n'en sont pas, sur les marges de ces instructions qui démarrent au grand galop pour tomber bientôt au pas d'une rosse, dans les carnets d'adresses de bijoutiers gardés comme des joyaux, ou dans ceux de Radio-Nostalgie, dossier manipulé comme une marmite bouillante dont on ne sait quel ragoût y mijote. Heureusement que la justice est aveugle ! Que ne serait-elle pas contrainte de voir si son bandeau lui glissait des yeux !

Croire

IL faut cependant être raisonnable et convenir que cette addition d'affaires est, pour ce qui touche à la rigueur du raisonnement, un amalgame de problèmes difficilement comparables entre eux.

L'affaire Droit est franco-française, l'affaire Luchaire franco-franco-internationale et l'affaire Gordji internationalo-française. A mesure que le centre d'un dossier s'éloigne kilométriquement du cabinet d'instruction, à *plus forte raison si son centre est au-delà des frontières, la compréhension du juge est davantage sollicitée. On sait ce que cela veut dire.*

Supposons même qu'il n'y ait pas eu, ou qu'il n'y ait plus d'otages dont la vie soit menacée, mais que des intérêts diplomatiques (donc économiques) *de la taille que l'on* sait soient en jeu, la marge de manœuvre du juge est alors inversement proportionnelle aux intérêts en cause. C'est une illusion de croire qu'il puisse en être autrement.

Est-ce choquant ? Plus ou moins. Mais il ne faut pas s'en choquer au point d'en devenir naïf. Dans ces circonstances-là, mais celles-là seulement, le rude propos du général de Gaulle sur l'Etat (1) retrouve toute sa force et, fût-ce pour s'en désoler, le citoyen doit y consentir.

⁂

BIEN sûr, le danger est au coin du bois et l'on connaît son nom, même si son contour demeure le plus souvent flou : la raison d'Etat. Le vilain mot est lâché qui fait froncer le sourcil des démocrates, cependant que de plus malins y voient un joli cheval de bataille.

Ne rêvons pas. Le scandale n'est pas qu'il existe une raison d'Etat mais que ce principe *puisse couvrir des actions qui n'en relèvent pas : par exemple le « secret défense » du passeport Chalier, pour revenir un moment sur une affaire (provisoirement ?) passée au second plan du théâtre.*

Il serait naïf de croire, ou imbécile de faire croire, qu'il ne se rencontre pas des situations si importantes, mais en même temps si confuses, si embrouillées, si compliquées que les règles ordinaires n'apportent pas la solution, ou au contraire l'empêchent ou la contrarient.

Si M. Boulouque, arc-bouté sur son code et ses indices (peut-être douteux, soutient-on aujourd'hui, mais qui contre d'autres eussent été jugés suffisants), n'avait rien voulu comprendre, il y aurait encore cinq otages français quelque part en Orient et nul espoir que leur nombre fût réduit à zéro. On ne peut guère dire plus au jour d'aujourd'hui.

Le reste est affaire de limites puisque, par définition, la raison d'Etat ne se définit pas. Même l'article 16 qui est la première mention de quelque chose qui y ressemble dans une Constitution française n'en donne qu'un aperçu incomplet, imparfait.

Par nature, la raison d'Etat appartient à l'appréciation de l'homme d'Etat : président de la République, à la rigueur premier ministre. Un ministre ne peut l'invoquer car il gère, non pas un fragment de l'Etat, qui ne se divise pas, mais une administration. S'il le prétend toutefois, ce n'est que par abus, pour mieux habiller un « coup », fût-il bien intentionné, une magouille, fût-elle opportune, ou une « affaire réservée », comme les quartiers du même nom.

La raison d'Etat implique que l'injure faite aux lois ne profite qu'à l'Etat, mais pas à ceux qui l'occupent, pas davantage à qui que ce soit de particulier, ou qu'alors ce soit ostensible, comme on vient, avec bonheur, de le voir. En priant le ciel que les prédictions pessimistes de Mme Thatcher et des Américains ne soient que l'expression de leur humeur et que, par le fait de ces trocs, demain ne se révèle pas pire que n'était hier.

⁂

LES manifestations de soutien à un inculpé sont choses courantes lorsque celui-ci appartient à une profession organisée. *Elles sont qualifiées de « corporatistes » par ceux qui les dénoncent, dites « de solidarité » par ceux qui les conduisent. Les journalistes y recourent parfois et les agriculteurs en sont les champions.*

Mais ni ceux-ci ni ceux-là n'ont en charge l'ordre public, le respect des lois et des institutions et en particulier de la justice. Les commissaires de police, si, qui, dans leurs fonctions de police judiciaire, sont sous la dépendance des magistrats. La réunion de deux cents d'entre eux sous les fenêtres du ministre de l'intérieur et du ministre de la sécurité, pour le seul fait qu'un de leurs collègues a été inculpé, est dès lors scandaleuse, l'absence de réaction des pouvoirs publics indigne, si ce n'est inquiétante.

Verra-t-on bientôt les légionnaires défiler devant le ministère de la défense pour protester contre la récente inculpation de deux des leurs, et M. Giraud recevoir sans façon une délégation de ces protestataires ?

⁂

P.S. – Selon une formule qui devrait valoir l'immortalité à Mme Françoise Giroud, son auteur : « *On ne tire pas sur une ambulance.* » *Ergo* : on ne tire pas sur M. Hernu.

(1) « *Il doit être évidemment entendu que l'autorité indivisible de l'Etat est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu, qu'il n'en existe aucune autre, ni ministérielle, ni civile, ni militaire,* ni judiciaire *qui ne soit conférée et maintenue par lui.* » Ce propos du 8 mai 1961 ne pouvait prendre en compte la cohabitation...

Le Monde
SANS VISA

Essen, Bochum, Dortmund. Sur la Ruhr, les Allemands ne cassent pas leurs usines. Ils les ouvrent.

La Ruhr entre au musée

par Marie-France Calle

« DAS *Ruhrgebiet, ein starkes Stück Deutschland* », la Ruhr, un sacré morceau de terre allemande. Depuis quelques mois, c'est le slogan adopté par les municipalités de la Ruhr pour faire la publicité de leur région, cœur industriel de l'Allemagne menacé d'infarctus. Aimée un peu, parfois beaucoup, jamais à la folie, la Ruhr a besoin de se refaire une image. Un lifting qui passe aussi bien par la reconversion industrielle que par la transformation d'une région minière en territoire culturel, sans oublier la mise en valeur d'une nature finalement plus verte et riante qu'il n'y paraît – 63 % de forêts et de pâturages. « *De la mine à la culture* », « *La Ruhr, espace culturel et de détente* », les slogans ne manquent pas. Mais où est la revalorisation de la Ruhr en 1987 ?

La Ruhr, à première vue, c'est d'abord un réseau d'autoroutes particulièrement compliqué. Oberhausen, Essen, Bochum, Gelsenkirchen, Dortmund... Et des panaches de fumée sombre qui endeuillent un ciel déjà bien bas d'ordinaire. Mais le drame de la région, c'est peut-être davantage de vivre sur des clichés à la Zola qui ne lui correspondent plus tout à fait. Les puits ferment un à un et les anciens mineurs n'ont plus qu'à se reconvertir... ou à prendre leur retraite anticipée. Les mines construites il y a plus de cent ans deviennent des musées.

La Zollverein, monument historique

Et pourtant, même si la Ruhr n'est plus un vaste coron, elle en garde une nostalgie aimable faite de chaleur humaine, de souvenirs des luttes ouvrières, d'histoire du travail et de l'industrie. « *C'est la fin d'une époque.* » Ainsi s'exprime Hans Hoffmann. Cela fait trente-cinq ans qu'il fréquente la mine. En 1952, il était apprenti mineur. Il s'est fait tout seul et il a pris des galons, mais toujours dans les puits. Il est devenu porion. Le 23 décembre 1986, le dernier wagonnet de charbon de la mine Zollverein 12, au nord d'Essen, a été remonté au jour. Le dernier transport, qui aurait dû être pour Hans Hoffmann le dernier jour de travail. Mais chez les mineurs, on est sentimental, et les employés du porion l'ont maintenu à son poste jusqu'au 2 avril 1987 pour qu'il puisse fêter ses trente-cinq ans de bons et loyaux services.

A cinquante ans, Hans Hoffmann a le choix entre aller travailler ailleurs – à 40 kilomètres d'Essen, au nord de la Ruhr, là où les puits fonctionnent encore – ou s'arrêter. Il ne sait pas encore ce qu'il fera de ses journées, mais il a choisi la retraite anticipée. Quant à la Zollverein, la dernière mine de charbon d'Essen, elle deviendra monument historique à la gloire de l'industrie des dix-neuvième et vingtième siècles. Encore le puits d'Essen est-il mort de sa belle mort, épuisé. Il faudrait creuser 40 mètres plus bas pour trouver 1 million de tonnes de charbon. Mais qui en a besoin aujourd'hui ? L'investissement pour le forage serait hors de mesure avec le rapport financier.

Monument historique, la Zollverein mérite bien ce titre. Elle est entrée en action il y a cent trente-six ans et des poussières, le 1er mars 1851. En 1849, on avait découvert que du charbon gisait à 114 mètres de profondeur. Au cours des ans, on a creusé douze puits sur cet emplacement fécond. Celui dont la Zollverein était le plus fier, c'était justement le douzième. Entré en fonction en 1932, il est décrit par un chroniqueur de l'époque avec un enthousiasme débordant : « *Non seulement la Zollverein 12 est le plus beau puits de toute l'Allemagne, mais il est aussi le plus moderne de toute l'Allemagne, de toute l'Europe et même du monde entier.* »

Pour Essen, la fermeture de la Zollverein, c'est non seulement la fin d'une époque, mais aussi une tragédie humaine. La plus grande ville de la Ruhr n'était plus depuis longtemps déjà la capitale de l'industrie charbonnière et sidérurgique qu'elle fut avant la deuxième guerre mondiale. Avant la fermeture des mines, il y avait eu la décadence des usines Krupp, déjà bien endommagées par les bombardements. Le résultat : un changement de vocation pour une ville qui se tourne vers le « culturel » ; et surtout, près de 15 % de chômeurs en 1987, alors que la moyenne est de 9 % environ dans l'ensemble de la RFA. Encore ce chiffre serait-il plus élevé si l'émigration – tendance enregistrée dans toute la Ruhr au cours des deux dernières décennies – n'avait privé Essen de cent mille habitants, partis chercher fortune ailleurs. Aujourd'hui encore, les usines automobiles bavaroises font de la publicité dans les journaux de la Ruhr pour attirer de la main-d'œuvre.

A priori, on n'associe pas la Ruhr à l'idée d'une nature riante, de paysages idylliques. Et les responsables qui se sont attelés à la promotion de ce coin d'Allemagne ont toutes les peines du monde à attirer aussi bien le touriste que l'industriel en mal d'investissement. Pourtant, l'avenir de la Ruhr, ce serait justement les technologies de pointe, l'électronique et autres industries de précision. Rupture de tradition ? Sans aucun doute, puisque l'histoire de la Ruhr est née avec le charbon et l'acier.

La découverte des premiers gisements houillers, au sud de la région, remonte au treizième siècle. Une petite richesse, car là comme ailleurs, il faudra attendre la machine à vapeur pour pratiquer l'exploitation du charbon en sous-sol. Suivront bien sûr, dans cette région féconde en « or noir », les industries sidérurgiques, les usines de machines-outils, les souffleries de verre, l'industrie chimique, et enfin énergétique. A la fin du dix-neuvième siècle, on vient de loin pour travailler dans la Ruhr et pas seulement comme mineur. Les Polonais constituent le plus gros de la vague d'immigrants. Le libéralisme économique qui déferle sur l'Europe à cette époque donne un coup de fouet à cet immense complexe industriel. On retrouve aujourd'hui dans l'architecture des reliques de cette époque cossue où patrons et ouvriers vivaient de près ou de loin du charbon : maisons confortables et aux ornementations sophistisquées de style wilhelminien, en particuler.

Le musée Haus Zollern à Dortmund.

Le choc du pétrole et du gaz

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, c'est la crise, la concurrence du pétrole et du gaz. Jamais la Ruhr ne se remettra vraiment de ce changement. En 1973, lors du premier choc pétrolier, la région connaît un regain d'activité ; même chose lors du second choc pétrolier en 1979. Mais il s'agit là des derniers sursauts d'un moribond. Tout en le sachant parfaitement, les promoteurs de la Ruhr demandent à la population de continuer à se battre pour que vive la région. « *Il faut garder confiance* », disent-ils. Leur seul espoir aujourd'hui, c'est la reconversion. Elle se fait pourtant bien lentement ; malgré la coûteuse campagne publicitaire des municipalités, la Ruhr n'attire pas grand-monde.

Alors il y a la culture. On organise des concerts de rock dans les usines désaffectées, et les anciennes mines sont en passe de devenir des musées. L'époque industrielle passe irrémédiablement à la postérité...

Les anciennes mines, les usines, se partagent aujourd'hui entre centres culturels alternatifs et musées. Quand on y joue du rock, c'est du hard, et quand on y invite des troupes de théâtre, c'est généralement de l'avant-garde. La connotation politique de ces centres culturels qui ont réorganisé et occupé les immenses bâtiments désaffectés a parfois engendré des conflits avec les municipalités.

C'est le cas à Essen dans l'ancienne mine Carl. La municipalité social-démocrate a financé en grande partie l'organisation du centre, essentiellement pris en charge par des travailleurs au chômage, des enseignants sans emploi également. Ce qui ne signifie pas forcément qu'elle en a accepté l'orientation politique. C'est qu'on ne se contente pas de musique et de théâtre à l'ancienne mine Carl. On y organise des débats sur des thèmes comme l'opposition au nucléaire, le rôle des femmes dans la politique... On y dispense des conseils aux objecteurs de conscience qui ne savent pas comment s'y prendre pour ne pas faire leur service militaire. On y a installé aussi des groupes d'aide aux enfants turcs pour les seconder dans leurs travaux scolaires, une tâche que ne peuvent pas remplir les parents qui possèdent mal la langue allemande.

« *Nous ne somme pas acceptés*, explique l'un des responsables du centre. *Les sociaux-démocrates d'Essen sont conservateurs, ils ne nous aiment pas. Pour eux, nous sommes des Verts, des communistes, des anarchistes bruyants.* » En 1984, le centre reçoit le Prix national des monuments historiques pour avoir sauvé la mine Carl de la démolition ou de l'abandon. Les lauréats refusent de se présenter à Bonn pour recevoir le prix. Ils entendent ainsi protester contre la politique du gouvernement fédéral envers les étrangers. « *On nous a alors traités ici de parasites d'extrême gauche* », raconte l'un d'eux. Entre-temps, les choses se sont un peu arrangées. « *L'art d'avant-garde est devenu plus familier aux membres du conseil municipal et les problèmes sociaux sont acceptés comme des réalités dont il faut tenir compte.* » Les alternatifs parlent encore d'une « *solidarité critique* »...

Les enfants du « Kohlenpott »

Le projet d'un musée de l'industrie connaît un développement plus serein. Certes, il est le signe irréfutable que les légendaires « gueules noires » de la Ruhr, les enfants du *Kohlenpott*, comme on les appelle ici, sont entrés dans l'histoire. Mais cette histoire, le Musée de l'industrie de Westphalie se donnera pour tâche d'en témoigner comme l'explique son directeur déjà nommé, Helmut Bönnighausen : « *Prenez le système de levage des bâteaux de Henrichenburg : économiquement, il n'est plus viable, mais c'est un chef-d'œuvre technique, un véritable monument historique. Il explique l'histoire des transports de la région. Seulement, il ne suffit pas de restaurer un monument comme celui-ci et de le livrer à l'admiration du public sans explications. Un monument de caractère technique ne s'explique pas de lui-même. Il faut créer une institution qui restaure et entretienne le monument en question et qui en explique le sens au public. Et ce ne peut être qu'un musée.* »

Il sera essaimé en sept points de la Ruhr parce qu'il est constitué essentiellement d'anciens bâtiments, puits de mine ou réalisations techniques historiques – comme le système de levage de Henrichenburg à Waltrop.

(Lire la suite page 16.)

La Ruhr entre au musée

(Suite de la page 15.)

Le Musée de l'industrie de Westphalie est un mélange de bâtiments, de paysages et de témoignages humains. Sept sites, des paysages en friche dans lesquels se dresse l'architecture très belle de ces ouvrages de l'industrie construits comme des châteaux : Bochum, Dortmund, Witten, Bocholt, Waltrop, Lage, Gernheim.

La plus imposante de ces constructions est l'ancienne mine de Dortmund. Conçue par un architecte de Gelsenkirchen, Paul Knobbe, elle fut réalisée entre 1898 et 1904. Elle possède tous les éléments architecturaux du tournant du siècle, période fortement influencée en Allemagne par le gothique en briques du nord du pays. A ce néogothique se mêlent des influences baroques, romantiques et classiques. La mine de Dortmund-Bövinghausen, qui porte le nom de Zollern, devait être une mine modèle. A ce titre, elle fut construite pour être à la fois un objet de production et de représentation. L'architecte s'est inspiré pour ce faire des châteaux baroques : une allée de platanes et une cour d'honneur donnent à l'ensemble la majesté requise. Avec sa salle des machines d'une rare beauté, la mine Zollern offre un exemple typique du style fin de siècle. Larges vitraux enchâssés dans de graciles squelettes d'acier.

C'est dans les locaux de la mine Zollern que se trouve le « cerveau » du Musée de l'industrie. C'est là que seront installées l'administration, les archives, la bibliothèque et que seront préparés les catalogues et les expositions qui auront lieu dans les six autres points qui constituent le musée. Un musée dont le sens est *non seulement de montrer des chefs-d'œuvre architecturaux* mais aussi comment ont vécu les mineurs, les ouvriers de la Ruhr, leurs conditions de travail. Cela implique de longues recherches, des entretiens avec les anciens mineurs, les anciens souffleurs de verre, les anciens ouvriers du textile.



MANDRED EHRICH

Le parc Westphalen à Dortmund. Au fond, les usines Hoesch.

Le « Bayreuth du prolétaire »

Actuellement, l'équipe de M. Bönnighausen collectionne les objets retrouvés chez les familles de la région. On reconstituera également sur le site de Gernheim des habitations identiques à celles qu'occupaient les souffleurs de verre au dix-neuvième siècle. Elles offrent une particularité intéressante : toutes possédaient une chambre sans fenêtre, dite « chambre noire ». Les souffleurs de verre travaillant en équipe, il leur arrivait de passer des nuits entières à la soufflerie. Travail épuisant qui nécessitait un repos total le jour, d'où la « chambre noire ».

A Gernheim également, les responsables du musée ont l'intention de produire des objets en verre en respectant scrupuleusement les conditions de fabrication du dix-neuvième siècle. Pour ce qui est des mines et des mineurs, Helmut Bönnighausen veut insister sur le changement des mentalités intervenu entre 1850 et 1900, époque du plus grand essor industriel de la Ruhr. *« On est alors passé en particulier d'une structure de village à une structure urbaine »*, explique-t-il. Il y avait également la misère, l'alcoolisme parfois, les conflits sociaux qui n'ont pourtant jamais été aussi violents qu'en France à la même époque.

A Bochum, l'une des pièces les plus imposantes du musée s'appelle la tour Malakoff. Elle fait partie de la mine Hanover. Le nom de Malakoff vient de la guerre de Crimée, la première guerre dont les mineurs aient entendu parler... par la presse. On disait qu'à Sébastopol il y avait un fort appelé fort Malakoff, et dans l'imagination des mineurs, ce fort ressemblait à la tour de leur mine, impressionnante avec ses créneaux. La télévision n'était pas là pour les contredire.

Autre témoignage du lien étroit qui unit culture et industrie dans la région : le Festival de la Ruhr qui se déroule tous les ans à Recklinghausen. Le coup d'envoi en est systématiquement donné le 1er mai pour bien montrer qu'il est conçu par les ouvriers pour les ouvriers. Les principaux promoteurs en sont les syndicats, en particulier la centrale syndicale ouest-allemande DGB. C'est le DGB et la municipalité de Recklinghausen qui financent en grande partie le festival, qui reçoit également des subventions du Land de Rhénanie-Westphalie et du gouvernement fédéral. Ce festival, qui a eu quarante et un ans cette année, a souvent été nommé le « Bayreuth du prolétaire ». *« Ce que nous voulons en fait*, explique Fred Eckhard, responsable syndical et du Festival de la Ruhr, *c'est jeter un pont entre le monde du travail et celui de l'art. Essayer de gagner à la culture tous ceux qui ont fait des études trop courtes pour avoir une idée de ce que l'on appelle la culture.* » Il y a quelques mois, des rumeurs couraient selon lesquelles le DGB aurait l'intention de se retirer du Festival de la Ruhr. Faute d'argent. Démenti formel de Fred Eckhard : *« Il faut bien voir que les syndicats se sont battus pour que les ouvriers aient davantage de loisirs. Il faut alors réfléchir sur ce que l'on peut faire de ce temps libre. Les syndicats ont une mission culturelle à remplir, que le Festival de la Ruhr remplit en partie. »*

Reste enfin un pari à gagner pour les promoteurs de la Ruhr : prouver que l'on peut y faire provision d'air frais. L'exemple le plus impressionnant est le parc de Mattlerbusch : 380 000 mètres carrés d'eau, de champs et de bois. Une vaste portion de nature à l'ouest de la Ruhr, organisée en parc de loisirs et de détente avec piscines, saunas, terrains de sports, tennis, équitation... et géologie pour les amateurs. Charbon oblige !

MARIE-FRANCE CALLE.

L'INC et les vacances gâchées

A la suite de la publication de l'enquête intitulée « Alea vacances est... » dans le Monde *du 23 octobre, M. Daniel Guedon, chef du service juridique de l'Institut national de la consommation (INC), nous fait parvenir les précisions suivantes :*

En général, les consommateurs qui ont acheté un voyage à forfait et qui ont été lésés ne peuvent être indemnisés, en raison de la subjectivité des prestations et de la difficulté d'apporter la preuve des prestations non fournies. Ils devraient d'abord mieux connaître leurs droits et suivre certaines règles de prudence.

La remise d'un document concernant les conditions générales régissant les rapports entre l'agence de voyages et son client est obligatoire lors de la vente de plusieurs prestations liées au même voyage ou séjour. Dans ce document doit apparaître l'ensemble des caractéristiques du voyage (transport, hôtel, etc.). Ce contrat permettra d'engager intégralement la responsabilité de l'agence de voyages et du consommateur qui en aura accepté le contenu. Outre les mentions obligatoires, l'acheteur peut demander à ce que figurent sur ce document d'autres éléments qu'il considère comme déterminants (une excursion ou le lieu de résidence, par exemple).

Ces précisions devraient faciliter la mise en cause de l'agence en cas de mauvaise exécution du voyage. Néanmoins, des difficultés peuvent naître lorsqu'il s'agit de réparer le préjudice subi. A ce sujet, il est intéressant de connaître le mode d'évaluation préconisé par l'INC et repris par un jugement du tribunal d'instance de Paris du huitième arrondissement.

Le tribunal a estimé à trois le nombre des journées de vacances perdues ou au cours desquelles les prestations ont été mal exécutées ou non exécutées. Il a donc effectué un calcul au prorata des jours « gâchés ». Ainsi le prix d'une croisière étant de 13 426 F et sa durée de neuf jours, le tribunal a condamné l'agence à rembourser à ses clients mécontents 4 475 F pour le préjudice à la fois matériel et moral. Il serait souhaitable que les professionnels s'inspirent de ce jugement pour les règlements amiables.

Les paillotes du mont Goda

Un village sur les hautes terres de Djibouti. Avec des bungalows mais sans G.O.

LA République de Djibouti s'est heureusement gardée des folies immobilières de nombre de pays sous-développés. Dix années ont passé depuis l'indépendance, et cette période n'a pas été mise à profit pour envahir la capitale ou d'autres sites de ces ruineux *buildings* par lesquels, d'ordinaire, les Etats neufs et leurs dirigeants croient faire la preuve de leur indépendance et de leur grandeur. La République est restée elle-même, en mieux.

Grâce, par exemple, à la volonté du maire de Djibouti, une efficace campagne a été lancée pour que la ville soit quotidiennement nettoyée des 150 tonnes d'ordures (chiffre officiel) qu'elle produit chaque jour.

Les animaux n'y divaguent plus, les minibus des transports en commun ont été parqués en un gigantesque terminus sur la place Mahamoud-Harbi (1), et les marchands de souvenirs ont déguerpi de la place Ménélik, rénovée et intacte à la fois. Elle offre ainsi plus que jamais, cent ans après la création de la ville, son visage apaisant de sous-préfecture méridionale, en cela bien représentative d'un pays politiquement paisible.

Sur le coup de midi et de 7 heures du soir, alors que, profitant de la presse, les marchands à la sauvette méritent leur nom, les terrasses des cafés qui la bordent s'emplissent de flâneurs, marins à l'escale ou militaires français vivant ici à demeure, hommes d'affaires ou techniciens européens, sédentaires ou de passage. Peu de Djiboutiens, encore moins de touristes.

L'injuste réputation climatique du territoire est pour beaucoup dans la faible présence de ces derniers. Que n'a-t-on raconté sur la chaleur et l'humidité accablant sans répit ce malheureux pays ! Les récits colorés des pionniers ne brillent pas sur ce point par leur exactitude. Mais ils constituent une légende passée en vérité.

S'il est exact que la température de la République, surtout en plaine, est proche de l'insoutenable de mai à septembre, dès que débute octobre et jusqu'à l'orée d'avril, le thermomètre n'est pas plus sévère qu'il ne l'est sur la Côte d'Azur en été, parfois moins.

Un feu de cheminée

A plus forte raison si l'on s'éloigne des côtes (à regret, tant elles sont superbes et les eaux d'une limpidité de rêve) pour aller explorer les proches zones montagneuses. Dans ces régions, dès que le soleil s'est éclipsé, la « petite laine » est conseillée, et une épaisse couverture n'est pas superflue durant la nuit. C'est aussi un souvenir personnel que celui d'un grand feu de cheminée un soir de février pour combattre la froideur nocturne de la forêt du Day.

L'accès à ces régions fraîches est désormais facilité par les progrès accomplis en quelques années pour les voies de communication. Les éprouvants chemins caillouteux de naguère ont fait place, soit à des pistes moins rudes aux vertèbres de l'automobiliste, soit à des routes bitumées. En particulier, la large route de l'Unité, en partie financée par les Saoudiens, et dont le tracé suit le pourtour du golfe de Tadjoura, ce clair paradis pour plongeurs sous-marins qu'entourent de somptueuses et sauvages montagnes.

Déjà bien avancée, la route de l'Unité (pour symboliser l'unité du pays afar et du pays issa) doit être achevée à la fin de 1988. Ainsi ne durera plus qu'une poignée d'heures le trajet Djibouti-Tadjoura, alors qu'il demandait, il y a peu, deux ou trois jours, selon l'habileté du conducteur.


RAYMOND DEPARDON-MAGNUM

Pour se rendre, non plus au nord, mais à l'ouest du pays, les nostalgiques, s'ils sont aussi patients, pourront emprunter, en direction d'Ali-Sabieh, le vieux chemin de fer franco-éthiopien et frémir en franchissant l'incertain et vertigineux viaduc de Hol-Hol.

La modernisation des voies de communication rend à peu près sans histoire la visite d'un pays qui présente le paradoxe d'être petit (22 000 km2) et d'offrir au voyageur des spectacles d'immensités rarement rencontrées. Que ce soit en traversant le désert du Grand-Bara, plat comme une jatte de lait, ou en se donnant des sensations fortes par la traversée aérienne des canyons volcaniques ou le survol de la faille géologique d'où naquit, en novembre 1978, le volcan Ardoukoba.

Ce patrimoine géographique et la richesse animale d'un pays où l'on ne chasse ni ne pêche ont enfin incité la République de Djibouti à entamer sa mise en valeur touristique. Non pas en se lançant dans de coûteux et aléatoires investissements, mais par des initiatives plus réduites correspondant mieux à la nature du pays.

C'est ainsi que, entre autres, M. Baragoïta (« dieu de la nuit », en langue afar), jeune ingénieur agronome, a eu l'idée de reconstituer sur un flanc du mont Goda, à 700 mètres d'altitude, un village d'une quinzaine de paillotes traditionnelles, dites ici *daboytas*.

Nommé Dittilou, le village est à une heure de voiture de Tadjoura... que l'on atteint par avion de Djibouti en moins d'un quart d'heure. Sur les quatre derniers kilomètres, le trajet pour arriver à Dittilou n'est pas de tout repos, il faut le confesser. Mais il est d'une telle beauté qu'il est à espérer qu'il ne soit pas amélioré trop vite.

La source de Dittilou

Les pentes à 25 % ou 30 % n'y sont pas rares, mais ce chiffre donne un aperçu de l'intensité du relief. Et comme les véhicules « 4 × 4 » sont maintenant plus sûrs encore que le pas d'un chameau ou celui d'une mule, le risque d'accident est nul, soit dit pour les audacieux craintifs.

Dittilou est situé près d'une source. Ainsi peut-on tordre le cou au cliché du pays privé d'eau. Ce sont seulement les pluies qui font défaut. Encore que, lorsqu'elles tombent, ce ne sont pas des ondées.

Grâce à cette source, M. Baragoïta a fait planter quantité d'arbres fruitiers (les autres sont déjà en abondance), bananiers, palmiers, orangers, etc., qui, compte tenu du climat, poussent à des allures records.

Ce même climat permet à un potager de belles proportions de donner, du 1er janvier au 31 décembre, et pour l'agrément du voyageur, les haricots verts, salades, tomates, radis, etc. dont les semences viennent de France.

Autour du village, les buts de promenade abondent, suivie les mains dans les poches, puisque deux mules, dont une blanche, se chargent des provisions nécessaires aux pique-niques.

M. Baragotta a une idée plus ambitieuse encore : refaire la traditionnelle « Route du sel » qui, partant du lac Assal (dont le nom indique assez ce qu'il produit), allait vers l'Ethiopie guère lointaine pour y échanger ce sel contre des céréales, à raison de deux chameaux de sel pour un chameau de céréales.

La route se faisait naturellement à pied, les animaux de bât n'étant là que pour les marchandises. Elle durait une semaine. Mais, pour réitérer l'exploit, des marcheurs amateurs ne peuvent suffire. Il faut de vrais randonneurs. Une telle idée a de quoi séduire, pour découvrir, à la vitesse d'un homme, le visage d'une terre des premiers âges.

PHILIPPE BOUCHER.

★ Les liaisons aériennes avec Paris sont assurées par Air France, associée à Air Djibouti, en huit heures environ. La société Explorator (16, place de la Madeleine 75008 Paris, tél. : 42-66-66-24) organise des séjours sur le territoire de la République de Djibouti.

(1) C'est l'ex-place Rimbaud, seule à avoir été débaptisée depuis l'indépendance. Mais, à Djibouti, le nom de Rimbaud évoque le trafiquant et non point le poète.

JEUX

échecs

N° 1257

COMMENT OUVRIR LES LIGNES ?

(Tournoi Investbanka de Belgrade, 1987)
Blancs : S. GLIGORIC
Noirs : N. SHORT
Partie française. Défense russe.

1. d4	é6	19. Çxb4	Té-f8 (i)
2. é4	d5	20. Cg5	Té7
3. Cç3	Fb4	21. Fg4 (j)	Fé8
4. é5	ç5	22. ç3	a5! (k)
5. a3	Fxç3+	23. bxa5	Dxa5 (l)
6. bxç3	Cé7	24. Dç1 (m)	Fç6
7. a4 (a)	Cb-ç6	25. f4 (n)	h6!
8. Cf3	Da5	26. Cf3	d4!! (o)
9. Dd2 (b)	Fd7	27. çxd4 (p)	g5!! (q)
10. Fd3 (c)	ç4	28. fxg5 (r)	h5!! (s)
11. Fé2	0-0 (d)	29. Fxh5 (t)	Cxg3
12. 0-0	f6	30. hxg3	Fxf3
13. Fa3	Ta-é8	31. Da3 (u)	Dd5!
14. Fd6 (é)	Tf7	32. Ta-d1 (v)	Th7
15. g3	Cf5	33. g4 (w)	Fxd1
16. Fb4 (f)	Dç7	34. Txd1	Tf3
17. Tf-é1 (g)	fxé5	35. abandon (x)	
18. dxé5	Cxb4! (h)		

NOTES

a) L'autre variante principale consiste en 7. Dg4, çxd4 ; 8. Dxg7, Tg8 ; 9. Dxh7, Dç7 ; 10. Cé2, Cb-ç6 ; 11. f4, Fd7 ; 12. Dd3.

b) Ou 9. Fd2, Fd7 ; 10. Fé2 (après 10. Fd3, ç4 ; 11. Fé2, f6 les Noirs ont un bon jeu), f6 ou encore 10..., ç4.

ç) 10. Fa3, çxd4 ; 11. çxd4, Dxd2+ ; 12. Rxd2, Cf5 ; 13. Fb2, Ca5 n'aboutit qu'à l'égalité (Schamkovitch - Petrossian, 1960).

d) Ayant interdit au F-R blanc l'accès de la diagonale b7-d3, les Noirs s'engagent dans la suite 0-0 et f6. On a longtemps essayé, à ce stade, avec les Noirs, une autre continuation : 11..., f6 ; 12. Fa3, 0-0-0 qui donne lieu à une situation tendue après 13. 0-0, h5 (ce qui semble préférable à 13..., Td-g8 ; 14. Tf-é1, h5 ; 15. h4, Cf5 ; 16. Ff1, Th7 ; 17. g3, Ch6 ; 18. Fh3, Cg4 ; 19. Fd6, Dd8 ; 20. a5! comme dans la partie Kavalek-Formanek, 1977) ; 14. Tf-é1, Cf5 ; 15. Ff1, h4 ; 16. Té2, Td-é8 ; 17. Dé1, Cd8 ; 18. g4, hxg3 ; 19. fxg3, Cf7 ; 20. g4, Cé7 et rien n'est clair (Stein-Vaganian, Sotchi, 1970).

é) A considérer est aussi 14. Tf-é1 suivi de Ff1 maintenant la pression sur é5. Ce déplacement du F-D ne perd pas un temps puisqu'il force les Noirs à se déclouer par Tf7 mais est stratégiquement douteux.

f) Maintenant les Blancs sont obligés de proposer l'échange de leur F pour ne pas perdre un temps important : si 16. Fa3, fxé5 ; 17. dxé5, Dç7.

g) Après 17. éxf6, Txf6 les Blancs ont perdu la bataille du centre.

h) Et non 18. ..., Cxé5 ; 19. Cxé5, Dxé5 ; 20. Fxç4. La prise du Fb4, qui réfute la manœuvre Fa3 - Fd6 - Fb4, libère la case d4 ; d'ores et déjà les Noirs ont imaginé un schéma d'attaque fondé sur la colonne f (doublement des T) et sur la diagonale a8-h1 (passage du couple Dd5 et Fç6 après l'avance d5-d4).

i) Menaçant Ch6 et Cg4 tout en provoquant le saut du Cf3 en g5.

j) Si 21. Cf3, Fé8 menaçant Fh5. A noter que le F et le C blancs ne menacent rien.

k) Menaçant 23..., axb4, créant deux pions passés.

l) Menaçant 24..., d4.

m) Un signe certain que les Blancs ne trouvent pas de plan convenable.

n) De cette manière, l'offensive des Noirs sur la colonne f est, en principe, stoppée, au prix, cependant, d'un grave affaiblissement du roque.

o) Sans plus attendre, les Noirs passent à l'attaque et ouvrent, en sacrifiant un pion, la diagonale a8-h1.

p) Si 27. Cxd4, Cxd4 ; 28. çxd4, Dd5!

q) Sacrifiant encore un pion pour ouvrir, cette fois, la colonne f ou la colonne g après gxf4.

r) Si 28. Dxç4, gxf4 ; 29. gxf4, Fd5 et 30..., Tg7.

s) Ce troisième sacrifice de pion en trois coups (ouvrant la colonne h) est aussi inattendu que séduisant.

t) Une défense faible ; paradoxalement, il valait mieux échanger le F par 29. Fxf5, Txf5 et récupérer la case é4 par 30. Cd2! ; si 30..., Dd5 ; 31. Cé4, Dxd4+ ; 32. Dé3! Les Noirs auraient peut-être poursuivi par 31..., Té-f7 afin de conserver une attaque.

u) Après 31. Fxf3 la défense 32. Ta3 échoue : 32..., Txa3 ; 33. Dxa3, Dxé1+. Gligoric en est réduit à quelques acrobaties.

v) Si 32. Dxé7, Dxd4+ suivi du mat.

w) Si 33. Dxf8+, Rxf8 ; 34. Fxf3, Dxf3 ; 35. Tf1, Th1 mat. Ou 33. Fxf3, Txf3 ; 34. Té3, Th1+.

x) Toute défense est vaine.

Solution de l'étude n° 1256.
V. Neidze (1984)
(Blancs : Rb1, Ff7, Cf5 et h3, Pç2 et d5. Noirs : Rç4, Fa3, Cf3 et é7, Pé3.)

1. d6+, Rç3! ; 2. dxé7, Cd2+ ; 3. Ra2, Fxé7 ; 4. Cxé7 (et non 4. Cxé3 ?, Fç5 et 5..., Rxç2), é2 ; 5. Cd5+, Rxç2 (si 5..., Rd4 ; 6. ç3+!, Rç5 ; 7. Ch-f4!, é1=D ; 8. Cd3+) ; 6. Fg6+, Rç1 (si 6..., Cé4 ; 7. Fxé4+, Rd2 ; 8. Cg1!, é1=D ; 9. Cf3+) ; 7. Ch-f4! (et non 7. Cd-f4 ?, é1=C! ; 8. Cé2+, Rd1 ; 9. Cd4, Cç4 nulle), é1=D ; 8. Cd3+, Rd1 ; 9. Fh5+, Dé2 ; 10. Cé3 mat ou bien 7..., é1=C ; 8. Cé2+, Rd1 ; 9. Cd-ç3 mat.

CLAUDE LEMOINE.



ÉTUDE
N° 1257

V.A. KOROLKOV (1937)



BLANCS (6) : Ra2, Cd5 et é8, Pç7, d7, g7.
NOIRS (7) : Rh5, Pç5 et g6, Cd2, Pa3, ç2, g4.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1255

LE TOP DE RIXI

Parmi les grandes championnes Rixi Markus, qui s'est partiellement retirée des compétitions, est la plus brillante dans le jeu de la carte, et aucun coup technique, même compliqué comme le squeeze, n'a de secret pour elle. Cette donne d'un tournoi par paire en est la preuve.

Nord : ♠ 8 4 3 ♡ A V 10 9 ♢ A 5 4 2 ♣ R 5
Ouest : ♠ V ♡ R 7 6 4 3 ♢ D V 9 8 ♣ A D 4
Est : ♠ D 10 5 2 ♡ 5 2 ♢ 3 ♣ 10 9 7 6 3 2
Sud : ♠ A R 9 7 6 ♡ D 8 ♢ R 10 7 6 ♣ V 8

Ann. : N. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Fucik	Y...	R. Markus
–	1 ♡	passe	1 ♠
passe	1 SA	passe	2 ♢
passe	2 ♠	passe	4 ♠...

Ouest a entamé le 4 Cœur pour le 9 le 5 et la Dame de Sud qui a tiré l'As de Pique sur lequel Ouest a fourni le Valet. Pour se protéger contre quatre Piques en Est, Rixi Markus a rejoué le 6 de Pique sur lequel Ouest a jeté un Cœur. Est a pris avec le 10 de Pique et a contre-attaqué le 10 de Trèfle. Ouest a mis l'As et a rejoué la Dame de Carreau. *Comment Rixi Markus, en Sud, a-t-elle fait le reste*, c'est-à-dire une levée de mieux au contrat de QUATRE CŒURS quelle que soit la défense ?

RÉPONSE

Rixi a pris avec l'As de Carreau, puis elle a tiré le Roi de Trèfle et tous les atouts en faisant l'impasse à la Dame de Pique. Avec sa garde à Cœur et à Carreau *Ouest a été squeezé :*

♡ A V 10 ♢ 5 4
♠ 7 ♡ 8 ♢ R 10

Si le 7 de Pique, Ouest ne garde que deux Cœurs, les trois Cœurs du mort deviennent maîtres (en faisant l'impasse au Roi) et, si Ouest défausse un deuxième Carreau, les trois Carreaux de Sud sont libérés.

Les onze levées auraient-elles pu être réalisées si Est avait contre-attaqué son singleton à Carreau (au lieu du 10 de Trèfle) quand elle a pris la main avec le 10 de Pique ?

Il semble que non si la défense est vraiment parfaite, mais c'est alors un véritable problème...

Maître et écrivain

Le plus célèbre, le plus spirituel et le plus prolifique des écrivains de bridge, l'Anglais d'origine russe Victor Mollo nous a quittés. Il avait publié une trentaine de livres qui avaient abordé tous les aspects du bridge et notamment la comédie avec *le Bridge dans la ménagerie.* C'était un grand psychologue comme le prouvent ces lignes tirées de *l'Art de la Défense* : « *La plupart d'entre nous croient jouer beaucoup mieux que les anciens. C'est vrai dans certains domaines, notamment* les annonces. *Mais on en paie parfois le prix... Nous avons créé tant de gadgets, de systèmes complexes et de conventions que le bridge actuel, en tournoi, ne ressemble plus à celui que nous jouons chez nous... Dans* le jeu de la carte *également, les joueurs ont acquis des connaissances qui semblaient mystérieuses sauf à une petite élite. Toutefois, avant de trop nous convaincre de notre supériorité, nous ferions bien de jeter un coup d'œil en arrière et de nous demander combien d'entre nous jouent aujourd'hui aussi bien que certains des anciens.*

» *Cette main distribuée dans une partie libre à Paris au lendemain de la guerre est l'illustration d'une des plus habiles défenses qui aient jamais été faites. En Ouest était assis Pierre Albarran, le plus grand joueur français de l'époque. En Est, Jacques Blaizot, un de ses partenaires favoris.* »

Nord : ♠ A 10 ♡ R 5 3 ♢ R V 8 3 ♣ R 6 5 4
Ouest : ♠ 9 5 4 3 2 ♡ D V 8 2 ♢ 7 6 ♣ A 7
Est : ♠ V ♡ A 9 4 ♢ A D 10 9 2 ♣ D 10 9 8
Sud : ♠ R D 8 7 6 ♡ 10 7 6 ♢ 5 4 ♣ V 3 2

AN Ann. : N. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 SA	2 ♣	2 ♠
contre	passe	passe	passe

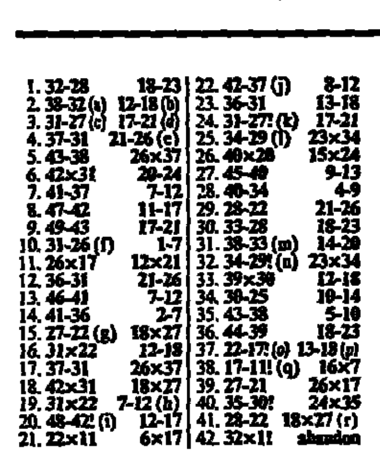
Quelle a été l'entame et *comment le coup s'est-il déroulé* pour que la défense arrive à tromper suffisamment le déclarant afin qu'il ne fasse que *trois* levées et chute de... 1400 ?

dames

N° 316

SÉISME, SILENCE ET MURMURE

Championnat des Pays-Bas, 1986
Blancs : Clerc. Noirs : Meijer.
Ouverture : Raphaël.
Réplique : Barteling.



1. 32-28	18-23	22. 42-37 (j)	8-12
2. 38-32 (a)	12-18 (b)	23. 36-31	13-18
3. 31-27 (c)	17-21 (d)	24. 31-27! (k)	17-21
4. 37-31	21-26 (e)	25. 34-29 (l)	23x34
5. 43-38	26x37	26. 40x28	15x24
6. 42x31	20-24	27. 45-40	9-13
7. 41-37	7-12	28. 40-34	4-9
8. 47-42	11-17	29. 28-22	21-26
9. 49-43	17-21	30. 33-28	18-23
10. 31-26 (f)	1-7	31. 38-33 (m)	14-20
11. 26x17	12x21	32. 34-29! (n)	23x34
12. 36-31	21-26	33. 39x30	12-18
13. 46-41	7-12	34. 30-25	10-14
14. 41-36	2-7	35. 43-38	5-10
15. 27-22 (g)	18x27	36. 44-39	18-23
16. 31x22	12-18	37. 22-17! (o)	13-18 (p)
17. 37-31	26x37	38. 17-11! (q)	16x7
18. 42x31	18x27	39. 27-21	26x17
19. 31x22	7-12 (h)	40. 35-30!	24x35
20. 48-42! (i)	12-17	41. 28-22	18x27 (r)
21. 22x11	6x17	42. 32x11!	abandon

NOTES

a) Un début semi-ouvert se pratique par, entre autres multiples choix, 2. 34-30 (23-32) ; 3. 37x28 (12-18) ; 4. 30-25 (7-12) ; 5. 41-37 (17-21) ; 6. 37-32 (11-17) ; 7. 40-34 (21-26) ; 8. 45-40 (26x37) ; 9. 32-41 (6-11) ; 10. 41-37, (16-21) ; 11. 46-41 (21-26) ; 12. 37-32 (17-21) ; 13. 41-37 (11-16) ; 14. 50-45 (2-7) ; 15. 34-29 (20-24) ; 16. 29x20 (15x24), etc. [H. Niamke - Ton Sijbrands, championnat du monde par *équipes*, Valkenburg, mai 1986.]

b) Proche de la partie classique au centre est la continuation. 2. ... (13-18) ; 3. 31-27 (8-13) ; 4. 43-38 (20-24) ; 5. 37-31 (2-8) ; 6. 49-43 (17-21) ; 7. 31-26 (14-20) ; 8. 26x17 (11x31) ; 9. 36x27 (6-11) ; 10. 41-37 (11-17) ; 11. 46-41 (17-22) ; 12. 28x17 (12x21) ; 13. 33-28 (10-14) ; 14. 39-33 (5x10) ; 15. 44-39 (8-12) ; 16. 34-29 (23x34) ; 17. 39x30 (18-23) ; 18. 30-25 (21-26) ; 19. 41-36 (12-17) ; 20. 50-44 (17-21) ; 21. 44-39 (3-8) ; 22. 37-31 ! (26x37) ; 23. 42x31, etc. les Blancs l'emportèrent au cinquante-troisième temps, par débordement sur l'aile droite adverse. [J.-P. Dubois-H. Cordier, championnat de France, août 1986, Dax.]

La partie classique, *telle qu'on la* concevait dans les années 30, fait toujours l'objet de nouvelles analyses qui apportent parfois une floraison de variantes et sous-variantes inédites retenant l'attention des maîtres. Ainsi 2. ... (17-21) ; 3. 43-38 (21-26) ; 4. 49-43 (11-17) ; 5. 31-27 (17-21) ; 6. 37-31 (26x37) ; 7. 42x31 (21-26) ; 8. 47-42 (26x37) ; 9. 42x31 (12-17) ; 10. 31-26 (7-12) ; 11. 36-31 (1-7) ; 12. 41-37 (17-21) ; 13. 26x17 (12-21) ; 14. 46-41 (7-12) ; 15. 41-36 (2-7) ; 16. 48-42 [autre nouveau sentier] (7-11) ; 17. 35x30 (21-26), etc. [Tsjizow-Mogiljanski, tournoi de Minsk, septembre 1985.]

c) Louis Dambrun, maître français du début du siècle, jonglait avec la difficulté dans les préliminaires. En 1910, Louis Bambrun décela *un coup de dame* en faveur des Noirs dans une position amenée comme suit : 3. 42-38 (7-12) ; 4. 47-42 (20-24) ; 5. 34-30 (14-20 ; 6. 30-25 (10-14) ; 7. 40-34 (1-7) ; 8. 44-40 (17-21) ; 9. 31-27 (4-10) ; 10. 37-31, les Noires dament alors pour une superbe combinaison en 9 temps, décelée dans ce maquis très dense : 10. ... (24-30 !) ; 11. 35x24 (19x30) ; 12. 28x19 (14x23) ; 13. 25x14 (10x19) ; 14. 34x25 (23x28 !) ; 15. 32x14 (21x32) ; 16. 38x27 (9x20) ; 17. 25x14 (13-18) ; 14. 14x23 (18x47 !!), N+. Conseil aux débutants ayant assimilé les règles : se munir de deux ou de trois damiers pour dérouler la combinaison et revoir ensuite mentalement ce séisme.

d) Lors du championnat des Pays-Bas, 1981, Butter, contre Geel, joua 3. ...(7-12) et le début se poursuivit par 4. 37-31 (1-7) ; 5. 43-38 (17x21) ; 6. 31-26 (20-24) ; 7. 26x17 (11x31) ; 8. 36x27 (7-11) ; 9. 49-43 (14-20) ; 10. 41-36 (10-14) ; 11. 46-41 (12-17) ; 12. 41-37 (24-29), etc. [*le Monde* du 13 février 1982.]

e) A l'intention des nouveaux damistes, voici un piège très accessible : 4. ... (7-12 !) interdisant l'attaque 5. 31-26, les Noirs répliquant 5. ... (20-24 !) ; 6. 26x17 (11-31) ; 7. 36x27 (16-21) ; 8. 27x16 (23-29) ; 9. 34x23 (18x27 !), N +1.

f) Le GMI néerlandais Bob Clerc, numéro 2 dans son pays, ne recherche pas ici la complexité à outrance et refuse de laisser son aile gauche clouée par un noir qui viendrait à 26. Mais B. Clerc n'aime pas les eaux calmes et ce refus s'avérera éphémère.

g) Interdisant 15. ... (7-11) car 16. 33-29 (24x33) ; 17. 38x7, B + 1, et 15. ... (6-11) car 16. 22-18, etc., B + 1.

h) Et non 19. ... 6-11 ou 19... (16-21), B + 1 par 20. 34-29 (23x34) ; 21. 40x20 (15x24) ; 22. 22-18, etc., B + 1.

i) Sans craindre 20. ... (12-18) ; 21. 34-29 !, l'égalité numérique est maintenue, que les Noirs prennent par 21. ...(23x34) ou par 21. ...(18x27), dans ce cas, les Blancs prennent par 22. 29x18 (13x22) ; 23. 28x17, menaces de débordement sur l'aile droite des Noirs.

j) Le principal travail des Blancs consiste maintenant à accentuer, toujours dans le plus grand silence et d'une façon quasi indolore, l'affaiblissement de l'aile droite des Noirs.

k) En toute logique pour s'opposer à (18x22).

l) En apparence anodin, cet échange chasse les Noirs du centre et conforte la pression sur l'aile droite.

m) Et non 31. 39-33, qui livre une combinaison avantageuse : 31. ... (16-21) ; 32. 27x16 (24-29) ; 33. 33x24 (19x48) ; 34. 28x17 (48x18).

n) La même logique.

o) La percée et le tenté de faute fondé sur le désarroi des Noirs.

p) La faute tactique.

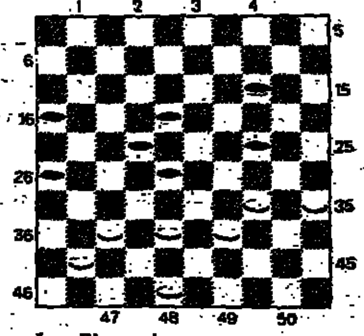
q) Cette combinaison rompt, dans la simplicité, et dans un murmure, à ce niveau, le silence de la stratégie de Clerc, parvenu à user l'aile droite des Noirs.

r) Si 41. ... (17x28) ; 42. 33x13!, les Blancs raflent six pions !

PROBLÈME

M. SABATER

(Bourg-lès-Valence, 1981)



Les Blancs jouent et gagnent en 13 temps.

● SOLUTION : 38-32 ! [un forcing] (18-23*) ; 35-30 ! (24x35) 34-30 (35x24) 39-33 (28x39) 48-43 [envoie à dame] (39x48) 41-36 ! (48x31) 36x9 ! [une combinaison enrichie par le forcing initial (26-31*) 32-27 ! [premier temps du final obtenu par composition] (31x22) 9-4 (22-28) 4-27 [très pur final classique] (28-33) 27-43 (16-21) 43x16 (33-39) 16-49 !, + par opposition.

JEAN CHAZE.

mots croisés

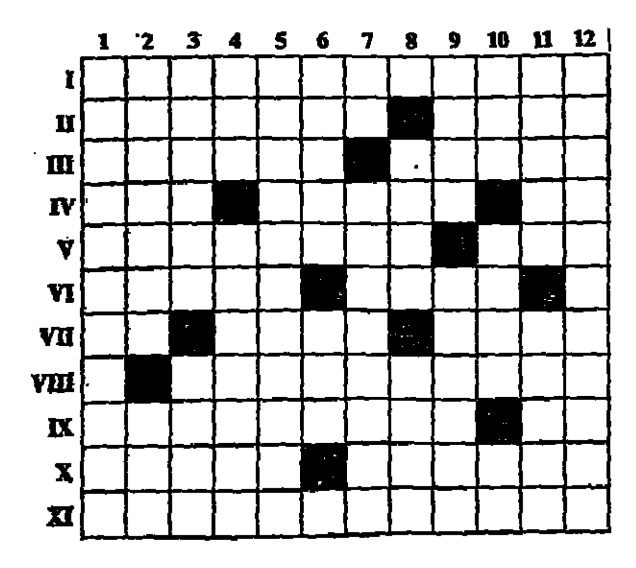
N° 486

Horizontalement

I. Plus on est important, plus ils sont importuns. – II. Se font à l'œil. Un peu Picard. – III. Leurs finances nous intéressent. En cale. – IV. Un de mes juges. Conte. Conjonction. – V. Pour mettre les piles. Il y a de l'enzyme là-dedans. – VI. On peut hésiter avant de le prendre. Un petit qui s'est payé deux grands. – VII. Pronom. Reste dans son trou. Fit quelque bruit. – VIII. Le firent pour un meilleur sort. – IX. Pour un tabellion. Conjonction. – X. Patauge. Deux longues, deux brèves. – XI. Elle ne se contente sûrement pas de travailler pour des haricots.

Verticalement

1. Ceux du *Monde* sont gratuits, cinq fois sur six. – 2. Donne un cylindre. Partie du Sahara. – 3. Iles. *Donne l'air rangé.* – 4. Vous êtes solides *si* vous le quittez mais si c'est l'eau, aïe ! Si j'effaçais tout ? – 5. Lignes brisées. – 6. Craint à Rome et crie à Marseille. En rougit. – 7. Note inversée. Toujours au bord. – 8. Chilien. Il faut le prendre pour le rattraper ! – 9. Fleuve. Prit le meilleur. – 10. Vieille bête. Il peut donner chaud. L'un et l'autre. – 11. Inquiétants pour le conducteur. Viennent sans effort. – 12. Standard.



SOLUTION DU N° 485

Horizontalement

I. Tortionnaire. – II. Aciers. Groin. – III. Iranien. Enoc. – IV. Le. Ossues. Ma. – V. Lèpre. Bled. – VI. Oies. Slips. – VII. Nous. USA. Las. – VIII. Dilatée. Télé. – IX. Interrompu. – X. Etête. Animer. – XI. Ressuscitées.

Verticalement

1. Taillandier. – 2. Ocrée. Ointe. – 3. Ria. Poulies. – 4. Ténorisants. – 5. Irisée. Tteu. – 6. Osés. Suée. – 7. Nub. Sérac. – 8. Ng. Elsa. Rni. – 9. Aresel. Toit. – 10. Ion. Dilemme. – 11. Riom. Palpe. – 12. Encaisseurs.

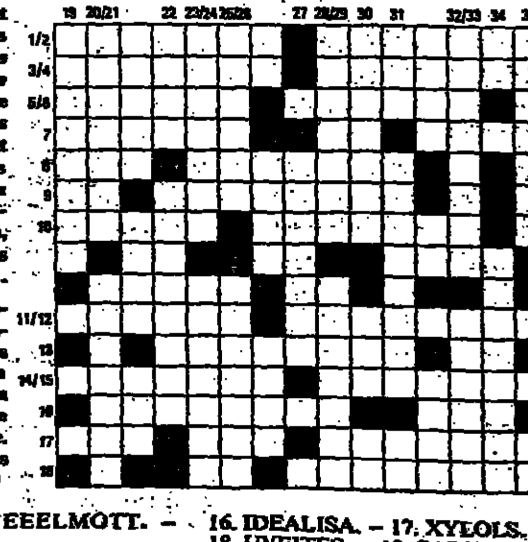
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 486

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. AACENTT. – 2. BEIIOTT. – 3. AIILNOS (+2). – 4. DEINNOS (+2). – 5. ACIIMN. – 6. CEELUV. – 7. EENRST (+3). – 8. EEEMPTT. – 9. DEEESSTU – 10. EEIINRT. – 11. AAFIRS (+2). – 12. DEEOPSST. – 13. ABBCEERU. – 14. CEEILOR. – 15. EEHISST. – 16. AAEIRRTV. – 17. AGINSST. – 18. ADEEELSS (+1).

Verticalement

19. ACEFIILR. – 20. AAEIMRS. – 21. AACEGPR (+ 1). – 22. AABDELNS (+ 1). – 23. ACEESST (+ 1). – 24. AAEIRRS (+3). – 25. EIOSST (+ 1). – 26. EEIRTTT. – 27. ADEENPU (+ 1). – 28. BEELOTU. – 29. ACEEGHS (+ 1). – 30. EIINRTV (2). – 31. AEEMPSST (+ 2). – 32. EEIILNRT. – 33. AINSTT (+ 1). – 34. EEELMOTT. – 35. ACEEPSS.

SOLUTION DU N° 485

1. INSPIRA. – 2. ADORONS. – 3. RASERAS. – 4. EUPHORIE. – 5. ERGOTINE, alcaloïde de l'ergot du seigle. – 6. NEODYMES, métal rare. – 7. ARETES (RATEES, REATES, TAREES). – 8. SUÇASSES. – 9. USINERAI. – 10. OSMONDE, fougère. – 11. YTTRIUM. – 12. OSERAIE. – 13. OISEUSE. – 14. SUÇOTAT. – 15. SNOBERA (ENROBAS, BORANES). – 16. IDEALISA. – 17. XYLOLS. – 18. UVEITES. – 19. SAPONACE. – 20. EVACUER (CERVEAU). – 21. IPOMEES (EMPOISE, EPISOME, IMPOSEE). – 22. SUIVANT. – 23. ARIENNE (ENRENAI). – 24. NOMMENT. – 25. AEREES. – 26. ARMERONS (RAMERONS, REARMONS). – 27. DEMODAS. – 28. AOUTIEN (ENOUAIT, OUATINE). – 29. TYROSINE. – 30. RANIMENT (MARINENT). – 31. ACETEUSE. – 32. LESEES. – 33. ECORCERA.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

LA TABLE

Une salade de Romains

DANS *la Nature dans l'assiette*, de M. Georges Blanc (Laffont édit.), qui se révèle un très beau livre... de photographies, l'auteur nous dit que la salade a *été inventée à Londres*, après la Révolution, par un exilé, le chevalier d'Albignac : *la salade* assaisonnée. C'est évidemment idiot. Le mot venant de sel (ce qui n'empêche point l'auteur de nous donner une salade de fruits, erreur devenue courante), on imagine mal nos ancêtres mangeant leurs feuilles crues sans assaisonnement. Il eut suffi à Georges Blanc de se reporter au *Dictionnaire portatif de cuisine* (1770), pour y trouver à l'article « salade » : « *Composé de plusieurs plantes potagères crues, dont l'assaisonnement est le sel, le poivre, l'huile et le vinaigre. On y ajoute des herbes aromatiques, etc.* »

L'histoire du chevalier d'Albignac, rapportée par Brillat-Savarin, est autre. Exilé et impécunieux, il imagina de s'improviser *salad maker*, et, le snobisme aidant, il n'y eut plus de maîtresse de maison, dans la gentry, qui ne voulût servir à ses invités une salade composée par notre malin chevalier.

Mais quoi, n'est-ce pas le vieux Goncourt qui notait dans son *Journal* : « *Peut-être la salade divise-t-elle encore plus les hommes que la politique.* » ?

Le père de la Bella de Jean Giraudoux aimait à préparer puis à remuer la salade lui-même, devant ses invités. Préparer une salade devient alors tout à la fois une attraction et un exercice de style. Si, au restaurant, les maîtres d'hôtel n'étaient plus que des porteurs de plats, la préparation d'une salade s'inscrirait, après le découpage d'une volaille, le tranchage d'un train de côtes de bœuf, dans le ballet gestuel et captivant d'un service de classe.

J'y pensais en lisant Cent vingt recettes pour composer les salades (éditeur J.-P. Taillandier), signé de Toutoune et de son chef Jean-Louis Huclin. Toutoune est la restauratrice que l'on sait (5, rue de Pontoise, Paris-5e ; tél. 43-26-56-81.), dont l'ardoise est un des meilleurs rapports qualité-prix de Paris. *Donc j'ai retrouvé* dans cet ouvrage (qui sera bien *utile aux maîtresses de maison*, lui !) la recette de la salade César.

On la trouve rarement aux cartes de chez nous, peut-être justement parce qu'elle demande à être préparée en salle, avec méticulosité et maestria tout ensemble. Voire ostentation du geste. N'oublions point qu'elle est d'origine italienne si née en Californie (aux environs de 1920 croit-on) d'un maître d'hôtel venu de Rome. Il y faut d'ailleurs de la salade romaine.

Mais notez plutôt qu'il faut un grand *saladier* en bois d'olivier. On y écrase au pilon de bois une gousse d'ail et une douzaine de filets d'anchois dessalés, un peu de gros sel. A la pâte obtenue (elle doit être bien homogène), on ajoutera poivre du moulin et huile d'olive de première pression à froid.

On aura d'autre part *effeuillé* trois petites romaines, bien lavées, séchées feuille par feuille puis coupées en morceaux égaux. On les versera dans la sauce et on retournera longuement pour les bien imprégner.

Puis on plongera trois œufs dans de l'eau bouillante, une *douzaine de secondes*, et *on* les cassera sur la salade. On arrosera *d'un jus de citron* (*non traité* au diphényl, bien sûr !) et l'on poudrera de 150 gr de parmesan râpé.

On retournera et remuera encore avant d'ajouter trente *petits* carrés de pain de mie dorés en poêle dans l'huile d'olive. Un *dernier* mélange et voilà !

La salade César est une trouvaille de génie, je le proclame.

Reste la boisson d'accompagnement. Les amateurs de vin vous *diront* qu'il ne faut pas offenser celui-ci par l'assaut de l'acidité *vinaigrée*. *Soit. J'imagine qu'en* Italie on peut boire du lambrusco, frais, moustillant et lui-même allègre comme le plat. Chez nous le beaujolais nouveau peut convenir, ou encore un menetou salon tout simple.

Bon appétit !

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● Un nouveau chef pour la *Réserve* de Beaulieu. L'ancien part pour la retraite et sera remplacé dès la réouverture (10 janvier prochain) par Joël Garault, ancien chef de cuisine de l'*Auberge des templiers*, aux Bézards. Tandis qu'au *Métropole* voisin (réouverture 20 décembre, pour les réveillons), le chef, Pierre Estival, profite de ses vacances pour découvrir les secrets de son ami Emile Tabourdiau, le chef du *Bristol* parisien.

● Infatigable, le président de la chambre de commerce du Gers-en-Gascogne, André Daguin, multiplie les initiatives — *heureuses !* Exemple, la création d'un nouveau magret... *Plus* exactement des magrets de canards fumés à partir de la chair et de la peau des cuisses, moins coûteuses, formant ainsi un véritable « jambon de canard ». Création aussi d'un Institut de l'armagnac avec des cours de perfectionnement (renseignements à l'IPIA, ZI d'Engachies, 32000 Auch).

● Un compatriote, M. Paul Breton, exploitant au Cameroun une plantation de poivre, vient de mettre au point une préparation de poivre vert 100 % naturelle, sans conservation ni colorant, en pots pasteurisés de 100 g. C'est d'un goût parfait et d'un usage intéressant tant dans les sauces que comme condiment. Cela revient, par paquet poste, à 20 F le pot environ. *Adresse* : Paul Breton, boîte postale nº 5, département du Mungo, *Cameroun*.

● Du plus fidèle de mes lecteurs, et de sa tournée dans la région lyonnaise, il place en « plus que parfait » (et cela ne m'étonne nullement) *Jacques Pic* (285, av. Victor-Hugo à Valence) et en « imparfait » *Les Trois Dômes* (Sofitel Lyon).

● A propos de la rognonnade, *j'écrivais l'autre jour qu'elle ne* figure jamais sur les cartes. Erreur, elle paraît quelquefois — et toute une semaine — sur celle de *Pierre-Traiteur* (10, rue de Richelieu, tél. : 42-96-09-17), si brillament repris par les amis Nicole et Daniel Dez. Même..., même qu'un éminent membre du Club des cent a fait la moue devant ce plat ! Pas assez chic, peut-être ?

Pajot en Star aux Jeux



DIDIER RAVON.

En « réserve » de la Coupe de l'America, jusqu'au dénouement du défi néo-zélandais, Marc Pajot va à nouveau goûter à l'aventure olympique. Médaillé d'argent aux Jeux de Munich en 1972 puis vainqueur des régates préolympiques de Montréal en 1975 avec son frère Yves sur *Flying-Dutchman*, il visera cette fois la qualification pour ses *troisièmes* Jeux en Star. Ce dériveur au lest important (407 kg pour un déplacement de 671 kg) rappelle aussi les douze mètres JI par sa grand'voile. Avant de remporter par deux fois la Coupe de l'America, Dennis Conner avait d'ailleurs été sacré champion du monde en Star.

Dossier réalisé en collaboration avec *Voiles et voiliers*.

Le moteur met les voiles

Le nautisme tient son dernier Salon au CNIT de la Défense du 4 au 14 décembre. Les embarcations à moteur y font une percée remarquable qui compense la stagnation des ventes de voiliers. Avec Philippe Stark comme fer de lance, le design prend ses aises dans les carrés.

LE monde de la plaisance rallie le CNIT de la Défense pour la vingt-cinquième et dernière fois. Le Salon nautique international, qui campait à l'ouest de Paris tous les hivers, se repliera dès l'an prochain sur le Parc des expositions de la porte de Versailles.

Les neuf cents exposants venus de vingt-cinq pays et les trois cent mille visiteurs attendus vont arpenter les 82 000 m² de cette montgolfière en béton brut de décoffrage avec, au cœur, comme un pincement. Nostalgie...

Les fidèles qui, un quart de siècle, ont rapé leurs *docksides* sur les escaliers reliant les cinq niveaux – au un : embarcations à moteur ; au deux : équipements ; au trois : voiliers ; au quatre : loueurs et écoles ; au cinq : planches à voile – se laisseront ballotter par le ressac des souvenirs.

Sous la voûte du CNIT, la plaisance a émergé, s'est affirmée, a surfé la vague de l'expansion, et se trouve confrontée à un marché désormais maussade. Trois dates-clés :

1965. Charles de Gaulle est le premier président de la République à inaugurer le Salon. Le tout nouveau vainqueur de l'Atlantique, Eric Tabarly, est refoulé à l'entrée. Il a oublié son uniforme. Les croiseurs de plus de sept mètres de long font l'événement. Dans un recoin, Annette Roux, jeune responsable du futur numéro un mondial, les chantiers Bénéteau, présente un canot en plastique : le Flétan. Elle décroche quatre-vingt-dix commandes. Elle est ravie.

1984. Deuxième président en visite, François Mitterrand découvre un panorama totalement bouleversé. La planche à voile « frime » dans les hauteurs du CNIT. Le catamaran percute les mentalités. Après avoir dynamisé la course au large, il s'assagit pour séduire les amateurs de croisière. Les chantiers français règnent sur le marché mondial. L'exportation va fort pour Bénéteau et Jeanneau, les producteurs vendéens.

1987. Janvier et décembre, deux Salons pour une seule année. Le changement de dates anticipe sur le changement de lieu. Un directeur de chantier charentais s'en réjouit : « *Le client attendra moins longtemps pour découvrir les nouveaux modèles et pour se décider. Le travail sera mieux réparti. Les automnes calmes et incertains vont raccourcir.* » Seuls les Salons à flot de septembre, et en particulier le Grand Pavois de La Rochelle, devraient en souffrir. Pour faire savoir que le Père Noël a pris de l'avance, la Fédération des industries nautiques (FIN) n'a pas lésiné. Elle a diffusé de la publicité dans dix-sept pays.

Amorce de récession

Pourtant, Alain Madelin, le ministre de l'industrie, va inaugurer le Salon d'une profession qu'inquiète l'amorce d'une récession. Le nautisme français a réalisé un chiffre d'affaires 1986 de 2,1 milliards de francs. L'attraction pour les unités de grande taille explique la légère progression de 9 %, mais les immatriculations diminuent de 3,9 %.

Le « *frémissement* » pressenti par la FIN l'an passé aura fait long feu. Secoués par la tourmente boursière, les marins spéculateurs ne vont plus pouvoir se permettre les folies qui dopaient la vente des grandes unités. Avec un dollar affaibli, les exportations en léger repli se réorientent vers la CEE. Seul Bénéteau peut jouer de son unité de production américaine pour amortir la sinusoïde du billet vert. L'ouverture du marché européen en 1992 n'affole pas outre mesure une industrie en pointe dans son domaine. Mais la bagarre pour la définition de normes uniques de construction s'annonce rude. Les ventes de planches à voile stagnent, mais à un niveau confortable pour les français Bic et Tiga. Et l'occasion trouve toujours autant de larrons.

La tendance vrombissante du marché, c'est l'engouement pour les bateaux à moteur avec quatre vingt-douze nouveautés présentées. Apprentissage aisé, utilisation à la demande indépendamment de la météorologie, parenté avec l'automobile, le moteur permet aux plaisanciers d'aller sur l'eau sans prendre la mer. La sécurité du « teuf-teuf » dédramatise l'univers marin. « *Les Français ne souhaitent plus s'impliquer autant dans leurs loisirs* », analyse une étude sur « les freins à la pratique du nautisme ». L'apprentissage de la culture nautique, avec ses codes et son vocabulaire, rebute. La satisfaction rapide et simple des envies de vent et de vagues passe donc par la location, qui se porte bien, et par le moteur. Avec leurs vedettes découvertes et fringantes, les Américains et les Italiens débarquent en force, surtout en Méditerranée. Côté Manche et Atlantique, les Français rétorquent avec des embarcations de pêche-promenade à la cabine calfeutrée et au diesel ronronnant.

Évasions

Sur les voiliers, on vouait depuis belle lurette une secrète affection à ce moteur d'appoint capable de vous tirer d'embarras. Le souci toujours plus affirmé du confort et des horaires à respecter en a fait un partenaire à part entière. La gamme des Océanis, chez Bénéteau, et les nouveaux *Voyage*, chez Jeanneau, prennent en compte un désir d'évasion qui ne se double plus d'une envie de lutter contre les éléments. Les publicités sont révélatrices de ce glissement. Elles montrent des équipières en maillot de bain flemmardant dans la « jupe » (le prolongement arrière) d'un bateau au mouillage plutôt que giflées d'embruns et cloîtrées dans leur ciré.

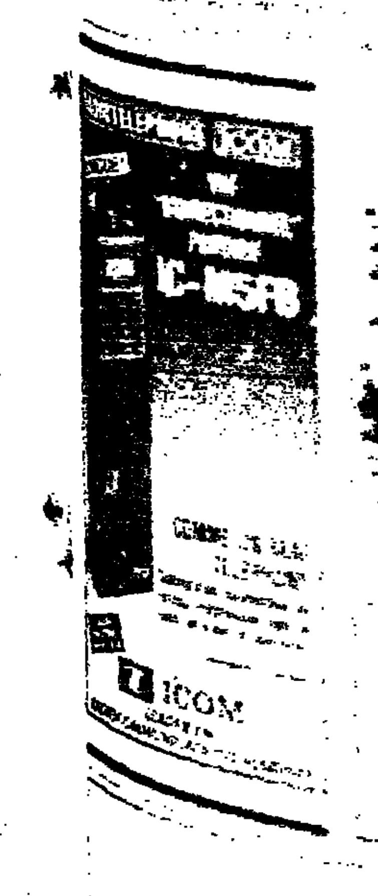
Que les purs et durs de la voile ne désespèrent pas ! Bénéteau est anxieux de leur présenter son dernier-né : le First 355. A l'extérieur, tous les raffinements dérivés de la compétition. A l'intérieur, Philippe Stark, l'architecte-designer des chaises de l'Elysée et des toilettes du café Costes, frappe fort. Marbre, acajou et aluminium pour refaire d'un objet de consommation devenu courant un élément de distinction sociale.

Les apparences se peaufinent, les détails se soignent. Les prix des équipements qui permettent une navigation « presse-bouton » chutent de façon vertigineuse. Les gammes s'étoffent, les versions prolifèrent. Comme si le perfectionnisme et la rigueur marchande confinaient l'imagination architecturale et ses délires à fond de cale.

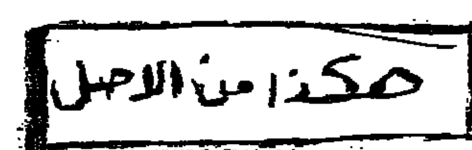
Les multicoques de croisière, eux aussi, commencent à creuser le même sillon. Les catamarans au long cours, des pullmans, facilitent, par la perfection de leurs intérieurs, l'évolution de la location spartiate vers l'hôtellerie à bord. Seule tentative risquée en multicoques : marier, pour une taille et un prix intermédiaires, évolutivité et habitabilité. Avec le Maldives, Jean-François Fountaine, le skipper rochelais, joue gros.

Une dernière fois, les curieux et les conquis vont s'encrasser les poumons avec la poussière du CNIT, qui stimule les angines. Ils pourront assister au mondial de fun-board grâce à une liaison avec *la Guadeloupe. Ils croiseront* Eric Tabarly, *nouveau conseiller technique du chantier Kirié, numéro trois français depuis le rachat de Kelt. Ils s'étonneront des photos* du *Titanic*, de la restauration des bateaux en bois d'autrefois, et du petit dériveur pour enfants, l'Optimist, redessiné par Philippe Briand, avec tous les outils prévus pour les 12 mètres de la Coupe l'America. Et, comme toujours, ils se déchausseront pour pénétrer dans ces mosquées de la mer, les grands voiliers dont les mâts grattent la voûte du CNIT.

LUC LE VAILLANT.







Coupe de l'America : le retour des géants

Le Yacht-Club de San-Diego devra défendre l'été prochain la Coupe de l'America, reconquise par Denis Conner en février à Fremantle (Australie). Les Américains ont renoncé à faire appel du jugement de la cour suprême de l'Etat de New-York qui avait estimé le défi des Néo-Zélandais conforme aux prescriptions de l'acte de donation de la Coupe rédigé en 1887. Les autres challengers ne seront pas admis à ces duels sur des voiliers géants de 90 pieds de longueur maximale à la flottaison qui remplaceront les traditionnels 12 mètres JI.

L'AIGUIÈRE d'argent de 124 onces offerte par la reine Victoria aux marins de la goélette *America*, le 22 août 1851, a déjà rapporté beaucoup plus que son pesant d'or aux Néo-Zélandais. A l'annonce du jugement de la cour suprême de l'Etat de New-York (*le Monde* du 28 novembre), la Bourse néo-zélandaise a vécu son jour le plus faste depuis le début de la crise financière. Un coup doublement profitable pour Michaël Fay, directeur du défi et de la Fay-Richwite Merchant Bank, qui aurait gagné quelque 50 millions de dollars néo-zélandais dans ces opérations.

Aux milliardaires qui, de Sir Thomas Lipton au baron Bich, ont vraiment tenté, par idéal ou défi personnel, de ravir la Coupe de l'America aux richissimes membres du Yacht-Club de New-York, ont succédé récemment les financiers et grands capitaines d'industrie intéressés par les retombées économiques de la conquête du plus vieux trophée sportif du monde.

Depuis la Nouvelle-Zélande, Michaël Fay avait pu observer en voisin l'extraordinaire impact de la victoire « historique » des Australiens en 1983. A l'occasion des régates de 1987, M. Desmond Dans, ministre du travail de l'immense province occidentale, avait pu célébrer la *« redécouverte de l'Australie »* et se féliciter du *« miracle économique »* provoqué par la venue à Perth et à Fremantle de 750 000 visiteurs.

Mais, du fait de l'extraordinaire technicité de la série des 12 mètres JI, les mises pour participer sont, depuis 1983, à la hauteur des enjeux économiques. Ainsi le Yacht-Club de New-York annonçait un budget de 2 millions de dollars en 1974, de 3 millions en 1977, de 4 millions en 1980. Celui des Australiens atteignait 8 millions de dollars en 1983 et celui du Yacht-Club de San-Diego, 17 millions de dollars en 1987. Pour sa campagne de 1991, Marc Pajot estimait que 200 millions de francs lui seraient nécessaires.

Les défis nationaux

Les défis entre yacht-clubs sont devenus de véritables défis nationaux, soutenus financièrement par de grosses industries et technologiquement par des sociétés de pointe dans les domaines de l'aérodynamique, de l'hydrodynamique et de l'informatique. Pour 1991, les vingt et un défis déposés viennent tous de pays très industrialisés. Les Japonais, les Allemands de l'Ouest, les Danois, les Suédois et les Espagnols se sont joints aux Australiens, aux Français, aux Britanniques, aux Canadiens et aux Italiens.

Mais Michaël Fay les avait précédés en lançant un défi plutôt inattendu dès le 15 juillet. Malgré le dynamisme de son industrie nautique et le talent de ses architectes et de ses navigateurs, ce « petit » pays de 3 millions d'habitants, qui tire l'essentiel de ses ressources de l'agriculture et de l'élevage, pouvait difficilement suivre l'escalade financière. Les Néo-Zélandais, qui avaient déjà montré leur habileté à jouer avec les imprécisions des règlements en imposant une coque en matériaux composites dans la dernière édition, ont misé sur la surprise pour tenter de prendre de vitesse les Américains.

Négligeant les règles de l'IYRU (International Yacht Racing Union), du Yacht-Club de New-York ou de l'Association internationale des 12 mètres JI, adoptées par consentement mutuel pour ces régates, les Néo-Zélandais ont choisi un retour aux sources en se référant à l'ultime version de l'Acte de donation (deed of gift) de la Coupe, rédigée en 1887 par George Schuyler, dernier des cinq copropriétaires de la goélette *America*.

Délaissant les 12 mètres JI utilisés lors des dix dernières éditions de l'épreuve depuis 1956, les Néo-Zélandais ont défié le Yacht-Club de San-Diego sur un voilier de 90 pieds (27,43 mètres) à la flottaison, soit à la taille maximale mentionnée dans l'Acte de donation. Le défi devait être relevé dans les dix mois. On imagine la surprise des Américains, qui préparaient la prochaine édition de la Coupe avec vingt et un challengers pour mai 1991 ! Et le désarroi de Dennis Conner qui, depuis 1974, a passé entre 8 000 et 10 000 heures sur un 12 mètres JI, soit quatre fois plus de temps que le plus expérimenté de ses adversaires !

Si les Néo-Zélandais ont gagné la première manche avec le jugement de la cour suprême de l'Etat de New-York, les représentants du Yacht-Club de San-Diego n'ont pas dit leur dernier mot et entendent à leur tour exploiter scrupuleusement les droits reconnus au « defender » dans l'acte de donation. Ainsi le challenger est obligé de préciser dans son défi quelques-unes des caractéristiques principales de son bateau (gréement, baux à la flottaison, maître bau, tirant d'eau, etc.) et ne peut plus les modifier. Le « defender » se doit seulement de respecter la taille maximale fixée par son adversaire.

Un catamaran à Hawaï ?

Alors que les Néo-Zélandais sont déjà bien avancés dans la construction de leur monocoque, qui devrait être mis à l'eau fin mars 1988, les Américains envisageraient d'opter pour un... catamaran de longueur identique, mais intrinsèquement beaucoup plus rapide. Ils pourraient fixer les régates à Hawaï en septembre sur un plan d'eau beaucoup plus venté et exiger que, conformément à l'Acte de donation, leurs adversaires rallient le lieu des régates par la mer.

Ce changement de cap ne fait pas l'affaire de la ville de San-Diego, qui misait sur 1,2 milliard de dollars déversés dans l'économie locale en 1991. La municipalité envisage d'ailleurs de faire appel du jugement de la cour suprême. Il plonge aussi dans l'expectative les vingt et un challengers, dont certains avaient déjà investi dans la préparation de leur 12 mètres JI, comme le promoteur immobilier japonais Kobayashi qui a racheté pour 7 millions de dollars les bateaux australiens d'Alan Bond. Certains envisagent de faire valoir leurs droits en justice.

Pour la France, trois défis avaient été lancés aux noms du Yacht-Club de Nice (Sportifs associés organisation), du Yacht-Club d'Europe et de la Société nautique de Sète (Marc Pajot). L'Association pour l'America's Cup en France a déjà réuni douze entreprises, qui ont accepté de verser une mise de fonds initiale de 300 000 francs pour permettre le lancement des programmes de préparation. Marc Pajot a renouvelé ses contrats avec Dassault pour l'hydrodynamique, le Centre national des recherches spatiales pour l'aérodynamique et Hewlett Packard pour l'informatique.

Ces programmes et la collecte de fonds vont sans doute être considérablement ralentis jusqu'au dénouement du duel entre Américains et Néo-Zélandais. Si les Américains l'emportaient, ils auraient, en effet, l'intention de revenir au 12 mètres JI et de relever les défis déjà enregistrés à la date prévue. Pour Marc Pajot, ce contretemps aurait un petit avantage : lui permettre de se consacrer entièrement avec Stephan Poughon à la préparation des Jeux olympiques de Séoul, qu'il espère pouvoir disputer en Star.

GÉRARD ALBOUY.

SOS sauvetages

Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, refuse que la puissance publique continue à assurer seule le financement des secours en mer. Il demande à la Fédération de voile d'apprécier la compétence des skippers et la solidité des bateaux. Coureurs et organisateurs d'épreuves océaniques n'apprécient pas.

PENDANT la course La Baule-Dakar, une vague emporte Daniel Gilard, skipper pondéré et expert maritime soucieux de sécurité. Ramenant à petite vitesse le catamaran vers les Açores, Halvard Mabire, son équipier, constate : *« A la pêche, il y a des dizaines d'accidents comme ça. Et la pêche n'est pas remise en question. C'est le tribut à payer à la mer. »*

Le secrétaire d'Etat à la mer, Ambroise Guellec, présente, le 17 novembre, un projet de réforme sur la sécurité des courses et l'assortit de considérations cinglantes : *« On dérive de la haute compétition vers les jeux du cirque. »* Il met en balance les profits médiatiques de sponsors friands d'épreuves risquées en solitaire et en double et la faiblesse de la part de budget consacrée par les organisateurs à la sécurité : *« Pas plus de 1 %. »*

Son projet de réforme a deux directions :

— L'Etat refuse de continuer à supporter la totalité des frais de recherche. Une heure d'avion sur Breguet-Atlantic revient à 60 000 F. Pour la Route du rhum 1986, les marines française, espagnole, portugaise et britannique ont engagé 5,5 millions de francs. Riches en épreuves de multicoques, la France craint d'être mise au ban de la communauté internationale.

— L'administration envisage de transférer à la Fédération française de voile la charge d'évaluer la compétence des skippers, les règles de conception et de fabrication des engins de course et la définition des équipements de sécurité.

Le petit milieu de la voile open a très mal pris le projet de M. Guellec. Sans aménité, on rappelle au ministre sa parade, revêtu du polo du commanditaire, aux côtés de Loïc Caradec, après le record de l'Atlantique du catamaran *Royale*. On le soupçonne de faire grand cas de fortunes de mer survenues à des stars du cirque bleu : Loïc Caradec, Daniel Gilard ou Eric Tabarly, et de surestimer la responsabilité des multicoques. Depuis 1973, cinquante victimes ont péri lors des courses en mer dans le monde. Le multicoque en compte moins d'une dizaine à son passif.

Les organisateurs crient qu'on les étrangle. La voile open tarde à finir sa crise de croissance. Le créateur de la Route du rhum, Michel Etevenon, souligne l'obligation faite aux participants de se munir de balises Argos qui, via satellite, diffusent les positions des bateaux et, si nécessaire, les signaux de détresse.

« Soyons créatifs, arrêtons de brandir le martinet administratif », s'offusque Bruno Peyron, le représentant des coureurs. A Dakar, à peine débarqué de son catamaran mené à la diable, le Baulois, sans perdre le temps de se raser et de se doucher, a lancé un appel d'offres. Il incite les industriels à inventer un système de repérage miniature permettant de revenir sur un homme à la mer. Les projets affluent. Le marin du dimanche a tout à y gagner.

Bruno Peyron a beau jeu de rendre aux pilotes d'essai que sont les skippers ce qui leur revient dans la conception de matériel fiable pour la plaisance. Focs à enrouleur permettant de réduire la toile facilement, pilotes automatiques suppléant l'homme de barre et positionneurs par satellite situant précisément le bateau viennent en droite ligne de la compétition.

Bref, le Conseil supérieur de la navigation de plaisance, qui, après l'avoir initié, hérite du dossier, consulte à tour de bras. La Fédération française de voile pourrait se saisir de l'opportunité qui lui est fournie de reprendre pied dans un univers qui a grandi sans elle. La voile open recherche sans se l'avouer une autorité sportive indiscutable capable d'imposer une règle du jeu.

مكنز من الاصل

Le Monde

SPORTS

SKI ALPIN : Critérium de la première neige

Piccard rompt la glace

Deuxième étape de la Coupe du monde de ski alpin, la station de Val-d'Isère (Savoie) accueille du vendredi 4 au dimanche 6 décembre le traditionnel Critérium de la première neige. Trois descentes, dont deux pour les femmes, sont au programme. L'absence de Carole Merle, souffrante, et de Catherine Quittet, blessée, réduit les espoirs des skieuses françaises. Chez les hommes, le groupe des « polyvalents », une nouvelle structure souhaitée par Franck Piccard, va tenter de s'imposer. Un retour sur le devant de la scène qu'apprécierait l'enfant des Saisies, champion du monde juniors en 1981, qui a triomphé mardi 1er décembre lors d'un slalom géant FIS, aux Menuires.

Val-d'Isère
de notre envoyé spécial

SÉANCE d'essai sur une petite piste improvisée de Tignes. Consciencieux, Frank Piccard se baisse sur ses skis en position de recherche de vitesse maximum. Trois fois avec *trois paires de skis différents*, il passe devant les chronomètres en quête de la meilleure glisse. Les techniciens observent les passages. C'est à son entraîneur que le jeune descendeur va *en catimini* glisser le numéro de la paire qui lui semble la plus performante.

Piccard et Serge Guillaume : une vieille amitié forgée au début des années 80 lorsque l'entraîneur avait la responsabilité des juniors. Le jeune Piccard était à l'époque un élève très doué. Un père moniteur de ski, une enfance passée sur des planches à courir les pentes du col des Saisies assurent, il est vrai, de bonnes bases. Frank gagne ses premières courses à dix ans. Il remporte le slalom, le slalom géant et la descente du championnat de Savoie.

Ce triplé le porte très vite vers les confrontations nationales. Six ans plus tard, il intègre l'équipe de France juniors. Très vite propulsé au plus haut niveau, le petit montagnard continue à accumuler les performances. Champion du monde des moins de dix-huit ans en *1981*, il est lancé dans le circuit de la Coupe du monde. Le saut à peut-être été trop rapide. *« C'est difficile de passer d'un étage à l'autre »*, remarque aujourd'hui l'athlète en se penchant sur son passé. Il estime qu'à l'époque il ne rêvait pas. Il connaissait ses possibilités et il s'appliquait. Des places honorables en Coupe du monde et une victoire en Coupe d'Europe renforcèrent d'ailleurs ses convictions. *« En 1983, j'ai battu Markus Wasmeier, mais juste après je me suis blessé au genou et j'ai dû interrompre la compétition pendant six mois »*, explique-t-il. De longues semaines de solitude. Il affirme avoir progressé mentalement à cette occasion. *« Je me suis rendu compte que tout n'était pas gagné, mais que je pouvais encore progresser. »* Baccalauréat en poche, il reprend la compétition. Une nouvelle chute. Son dos le fait souffrir, mais l'opération n'est pas envisageable pour un coureur. Vaille que vaille, l'aîné des Piccard – il a six frères et sœurs – poursuit donc la compétition.

Et les résultats ne sont plus au rendez-vous. Ses rivaux se hissent sur les podiums. Lui, le petit gabarit, végète dans l'anonymat des quinzièmes places. Des moments difficiles. Il ne trouve pas vraiment sa place dans l'équipe. Le solitaire se renferme un peu *plus sur lui-même*. *« L'équipe, c'était une école avec des professeurs et des élèves. Personne ne tenait compte de notre personnalité. »* Pratiquant le ski depuis l'âge de trois ans, il estime avoir autre chose à recevoir que des leçons d'un entraîneur. Il vit mal le règne du Suisse Roland Francey. Il revient assommé des derniers championnats du monde (*le Monde* du 27 janvier au 10 février). *« Je suis un être humain comme les autres. J'ai peur en descente quand le vent me fouette. Je suis émotif. Bref, j'avais envie d'être autre chose qu'un numéro dans une équipe »*, lance-t-il en rougissant légèrement.

Habituellement peu loquace – son copain Luc Alphand le surnomme gentiment « Pépin », – il se décide alors à aller trouver les responsables de la Fédération. Le skieur de vingt-trois ans refuse d'être enfermé dans une seule discipline. Il cherche un entraîneur capable de s'occuper des *« polyvalents »*. Les changements à la tête de la Fédération, l'arrivée de Jean-Pierre Puthod comme directeur technique national vont faciliter les choses.

Serge Guillaume, entraîneur plébiscité des juniors, prend la responsabilité d'un groupe de quatre garçons, Frank, Luc, Denis Rey et Jean-Luc Crétier. *« On se prépare d'abord avec les slalomeurs, puis ensuite avec les descendeurs, mais surtout on vit ensemble tous les cinq à l'hôtel comme dans le minibus. »* Dans une ambiance enfin détendue, stages et heures d'entraînement s'enchaînent beaucoup mieux. Et la victoire fait sa réapparition. Lors d'un slalom parallèle au mois de novembre à Solden (Autriche), Piccard se qualifie et triomphe de l'Italien Alberto Tomba. La confiance est de nouveau au rendez-vous. Malgré son échec à Sestrières la semaine passée, le jeune Savoyard se déclare motivé. *« Je souhaite m'amuser et je ne m'amuse que lorsque je réalise des performances »*, affirme Frank.

Le garçon aux cheveux longs espère être régulier en Coupe du monde et affiche même quelques ambitions pour les Jeux olympiques de Calgary. Passionné de moto, et de guitare basse, il va tenter cette saison de rejoindre les meilleurs. Une place qui semblait lui être promise !

SERGE BOLLOCH.


PRESSE-SPORTS
Catherine Quittet.

TENNIS : en parallèle au Masters

Caprices de divas

Pour la première fois depuis 1980, le Masters de tennis, qui réunit au Madison Square Garden de New-York les huit meilleures raquettes de l'année jusqu'au lundi 7 décembre, ne sera retransmis par aucune des six chaînes de télévision françaises. Absence des vedettes nationales ? Médiocres audiences dans l'Hexagone des meilleurs mondiaux actuels ? En fait, le tennis, cousu d'or, file un mauvais coton.

PHILIPPE CHATRIER porte d'épaisses lunettes. Y a-t-il un rapport de cause à effet ? Jusqu'à une date récente, tout le monde félicitait le président des fédérations française et internationale pour la clairvoyance avec laquelle il conduisait les affaires du tennis. La réinscription de son sport au programme des Jeux olympiques apparaissait à cet égard comme l'un de ses plus grands succès : en même temps qu'elle parachevait la reconnaissance mondiale du jeu, la carotte olympique devait permettre aux autorités fédérales de mieux contrôler le jeu en tenant à l'écart managers et promoteurs, ces marchands du temple Tennis.

Peu de stars à Séoul

Moins d'un an avant les premiers échanges à Séoul, on peut se demander si ce n'est pas une victoire à la Pyrrhus. Même dévalué, le billet vert attire plus que l'or olympique. Les stars des courts ne devraient pas se bousculer en Corée du Sud. Quant aux agents censés être tenus en respect par l'olympisme, comme les vampires par de l'ail, ils n'ont jamais été aussi puissants.

Le patron du groupe Proserv, Donald Dell, ancien joueur de Coupe Davis et fondateur de l'Association des joueurs professionnels (ATP), a organisé fin novembre en Floride un tournoi de « tennis-poker ». Les quatre engagés, Lendl, Cash, Edberg et McEnroe, ont disputé des sets en 21 points (à la manière du tie-break). Le point valait 200 dollars, un ace rapportait 2 000 dollars, le match 30 000 dollars. Le perdant payait le gagnant en prélevant dans une cagnotte de 250 000 dollars. Résultat : Cash doit 583 000 dollars à Lendl qui l'a battu en finale 3 sets à 1.

En dépit des sommes insensées mises en jeu, quel crédit sportif apporter à ce genre d'exhibition ? Même le milliardaire texan Lamar Hunt n'était pas allé aussi loin en 1982, lorsqu'il offrait toiles de maître, chevaux de course, actions de Wall Street, lingots d'or et puits de pétrole aux « acteurs » de ces championnats du monde de tennis (WCT), concurrents du Grand Prix officiel.

Mais comment s'y retrouver puisque l'argent est devenu l'étalon du jeu ? Dur ! En simplifiant, le tennis professionnel masculin est géré par un organisme tripartite, le Conseil professionnel (MIPTC), où sont représentées la Fédération internationale (FIT), l'Association des joueurs (ATP) et les organisateurs de tournois.

Le MIPTC organise le Grand Prix, comprenant quatre-vingt-trois tournois distribuant au total plus de 20 millions de dollars. Pour cela, il fixe un code de conduite aux joueurs qui doivent participer obligatoirement à un minimum de quatorze tournois par an, dont certains leur sont imposés. Semaine après semaine, cela permet de déterminer la hiérarchie mondiale des joueurs. Mécanique sportivement parfaite, elle est enrayée par l'intérêt personnel des vedettes.

Pour gagner 100 000 dollars dans un tournoi officiel, Lendl doit prendre le risque d'être battu par sept ou huit joueurs, donc de mettre en question son classement. Dans une exhibition, il encaisse autant, sans subir la pression de la compétition et sans porter atteinte à son rang.

Est-ce une raison suffisante pour faire la révolution ? John McEnroe semble le croire. Suspendu deux mois après avoir encore une fois injurié gravement un arbitre à Flushing Meadow, l'Américain a déterré la hache de guerre contre les instances officielles du jeu. Lors du tournoi organisé par les diamantaires anversois début novembre, il a « vidé son sac » : *« Le tennis traverse à l'heure actuelle une crise importante. Il y a une perte d'intérêt pour le jeu aux Etats-Unis. L'opportunité est idéale pour les joueurs de prendre leur destin en main. S'ils ne le font pas maintenant, demain il sera trop tard. Les joueurs doivent absolument contrôler le jeu. La manière dont est régi actuellement le tennis m'écœure. C'est un business marqué par la prostitution et le fric. Les vrais principes doivent être restaurés. »*

Les propos et les actes de McEnroe ne sont pas très cohérents. Il n'empêche que, pour diverses raisons, d'autres champions font écho à ses revendications. Les Suédois déplorent être maltraités par les organisateurs de Flushing Meadow à cause de la télévision. D'autres ne comprennent pas pourquoi Lendl a obtenu par dérogation l'autorisation de disputer douze tournois par an. Bref, la grogne est générale. *« Il va falloir que, comme les golfeurs, nous soyons maîtres de notre organisation »*, a dit Yannick Noah, lors du tournoi de Bercy. *« Sans les joueurs de l'ATP, les tournois auront les pires difficultés »*, a menacé Mats Wilander à Stockholm.

Les avatars du sport spectacle

Caprices de divas ? C'est pour l'heure la seule ligne de défense de Philippe Chatrier. *« La structure actuelle du jeu officiel impose quelques obligations à une poignée de champions. En revanche, le Grand Prix offre les meilleurs chances à la masse des joueurs. Grâce aux derniers accords l'ensemble des joueurs vont bénéficier de prix en augmentation constante, d'un plan de retraite très attrayant, sans compter les compensations financières pour l'ATP. »*

Le président de la FIT a également beau jeu de rappeler les avatars passés du tennis spectacle. *« Après Wimbledon 1973, les joueurs se sont détachés de leur fédération, ils se sont vendus corps et âme à des entrepreneurs espérant devenir riches grâce au World Team Tennis (Interville). Pour cela, les propriétaires des équipes leur disaient ce qu'ils devaient faire et où ils devaient aller semaine après semaine. Belle liberté ! »*

Reste que l'ATP est dirigée depuis février dernier par un ancien conseiller du président Carter à la Maison Blanche, Hamilton Jordan. Or celui-ci est très influencé par l'organisation des golfeurs. Mais les structures typiquement américaines de ce sport sont-elles reproductibles au tennis, dont la caractéristique est la mondialisation et le déclin américain ? Ce n'est pas évident. En attendant, les promoteurs profitent de la confusion. Et le public a du mal à retrouver les vraies valeurs. Après tout, le Masters, où les dollars sont distribués sans que les classements soient remis en cause, n'est-il pas une super-exhibition qui a obtenu l'estampille officielle du Grand Prix ?

ALAIN GIRAUDO.

OMNISPORTS : indemnités

13 millions de francs pour présider les fédérations

LE Comité national olympique et sportif français (CNOSF) souhaite obtenir des indemnités pour les présidents des fédérations sportives. Le projet d'un statut de l'élu sportif ayant été abandonné, le CNOSF réclame la mise en place d'un régime voisin de celui des maires des communes de France, avec institution d'indemnités de fonction, dont l'importance (60 000 F à 300 000 F par an) varierait selon les effectifs de la fédération concernée (de 5 000 à plus de 500 000 licenciés).

« Cette solution devrait permettre aux présidents de se dégager partiellement ou totalement en fonction de l'importance de leur fédération pour se consacrer davantage à l'administration, à l'animation et à la promotion de leur discipline », a indiqué M. Nelson Paillou. Actuellement, sur les soixante-cinq fédérations ayant reçu délégation des pouvoirs publics, quatre seulement sont présidées à plein temps : athlétisme, sports équestres, ski, tennis.

La création d'une indemnité de fonction élargirait, selon M. Jean-François Chary, président de la fédération équestre, le recrutement socioprofessionnel des dirigeants sportifs, qui se limite essentiellement à des fonctionnaires mis en disponibilité, des retraités ou des hommes d'affaires. Une fois cette étape franchie, des indemnités semblables pourraient être attribuées aux présidents des ligues régionales.

« Bien qu'elle ne représente qu'une dépense de 13 millions de francs, qui seraient financés par le Fonds national de développement du sport (FNDS), cette mesure rencontre l'opposition du ministère du budget, qui craint sans doute que les présidents de toutes les associations ne revendiquent à leur tour sans avoir les moyens d'un financement autonome », a remarqué M. Georges Pfeifer, membre du conseil d'administration du CNOSF. Des négociations sont en cours.

A. G.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Cross du Sud-Ouest à Bordeaux, samedi 5 décembre. Cross de Lorraine à Nancy et Cross de Vanves, dimanche 6 décembre.

Basket-ball

Championnat de France. – Première division (15e tour aller). Samedi 5 décembre à 20 h 30, sauf Monaco-Villeurbanne à 18 h 30. Coupe d'Europe. – CSP Limoges-Bayer Leverkusen, mardi 8 décembre à 20 h 30 ; Monaco-Bologne, Zagreb-Racing CF, Estudiantes Madrid-Villeurbanne, mercredi 9 décembre à 20 h 30 ; Partizan Belgrade-Orthez, jeudi 10 décembre à 20 heures.

Boxe française

Internationaux de Paris. – Samedi 5 décembre à 20 h au stade Coubertin.

Football

Championnat de France. – Première division (22e journée), samedi 5 décembre à 20 h 30 (Matra Racing-Nantes, A 2, à partir de 22 h 30, différé).

Hockey sur glace

Championnat de France. – (6e tour retour). Samedi 5 décembre à 20 h 30.

Planche à voile

Championnat du monde de funboard. – Jusqu'au 13 décembre à Saint-François, Guadeloupe, (« Samedi Passion », A 2, samedi 12 décembre).

Rugby

Championnat de France. – (2e phase, 2e journée) dimanche 6 décembre.

Ski alpin

Coupe du monde. – Descente féminine, samedi 5 décembre, à Val-d'Isère (A 2, 11 h 25, direct). Descente masculine, dimanche 6 décembre, à Val-d'Isère (TF 1, 11 h 25, direct).

Sports équestres

Coupe du monde. Jumping de Bordeaux. – Jusqu'à dimanche 6 décembre.

Trampoline

Championnats d'Europe. – Jusqu'à dimanche 6 décembre à Braga (Portugal).

Karaté

Nuit des arts martiaux. – Jeudi 10 décembre au stade Coubertin de Paris à 20 h.

Médecine

Selon des médecins réunis en « conférence de consensus » à Paris

Une échographie sur deux est injustifiée

Une première en France : une conférence de « consensus » (sorte de « procès » public d'une technologie médicale) a été organisée les 2 et 3 décembre à Paris par le Collège national des gynécologues et obstétriciens français sur le thème « Apport de l'échographie en obstétrique ». La conclusion est à bien des égards dérangeante pour un corps médical jusqu'à présent habitué à prescrire à-tout-va cet examen. *« Pour une grossesse a priori normale, il est raisonnable et suffisant de conseiller deux échographies systématiques par grossesse, respectivement vers quatre mois, soit entre dix-neuf et vingt et une semaines, et vers sept mois, soit entre trente et un et trente-trois semaines. »*

Les Françaises sont des championnes de l'échographie. La France détient le record du monde du nombre de ces examens pratiqués au cours de la grossesse (environ 3 millions d'échographie pour 700 000 grossesses). Cet engouement est-il médicalement justifié ? Ou, au contraire, cette pratique massive de l'échographie n'aboutit-elle qu'à aggraver le déficit de la Sécurité sociale ? Comme si elle était taboue, cette question n'avait pratiquement jamais été débattue en France.

A l'étranger, en revanche, la réflexion est plus avancée sur ce sujet : en Grande-Bretagne, une seule échographie est conseillée, entre la seizième et la dix-huitième semaine ; en RFA, deux échographies entre la seizième et la vingtième semaine et entre la trente-deuxième et la trente-sixième semaine.

C'est pour rattraper ce retard que les professeurs Michel Tournaire (maternité Saint-Vincent-de-Paul, Paris), Papiernik (hôpital Antoine-Béclère, Clamart) et Gérard Bréart (INSERM, Villejuif) viennent d'organiser, sous l'égide du Collège national des gynécologues et obstétriciens français, une conférence de consensus calquée sur le modèle anglo-saxon. Durant deux jours, huit cents personnes ont écouté trente-neuf experts faire part de leurs expériences.

Un jury de dix personnes — des gynécologues-obstétriciens, des échographistes, un généraliste, un pédiatre, une représentante des associations de consommateurs — a ensuite tenté de faire la synthèse de ces deux journées de travaux, en répondant aux principales questions que se posent le corps médical et le grand public.

Première interrogation : l'échographie est-elle dangereuse ? *« Aucun effet biologique néfaste lié à l'exposition aux ultrasons n'a été mis en évience à ce jour »*, estime le jury, ajoutant tout de même qu'*« une réserve de principe doit être maintenue sur le risque éventuel d'effets défavorables que rien actuellement ne permet de prévoir et qui se manifesteraient à long terme »*. *« Ce risque*, estime le jury, *est susceptible d'être majoré par la précocité des examens au cours de la grossesse et la répétition des échographies. »* Dans ces conditions, le jury formule une recommandation : *« Les constructeurs de matériel échographique doivent être tenus de fournir à l'utilisateur les caractéristiques techniques qui permettent à celui-ci de connaître la quantité d'énergie délivrée au cours de l'examen. »*

Deuxième question : à quoi sert l'échographie ? Sa valeur est *« établie »*, répond le jury, pour apprécier l'évolutivité de la grossesse à partir de six semaines ; estimer l'âge de la grossesse ; diagnostiquer précocement la grossesse gémellaire ou multiple ; localiser le placenta ; aider au diagnostic de la grossesse extra-utérine ; reconnaître des états malformatifs généralement incompatibles avec la vie vers vingt semaines. Le texte précise que certaines malformations, notamment liées à des aberrations chromosomiques, *« peuvent n'être pas reconnues »*.

L'échographie est également utile pour connaître le sexe de l'enfant ; apporter une aide *« irremplaçable »* à certains gestes instrumentaux intra-utérins explorateurs ou thérapeutiques (amniocentèse, biopsie de trophoblaste, etc.).

Dépister et surveiller

Tout en rappelant que l'échographie comporte des limites et des possibilités d'erreurs, le jury estime que la valeur diagnostique de l'échographie peut être considérée comme *« très probable »* pour dépister et surveiller certains retards de croissance intra-utérins et certaines macrosomies fœtales. Mais qu'en revanche elle n'est *« pas établie »* pour apprécier l'état du col utérin et estimer l'âge de la grossesse après le cinquième mois.

Cela dit, le jury formule un certain nombre de recommandations importantes :

— *« La demande d'échographie de la part d'une patiente pour des motifs de simple curiosité, si compréhensible soit-elle, ne justifie pas à elle seule la pratique de cet examen qui doit rester d'indication médicale. »*

— *« Les commentaires de l'échographiste ou du praticien doivent être particulièrement prudents à l'égard des patientes pour éviter l'effet anxiogène de propos qui peuvent paraître anodins dans l'esprit du professionnel, mais être reçus d'une tout autre façon par l'intéressée. »*

— Pour le diagnostic précoce de la grossesse, l'échographie n'est *« en aucune façon »* l'examen de choix. Les examens biologiques suffisent.

Suivent enfin de nombreuses recommandations très précises relatives à *« la compétence de l'échographiste »* et à l'imagerie échographique *« en cas d'anomalie de la grossesse »* et en cas de *« grossesse* a priori *normale »*.

Pendant ces deux journées de réflexion, les spécialistes ont visiblement buté sur cette question : *« Les effets favorables de la pratique de l'échographie obstétricale pour la santé publique, en terme d'amélioration mesurable de la santé des mères et des enfants, n'ayant pas encore été établis sur des éléments épidémiologiques suffisamment nombreux ni suffisamment convaincants, que proposer ? »*

La conférence de consensus qui avait eu lieu en 1984 aux Etats-Unis sur le même sujet n'avait recommandé l'échographie que pour des indications médicales particulières (et fort nombreuses).

Les spécialistes français ont pour leur part adopté une attitude différente : après avoir estimé indispensable la mise en œuvre d'études épidémiologiques visant *« à évaluer plus précisément l'efficience de la pratique échographique systématique »*, ils ont réussi à se mettre d'accord sur une attitude pratique commune : *« Pour une grossesse* a priori *normale, il est raisonnable et suffisant de conseiller deux échographies systématiques par grossesse, respectivement vers quatre mois, soit entre dix-neuf et vingt et une semaines, et vers sept mois, soit entre trente et une et trente-trois semaines. »*

Au-delà du problème médical (1), quelles économies cette pratique permettrait-elle à la Sécurité sociale de réaliser ? La Caisse nationale d'assurance-maladie ayant décliné l'offre qui lui avait été faite de participer à cette conférence, il n'a pas été répondu à cette question (2).

Une absence jugée d'autant plus regrettable par les participants que si le système français est sans doute le *« plus généreux »* en ce qui concerne l'échographie obstétricale (liberté de prescription, pas ou presque de limitation), c'est en grande partie à la Sécurité sociale qu'il le doit.

Quant aux pouvoirs publics, eux aussi absents de cette conférence, ils ne manqueront cependant pas de remarquer la « coïncidence » qui a fait du professeur Papiernik l'un des initiateurs de cette conférence, lui qui il y a quelques mois avait été dépossédé de son projet de fondation pour l'évaluation des pratiques et techniques médicales par Mme Michèle Barzach. Un petit air de revanche en quelque sorte.

Reste à savoir quel sera l'impact de ces recommandations. Selon certaines informations, le conseil national de l'ordre des médecins aurait l'intention de les reprendre à son compte et de les publier dans son bulletin, de même que l'Académie de médecine. La nécessité de l'évaluation médicale en France feraitelle enfin son chemin ? (2)

FRANCK NOUCHI.

(1) On pourra se reporter avec intérêt à l'ouvrage *Apport de l'échographie en obstétrique*, publié par M. Tournaire, G. Bréart, E. Papiernik et M. Delecour (diffusion Vigot, Paris).

(2) Une échographie, en France, vaut entre 170 et 400 francs, selon qu'une morphologie fœtale est demandée ou non.

Education

Manifestations étudiantes et lycéennes un an après la mort de Malik Oussekine

Diverses manifestations sont organisées, le vendredi 4 et le samedi 5 décembre, pour célébrer le premier anniversaire de la mort de Malik Oussekine, décédé après avoir été frappé par des policiers rue Monsieur-le-Prince à Paris, lors des manifestations étudiantes de décembre 1986. Une fleur à sa mémoire devait être déposée dans toutes les villes de France et une prière spéciale était prévue vendredi à la Mosquée de Paris.

L'agitation étudiante et lycéenne, sporadique depuis une dizaine de jours, s'est poursuivie, le jeudi 3 décembre. A Paris, environ trois mille étudiants et lycéens ont sillonné le Quartier Latin pour dénoncer *« la pénurie dans l'éducation nationale et l'insuffisance du budget du supérieur »*. Principalement étudiante, alors que celle du 26 novembre avait surtout réuni des lycéens, cette manifestation a mobilisé, pour l'essentiel, des militants proches de l'UNEF-ID, autour de slogans comme : *« On a eu Devaquet, on aura le budget »*, ou encore : *« Fac malade, c'est la faute à Valade. »*

En province également, des manifestations ont eu lieu à Grenoble, Quimper, Saint-Brieuc ou Lille et surtout à Lyon, Montpellier et Rennes, où les universités littéraires sont en grève. Les étudiants en lettres de Besançon font aussi la grève des cours depuis le début de la semaine.

Samedi soir est également prévue une coordination étudiante, et les étudiants de Nanterre ont déjà lancé un appel pour organiser, le 10 décembre, une nouvelle manifestation nationale.

Au ministère de l'enseignement supérieur, on ne sous-estime pas l'importance de ces manifestations du souvenir. On dément, en revanche, catégoriquement *« toute intention de supprimer les examens de septembre »*, comme le craint l'UNEF-ID sur la foi d'un rapport de l'inspection générale de l'administration du 21 mai. M. Valade nous a confirmé qu' *« il n'en a jamais été question »*. Il rappelle, d'autre part, que le budget de l'enseignement supérieur a été adopté par le Sénat le 21 novembre.

A la mémoire d'un beur

Par une tragique ironie du sort, le seul étudiant tué lors des manifestations étudiantes de l'an dernier était un fils d'immigrés algériens. Malik Oussekine fait figure, depuis lors, de martyr et de symbole. Il n'incarne pas seulement une révolte contre la violence *« Plus jamais ça ! »* mais l'entrée des beurs dans une action collective, avec des Français de leur âge.

Un amphithéâtre de la faculté des lettres de Nice porte désormais le nom de Malik-Oussekine. Comme un gymnase de Vénissieux, près de Lyon, et une rue de La Penne-sur-Huveaune dans les Bouches-du-Rhône... Et, pourtant, celui qui est devenu — *à quel prix !* — le beur le plus célèbre de France représente *assez mal les enfants d'immigrés* maghrébins. Malik le symbole était, par plusieurs aspects, un cas à part, sinon un contre-modèle. Les victimes emblématiques correspondent rarement à ce qu'on attend d'elles...

La famille Oussekine n'appartient pas aux grandes vagues d'immigration algérienne des années 60 et 70. Installé depuis longtemps en France, le père — un entrepreneur de bâtiments — avait fait la guerre contre les Allemands.

Malik était le plus fragile de ses huit garçons et filles. Français à la naissance — comme tous les enfants d'Algériens nés en France après 1962, — il avait commencé sa vie à l'hôpital, en raison d'une malformation rénale. D'où un retard scolaire et divers handicaps que son frère aîné, Mohammed, un homme d'affaires, s'était juré de *lui faire oublier :* apprentissage de plusieurs langues, voyages à l'étranger, pratique de sports de luxe comme l'escrime et l'équitation. Malik étudiait à l'Ecole supérieure des professions immobilières, à Paris. Il soignait son habillement et était convenablement logé, dans le dix-septième arrondissement. La plupart des beurs qui participaient l'an dernier aux manifestations étudiantes appartenaient *plutôt* aux banlieues *grises* et aux voies de garage de l'éducation nationale.

« Last but not least », ce beur atypique, ambitieux et curieux de tout, se serait mis en tête de devenir prêtre. Après s'être adressé au Centre catholique des vocations, il avait été reçu, *la veille de sa mort, par un* aumônier d'étudiants, le Père Bertrand Desjobert.

Chrétien, Malik Oussekine ? *« Il voulait se consacrer à Dieu, dit le jésuite. Il tenait le raisonnement suivant :* Je suis Français et, en France, le catholicisme est la religion dominante. » *Une phrase à rapprocher de celle que rapporte son frère aîné :* « Je suis d'abord citoyen du monde, puis français, puis algérien. »

Malik n'était évidemment pas prêt à devenir prêtre. Le jésuite lui a fixé un nouveau rendez-vous pour le mercredi suivant, après lui avoir remis un exemplaire du Nouveau Testament. Le jeune homme le portait sur lui, *le* lendemain, au moment de sa mort.

Un drame paradoxal

Dans la nuit du vendredi au samedi, poursuivi par trois policiers du peloton *voltigeur* motocycliste, Malik Oussekine, vingt-quatre ans, se *réfugie* dans l'entrée d'un immeuble, 20, rue Monsieur-le-Prince. Selon un témoin, il est frappé à coups de pied, puis abandonné sur place. Il mourra peu après.

Deux policiers ont été inculpés, mais l'instruction est toujours en cours. Un garçon fragile, Malik ? Certainement. Il subissait d'ailleurs une dialyse deux fois par semaine. M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, ne se privera pas de le souligner froidement, en mars 1987, dans un entretien avec *le Monde* : *« Si j'avais un fils sous dialyse, je l'empêcherais de faire le con dans la nuit. »* On lui répliquera avec indignation que Malik ne serait pas mort s'il n'avait pas été frappé.

Saluée par le président de la République, qui lui a rendu visite, la famille Oussekine a déjà payé son brutal accès au vedettariat. D'abord, la tombe de Malik a été profanée par des croix gammées et des dépôts d'excréments. Puis le frère aîné a été accusé à deux reprises d'escroqueries par *Minute* et a dû intenter deux procès — qu'il a gagnés — contre cet hebdomadaire. *Idem* pour l'une des sœurs, Fatima-Françoise, qui a obtenu 100 000 F de dommages et intérêts pour avoir été désignée comme prostituée par *Minute*, avant de subir une agression.

« Malik n'est pas mort pour rien, avait dit son frère aîné lors des funérailles au Père-Lachaise. *On parlera de lui longtemps encore. »* Tout dépend comment... Largement exploitée ici ou là, la mort de ce beur pas comme les autres a eu sur les *jeunes Français maghrébins* deux effets opposés : la fierté qu'un des leurs ait représenté le mouvement étudiant et reçu tant d'hommages ; l'inquiétude de constater que le seul mort des événements de décembre 1986 ait appartenu à leur communauté. Face à ce drame paradoxal, *ils ne savent trop que* penser.

Depuis un an, à propos du code de la nationalité, on a beaucoup débattu devant les *beurs — et à leur sujet —* du droit du sol et du droit du sang. *Eux-mêmes s'interrogeaient* d'abord sur le sang versé.

ROBERT SOLÉ.

FAITS DIVERS

Le meurtre des vieilles dames à Paris

Thierry Paulin et son complice ont été inculpés et écroués

M. Philippe Jeannin, juge d'instruction à Paris, a inculpé d'assassinats et de vols aggravés, jeudi soir 4 décembre, les deux meurtriers présumés de vieilles dames, Thierry Paulin, vingt-quatre ans, et Jean-Thierry Mathurin, vingt-deux ans. Les deux hommes, qui ont reconnu la plupart des faits (*le Monde* du 4 décembre), ont été écroués.

Thierry Paulin, originaire de la Martinique, arrêté mardi à Paris, est soupçonné de l'assassinat à Paris de dix-neuf vieilles dames, dont neuf en compagnie de Jean-Thierry Mathurin. Ce dernier, originaire de la Guyane française, arrêté mercredi, a été inculpé de neuf assassinats commis dans le dix-huitième arrondissement de Paris en octobre et novembre 1984. Les huit meurtres commis entre décembre 1985 et juin 1986, ainsi que les deux derniers, en novembre 1987 l'ont été commis par Paulin seul.

Les deux jeunes gens, considérés comme toxicomanes, agissaient toujours selon la même méthode en étranglant leurs victimes après avoir fait subir des tortures à certaines d'entre elles.

Selon les policiers, Thierry Paulin est *« un être amoral qui égrène la liste de ses victimes sans émotion apparente, comme s'il venait d'aller acheter une baguette de pain »*. Pour eux, il avait une double vie : *« Oiseau de nuit, la nuit ; agresseur de vieilles dames, le jour. »*

Grand, athlétique, ce jeune Martiniquais, teint en blond et coiffé à la Carl Lewis, a avoué ses meurtres comme s'il n'y attachait pas d'importance. Il parlait quelquefois avec elles pour les *« [illegible] »*. Celles qui semblaient les moins vulnérables, racontent les policiers, il les abandonnait.

Il a ainsi raconté avec beaucoup de détails le récent meurtre de Mme Geneviève Germond, étranglée chez elle, le 27 novembre dernier, rue Caïl (10e) : *« La vieille dame avait fait ses courses juste avant l'agression*, a-t-il dit aux policiers. *Elle avait acheté de la viande et du pain. »* Les enquêteurs ont, en effet, retrouvé ces deux denrées dans son cabas.

Paulin habitait à l'hôtel. Le dernier en date : l'hôtel du Cygne, un établissement deux étoiles du quartier des Halles à Paris, où il payait sa chambre 400 francs la nuit. *C'était quelqu'un de « calme, sans problème, recevant beaucoup et payant régulièrement ses notes »*, indique-t-on simplement à l'hôtel.

Pour les policiers, qui pressentaient dans le tueur des vieilles dames un toxicomane, Paulin n'est pas véritablement *« accroché »* : *« Il se faisait des lignes de cocaïne de temps à autre*, disent-ils, *mais, pendant sa garde à vue, il n'a pas flanché. »*

Morbide fascination

DEPUIS quatre jours toute la France connaît leur nom. Depuis quatre jours elle apparaît fascinée *par cette succession d'aveux* proférés sans cynisme, mais aussi sans remords, qui leur a fait revendiquer, au fil des heures d'une garde à vue, vingt et un assassinats de vieilles dames à Paris. Et déjà les qualificatifs sont avancés : les monstres, les plus grands criminels. Est-ce à dire que Thierry Paulin et Jean-Thierry Mathurin seraient assurés dès maintenant de voir figurer dans les dictionnaires de l'an 2000 leurs noms tout comme figurent dans ceux d'aujourd'hui Landru et Petiot sous la dénomination de « criminels français » ? Car déjà des comparaisons sont faites et dressés des comptes macabres. Voilà qui vient à point *nommé au moment où des projets de* loi entendent restaurer la notion de présomption d'*innocence*...

Assurément, que les policiers de la brigade criminelle aient fait et bien fait leur travail ne saurait être discuté, et pas davantage les satisfactions *qu'ils ont pu éprouver* en découvrant qu'enfin était résolu le mystère qui depuis trois ans entourait une succession de crimes affreux commis par vagues. On comprend *tout autant* le soulagement de ces personnes âgées qui pendant si longtemps ont connu *la peur dans le* voisinage des victimes.

Mais pour l'heure l'opinion, plus stupéfaite et horrifiée *à vrai dire que* ravie, ne peut que rejeter deux garçons qui, selon les informations qu'on lui donne, ont raconté par le menu la façon dont ils tuaient, *l'application qu'ils y mettaient*, l'indifférence qu'ils en éprouvaient. Ce que l'on sait, ce que l'on dit d'eux, n'est pas fait pour inspirer d'autres sentiments. Une homosexualité, des inclinations à la toxicomanie, des fréquentations ordinaires de cabarets nocturnes, voilà ce que l'on retient pour un portrait encore *bien flou. Tout cela n'éclaire encore* guère sur les mobiles et surtout sur cette indifférence, cette accoutumance mise à tuer.

Tout criminel d'habitude déconcerte. *La soif de savoir le pourquoi de* son comportement peut même en certains cas — *comme celui de Paulin* et de Mathurin — l'emporter sur la répulsion et le rejet auxquels normalement on le condamne. Il serait même plutôt rassurant de se dire que la démence a pu tout commander. N'est-ce pas pour cela au fond que *certains sont allés demander à des* psychiatres ce qu'ils pensaient de ces deux jeunes gens *que ces spécialistes* n'avaient, et pour cause, jamais vus ?...

Pour Paulin et Mathurin, le temps des psychiatres, viendra, *et* au-delà vraisemblablement celui d'un procès d'assises où un président pourra dire une fois de plus aux jurés qu'ils sont *invités à juger non des faits mais des* hommes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Prise d'otages à la prison de Besançon

Une mutinerie accompagnée de prise d'otages a éclaté dans la matinée *du vendredi 4 décembre* à la maison d'arrêt de Besançon (*Doubs*). *Selon les premières informations* recueillies, ces faits se sont déroulés au quartier d'isolement de l'établissement où se trouvent actuellement des détenus condamnés à de longues peines, dont certains avaient été transférés à Besançon après la mutinerie des 12 et 13 novembre à la centrale de Saint-Maur, dans l'Indre.

Une vingtaine de détenus ont réussi à prendre en otages trois surveillants, qu'ils ont entraînés dans leur quartier où ils se sont retranchés. D'importantes forces de police *ont pris place autour de la prison.*

En fin de matinée, des négociations se sont engagées entre les mutins et le préfet de rgion M. Claude Silberzahn et le procureur de la République, M. Jean Rognon. Les détenus en révolte, protestent, semble-t-il contre les conditions de vie à la prison et réclament leur transfert dans un autre établissement.

● **Le vacherin Mont-d'Or a-t-il fait de nouvelles victimes ?** — Cinq nouveaux cas de listériose ont été enregistrés en Suisse dans le canton de Vaud depuis l'interdiction du fromage vacherin Mont-d'Or. Une femme enceinte, frappée par cette *maladie, a donné le jour à un enfant* également atteint. Elle a indiqué avoir consommé du vacherin durant sa grossesse. Au total, on a recensé 111 cas de listériose dans le canton de Vaud depuis 1983, ayant causé 31 décès, dont 25 paraissent imputables à la consommation de vacherin. — *(AFP.)*

TAUROMACHIE

● **Un matador français obtient la grâce de son taureau.** — Le *matador français Christian Montcouquiol* — Nimeno II — a triomphé, *mercredi 2 décembre, à Cancun* (Mexique), où, pour la première fois de sa vie de torero, il a obtenu la grâce de son taureau, tout à la fois pour son brio dans le combat face à l'*animal* et pour la bravoure de la bête.

A son premier taureau, dangereux, Nimeno II avait déjà triomphé en coupant deux oreilles. A son deuxième, Nimeno II a réalisé le rêve de tout matador : obtenir, à cause de son talent *et de la caste de l'adversaire*, la grâce du taureau. « Catador » (490 kilos) *restera ainsi dans l'histoire* de la tauromachie pour avoir été gracié, un événement exceptionnel. — *(AFP.)*

Défense

Des transporteurs lourds pour l'armée de l'air

La France a commandé six avions Hercules à la société Lockheed

Le constructeur américain Lockheed livrera, mardi 8 décembre, sur la base d'Orléans (Loiret), ses deux premiers avions de transport lourd C-130 Hercules à l'armée de l'air française. La commande, qui n'a pas été formellement annoncée par le gouvernement français, porte sur six exemplaires directement achetés à la société américaine.

A l'origine, il s'est agi pour l'état-major de disposer d'un avion quadrimoteur capable d'effectuer des étapes intercontinentales sans escale pour compléter sa flotte d'appareils Transall qui ont besoin d'être ravitaillés en vol. Le choix des aviateurs français s'est porté sur trois versions C-130 H de l'Hercules, livrées avant la fin de cette année, et sur trois versions dites allongées, le C-130 H-30, livrées à la mi-1988.

Les trois premiers Hercules sont capables de transporter en vol direct, sur 4 500 kilomètres, une charge de 16 tonnes, alors que le Transall n'embarque que 8 tonnes (avec deux ravitaillements en vol). Le C-130 H pourra acheminer quatre-vingt-dix combattants, tandis que la version allongée en transporte jusqu'à cent vingt-huit.

Si Lockheed a pu livrer à l'armée de l'air française aussi rapidement, c'est que la société américaine disposait de quelques Hercules à « queues blanches », c'est-à-dire construits d'avance et sans client déterminé.

A ce jour, Lockheed a vendu plus de 1 800 Hercules de tous types à cinquante-sept pays différents. Le coût d'un avion est estimé, en moyenne, à 120 millions de francs. En principe, la société Aérospatiale et le groupe Dassault-Breguet devraient recevoir, à titre de compensations industrielles, l'équivalent, chacun, de 30 % de la charge de travail représentée par cette commande à Lockheed et étalée sur une durée de huit ans.

Une lettre de M. André Giraud

Après la parution, dans nos dernières éditions datées du 4 décembre, d'un article, repris dans nos premières éditions datées du 5 décembre, sur les missiles nucléaires français Hadès et S-4, nous avons reçu la lettre suivante du ministre de la défense, M. André Giraud :

Un article paru dans votre édition du 4 décembre annonce que les missiles Hadès et S-4 pourraient être modifiés ce qui, selon son auteur, laisse présager un changement de la doctrine française relative à l'emploi de l'armement préstratégique.

Aucun changement n'est intervenu ni envisagé par rapport aux choix effectués au moment de la présentation au Parlement de la loi de programmation militaire.

Etant donnée la sensibilité de ce sujet, tout particulièrement au moment où l'Europe réfléchit à sa défense, je tiens à opposer un démenti formel à l'interprétation donnée par votre rédacteur aux informations qui lui ont été communiquées sur certaines dispositions destinées à réaliser des économies sur les programmes.

[M. Giraud conteste l'interprétation que nous donnons des évolutions potentielles de la doctrine française à la lumière des nouvelles dispositions prévues pour les programmes nucléaires *Hadès et S-4*. Il ne dément pas les informations relatives à la capacité donnée au missile Hadès de tirer plusieurs fois et à la compatibilité désormais recherchée entre la cabine de tir de l'Hadès et celle du missile S-4 pour le rendre mobile. — J. I.]

Une conférence internationale en janvier

Les Prix Nobel à l'Elysée

Pendant quatre jours, du 18 au 21 janvier 1988, l'Elysée deviendra une ruche internationale d'intellectuels et de scientifiques. Ce sera la conférence des Prix Nobel, réunie à l'initiative du président de la République et du Prix Nobel de la paix Elie Wiesel sur le thème « Menaces et promesses du vingt et unième siècle ».

Les lauréats invités — soixante-dix ont déjà donné leur accord, sur les quelque cent quatre-vingts Prix Nobel vivants — se réuniront matin et soir à l'Elysée, à huis clos, répartis en cinq groupes de travail : droits de l'homme, paix et désarmement, sciences et techniques, culture, développement. *« Ce sera une conférence de travail sérieuse, qui devra définir les enjeux de la fin du siècle, et donc du millénaire »*, a expliqué le conseiller spécial du président, M. Jacques Attali.

Parmi les invités annoncés, MM. Henry Kissinger, Willy Brandt et Oscar Arias Sanchez (paix et désarmement) ; Mme Rita Levi-Montalcini et M. Jean Dausset, qui parleront notamment du SIDA ; MM. Gabriel Garcia-Marquez, Wassily Leontieff et Wole Soyinka, qui aborderont les problèmes du développement ; M. Claude Simon parlera de la culture et M. Elie Wiesel des droits de l'homme, etc. La participation de MM. Andrei Sakharov, Lech Walesa et Desmond Tutu est incertaine. Quant à M. Menahem Begin, il s'est excusé pour raisons de santé.

La séance d'ouverture du lundi 18 janvier après-midi aura lieu dans la salle des fêtes de l'Elysée, en public. M. François Mitterrand prononcera l'allocution d'ouverture. Les participants dîneront le premier soir à l'Elysée, puis assisteront à un concert où se produira notamment Rostropovitch. Les invités dîneront le deuxième soir au Musée d'Orsay et le lendemain à la Cité des sciences de La Villette. Le dîner de clôture aura lieu à l'Elysée, en présence du président de la République.

Plusieurs des lauréats ont accepté de se rendre le vendredi dans quelques universités (Paris, Marseille, Nice, Bordeaux, notamment) afin d'y prononcer un cours magistral.

Le premier manuscrit d'Einstein sur la relativité vendu 1 155 000 dollars

Le plus vieux manuscrit d'Albert Einstein a été vendu, mercredi 2 décembre, à New-York, par Sotheby's pour la somme de 1 155 000 dollars (près de 7,5 millions de francs). Il a ainsi, selon la firme américaine, battu *« le record des ventes de manuscrits aux Etats-Unis »*. Il s'agit d'une introduction à la relativité qui a probablement été écrite en 1912 et devait constituer l'un des chapitres du manuel de radiologie que préparait le professeur allemand Erich Marx à Leipzig. La guerre ayant éclaté peu après, ce texte de 72 pages, abondamment raturé et corrigé, n'a jamais pu être publié.

Communication

Dans son rapport annuel...

Le sénateur Cluzel dénonce l'« atonie » de la production audiovisuelle

La production audiovisuelle est *« atone » !* Qui inflige au *« mieux-disant culturel »* de M. François Léotard ce nouveau démenti ? Le sénateur centriste Jean Cluzel dans son rapport annuel. La sixième réforme de l'audiovisuel *n'a pas mieux réussi* selon lui que les cinq précédentes. Ni la création de nouvelles chaînes, ni les mécanismes protectionnistes (les quotas) ou incitatifs (le compte de soutien), n'ont permis la relance attendue, et la déprime audiovisuelle antérieure s'est prolongée, voire renforcée.

Voilà pour le constat. Reste le diagnostic. La multiplication des chaînes, constate M. Cluzel, a entraîné un triplement du volume de diffusion, alors que les recettes, malgré le développement de la publicité télévisée, n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions. *« Il s'en est suivi, mathématiquement, par un effet de ciseaux classique, une diminution des ressources disponibles par heure de programmes. »*

Parallèlement, la concurrence des nouvelles chaînes a provoqué une inflation de certains types d'émissions. Les sommes consacrées aux variétés ont augmenté d'au moins 300 millions de francs, *estime* le sénateur. *Le coût moyen des retransmissions sportives a quintuplé en 1987 après avoir déjà doublé l'an dernier*. Quant au *prix moyen* d'achat d'un film, il est passé de 2 à 3 millions de francs.

Les chaînes ont donc été contraintes à faire des économies sur la fiction. Rediffusions et achats de séries étrangères, dont *« les coûts unitaires sont de trois à cinq fois inférieurs à ceux des créations originales »*, ont fait un bond. *Le* seul poste « achat à l'étranger » des trois premières chaînes françaises, qui avait augmenté de 28 à 73 millions de francs entre 1980 et 1985, a dépassé les 120 millions l'an dernier. Et il est probable, estime M. Cluzel, que ces montants vont *« quasiment doubler »* en 1987, si l'on tient compte de l'ensemble des *télévisions* commerciales.

Insuffisamment industrialisée, la production française, dont le chiffre d'affaires atteignait tout juste les 2 milliards de francs en 1986, n'a pas été en mesure de relever le défi. Presque totalement dépendante du financement des chaînes, elle n'a pas *non plus été* capable de se développer à l'étranger pour contrebalancer la récession du marché intérieur. La France, selon le rapport, ne réalise que 1,4 % du volume des échanges internationaux.

Pour sortir de ce cercle vicieux, M. Cluzel table à la fois sur le succès de la fiction française auprès de son public, et sur les difficultés conjoncturelles des Américains. Surtout, il estime nécessaire une amélioration de la productivité des entreprises hexagonales, et *« indispensable »* l'intervention de l'Etat. A la CNCL — dont il souhaite le maintien et le renforcement des pouvoirs — de veiller au respect des quotas protégeant la création nationale. Au gouvernement de rééquilibrer les rapports de forces entre producteurs et diffuseurs, en empêchant ces derniers d'investir le secteur de la production et d'y fausser les règles de la concurrence. Au secteur public, enfin, de jouer un rôle moteur dans la relance des commandes. Toutes mesures qu'il conviendrait encore de compléter par une véritable stratégie européenne.

P.-A. G.

A la demande des agences

Le Conseil de la concurrence examine le marché publicitaire

Un petit rapport de cent cinquante pages provoque bien des interrogations et des rumeurs dans le monde de la publicité et des médias. Il s'agit d'une étude réalisée par deux membres du Conseil d'Etat à la demande du Conseil de la concurrence sur le marché publicitaire français. En avril dernier en effet, l'Association des agences conseils en publicité (AACP) avait saisi pour avis le Conseil de la concurrence en lui demandant d'examiner le fonctionnement du marché, la concentration de ses entreprises et la pertinence de l'arsenal législatif dans ce domaine (*le Monde* du 11 avril).

Depuis plusieurs mois, un certain nombre de publicitaires menaient campagne contre les positions dominantes d'Havas, qui cumule les rôles d'agence et de régie, et contre la concentration de l'achat d'espaces dans les mains de certaines sociétés comme celle de M. Gilbert Gross. La participation de M. Gross au capital de la défunte chaîne TV 6, la candidature d'Havas à la privatisation de TF 1 faisaient redouter aux agences indépendantes la constitution de véritables monopoles privés faussant la libre concurrence.

Le rapport remis au Conseil de la concurrence devrait être examiné dès le 15 décembre, et l'institution indépendante pourrait rendre son avis à la fin du mois. Mais M. Jacques Bille, directeur général de l'AACP, semble déjà redouter qu'on enterre une partie de l'affaire. *« J'ai appris que le Conseil pourrait ne pas diffuser l'intégralité du résultat de ses investigations, »* a-t-il déclaré lors de l'assemblée générale de l'AACP le 2 décembre.

« C'est certes là une attitude juridiquement fondée, mais il est sûr, en sens inverse, qu'un avis du Conseil qui n'examinerait pas en détail les différents éléments dont le rapport fait état serait un résultat qui ne correspondrait ni à notre attente ni à celle du monde de la communication », a-t-il ajouté. D'autres publicitaires n'hésitent pas à faire état de pressions sur le Conseil de la concurrence.

Que contient donc de si explosif ce rapport ? *« Une simple analyse du marché et de ses pratiques. Rien qui ne mette en cause telle ou telle entreprise puisque nous ne sommes pas dans le cadre d'un contentieux »*, répond-on au Conseil de la concurrence où on dément l'existence de la moindre pression. Mais la stricte analyse des rapports et des flux financiers entre médias, régies, centrales d'achat, agences et annonceurs serait déjà révolutionnaire pour un marché où la pratique des commissions plus ou moins occultes est devenue la règle.

L'affaire de Radio-Nostalgie montre que la non-transparence des transactions publicitaires est parfois liée au financement des partis. Dans ce contexte, l'avis du Conseil de la concurrence pourrait avoir quelques conséquences politiques non négligeables.

Y.-M. L.

Un « appel solennel » des exploitants de cinéma à M. Chirac

Les exploitants de cinéma ont lancé, jeudi 3 décembre, un *« appel solennel »* au gouvernement et à M. Jacques Chirac pour qu'ils complètent le plan de sauvetage des salles préélaboré par le ministère de la culture et de la communication. Le conseil de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF) estime, en effet, que ces mesures allant *« dans la bonne direction »* demeurent *« insuffisantes »* (*le Monde* du 1er décembre). La FNCF demande également à M. François Léotard d'exiger des chaînes, *« avec une plus grande fermeté »*, le respect de leurs cahiers des charges, avant toute nouvelle « table ronde » cinéma-télévision.

Échecs



CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE
1987

Dix-neuvième partie : nulle

Un plan sans suite

Révérence gardée pour celui qui reste un des plus grands joueurs d'échecs de tous les temps, on reste surpris par l'obstination de Karpov à vouloir transformer des positions de nullité en position de gain. Sauf à supposer qu'il compte sur une faute de son adversaire, ce qui n'entre tout de même pas dans le cadre d'une analyse de finale.

Kasparov, dont le jugement sur les parties ajournées est remarquable depuis le début du match, n'a donc eu aucun mal à partager le point dans la dix-neuvième partie, le jeudi 3 décembre. Le « plan » de Karpov, connu de tous (donner le pion a6, prendre le pion g7 et jouer une finale avec trois pions contre deux sur l'aile roi) ne menant à rien, puisque le Roi noir garde toujours l'opposition.

Score : 9,5-9,5. Vingtième partie prévue le vendredi 4 décembre.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Dix-neuvième partie
Gambit de la Dame. Variante Tartakover

Position à l'ajournement

BLANCS : Rf4, Ta3, Té5, Pa6, é4, g2 et h4.

NOIRS : Rf6, Ta7, Tb6, Pf7, g7 et h6.

41. Té5 c.a.e. (158)	Rf6 (142)	52. Txa7	Ta1
42. Ta1	Tç6	53. Txg7	Tf1+
43. Té5+ (164)	Rf6 (144)	54. Ré3	Té1+
44. Tf5+	Ré6	55. Rf3	Tf1+
45. Té5+	Rf6	56. Ré2	Tf4
46. Téa5	Ré6	57. Ré3	Rf5
47. Ta1a2	Tb6	58. Té7+	Rf6
48. g4	f6	59. Th7	Rf5
49. h5	Tç6	60. Tf7+	Ré6
50. Tb2	Tçxa6	61. Tf6+	Rxf6
51. Tb6+	Txb6	62. Rxf4	Ré7
		Nulle.	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Claire LALLEMENT
et
Marc MOUTIN,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Chloé,

le 1er décembre 1987, à Paris.

14, rue Louise-Lesieur,
94700 Maisons-Alfort.

— Philippe ROMEY
et
Rose BABIAK,
ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Nicolas,

le 28 novembre 1987, à Gonesse.

Décès

— La duchesse de Lévis Mirepoix,
Le marquis et la marquise de Lévis Mirepoix
et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

Charles-Henri,
duc de LÉVIS MIREPOIX,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre du British Empire,

dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, à Léran (Ariège), le samedi 5 décembre 1987, à 11 heures.

Une messe sera célébrée à Paris, le vendredi 11 décembre, à 11 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les membres du conseil d'administration,
Le directeur
Et le personnel de la SEMER,
ont la douleur de faire part du décès de leur président, le sénateur

Guy MALE,
président du conseil général.

Les obsèques auront lieu le samedi 5 décembre 1987, en la cathédrale de Prades (Pyrénées-Orientales), à 10 heures.

Soutenances de thèses

— Université Paris-III. — Le samedi 12 décembre, à 13 h 30, amphithéâtre Cauchy, escalier F, 3e étage. Mme Colette Gourin, épouse Becker : « Emile Zola : 1840-1867. Genèse d'une œuvre. Essai de biographie intellectuelle et esthétique ».

— Université de Toulouse le Mirail. — Le samedi 12 décembre, à 14 h, salle du château, (Toulouse-II). M. Gilbert Longhi : « Pour une approche épistémologique du français scolaire ».

— Université Paris-IV. — Le samedi 12 décembre, à 14 h 30, salle Louis-Liard. M. Jean-Clément Martin : « Souvenir de la guerre de Vendée (1800-1980) ».

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 5 décembre

Nouveau Drouot, 14 heures : argenterie, bijoux, arts primitifs, affiches.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 5 décembre

Compiègne, 14 heures : affiches de cinéma ; **Chartres**, 14 heures : poupées ; **Rambouillet**, 14 h 30 : vins ; **Corbeil-Essonnes**, 14 heures : tableaux, mobilier.

Dimanche 6 décembre

Provins, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Versailles Chevau-Légers**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Enghien**, 14 h 30 : timbres ; **Fontainebleau**, 14 heures : argenterie, bijoux ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **L'Isle-Adam**, 15 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Chartres**, 14 heures : poupées ; **Rambouillet**, 10 h 30 : vins ; 14 heures : mobilier, objets d'art ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Sceaux**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 5 décembre

Saint-Omer, 14 h 30 : tapis d'Orient ; **Vitry-le-François**, 14 heures : vins, alcools ; **Tours**, 10 heures : affiches ; 15 heures : monnaies, timbres ; **Le Havre** (François-Ier), 14 heures : vins, alcools ; **Lille**, 14 heures : livres ; **La Rochelle**, 14 heures : faïences ; **Amiens**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Lorient**, 14 heures : tableaux, mobilier, bibelots ; **Nice**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Vannes**, 14 heures : mobilier, argenterie, objets d'art ; **Clécy** (Calvados), 13 h 30 : étains, céramiques, cuivres ; **Noyon**, 14 heures : mobilier, argenterie, bibelots ; **Besançon**, 20 heures : poupées peintes, panoramiques ; **Poitiers**, 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux ; **Bergerac**, 14 h 30 : vins ; **Bordeaux** (Delurbe), 10 h 45 et 14 h 30 : monnaies et jetons ; **Cahors**, 14 heures : livres, jouets ; **Nîmes**, 9 h 30 et 14 h 30 : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Saumur**, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Marseille** (Castellane), 14 h 30 : tableaux modernes ; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : livres, tableaux modernes ; **Lyon** (Me Chenu), 19 h 30 : automobiles de collection.

Dimanche 6 décembre

Dijon, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Le Havre** (la Porte océane), 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Annonay**, 14 h 30 : mobilier, poupées ; **Sens**, 14 h 30 : objets postaux, timbres ; **Vendôme**, 14 heures : mobilier, pendules ; **Le Havre** (François-Ier), 14 heures : vins, alcools ; **Douarnenez**, 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Nantes**, 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient ; **Clécy** (Calvados), 13 h 30 : étains, céramiques, cuivres ; **Angers**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Gien**, 14 heures : faïences de Gien ; **Issoudun**, 14 h 30 : tableaux, argenterie, objets d'art ; **Fréjus**, 10 heures et 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Bergerac**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes ; **Bar-le-Duc**, 14 heures : mobilier, bijoux ; **Biarritz**, 10 h 30 et 14 h 30 : vins ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Cahors**, 14 heures : mobilier, bronzes ; **Bordeaux** (Médoc), 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux modernes ; **Laon**, 14 h 15 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Manosque**, 14 h 15 : objets d'art, mobilier, arts populaires ; **Autun**, 14 h 30 : armes ; **Mâcon**, 14 h 30 : objets d'art, bijoux, céramique ; **Marseille** (Castellane), 14 h 30 : instruments scientifiques ; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : arts primitifs ; **Châlons-sur-Marne**, 14 h 30 : mobilier, céramiques, bijoux.

FOIRES ET SALONS

Bordeaux-Quinconces, Nîmes, Montauban, Clermont-Ferrand, La Celle-Saint-Cloud, Angoulême, Le Mans, Rochefort-sur-Mer, Chatenay-Malabry.

EN BREF

● **45 000 cahiers de *Paris-Match* saisis par la CGT.** — Des militants du Livre CGT ont intercepté le mercredi 2 décembre un camion contenant 45 000 cahiers de l'hebdomadaire *Paris-Match* fabriqués par l'imprimerie François à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne). La CGT entendait ainsi protester contre le licenciement d'un délégué CGT au comité d'entreprise, qui avait stoppé une rotative *« pour des raisons de sécurité »*. Le licenciement, d'abord refusé par l'inspection du travail, a été ensuite autorisé par le ministère des affaires sociales et de l'emploi. La direction de l'imprimerie a porté plainte après le détournement du camion. Celui-ci a réapparu, jeudi, à Neuilly, devant le siège d'Edi 7, filiale d'Hachette, le propriétaire de *Paris-Match*. Les cahiers ont été déversés dans les locaux.

● ***Pas de disque pour Jean-Paul II.*** — *Le porte-parole du Saint-Siège, M. Joaquin Navarro-Vals*, a démenti catégoriquement, le jeudi 3 décembre à Rome, que le pape ait eu l'intention d'enregistrer un disque. Un producteur belge, M. Eddy Luickx, avait annoncé la veille qu'un enregistrement était prévu en janvier 1988 à Radio-Vatican pour des motifs humanitaires. Cette information ne contient *« aucun élément de vérité »*, a dit M. Navarro-Vals.

ARTS

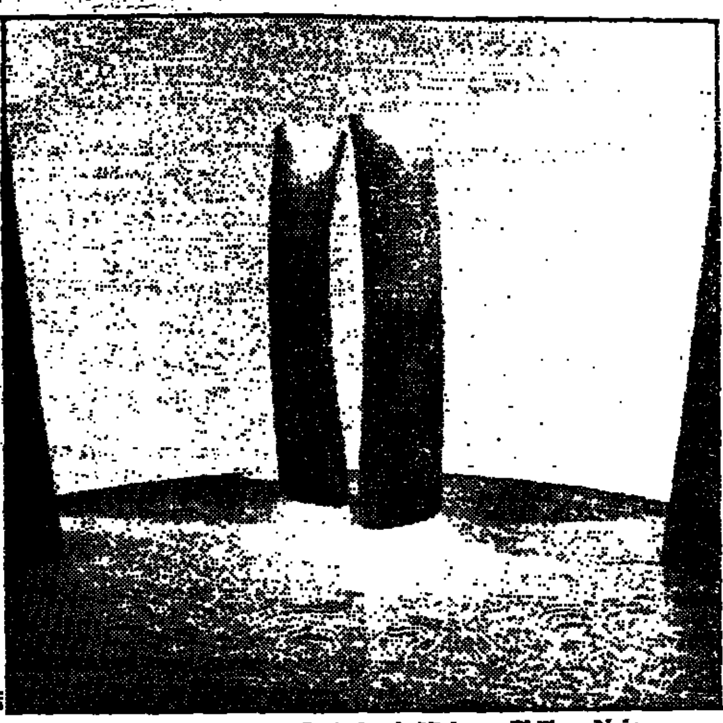
Le Salon des artistes décorateurs au Grand Palais

Un confort entre deux chaises

Le 54e Salon des artistes décorateurs se tient jusqu'au 20 décembre au Grand Palais. S'y rendre avec un pliant et une boussole.

SAD ? Very SAD. Une fois encore les mots perdent leur sens, et une fois encore sous la verrière du Grand Palais. La Foire internationale d'art contemporain, ou FIAC, a montré récemment qu'en fait de foire, elle ambitionnait la réserve sélective des salons d'antan, le contemporain, d'autre part, n'étant plus son souci majeur. A son tour, le Salon des artistes décorateurs, ou SAD, se révèle être une foire plus qu'un salon, avec les inconvénients de la foire — le désordre, la généreuse tolérance de la médiocrité, — mais sans les avantages — la liberté, la découverte possible de l'inconnu ou de la perle rare.

Il y en a des perles, bien sûr, et même en assez grand nombre, comme lors du dernier salon, voici deux ans. Du beau travail d'ébéniste, de jolies trouvailles, des tentatives abouties de réflexion sur l'espace. Il y a ainsi quelques points forts pour lesquels s'impose la visite du SAD. Par exemple, la *« chaise pliante »* de Paul Mathieu et Michael Ray, peu propice à l'avachissement, mais favorable à la *méditation poétique*. Par exemple, les espaces Nador de Christine de Vichet et Philippe Noir, dont l'utilité devrait s'imposer à nos contemporains comme les jardins zen à nos amis travailleurs japonais. Par exemple, le trompe-l'œil de Jean-Michel Verret, qui vous permet de rassembler toute la verrière et tout l'espace du Grand Palais dans les quatre murs de votre chambre à coucher. Ou encore cet archétype exemplaire qu'est l'espace occupé par la propagande italienne.


DR

Les espaces Nador de Christine de Vichet et Philippe Noir

Il y a certainement chez les organisateurs une volonté d'éclectisme, d'ouverture, une volonté d'associer le talent frais émoulu et l'efficacité commerciale, l'imagination créative et la sûreté industrielle.

La force créatrice

Mais les critères restent impossibles à comprendre, qui ont conduit à placer côte à côte tel jeune talentueux sorti de l'école Boulle et telle firme industrielle au design aventureux, tel fabricant de meubles bien établi ou telle délégation quasi parlementaire. La juxtaposition de déclinaisons mobilières sur le thème de la puérilité, d'expériences sympathiques et inabouties, ou de modèles au contraire solidement achevés dessert finalement chacun. On ne sait plus où retrouver quoi.

Théoriquement, le SAD 87, qui semble avoir pour titre *La Force créatrice*, s'est vu doté d'un thème : le temps des créateurs. Mais selon que vous preniez le catalogue (250 F) ou le guide (10 F), ce temps se trouve découpé en sections qui n'ont rien à voir. D'un côté *« le temps du temps »*, le *« temps intime »*, le *« temps de l'ailleurs »*, le *« temps convivial »*... De l'autre, *« l'heure du temps »*, le *« temps de la beauté »*, le *« temps du repas »*, le *« temps de la communication »*, etc. Inutile de dire que sur le terrain,

Voilà quelq... devraient permettre aux prochains SAD de mieux mettre en valeur ce qu'ils sont censés présenter et défendre. Au fond, *il faudrait que la* FIAC et le SAD échangent leurs défauts respectifs pour retrouver l'une sa générosité, l'autre sa cohérence.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Grand Palais, jusqu'au 20 décembre.

Au palais Saint-Pierre, à Lyon

Une « Ascension » annonciatrice

...béir aux accents des musiques ...nises par les anges accompagnant ... haute figure du Christ intercesseur, suspendu dans sa mandorle ...e ciel et terre ; par la suavité ...ée, enfin, qui inspira les disci... ...ointains du maître de Raphaël ...le meilleur et quelquefois pour ...

... admire d'autant mieux ...*nsion que Philippe Durey* a eu ... de lui faire cortège avec les ...s des collections italiennes du ... illustrant le Quattrocento, ce ...ermet au visiteur d'avoir une ... d'ensemble de cette haute ...e de la Renaissance, aussi bien ...ers des tableaux et des sculp... « nobles » qu'à travers des ...ents décoratifs.

...mi ces pièces, des œuvres ...res comme l'autre Pérugin, ... *Herculan et saint Jacques le* ...*ur*, partie d'un autre polypty... ...ommandé par les moines ...tins de Pérouse, *la Nativité* de ...zo Costa, où le regard s'élargit ...à du fragile enfant nu et de ses ...s jusqu'à un paysage marin ...re-plan, *la Vierge et l'Enfant*, ...trois anges musiciens sur la ...le, de Bartolomeo Montagna, ... buste, par Mino da Piesole, ...aint *Jean-Baptiste* à l'allure ...euse de condottiere.

...e regroupement cohérent qui ...bjet d'une présentation dans ...es rénovées avec une sobriété ...e — grâce au concours de ...ublics et de mécénat privé, — ...a disposition préfigure un amé...ment total du musée, le conser...r a ajouté, dans un espace indépendant, *quelques œuvres* qui rappellent l'influence exercée par les œuvres italiennes du musée sur les artistes de la cité, et notamment ceux qu'on a nommés les préraphaélistes lyonnais.

On en détachera un charmant dessin de Janmot, l'auteur du *Poème de l'âme*, monument de l'art mystique du dix-neuvième siècle, une *figure virginale dont* le déhanchement évoque « les danseurs » terrestres et célestes de Pérugin.

soins de ... *lunette de couronnement qui* avait été déposée à l'église Saint-Gervais à Paris. Il vivait des jours obscurs dans une salle en mauvais état quand le conservateur Philippe Durey, nommé à Lyon depuis un an, entreprit de le faire restaurer. Aussi le tableau, placé dans une architecture qui l'épouse, brille-t-il aujourd'hui de ses rouges et de ses bleus.

C'est une œuvre caractéristique de Pérugin, alors à l'apogée de son talent, par sa composition en registres superposés maintes fois reproduite ; par l'isolement méditatif et harmonieux de chacun des personnages dont les flexions semblent

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ *« Quattrocento »*, au Musée des beaux-arts de Lyon, palais Saint-Pierre, jusqu'au 3 avril 1988.

En marge du SAD

Deux spécialistes du rêve

Il reste un domaine où l'imagination a pris le pouvoir, l'a gardé, a fait plier le raisonnable : c'est la décoration.

En pleine période « high tech », Elisabeth Garouste et Mathia Bonetti dessinaient des chaises tendues de poulain et lacées de cuir naturel. Aujourd'hui, alors que la *tendance se cramponne* encore au gris, au noir, au blanc, aux harmonies abstraites et au dépouillement du métal et du verre, Elisabeth Garouste et Mathia Bonetti détonnent encore. Indifférents aux diktats du modernisme, au principe du « moins, c'est plus », ils inventent des meubles-sculptures, des décors « à histoires ».

Le *dernier* en date est celui du Géopoly, *« le restaurant des sept cuisines du monde »*, sorte de joyeux paquebot, de théâtre culinaire où les yuppies impatients apostrophent les serveuses courant sur les passerelles et les balcons. Dans cet ancien cinéma, la lumière incorporée à l'architecture, les fauteuils de cuir aux couleurs primaires, font oublier les temples glacés du parisianisme, leurs incontournables appliques coquilles halogènes, et autres tubulures minimales.

Le curriculum vitae de ces plasticiens-designers est digne d'un inventaire à la Prévert. Formé dans une école d'arts appliqués en Suisse, Mathia Bonetti a travaillé pour des fabricants de tissus de luxe (Abraham, Bianchini) avant de dessiner des costumes pour Paloma Picasso, des décors de publicité, des affiches *de théâtre conçues* à partir d'images fabriquées, de découpages, d'ombres projetées.

Elisabeth Garouste a suivi les cours de l'école Camondo avec Philippe Starck (*« Nous sommes restés très bons amis »*, dit-elle) et participé avec son mari et peintre, Gérard Garouste, à la création du Privilège, le restaurant du Palace : draps trempés dans du lait de plâtre et figés en colonnes, fresques, appliques, masques animent ce décor néo-classique. C'est là que Garouste et Bonetti se sont rencontrés.

En 1981, ils présentent leur première collection en trompe l'œil, avec, entre autres, des meubles en papier mâché imitation bronze. Six ans plus tard, leur signature évoque le rythme et la fantaisie, les généreux affrontements du laid et du beau, du rare et du pauvre, du métal rouillé et de la feuille d'or, du sapin et du bronze, d'une plaque de verre posée sur un unique pied de table basse en pierre brute.

Du rugueux et du moelleux

« Il faut se libérer des poncifs », affirment-ils : *« La table Knoll est devenue le sac Vuitton du mobilier. Les gens ne se sentent pas sûrs d'eux. Alors, ils recourent à des spécialistes dont le nom symbolise l'argent, ou le bon goût classique ou branché. Nous ne cherchons pas à imposer de normes. On nous qualifie de « néo-baroques », mais cela ne veut rien dire. Nous sommes simplement différents. Nos décors sont bâtis sur l'illusion, le rêve. »*

Le Salon de couture de Christian Lacroix, inauguré en juillet dernier à l'occasion de son premier défilé *« griffé »*, fait penser tour à tour à un tableau, une caverne, une galerie d'apparat. Là, des canapés de lin-crème brodés d'arabesques dont les dossiers ondulent comme des bosses de dromadaire, ici du crépi fushia et des tapis chauffés de flammes noires et obsédantes, du rugueux et du moelleux, du sauvage et du raffiné. La tôle rouillée se mêle à l'or, les coussins de soie parme ou rose buvard câlinent des tabourets-troncs. *« Christian Lacroix nous avait contactés avant même de trouver un lieu. Nous n'étions pas en concurrence avec d'autres, ce qui a permis de travailler dès le début en toute confiance. On lui a demandé de nous montrer tout ce qu'il aimait. Un jour, il est arrivé avec une pile de découpages... »*

Les rêves communiquent. Il y a comme une correspondance, une complicité de cœur et d'esprit entre ces trois artistes : Garouste et Bonetti mettent en scène un lieu, Lacroix — qui se dit lui-même moins couturier que décorateur — théâtralise le vêtement, invente des robes-tableaux « Lola de Valence » en satin peint à la main, des bijoux-broussailles, des sacs de satin aux angles de bois doré.

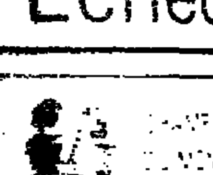
L'harmonie est féconde : auteurs du logo maison (un sigle blanc sur pavé or), Garouste et Bonetti signeront les futures boutiques Lacroix.

Les décorateurs ont participé physiquement à l'élaboration du Salon de Lacroix, ce théâtre de couture où sera présenté en octobre le prêt-à-porter de luxe. Mathia Bonetti a dessiné sur place les frises grandeur nature des canapés, a coulé les moules des appliques-masques en terre cuite. Elisabeth Garouste est allée ramasser des branchages dans une forêt de Normandie avant de les peindre et de les *imposer comme* porte-chapeaux. *« Lorsqu'il a fallu quitter le chantier, nous nous sommes sentis dépossédés. »*

Passionnés, rapides, polémiques, Elisabeth Garouste et Mathia Bonetti font glisser sur eux les étiquettes. Mascottes de la galerie Néotu, ils passent des petites unités aux grands volumes (1 500 mètres carrés au Géopoly), du haut de gamme au pratique, de l'exceptionnel à l'industriel. Ils ont renouvelé cette année le look du hall d'accueil d'Hachette et présenteront bientôt des pâtes chez Panzani, des meubles pliables en nylon pour Lafuma, puis une collection de bijoux.

Poètes, iconoclastes, alchimistes de l'espace, barbares sympathiques, ils se disent épris de Gaudi et de Matisse, de la Renaissance, du dix-huitième siècle et de *« mille autres univers »*. *« On bouffe tout, on digère et on recrache »*, avouent-ils. Leur ambition ? Etre catalogués *« spécialistes du rêve »*. Leurs limites : *« Nous ne sommes pas des techniciens. Nous pouvons dessiner des bouteilles, mais elles seront toujours décoratives. »*

LAURENCE BENAIM.



مكتب من الاجل

PHOTOGRAPHIES

Louise Dahl-Wolfe chez Agathe Gaillard

Monde sans hommes

Réparti sur trois décennies, un hommage époustouflant rendu à l'élégance « new look » de la femme américaine chic, « relax » et presque émancipée.

Louise Dahl-Wolfe est né[e en] 1895 à San-Francisco. Elle [com]mença par étudier le design, l'[archi]tecture et la décoration d'intér[ieur à] New-York en 1923. Elle s'en [sou]viendra lorsqu'elle débutera d[ans la] mode en 1936, principalem[ent pour] Harper's Bazar, sous la directi[on de] Carmel Snow et Diana Vre[eland,] pour lequel en vingt-deux an[s elle] réalisa plus de six cents photo[s et] quatre-vingt-six couvertures.

Opératrice « free-lance »[, elle] considéra toujours son trava[il de] mode et de publicité comm[e une] pure activité commerciale. De[...] son Rollei 6 × 6 ou son ap[pareil] Eastman à soufflet, elle opérait [dans] l'ambiance bohème de son stu[dio de] la 57e rue, dans des sites exot[iques,] dans sa chambre à Frenc[htown] (New-Jersey) où, ayant pr[is sa] retraite en 1960 elle [vit] aujourd'hui âgée de quatre-[vingt-]douze ans.

A l'encontre du purisme [...] l'extravagance de Blumenf[eld ou de] Beaton, ses compositions so[nt une] figuration raffinée de la r[éalité.] C'est dans le climat de restr[iction] – de l'immédiat après-guerre [...] porte à son apogée, sous la ho[ulette] de Brodovitch, l'usage de la pel[licule] Kodachrome qui lui permet d'é[taler] toute la gamme des ocres et des bruns. Jouant de la variété des textures, de la répétition des motifs, de l'abondance des détails, elle propose, dans une atmosphère paisible et lumineuse, une vision grave et légère de la mode vue et corrigée sur un ton réaliste.

Sans faire du reportage, par des angles délicieusement suggestifs et inhabituels, qui favorisent la description précise des toilettes, elle offre de la femme une image libre, sereine.

Le mannequin est souvent cerné de profil, ou se détourne pour ne pas distraire l'absolue priorité accordée au vêtement. Excellente dans les photos de groupe, Louise Dahl-Wolfe met en valeur les femmes seules, magnifiées par la coupe ou la ligne d'un maillot, d'une robe du soir, d'un tailleur portant griffe.

En toute décontraction, le modèle, lisant le *Herald Tribune* à côté d'une tortue ou posant au dos d'éléphants, est actrice, épouse modèle ou femme fatale. La crédibilité est d'autant plus étourdissante quand le modèle s'appelle Jane Russell (jeune avec un chapeau à cygne, sur un divan léopard), Lauren Bacall (en 1943, reprisant des chaussettes à côté d'une échelle). Quant à Lisa Fonssagrives, épouse de Penn, et son modèle fétiche, elle incarne le renouveau d'un style indéniablement américain, qui rompt avec la primauté de la haute couture européenne. Par la complicité avec le sujet, ces instantanés savoureux sont en même temps des portraits aussi brillants et chaleureux que ceux de Carole Lombard, Edward Hopper et Orson Welles.

Comme en vacances, souriante, désirable et détendue, en barque, allongée sur l'herbe ou méditant devant un marbre de Brancusi, la femme, toute à son avantage, rayonne, virevolte et séduit par une désinvolture qui ravit et émerveille. Chez Agathe Gaillard, un choix de trente et un tirages récents, noir et blanc, faits entre 1937 et 1953, exécutés par l'auteur et valant 54 000 F pièce, forme un inventaire de l'élégance, une ode radieuse à l'émancipation féminine.

PATRICK ROEGIERS.

★ Louise Dahl-Wolfe, galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e, jusqu'au 12 décembre.

MUSIQUES

Un opéra de Tod Machover à l'IRCAM

Valis et Futura

Parcours initiatique réalisé avec un luxe inouï de moyens musicaux et visuels, Valis de Tod Machover ouvre-t-il sur le futur de l'opéra ? On peut en douter.

Valis, c'est *« un système technologique ou divin, le* Vast Activ Living Intelligent System *qui pilote tout ce qui se passe, un immense circuit d'ordinateur qui prend vie. Son énergie circule sous forme d'images. C'est de l'information. Dieu lui-même est de l'information. »*

Invités par l'IRCAM à réaliser un spectacle pour le dixième anniversaire du Centre Georges-Pompidou (sous le patronage de MM. Balladur et Léotard, présents à la première avec tous les responsables du Centre et de l'IRCAM), le compositeur américain Tod Machover et la platicienne-peintre-photographe Catherine Ikam, au nom prédestiné, ont choisi un roman de science-fiction de Philip K. Dick.

Horselover Fat (Olivier Angèle) *« est en quête d'une vérité, quête provoquée par l'étrange expérience qu'il a connue, peut-être une expérience mystique, une dépression nerveuse, ou même une manipulation par la technologie très avancée de quelqu'un. »*

Après un violent prélude électronique sur un bruit de verre cassé, accompagnant un visage en morceaux qui se recompose sur une batterie de trente-six téléviseurs, voici le héros, vêtu d'un drap rouge, au milieu d'un labyrinthe octogonal en marbre de Carrare. Sous la pluie d'un laser rouge (représentant *« l'invasion divine par laquelle tout nous est révélé »*, il est en pleine déprime, parce qu'une copine lui a demandé des cachets pour se suicider. Une voix lui reproche de *« vivre dans l'illusion qu'il peut aider les autres. La meilleure réponse à donner à la réalité, c'est de devenir dingue. »*

Il nous raconte ses rêves en désordre, à travers la fameuse machine 4 X, accompagné par un piano et des percussions amplifiés, relayés plus tard par l'électronique. La femme qui voulait se tuer chante en vocalise médiévales et vient s'installer chez lui, se jette dans ses bras, mais c'est peut-être encore une illusion : *« Je crois que je ne l'ai jamais vue. »* Il évoque ses souvenirs de télévision et de radio, Reagan et Madonna. *« Ma vie est solitaire et inutile. Elle ne convient pas à un être intelligent et cultivé. »*

Images brisées

Sur les trente-six écrans passent des paysages et des images brisées. Un grand rideau blanc dégringole des cintres, que Fat embrasse amoureusement pendant un long intermède de musique stellaire électronique aux vagues allures de violoncelle.

Un géant en blouse blanche (basse profonde) sort du plancher et vient au secours de son esprit dérangé en lui ordonnant *« six gouttes par jour d'un remède naturel à base d'extraits de fleurs »* et la lecture de Lao Tseu. Il chante malheureusement dans le pire style récitatif parlando des pseudo-opéras futuristes, au milieu des carillonnements de la 4 X. L'autre invoque Akhenaton, le Christ, Moïse, dont bustes ou vitraux passent sur les téléviseurs. Le docteur répond : *« La réalité, c'est ce qui refuse de disparaître quand on a cessé de croire. »*

Les auteurs répondent : *« Les images ont été réalisées dans la cohérence d'un chaos, celui du cerveau d'Horselover Fat où s'entrechoquent, dans l'invraisemblance du quotidien, la violence et la saturation des signes visuels, et la permanence des grandes images iconiques défiant par leur force et leur contenu sacré l'alliénation de son espace mental. »*

Accélérons les plans : musique douce au synthétiseur avec un vague air wagnérien (*Lohengrin*, *Parsifal*) : *« La toute-puissance de la pitié, quelle blague. »* Après avoir dialogué avec son double sur grand écran, Fat délabyrinthe lentement ses idées en se filmant lui-même avec une caméra. Deux chanteurs descendent du ciel pour un clip rock, avec synthétiseur et percussions, interminable.

Au-dessus des écrans apparaît une femme blonde, Sophia, la Sagesse, le Sauveur, qui réconcilie tout en elle, *« synthétisant les diverses tendances musicales qui se sont chevauchées et opposées »* jusqu'ici avec sa voix astrale. Elle descend vers Fat. Grande scène d'amour, pendant que les musiciens extra-terrestres chantent des espèces de ballades un peu vieux jeu.

Hélas ! Sophia elle-même *« se fragmente et meurt »* et Horselover se retrouve seul, à nouveau perdu dans l'univers chaotique, y compris musical. Conclusion : *« Le Bouddha n'est pas dans le parc. (...) Ma propre quête, c'est chez moi que je la mènedevant la télé, etc. »*

Tel est, sommairement et sans doute infidèlement schématisé, ce sympathique et extravagant salmigondis d'un *« parcours initiatique »* moderne, qui se ramène à quelques idées simples, voire simplistes : *« La recherche instinctive du sens de la vie est le principal besoin que puisse éprouver un homme. »* Mais ce *« questionnement frappé du sceau du sacré »* est vain parce que Dieu est mort : *« L'amour vient du vrai Dieu qui n'est autre que moi-même. »* On voit le résultat avec Fat qui sombre dans un *« délire paranoïaque. »*

Fallait-il alors utiliser *« une quantité sans précédent d'outils »* musicaux et visuels pour montrer que la technologie est *« un facteur d'unification »*, mais aussi *« de manipulation et de destruction »*, en réalité le vêtement moderne d'une aliénation vieille comme le monde, et pas plus opérante que les autres illusions de l'homme ?

Mais surtout, il est pour le moins irritant de voir que tant de puissants sponsors (1), d'artistes et de techniciens de haut vol ont été mobilisés pour aboutir à un résultat aussi dérisoire qui, visuellement, est proche de la bande dessinée, et musicalement mélange le rock et la chanson sucrée à des mélodies béates ou à des *« symphonies »* assez primitives, fussent-elles obtenues à l'aide des ordinateurs et de la 4 X. *Valis* indique-t-il la voie de l'opéra futur ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Centre Pompidou, forum, jusqu'au 7 décembre, à 21 heures. Durée : 1 h 50 mn.

(1) Du MIT à l'ambassade d'Egypte, en passant par le Club Méditerranée, Apple et la mairie d'Auxerre...

CINÉMA

« Noyade interdite », de Pierre Granier-Deferre

Drôles de flics

Un matin, de bonne heure, sur la plage d'une station balnéaire, une jeune fille venue se baigner rencontre un cadavre rejeté par la mer. C'est le dentiste du pays. On croit à un suicide. Il a été assassiné. Il y a enquête, forcément. Molinat (Philippe Noiret) s'y met en rechignant. On lui a collé comme adjoint Leroyer (Guy Marchand) et les deux hommes se détestent. Il y a un secret entre eux, il y a des secrets partout. Tout le monde a quelque chose à cacher et les morts se succèdent.

Dominique Roulet, père littéraire du Lavardin de Chabrol, a fait l'adaptation avec Pierre Granier-Deferre d'un roman noir américain d'Andrew Coburn auquel ils ont beaucoup apporté, car il est très ennuyeux. Mais ils n'ont pas évité tous les pièges d'un faux bon sujet. Malgré le soin apporté à la mise en scène, aux croquis psychologiques et sociaux, on se perd dans un trop grand nombre de personnages, bien qu'ils soient bien interprétés par des acteurs et actrices célèbres. Anne Roussel, Suzanne Flon, Stéfania Sandrelli, Andréa Ferréol, Laura Betti, par exemple, font quelques petits tours et puis s'en vont. L'avantage revient toujours au couple Noiret-Marchand, le premier, gros chat fourré, maître en fausse bonhomie et en ambiguïtés, le second vulgaire, goguenard, faux jeton, pas si malin qu'il se croit. Leurs rapports forment le vrai sujet du film. Au dernier quart d'heure, Pierre Granier-Deferre rassemble plus solidement les fils de l'intrigue, nous fait entrevoir l'affreux dessin dans la tapisserie, et c'est alors seulement que les trois femmes en vacances dans la « maison grise » prennent de l'importance. Elizabeth Bourgine, Gabrielle Lazure, Marie Trintignant sont comme les trois Parques de cette aventure où passe le dégoût de la sexualité envahissante des hommes.

JACQUES SICLIER.

« Vent de panique » de Bernard Stora

Un couple d'escrocs minables, les Pochon (Bernard Giraudeau et Caroline Cellier), enlève à sa famille une jeune personne (Olivia Brunaux) dans la louable intention de la vendre à un maquereau. L'affaire capote et les Pochon n'arrivent pas à se débarrasser de l'insupportable et bruyante donzelle, la trimballent de ville en ville, d'une arnaque l'autre. Ils sont tous les trois assez nuls et volontiers vulgaires, ce qui est loin d'être une condition suffisante pour être drôle. Les gags et les péripéties de cette morne cavale à trois sont éculés, fastidieux, les dialogues prévisibles, hélas, sans une seconde de légèreté, une seule trouvaille.

Qu'est allé faire dans cette galère calamiteuse un comédien comme Giraudeau ? Ce n'est plus une erreur de casting, mais un accident de la route, un hara-kiri. Son ancien rôle de beau gosse aux dents blanches, il s'en est délivré dans l'excellent *Poussière d'Ange*, d'Edouard Niermans. Il n'a plus besoin de se « recentrer », de se « destructurer ». C'est largement fait, au-delà de ce qu'on souhaitait.

MICHEL BRAUDEAU.

theatre

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

FRIGID OU LE CŒUR HAUTAIN. Café de la Danse (42-57-05-35), 20 h.

J'AIME BRECHT. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30.

VINCI. – Théâtre de Boulogne-Billancourt. (46-03-60-44). 20 h 30.

AUTRICHE. Théâtre. Marie-Stuart (45-48-17-80). 20 h 30.

LA SONATE AU CLAIR DE LUNE. Théâtre Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.

LA NUIT REMUE. Théâtre Essaïon (42-78-46-42). 21 h.

Les salles à Paris

ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Taupe : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). ◊ La Sonate au clair de lune : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). Le Miracle de Théophile : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). ◊ Le Prince et le Marchand : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. ◊ Elvire Jouvet 40 : 18 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Les Petits Pas (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 20 h 45.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◊ Frigid : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15). Le Temps, le fou : 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30. Les Pragmatistes : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Macbeth, le sommeil : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Bérénice : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Élysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La Poudre aux yeux, (Monsieur de Pourceaugnac) : 20 h 30. ◊ Monsieur de Pourceaugnac, (la Poudre aux yeux) : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Reflet enfui : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 15. ◊ La Tragédie des treize vaisseaux : 22 h 30.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-17-81). The Normal Heart : 20 h 30.

ESSAÏON DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◊ Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête : 18 h 30. ◊ La Légende de Mélusine : 21 h. ◊ La nuit remue : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h.

GALERIE 55 (43-26-63-51). Bc Trayal : 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). La petite chatte est morte : 19 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30. ◊ Le Lutin aux rubans : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT (42-62-59-49). Conversations conjugales : 21 h.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : 19 h 30. ◊ Bivouac (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Première Jeunesse : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Contes bariolés, suivi du Chant du cygne : 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Un riche, trois pauvres : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). ◊ Pava Kathakali : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 18 h 30. ◊ Haute Autriche : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Kean : 20 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Gouttes dans l'océan : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

Vendredi 4 décembre

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). C'était hier : 21 h.

NICOLAITE DE CHAILLOT (45-54-84-59). Le Festin de Balthazar : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PARIS CENTRE (45-20-44-21). L'Amour triste ou les fantasmes d'une femme abandonnée : 21 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45. Salle II. Ma chère Rose : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Puceau d'Orléans : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45.

THÉATRE 14 – JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Juges du ciel : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau ! : 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Triomphe de l'amour : 20 h 30.

THÉATRE DE LA BELLE DE MAI (43-56-64-37). Y'a pas de place pour tout le monde : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Etranger : 20 h 30. Salle II. ◊ La Métamorphose : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). Les Evadés : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Quel Petit Vélo ? : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : 14 h 30. Grand Théâtre. Le Soulier de satin : 20 h. Théâtre Gémier. Une lune pour les déshérités : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Une heure avec : Prose Selavy : 18 h 30. Petite salle. Le Trio en mi bémol : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◊ Arrivez les filles : 18 h 30. Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). ◊ Le Tartuffe : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) DAUMESNIL (43-44-07-90). Zingaro : 20 h 30.

cinéma

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-45-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NADINE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NUIT DOCILE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES FILMS NOUVEAUX

IL EST GÉNIAL PAPY ! Film français de Michel Drach : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'IRLANDAIS. Film britannique de Mike Hodges, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

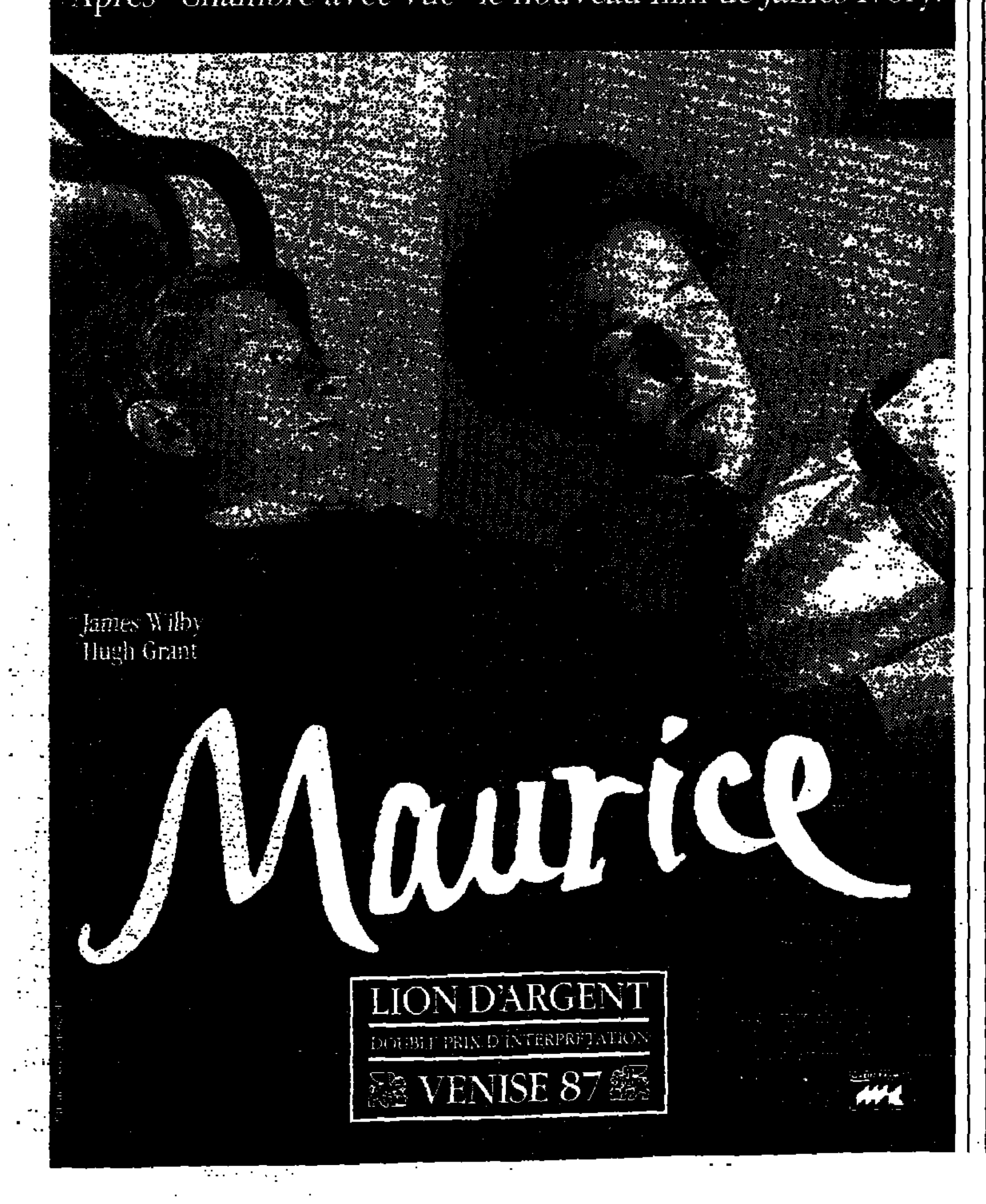
NOYADE INTERDITE. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

RENT A COP. Film américain de Jerry London, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Images, 18e (45-22-47-94).

VENT DE PANIQUE. Film français de Bernard Stora : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE PLATINÉE. Film franco-ivoirien de Claude Cadiou : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN. Film malien de Souleymane Cissé, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

« Les salons de la chambre de commerce en l'hôtel Potocki », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

« La Cité universitaire, reconnaissance des arbres par les bourgeons et l'écorce », 10 h 30, métro Cité-Universitaire (Les Amis de la Terre).

« De la haute galanterie à la basse finance du quartier Bréda », 10 h 30, métro Pigalle (V. de Langlade).

« Le symbolisme au musée d'Orsay », 11 h 15, sortie RER, côté quai d'Orsay (Didier Bouchard).

« Au musée d'Orsay, d'Ingres aux impressionnistes », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée des groupes, sur le parvis (E. Romann).

« Mystérieuse Egypte au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Hauller).

« La Sainte-Chapelle », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).

« De la place des Vosges aux hôtels Sully et Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Regalia, les instruments du sacre des rois de France », 14 h 30, Musée du Louvre, hall du pavillon de Flore (La France et son passé).

« Musée Zadkine », 14 h 30, 100 bis, rue d'Assas (Hauts lieux et découvertes).

« L'art portugais au dix-neuvième siècle », 14 h 45, Petit Palais, hall (Approche de l'art).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Monuments historiques).

« La villa des Jardies, demeure de Balzac puis de Gambetta », 15 heures, 14, rue Gambetta à Sèvres (Monuments historiques).

« L'hôtel Bourrienne », 15 heures, 57, rue d'Hauteville (Ars conférences).

« L'église Saint-Sulpice et les hôtels de l'ancien bourg Saint-Germain », 15 heures, sortie métro Mabillon (Gilles Botteau).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« La grande histoire du courrier au Musée de la poste », 15 h 15, 34, boulevard de Vaugirard (Simone Barbier).

« Les salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli. Carte d'identité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

« Les appartements royaux du Louvre », 11 heures, sortie métro Louvre (Didier Bouchard).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Hôtels rénovés au Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue de Louis XIII (Arts et curiosités).

« L'hôtel d'Ennery », 14 h 30, 59, avenue Foch (Hauts lieux et découvertes).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Combles et sous-sols du château de Maisons-Laffitte », 15 heures, vestibule gauche du château (Monuments historiques).

« Evocation de la mort de Louis XVI à la chapelle expiatoire », 15 heures, 29, rue Pasquier (Monuments historiques).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau (Isabelle Hauller).

« Chapelles et collèges du quartier Mouffetard », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Approche de l'art).

« La place des Vosges et les hôtels du Marais », 15 heures, 1, place des Vosges (E. Romann).

« Les hôtels de la rue de Richelieu », 15 heures, métro Richelieu-Drouot, sortie rue de Richelieu (Gilles Botteau).

« L'ancienne Cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons du ministère des finances », 16 h 45, 93, rue de Rivoli. Carte d'identité (Academia).

CONFÉRENCES

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Auditorium du Musée d'Orsay, 11 heures : « L'art devant la guerre (avant 14)) », par Gérard Régnier (entrée libre).

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Maroc » (Aurel Saia).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Du roi Salomon à la chute du temple », par Christian Marquant ; 16 heures : « Au temps des Almohades : splendeurs du monde hispano-mauresque », par Aude Congnard (Clio-Les Amis de l'histoire).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Paris : l'ascension d'une capitale, de la Renaissance aux Lumières » (Monuments historiques).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 17 heures : « Le panthéon aztèque. Cieux et enfers », (AGEASAC).

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Vienne, Prague, Budapest : splendeurs de l'Europe baroque » (Clio-Les Amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Norvège » (Rencontre des peuples).

Salle de l'espace, 2, place Maurice-Quentin, 15 heures : « La sécurité est-elle encore possible ? » (Mouvement du Graal en France).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le son qui guérit, médecine d'hier et d'aujourd'hui », par Mme Ferbos ; « La puissance du souffle dans l'initiation », par Natya.

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Venise et sa lagune » (Aurel Saia).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Madame de Maintenon et la cour du Roi-Soleil » (Monuments historiques).

مكرر من الاصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique*.

Vendredi 4 décembre

TF 1

20.30 Variétés : Lahaye d'honneur. Spécial Médecins *sans frontières* et sœur Marie-Odile. Avec David Hallyday, Jane Manson, Pierre Bachelet, Michel Fugain, Stéphanie, *Lio* et *Los Portos*, Marie Myriam, Laurent Voulzy, Léopold Nord et Vous, Michel Boujenah, Mike Offield et Bonnie Tyler. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la Couronne.** D'après Paul Scott. 7e épisode. *Clark amène Sarah chez une jeune Indienne de ses amies et finit par la séduire. Passions, haines sur fond d'histoire : la montée du nationalisme indien et la fin de l'Empire britannique.* **23.30 Journal. 23 50 Bourse. 23.55 Magazine : Rapido.** Emission d'Antoine de Caunes. Spécial Paul McCartney, à l'occasion du 25e anniversaire des Beatles. Egalement au sommaire : interview de Ringo Starr ; évocation de John Lennon, mort il y a sept ans ; documents d'archives.

A 2

▶ **20.00 Présentation du téléthon.** Si l'espoir m'était chanté. Vingt-huit heures de programmes au profit des myopathes. Une grosse opération en faveur de la lutte contre la maladie. *Présenté par Jerry Lewis*, Michel Drucker et de nombreuses vedettes.

22.00 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures de Jeanne Moreau », sont invités : Philippe Druillet *pour l'ensemble de ses albums*. Georges-Arthur Goldschmidt pour la traduction de *l'Histoire du crayon* et *Poème à la durée*, de Peter Handke, Henriette Jelinck *(Une goutte de poison)*, Bernard Loiseau *(Cuisine, la bonne école pour tous)*, Michel Tournier, pour l'évocation de la vie et l'œuvre de Goethe. **23.20 Journal.** ▶ **23.30 Ciné-club : les Lumières de la ville ■■■** Film américain de *Charlie Chaplin* (1928-1930). Avec Charlie Chaplin, V. Cherrill, H. Myers, F. Lee, A. Garcia.

FR 3

20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. 19e épisode : La citadelle. *Notre héros pointe son arbalète, mais les pèlerins*

sortent leurs armes. Aventures médiévales. **20.57 Le jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 20e épisode : La princesse. **21.35 Magazine Thalassa.** De Georges Pernoud. Spécial Salon nautique, en direct du CNIT de la Défense. **22.20 Journal. 22.40 Documentaire : *Cent ans de jazz*.** De Claude Fléouter et Denys Limon. 2. Harlem, l'âge d'or. *Les années 30, l'époque des grands solistes. La formidable histoire du jazz avec de nombreux documents.* **23.35 Musiques, musique.** Concours international de violon Zino Francescatti. Sonate en la *mineur*, de Bach, et Concerto en ré majeur, de Tchaïkowski, par Hu Kun, violon, et l'Orchestre philharmonique de Marseille. **23.50 Sports-loisirs.** Supercross à Bercy.

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : les Bas-Fonds ■■■ Film français de Jean Renoir (1936). Avec Jean Gabin, Louis Jouvet, Suzy Prim, Vladimir Sokoloff, Gabriello, Junie Astor (N.). *Un baron ruiné au jeu et auquel un cambrioleur a redonné le goût de vivre s'installe dans un asile de nuit tenu par un usurier et sa femme trop jeune. D'après une pièce de Maxime Gorki. Cela ne fait pas très russe, mais ce film, tourné sous le Front populaire, est un point de vue humaniste sur les épaves de la société bourgeoise, les déclassés. Le style fluide de Renoir, l'appel à la fraternité, la qualité de l'interprétation, ont fait la célébrité de cette œuvre, couronnée par le prix Louis-Delluc, qui venait d'être créé en 1936.* **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Mask ■■** Film américain de Peter Bogdanovitch (1984). Avec Cher, Sam Elliott, Eric Stolz, Estelle Getty, Richard Dysart, Laura Dern. **0.45 Cinéma : Rosemary's Killer ■** Film américain de Joseph *Zito* (1982). Avec Vicki Dawson, Chris Goutman, Farley Granger, Lawrence Tierney. **2.10 Cinéma : Thérèse ■■** Film français d'Alain Cavalier (1986). Avec Catherine Mouchet, Aurore Pietro, Sylvie Habault, Ghislaine Mona, Hélène Alexandris. **3.35 *Variétés* : Paul Simon.** Graceland the african concert. **4.35 Cinéma : Histoire d'O numéro 2 □** Film français d'Eric Rochat (1984). Avec Sandra Wey, Manuel de Blas. **6.20 Série : Les monstres.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Les secrets d'un homme marié. De William A. Graham. **22.10 Loto sportif : Foot vos jeux.** Emission présentée *par Michel Hidalgo*. **22.25 Série : L'inspecteur Derrick.** Mort pour rien. **23.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **1.00 Série : Max la menace** (rediff.). **1.25 Feuilleton : Le temps des copains. 1.50 Les cinq dernières minutes.** Le fil *conducteur* (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. Copies conformes. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (14e épisode). *Le jeune brancardier qui effectuait son service civil en tant qu'objecteur de conscience veut revenir à la clinique.* **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** *Présentée par* Guy Marchand. Séries : Peter Gunn ; Mr. Lucky. **23.45 Magazine : Autour de mille nuits. 0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Johnny Hallyday.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. Sweet honey in the rock. Chants religieux, gospel. **22.40 Nuits magnétiques.** *Les jeunes* (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (*donné le 15 février à* Sarrebruck) : Othello, ouverture op. 93, de Dvorak ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en mi mineur op. 11, de Chopin ; Symphonie no 4, de Martinu, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Jiri Belohlavek. **22.20 Premières loges.** Michel Dens, baryton. Airs de Thaïs, de Massenet, de Monsieur Beaucaire, de Messager, de *Tannhaüser*, de Wagner, des Visiteurs du soir, de Thiriet, de La grande-duchesse de Geroldstein, d'Offenbach, et de Miarka, *de Georges*. **23.07 Club de la musique ancienne.** L'art de la fugue de J.-S. Bach (2e partie). **0.30 Archives.**

Samedi 5 décembre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et *Jean-Claude Paris*. Thème : Chatila, la survie quotidienne. **13.45 La Une est à vous. 13.55 Série : Matt Houston. 14.50 La Une est à vous** (suite). *15.45* **Tiercé à Saint-Cloud. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre *Hutin. SOS pour les rescapés* de la tempête bretonne ; Le lauréat du prix littéraire « 30 millions d'amis ». *18.35* **Série : *Agence tous risques*. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.27 Tapis vert et tirage du Loto. 20.30 Théâtre : l'Amant de Bornéo.** Comédie de Roger Ferdinand et José Germain, mise en scène de Michel Roux. Avec Michel Roux, Jean-Pierre Delage, Olivier Lejeune, Robert Party. **22.35 Série : Commissaire Moulin.** Fausses notes, de Paul Andreota. Réal. Jean Kerchbron. Avec Yves Rénier. *Une jeune médecin psychiatre alerte le commissaire à propos de la mort de son père. Suicide ou meurtre ?* **0.00 Journal. 0.15 Série : Les incorruptibles.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Tour de France des *exploits*.** Plusieurs exploits sont tentés dans différentes régions de France. **15.15 Festival de l'aventure.** Emission présentée *par* Gérard Holtz et Allain Bougrain-Dubourg, en direct d'Autrans. Au sommaire : évolution de montgolfières, escalade de glaciers, *chiens* d'avalanche, chiens de traîneau, surf sur glace, saut en parapente, extraits de films d'aventures. Descente : *les exploits de Jean-Marc Boivin.* **17.30 Série : Galactica. 18.40 INC.** ▶ **18.45 Gala du rire : Y'a d'la joie.** Présenté par Jerry Lewis. Avec *notamment* Pierre Perret, Guy Bedos, Bernard Haller, Jean Roucas, Django Edwards, l'école de danse d'Annie Fratellini. **20.00 Journal. 20.30 Variétés :**

Champs-Elysées, spécial Téléthon. Présenté par Michel Drucker et Jerry Lewis. Avec Nana Mouskouri, Lio, Herbert Léonard, Suzanne Vega, Marcel Marceau, Les Bee Gees, Paul McCartney, *Trio de Michel Legrand*. Cette émission clôture la première opération Téléthon française. **22.30 Football.** Racing-Matra-Nantes (*en différé*). **0.00 Journal.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des

entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Samedi

vision. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.30 Espace 3 : PSE, l'isolant intégral. 15.45 Espace 3 : Connexions. 16.00 Espace 3 : Objectif santé. 16.15 Espace 3 : Hart communication. 16.30 Espace 3 : Aux couleurs de la vie. 16.45 Espace 3 : Espace parents.

17.03 Musicales. Les géants de la musique. Cycle Hector Berlioz. **18.00 Portrait.** Bernard et Annabel Buffet. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La peau. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.35 Disney Channel.** Dessins animés ; à 21.00, un épisode de *Texas John Slaughter*, et la suite du grand concours. **22.00 Journal. 22.30 Magazine : Le divan.** Emission d'Henry Chapier. Invité : Jean-Luc Lahaye. **22.45 Magazine : Sports 3. 23.45 Magazine : Montagne** (rediff.). **0.15 Musiques, musique.** Claude Debussy.

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. **14.50 Série : Superman. 15.15 Série : Les épées de feu. 15.40 Série : Batman. 16.15 Documentaire :** Le phoque du Groenland. **16.35 Cabou cadin.** Rambo, Le cheval de feu, SOS fantômes, Rahan. **18.18 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. ***19.35 Mon zénith à moi.*** Présenté par Michel Denisot. Invitée : Inès de La Fressange. **20.30 Téléfilm : Méprise. *22.45 Flash d'informations.* 22.50 Les superstars du catch. 23.40 Documentaire : Therion stratagème.** Galapagos (2e partie). **0.00 Cinéma : Maud.** Film français, classé X, de Michel Baudricourt (1981). Avec Chris Berg, Richard Allan, Shirley, Khris. **1.15 *Cinéma* : Mauvais sang ■** Film français de Léos Carrax (1986). Avec Denis Lavant, Juliette Binoche, Michel Piccoli, Hans Meyer, Julie Delpy. **3.15 Cinéma : les Insectes de feu ■** Film américain de Jeannot Swarc (1972). Avec *Bradford* Dillman, Joanna Miles, Richard Gillicand, Alan Fudge. **4.50 Téléfilm : Terreur froide.** De Wes Craven. Avec Michaël Beck. Comme son nom l'indique. **Bandes annonces cinéma dans les salles.**

LA 5

14.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 15.15 Série : Au cœur du temps. ***16.10 Série : Cosmos 1999.*** Le syndrome de l'immunité. **16.55 Dessin animé. 18.10 Série : Wonder Woman.** La taupe. **19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandole.** Emission animée par Patrick Sébastien. Avec Enrico Macias, Daniel Lavoie et Patti Layne. ***22.15* Sport : Télé-matches.** Emission présentée par Pierre Cangioni. Les résultats de l'actualité sportive, la retransmission d'un grand événement et la rediffusion du magazine Circuit. **0.00 Au cœur du temps** (rediff.). **0.20 Les cinq dernières minutes** (rediff.).

M 6

14.30 Hit, hit, hit, hourra ! ***14.40 Série : Le Saint.*** Copies conformes (rediff.). **15.30 Série : Aventures dans les îles. 16.20 Magazine : Danarama.** *Invitée : Florence Arthaud.* **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 14e épisode (rediff.). **18.00 Journal.** ***18.15 Météo.*** **18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** La lueur (1re partie). ***19.05 Série : Cher oncle Bill.*** *Le héros* de la fête. **19.30 Série : Hawaï police d'Etat.** Un jeu dangereux. **20.24 Six minutes d'informations.** ***20.30 Série :*** Dynastie. La manipulation. **21.20 Série : Cagney et Lacey. 22.10 Journal.** ***22.20 Météo.*** **22.25 Magazine : Charmes.** Feuille blanche à Caroline Loeb, ou à la recherche d'une image érotique ; Sexy 8 ; Rencontre ; La drague ; Touche... à tout ; Casting. **22.55 Série : Clair de lune. 23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine :** *Danarama (rediff.).* **1.05 25 images seconde. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Résidence nocturne.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Andrée Putman, architecte d'intérieur. ***20.45 Dramatique* : Majnun, le fou de Layla,** d'André Miquel. **22.00 Lauréat du prix Phonurgia Nova. 22.35 Musique : Opus.** ***0.05 Clair de nuit.***

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le XXe siècle à l'Opéra. Salomé, de R. Strauss. *Entracte.* Totentanz, de Liszt ; Vol de nuit, de Dallapiccola. **23.07 Encore le concert.** Variations sur un thème de Haydn, de Brahms. **23.30 Carlo-Maria Giulini à Florence.** Der Freischütz (extrait), de Weber. ***Concert avec Bernstein.*** Roméo et Juliette, de Berlioz. **0.40 Concert.** Fidélio (extrait), de Beethoven. **La même année, découverte de *Cherubini*.** Elisa, de Cherubini.

Dimanche 6 décembre

TF 1

10.00 Série : Tarzan. Les montagnes de la belle étoile (2e partie). ***10.50 Dorothée dimanche*** (suite). Pas de pitié pour les croissants. **11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La *Grange* et *Antoine* Reille. Un cuirassier de poche. **11.30 Magazine : Coupe du monde de ski à Val-d'Isère. 12.00 Magazine : *Télé-foot*. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Les créatures de rêve (1re partie). ***14.15 Magazine : Ushuaïa.*** Présenté par Nicolas Hulot. Spécial Jacques Mayol. **15.00 Jeu : T'es pas cap !** De Gérard Louvin, *animé par Eric Galliano*, avec Herbert Léonard. **15.45 Tiercé à Auteuil. 16.00 Variétés : A la folie.** Avec le professeur *Barnard*, Frédéric Dard, Alain Decaux, Patrick Juvet, Marc Laforêt, le groupe Nacache, Alain Chamfort, Julien Clerc. ***17.30 Série : Pour l'amour du risque.*** Le lion du désert. **18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle. Avec *Marthe Villalonga*, Jean-Pierre Darras, Franck Fernandel. (13e épisode). **19.00 Magazine : Sept sur sept.** Emis*sion d'Anne Sinclair*. Invité Raymond Barre. **19.55 : Loto sportif. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert.** ***20.30 Cinéma : la Prisonnière du désert ■■■*** Film américain de John Ford (1956). Avec John Wayne, *Jeffrey Hunter, Vera Miles*, Natalie Wood, John Qualen. **22.40 Sport dimanche soir. 23.25 Journal. 23.40 Documentaire : *French Concession*.** Shanghai, par Régis Debray (rediff.). *Regard nostalgique.*

A 2

10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. **11.00 Messe**, à la paroisse Notre-Dame de Sablé. **11.55 Votre vérité. 12.05 Dimanche Martin.** *Comme sur un plateau.* Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** *De Jacques Martin.* Avec la Compagnie créole, Guy Béart, Elisabeth Anaïs, Richard Gotainer, Patrick Juvet. **15.00 Série : L'homme qui tombe à *pic*. 15.50 L'école des fans.** Invité : Gérard Caussé (alto). **16.35 Thé tango. 17.15 Série : Hôtel de police.** Double jeu. **18.20 Stade 2.** Rugby ; Supercross moto à Bercy ; Coupe du monde de sports équestres à Bordeaux ; Football ; Hockey sur glace : Mont-Blanc-Français volants ; Basket : Orthez-Cholet ; Coupe du monde de ski à Val-d'Isère. **19.30 Série : Maguy.** Décibel et tais-toi. ***20.00 Journal.*** ▶ ***20.30 Téléfilm : Le*** **deuxième couteau.** De Josée Dayan, d'après le roman de Patrick Besson. Avec François Marthouret, *Patrick Bouchitey*, Didier Flamand, Alexandra Stewart, Michel Constantin. **22.10 Musiques au cœur.** Spécial *Joan* Rodgers. *Extraits* de La veuve joyeuse, de Lehar, du Messie, de Haendel, des Noces de Figaro, de Mozart, Les ariettes oubliées, *de Debussy*, un lied de R. Strauss, une romance de Rachmaninov. **23.10 Magazine : Apos.** De Bernard *Pivot*. ***23.30 Informations* : 24 h sur A2. 0.00 Série : L'homme qui tombe à pic** (rediff.).

FR 3

10.00 Magazine : Ensemble. Travail *clandestin, chômage, emploi-formation.* **11.30 RFO : Latitudes. 12.00 Dialectales et sports. 12.57 Flash d'informations.** ***13.00 D'un soleil à l'autre.*** Magazine agricole. Portrait d'un village rural de Grande-Bretagne. **13.30 Forum RMC-FR 3.** *Invité : Michel Aurillac.* **14.30 Magazine : Sports-loisirs.** Bowling, patinage, jumping, super-cross moto. ***17.00 Flash d'informations.*** **17.03 Magazine : Montagne.** Préparation de l'équipe de France de ski pour les Jeux olympiques de Calgary. **17.30 Amuse 3.** Boumbo ; Il était une fois la vie ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. **19.00 Feuilleton : Mr. Pye.** *De Michael Darlow*. Avec Derek Jacobi, Judy Parfitt, Betty Marsden. **19.57 Flash d'informations.** ***20.05 Série : Benny Hill.*** **20.35 Variétés : La nouvelle affiche.** Emission présentée par Julien Lepers. Avec Indochine, Elie Medeiros, Jacques Dutronc, Les Max Valentin, Noir Désir, Les porte-mentaux, Daniel Darc, Perle Noire, Pijon, Passé simple, Stephan *Eicher*. **22.00 *Journal*. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Association criminelle ■** Film américain de Joseph *Lewis* (1954). Avec *Cornel Wilde*, Richard Conte, Brian Donlevy, Jean Wallace, Robert Middleton. **0.00 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

9.25 Cinéma : Une amie qui vous veut du bien □ Film américain de David Greenwalt (1985). Avec C. Thomas Howell, Lori Loughlin, Kelly Preston, Dee Wallace Stone. **11.00 Cinéma : Thérèse ■■** *Film français d'Alain* Cavalier (1986). Avec Catherine Mouchet, Aurore Pietro, Sylvie Habault, Ghislaine Mona, Hélène Alexandris. **2.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc *Toesca*. ***14.00 Football américain.*** **14.55 Téléfilm : Manhattan Connection.** De Peter Levin, avec Ed *O'Neill*. ***16.40 Documentaire : Les allumés du sport.*** La Camargue par les cornes : course libre camarguaise. **17.10 Série : *Le retour de Mike Hammer*. 18.00 Cinéma : le Clan de la caverne des ours □** Film américain de Michael Chapman (*1985*). Avec *Daryl* Hannah, Pamela Reed, James Remar, Thomas G. Waites, John Doolittle. **19.30 Flash d'informations.** ***19.35 Ça cartoon.*** *Dessins animés présentés par* Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Tendres passions ■** Film américain de James *L. Brooks* (1983). Avec Shirley Mac Laine, Debra Winger, Jack Nicholson, Jeff Daniels, Danny de Vito. ***22.35 Flash d'informations.*** **22.40 Magazine : Picnic TV.** Picnic au bord du Pacifique. **23.05 Cinéma : la *Marche triomphale* ■■** *Film* italo-franco-allemand de Marco Bellochio (1975). Avec Franco Nero, Miou-Miou, *Patrick Dewaere, Michele Placido*. Eckehardt Belle. **1.00 Cinéma : Mon oncle ■■■** Film français de Jacques Tati (*1958*). Avec *Jacques Tati, Jean-Pierre Zola*, Alain Becourt.

LA 5

10.30 Série : Shérif, fais-moi peur (rediff.). ***11.20 Série : Wonder woman.*** **12.10 Série : Superminds.** Un après-midi animé par Guillaume Durand. **13.00 Journal. *13.25 Série : K 2000.*** **14.15 Variétés : Childéric.** Avec : Carte de séjour, David Hallyday, Christine Lidon, Tess, Brian Ferry, L'affaire Luis Trio, *Noir Désir*, Gypsy King. **15.15 Face à France.** Emission animée par Guillaume Durand. Avec pour la partie variétés : Julien Clerc, Birgitt Nielsen, François Feldman, Les Communards, Paul Anka. **17.00 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **17.45 Au cœur de l'affaire.** Emission animée par Guillaume Durand. *Droit de réponse apporté par Mère Myriam et les Petites Sœurs d'Israël à l'émission du 22 novembre qui lui était consacrée.* **18.35 Série : La cinquième dimension** (rediff.). **19.05 Série : Kojak. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Faut pas pousser □** *Film italien de Michele Lupo* (1980). Avec Bud Spencer, Elio Scardamaglia, Gary Guffey, Ferruccio Amendala, *Robert Hundan*. ***22.00* Téléfilm : La nuit qui terrifia l'Amérique.** De Joseph Sargent, avec Orson Welles, Hank Muldoon. ***23.40* Série : *Kojak*. 0.35 Série : Maigret.** Maigret et l'indicateur.

M 6

9.00 Clip des clips. Résidence nocturne. **9.05 Magazine : Rock autour du monde** (rediff.). **9.30 Série : Hawaii police d'Etat.** ***10.20 Hit, hit, hit, hourra !*** **10.30 Revenez quand vous voulez.** Invitée : Danièle Sallenave (prix Renaudot 1980). ***11.40 Magazine : Au calme citoyens.*** Emission présentée par Marc Ulmann. Sur le thème : Comment former les jeunes pour qu'ils trouvent un *emploi* ? Sont invités Laurent Fabius et Sylvain Lourie. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo 6.** ***12.45 Magazine : Le glaive et la balance.*** Emission présentée par Charles Villeneuve. L'affaire Rousseau. ***13.15 Série : Le frelon vert.* 13.45 Jeu : Fan de... 14.50 Hit, hit, hit, hourra ! 15.00 Série : Clair de lune.** (rediff.). **15.50 Série : Aventures dans les îles. 16.40 Les privés ne meurent jamais** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo.** ***18.20 Série : La petite maison dans la prairie.*** **19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Hawaii police d'Etat.** ***20.24 Six minutes d'informations.*** **20.30 Cinéma : Au-delà de la peur ■** Film français de Yannick Andrei (*1974*). Avec Michel *Bouquet*, *Michel* Constantin, Jean-Pierre Darras, Marilu Tolo. **22.10 Série : Drôles de dames. 23.00 Journal.** ***23.10 Météo.*** **23.15 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Rousseau (rediff.). **23.50 Carrefour des musiques.** Ce soir : Bobby Hackett et Gipsy's Memories. **0.40 Magazine : Starter** (rediff.). **1.10 Musique : Boulevard des clips.** ***1.40 Clip des clips.***

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Le Nicaragua. **22.35 Musique : Concert.** Musique arabo-andalouse. *Ustad Massano*. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

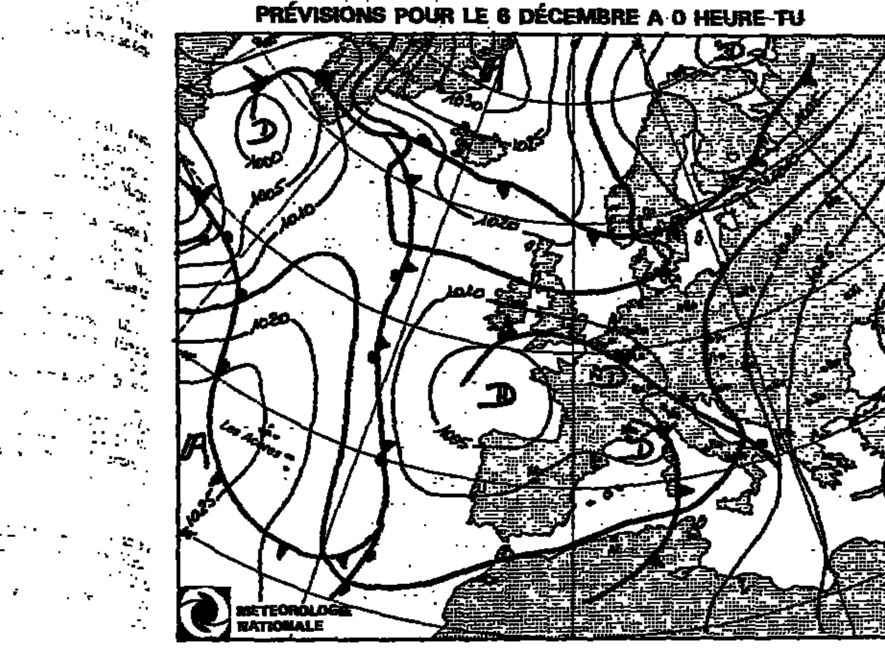
20.30 Concert (donné le 20 mars à New-York) : Shéhérazade, suite symphonique op. 35, de Rimski-Korsakov ; Le sacre du printemps, de Stravinski. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. **1.00 Poissons d'or.**



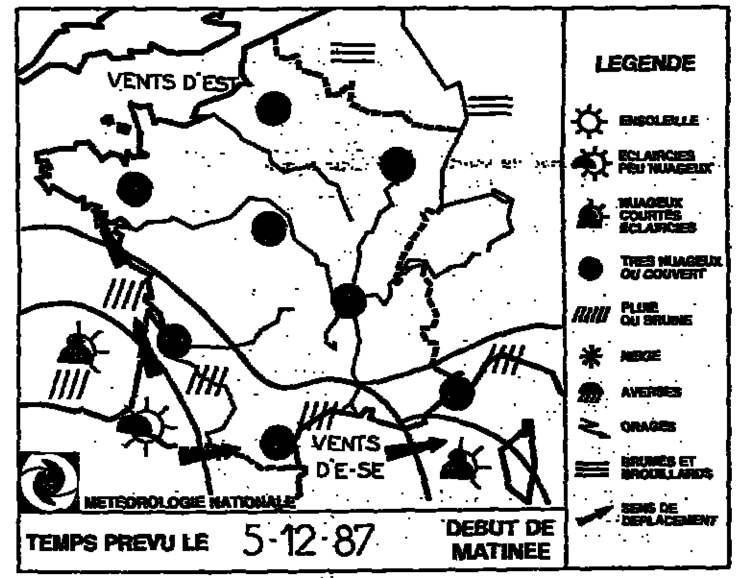
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



VENTS D'EST

VENTS D'E-SE

LÉGENDE: ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DÉPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 5-12-87 DEBUT DE MATINEE

Evolution probable du temps en France entre le *vendredi 4 décembre à 0 h TU et le samedi 5 décembre à 24 h TU.*

Les pluies abondantes qui tombent sur le Sud-Est se décalent lentement vers l'est. Le temps faiblement perturbé se réduit à partir de dimanche à la moitié nord du pays. Toutefois, une nouvelle aggravation surviendra sur le pourtour méditerranéen en début de semaine prochaine.

Samedi : couvert et humide - pluies dans le Sud-Est.

Nous aurons généralement un temps gris et *humide. De petites pluies pourront* se produire passagèrement au cours de la journée.

Près du pourtour méditerranéen, les pluies seront toutefois abondantes, surtout sur le versant sud du relief. Des orages pourront éclater par endroits. *Le* temps pluvieux se décalera lentement vers l'est au cours de la journée. Il pleuvra uniquement le matin sur le Languedoc-Roussillon et le sud du Massif Central. En revanche, les pluies traîneront davantage sur l'est du Massif Central, la Provence, la Côte d'Azur, la Corse ainsi que dans la vallée du Rhône et sur le sud des Alpes.

Dans le sud-ouest du pays, des éclaircies se développeront, tout d'abord sur le Pays basque et le Midi-Pyrénées. Elles gagneront dans la journée tout le Sud-Ouest et s'étendront à la Vendée, au Limousin et au Poitou-Charentes. Les nuages resteront toutefois nombreux et nous aurons des averses près des côtes de la Vendée et du sud de la Bretagne.

Le vent d'est soufflera fort en Manche. Le vent de sud-est sera plus fort près de la Méditerranée.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-12 à 6 heures TU et le 4-12-1987 à 6 heures TU — le 4-12-1987.

FRANCE			
AJACCIO	17	9	P
BIARRITZ	9	9	N
BORDEAUX	14	12	O
BOURGES	7	3	P
BREST	5	5	P
CAEN	4	3	P
CHERBOURG	5	5	P
CLERMONT-FERR.	10	6	C
DIJON	5	–1	C
GRENOBLE St-M-H	6	–1	C
LILLE	2	–1	B
LIMOGES	11	8	N
LYON	4	0	B
MARSEILLE-MAR.	14	9	P
NANCY	3	–4	D
NANTES	7	7	P
NICE	15	9	P
PARIS-MONTS.	6	1	N
PAU	11	6	D
PERPIGNAN	13	12	P
RENNES	6	6	P
ST-ÉTIENNE	7	2	P
STRASBOURG	4	–5	D
TOURS	8	7	C
TOULOUSE	14	12	C
POINTE-A-PITRE	32	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	20	17	B
AMSTERDAM	3	–1	D
ATHÈNES	15	9	C
BANGKOK	28	21	N
BARCELONE	16	13	A
BELGRADE	4	2	C
BERLIN	1	–1	C
BRUXELLES	3	–2	D
LE CAIRE	20	20	N
COPENHAGUE	1	–1	N
DAKAR	31	20	D
DELHI	27	12	D
DJERBA	21	11	C
GENÈVE	4	0	C
HONGKONG	18	15	D
ISTANBUL	8	5	C
JÉRUSALEM	19	11	P
LISBONNE	17	10	D
LONDRES	4	3	N
LOS ANGELES	20	10	C
LUXEMBOURG	0	–5	N
MADRID	12	10	P
MARRAKECH	16	13	C
MEXICO	25	9	B
MILAN	7	3	C
MONTRÉAL	0	–2	A
MOSCOU	–6	–9	C
NAIROBI	23	17	C
NEW-YORK	8	1	C
OSLO	–6	–8	C
PALMA-DE-MAL.	18	12	C
PÉKIN	4	–6	D
RIO-DE-JANEIRO	35	25	N
ROME	14	7	P
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	2	–3	C
SYDNEY	20	13	N
TOKYO	10	2	C
TUNIS	20	12	N
VARSOVIE	2	0	C
VENISE	8	1	D
VIENNE	3	–1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

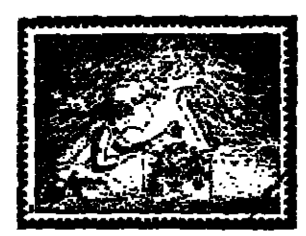
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Le Père Noël est un postier

Les fêtes de Noël donnent l'occasion, pour certaines administrations postales, de gâter leur clientèle.



En France, le Centre de *recherches du courrier de Libourne (Gironde) va bientôt recevoir* le courrier que les enfants expédient au Père Noël. Tout courrier reçu avant le 25 décembre (il suffit de mentionner sur l'enveloppe par exemple « Père Noël, avenue du Ciel ») recevra une réponse sous forme d'une carte postale originale, dont le motif change chaque année : ne pas oublier de mentionner vos coordonnées, les enfants n'y pensent pas forcément... Quant aux commandes de jouets qui accompagnent les lettres des bambins, inutile de préciser qu'elles ne sont pas satisfaites !

L'Australie, depuis sept ans, propose un service semblable, mais payant. Les fonds perçus sont versés à des œuvres charitables.

Ainsi, pour 2,5 dollars australiens (environ dix francs), le Père Noël envoie ses vœux sous la forme d'une carte postale affranchie d'un timbre spécial de Noël, oblitéré à l'aide d'un cachet illustré. Les demandes doivent parvenir au Père Noël avant le 14 décembre (Santa' Bag, Australian Philatelic Federation, C/Post Office, Parramatta NSW 2150, Australie).

Les postes britanniques fêtent la fin d'année à leur manière en vendant *leurs timbres de Noël avec un* rabais : le timbre à 13 pence, correspondant au *tarif intérieur pour* les cartes postales, est vendu en carnet de 36 figurines au prix de 4,60 *livres* pour 4,68 livres de faciale.



Le Canada, pour la seconde année consécutive, propose un timbre de *Noël vendu 31 cents destinés* à affranchir des cartes spéciales de Noël : *date limite d'utilisation de ce* tarif préférentiel le 31 janvier 1988. Après cette date, *l'utilisateur doit* ajouter d'autres timbres pour obtenir l'affranchissement *requis. Ce* timbre est vendu en carnet de dix.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Carl Lewis au Paraguay.** — Le célèbre athlète américain Carl *Lewis apparaît sur un timbre de dix* guaranis émis par le Paraguay le *22 septembre.*

● **Expositions.** — Le Club philatélique du Perreux (Val-de-Marne) organise les 5 et 6 décembre une exposition dans le cadre du centenaire de la ville avec un bureau de poste temporaire (renseignements, souvenirs philatéliques : Club philatélique du Perreux, 2, rue de la Prairie, 94170 Le Perreux).

La mairie de Langon accueille les 5 et 6 décembre une exposition philatélique pour la mise en service de la flamme sur la chapelle Sainte-Agathe (renseignements, souvenirs philatéliques : Association philatélique redonnaise, Mme Moreau, 7, rue de Buard, 35600 Redon).

L'Amicale philatélique de Villiers-sur-Marne et de la Brie fête son quarantième anniversaire du 5 au 7 décembre sous la forme d'une exposition à l'hôtel Malestroit de Bry-sur-Marne (Val-de-Marne). (Renseignements : G. Demée, 55, rue des Martyrs-de-Chateaubriand, 94490 Ormesson-sur-Marne).

L'Association philatélique « Les Canuts » organise le 8 décembre à Lyon (Rhône) une exposition philatélique et cartophile sur la musique et l'art religieux avec un bureau de poste temporaire (renseignements : « Les Canuts », 6, rue Grataloup, 69004 Lyon).

La huitième bourse de cartes postales et vieux papiers de Saint-Denis-en-Val (Loiret) aura lieu le 13 décembre à la salle des fêtes de Saint-Denis-en-Val (renseignements : Mme Rigaud, 130, rue des Auvernats, 45560 Saint-Denis-en-Val).

● **« Le Monde des philatélistes » de décembre.** — Au sommaire du *Monde des philatélistes* daté décembre : la collection des carnets de timbres d'Amérique et de France, le bicentenaire de la Constitution des Etats-Unis et un sujet cartes postales consacré aux stars de la Belle Epoque, Melba, Mata Hari, Polaire ou Sarah Bernhardt... (*le Monde des philatélistes*, 100 pages, 15 F, en kiosque ou à la vente au numéro, 7, rue des Italiens, Paris 9e).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

CAMPUS



« Kheops » apprend les hiéroglyphes

CENT soixante cinq ans après la découverte Champollion, le *déchiffrage des hiéroglyphes suscite toujours la même passion* (1). Plus de cent cinquante « étudiants » suivent les cours d'égyptien *classique enseignés* par « Kheops », *une association* créée en 1986 par Christine Gallois. Le succès de la réédition des *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne* de Champollion, à laquelle elle a participé, et son expérience à l'Institut d'Orient, lui ont fait découvrir à quel point l'engouement pour la Vallée des Rois était toujours vif. « Kheops » propose donc un cycle de cours sur les hiéroglyphes et des conférences sur l'archéologie, l'art, l'histoire et la religion de l'Egypte.

L'enseignement est donné sur trois ans. La première année, les élèves se familiarisent avec *l'écriture* et *la grammaire, grâce à* des « *textes faciles* ». Armés d'un crayon bien taillé, ils s'exercent notamment à reproduire un ensemble de signes dont certains demandent un véritable talent de dessinateur. Les années suivantes, on aborde des « textes » plus complexes et on s'initie à l'évolution de l'écriture. A l'issue de ces trois années, ils se voient délivrer une attestation qui leur permet de compléter leur culture égyptienne à la Sorbonne, à l'école du Louvre ou à l'Institut catholique.

Les cours d'initiation aux hiéroglyphes sont suivis par des enseignants, des membres des professions libérales — en particulier des médecins — mais aussi des « *onze-quinze ans* » qui se montrent parmi les plus passionnés d'égyptologie.

J. P.

« Kheops », 13, rue Thouin, 75005 Paris. (Tél. : 43-31-05-76.)

(1) Voir l'article de Pierre Grandet « La méthode de Champollion » dans le numéro de décembre de L'Histoire (25 F).

Un bâtiment à Caen pour Sup de Co

L'école supérieure de commerce Le Havre-Caen, qui, comme son nom l'indique, est partagée entre ces deux villes possède maintenant un bâtiment de 1 800 m² à Caen qui vient d'être inauguré par M. Georges Chavanes, ministre du commerce et de l'artisanat. *Il accueille les classes préparatoires*, les étudiants de troisième année et *ceux qui suivent* le nouveau cycle de « *comptabilité et finances européennes* » organisé en association avec le Leeds Polytechnic (Grande-Bretagne) et la Bremen Hochschule (RFA).

(ESCAE., rue Claude-Bloch, 14000 Caen. Tél. : 31-47-40-20.)

Orthopédie et colposcopie

L'université de Picardie vient de créer deux diplômes d'université dans le domaine de la santé. Un diplôme d'orthopédie et petit appareillage donnera une formation complémentaire de deux ans aux jeunes *diplômés* et *aux pharmaciens* d'officine. Un diplôme de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale permettra aux gynécologues et aux accoucheurs d'acquérir une aptitude au diagnostic de la pathologie cervicale et aux traitements des anomalies du col utérin.

Droit de la vigne

Le service d'éducation permanente de l'université de Reims organise un stage sur le « *droit de la vigne et du champagne* » entre le 5 janvier et le 9 mars. On y traite notamment *de la législation, de la fiscalité,* du marketing, de la publicité, de *l'œnologie*...

(Service universitaire d'éducation permanente. 52, rue Libergier, 51100 Reims. Tél. : 26-47-06-25.)

LOTO — TIRAGE DU MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1987

3 – 4 – 10 – 21 – 26 – 44 — numéro complémentaire : 31

PROCHAIN TIRAGE EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F
6 BONS N°	7	1 275 595,00 F
5 BONS N° + complémentaire	35	130 760,00 F
5 BONS N°	2 186	6 980,00 F
4 BONS N°	126 480	115,00 F
3 BONS N°	2 396 412	9,00 F

● **Les antiquaires du Carré rive gauche** seront exceptionnellement ouverts le dimanche 6 décembre, de 11 heures à 19 heures. Ils permettront également de visiter plusieurs *expositions* qui resteront ouvertes jusqu'à la fin du mois de janvier : « *Le divin bambou* » (présentation de pipes à opium chinoises, chez *Gérard Levy, rue de Beaune*) ; « Le paysage dans le dessin dix-septième-dix-huitième siècles » (Galerie Delavaille, rue de Beaune) ; « Le couteau, de Louis XIV à nos jours » (chez Véronique Gérard, rue des Saints-Pères) ; « Pontons marins » (Galerie Actéon, rue de Beaune), etc.

★ Carré rive gauche : quai Voltaire, rue des Saints-Pères, rue de l'Université, rue du Bac, rue de Beaune, de Lille et de Verneuil.

Economie

SOMMAIRE

■ **Les grandes banques centrales européennes ont procédé, le 3 décembre, à un mouvement de baisse des taux d'intérêt, la Bundesbank diminuant son taux d'escompte en le portant à son plus bas niveau, 2,5 %, et la Banque de France de 8 % à 7,75 %. Cette concertation a constitué un pas en avant vers un réaménagement des taux de change. Elle n'a pas été saluée d'une manière positive par les places financières. A Wall Street, le Dow Jones a baissé (*lire ci-contre*).**

■ **Les Japonais ont approuvé pour leur part le geste ouest-allemand. Ils estiment ne pas avoir à changer l'orientation de leur politique. Ils continueront à encourager la croissance actuelle économique (*lire ci-contre*).**

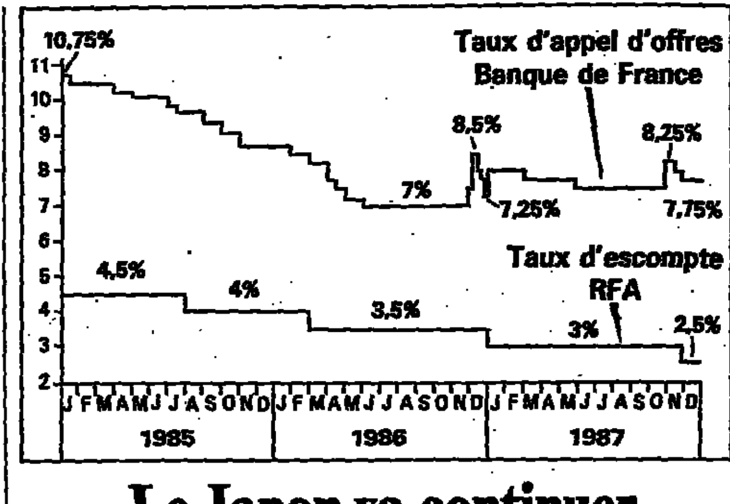
■ **Les grands instituts de conjoncture ouest-allemands n'envisagent pas pour 1988 de récession ni de façon durable pour la RFA ni pour l'économie mondiale (*lire ci-dessous*).**

■ **L'INSEE a révisé ses statistiques sur les effectifs employés en tenant compte des dernières indications du ministère du travail, ce qui les rapproche des statistiques de l'UNEDIC (*lire page 32*).**

Baisse concertée des taux d'intérêt en Europe

Pour la troisième fois en un mois, les 6 et 23 novembre et le 3 décembre, l'Allemagne a abaissé ses taux d'intérêt, ramenant cette fois-ci, son taux d'escompte de 3 % à 2,5 %, plus bas niveau historique. Elle a été imitée par ses partenaires européens, le taux d'escompte revenant aux Pays-Bas de 4 % à 3,75 %, en Autriche de 3,5 % à 3 %, en Belgique de 7,25 % à 7 % et, en Suisse de 3 % à 2,5 %. La Banque d'Angleterre avait donné l'exemple en ramenant de 9 % à 8,5 % son taux directeur. La Banque de France, en concertation avec la Bundesbank, a abaissé également de 8 % à 7 3/4 % le taux de ses appels d'offre (taux privilégié) et de 8,50 % à 8,25 % son taux de prise en pension (taux de pénalisation). Le taux des bons du Trésor italien a été abaissé.

Sur les marchés des changes, l'impact de ces mesures a été quasi nul. Après une brève reprise, les cours du dollar sont retombés vendredi 4 à leur niveau de la veille, un peu au-dessus de 1,65 DM, 5,60 F et 132 yens, le cours du mark à Paris restant inchangé à 3,40 F. La Bourse de New-York a même fortement baissé, ainsi que celle de Tokyo. Quant à la Bourse de Paris, peu animée, elle plongeait vendredi matin de 4 %.



La RFA a apporté sa contribution à la stabilisation des marchés

C'est donc fait ! Comme dans un ballet bien réglé, les Banques centrales européennes ont, jeudi 3 décembre, abaissé leur taux d'escompte ou leur taux directeur, la Grande-Bretagne d'abord, puis l'Allemagne de l'Ouest avec ses satellites financiers et commerciaux, l'Autriche et les Pays-Bas, la France enfin. Une telle décision, dûment concertée, était suspendue à celle de la Banque fédérale d'Allemagne que les milieux internationaux attendaient impatiemment depuis quelques jours, la jugeant à la fois inévitable et indispensable.

Inévitable parce que la pression des Etats-Unis a été telle et la menace d'une nouvelle baisse du dollar si redoutable que les autorités monétaires allemandes comme le ministre de l'économie, M. Gerhard Stoltenberg, se sont résignés à lâcher leur dernière carte financière, à savoir une diminution du taux d'escompte, tombé désormais à son plus bas niveau historique. Indispensable aussi car la déception eût été si forte que la devise américaine risquait de s'enfoncer à nouveau. La Banque centrale allemande « *a voulu, en particulier, favoriser la détente sur les taux d'intérêt, déjà constatée sur le marché, afin d'apporter sa contribution à un retour à la stabilité sur les marchés des changes* ». Pour M. Stoltenberg, « *la décision de la Banque en matière de taux d'intérêt qui a été rendue possible notamment grâce à la stabilité fondamentale des prix (ils ont augmenté de 1 % en un an) est un signal international important* ».

Un signal, telle est la signification véritable de cet abaissement des taux d'escompte bien accueilli, on s'en doute, par M. James Baker, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, qui le qualifie d'« *importante contribution aux efforts de coordination des politiques économiques* ». En fait, l'assouplissement de la politique allemande face aux exigences américaines et à la crise financière s'était déjà effectué, en deux temps.

Le 6 novembre, la Bundesbank avait ramené de 3,80 % à 3,50 % son taux de pension à vingt-huit jours, et de 5 % à 4,5 % son taux de change sur titre (lombard), moyen par lequel elle alimente de préférence les banques et le marché financier domestique. Un peu plus de deux semaines plus tard, le 23 novembre, elle abaissait à nouveau son taux de pension ramené de 3,50 % à 3,25 % et de 3,20 % à 3 % celui des bons du Trésor à trois jours. L'essentiel était donc fait. Il ne restait plus que le taux d'escompte, qui s'applique surtout à l'escompte des effets commerciaux, comme son nom l'indique, mais qui est plus symbolique que réel. Ce symbole, malgré tout, reste important et c'est pourquoi les autorités allemandes ont pris leur décision. Elle aura pour effet plutôt d'agir sur les anticipations des agents économiques et des marchés financiers internationaux que de relancer vraiment l'économie germanique, affectée surtout par la baisse du dollar qui pénalise les exportations de la RFA vers les Etats-Unis.

Quant aux effets sur les marchés des changes, ils risquent d'être peu importants : ce qui compte pour les opérateurs, c'est le niveau des taux à court terme, régi essentiellement en Allemagne par celui des pensions à vingt-huit jours de la Bundesbank et on a vu que leur diminution était déjà acquise, sans que l'on puisse compter sur une nouvelle et sensible réduction.

La France pénalisée

Un signal donc et un symbole qui pourraient effectivement constituer une contribution à une mise à jour des accords du Louvre sur la stabilisation des parités monétaires signés le 22 janvier dernier et qui ont besoin d'être sérieusement révisés à l'occasion d'une nouvelle réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés du monde. A cette occasion, le Japon, qui vient de réaffirmer par la voix du gouverneur de sa Banque centrale, M. Satoshoshi Sumita, son opposition à toute nouvelle réduction de son taux d'escompte déjà ramené à son plus bas niveau historique de 2,5 % pourrait, lui aussi, assouplir sa position.

La vieille Europe a fait son devoir : reste au principal créancier et fournisseur des Etats-Unis, à savoir le Japon, à faire le sien. Quant à l'Oncle Sam, qui vient d'obtenir ce qu'il demandait — un élargissement de l'écart entre les taux américains et les autres, — il fera ce qu'il pourra, c'est-à-dire pas grand-chose. La mise en application de l'accord péniblement réalisé à Washington sur la réduction du déficit budgétaire sera longue, trois mois, et s'annonce déjà difficile. Pour ce qui concerne le déficit commercial, il demeure une préoccupation lancinante des marchés des changes, qui ont maintenant les yeux fixés sur le lundi 14 décembre, date à laquelle seront rendus publics les chiffres de la balance des échanges extérieurs des Etats-Unis pour le mois d'octobre. S'ils ne sont pas meilleurs ou moins mauvais que ceux du mois précédent, le dollar sera soumis à de vives pressions.

La France, quant à elle, a pu tout de même profiter de la baisse concertée du jeudi 3 décembre pour atténuer encore un peu la pénalisation qu'elle avait dû s'infliger le 6 novembre. A cette date, en effet, la faiblesse du franc face à un mark ultra-vigoureux avait contraint la Banque de France à relever de 3/4 de point son taux directeur porté de 7 1/2 % à 8 1/4 % pendant que la Bundesbank abaissait le sien. Elle a pu, le 23 novembre, revenir en arrière d'un premier quart de point (8 % contre 8 1/4) et le 3 décembre, d'un second quart de point (7 3/4 contre 8 %), cela grâce à une tenue du franc à peu près acceptable. Notre monnaie a tout de même glissé de près de 2 % par rapport au mark (de 3,34 F à 3,40 F depuis un mois).

Il n'en reste pas moins que, entre les 3 % à 3,20 % de l'Allemagne et les 8 % de la France, un écart de 5 points subsiste sur les taux, très supérieur à l'écart d'inflation entre les deux pays revenu à 2 points environ. Notre pays reste donc fortement pénalisé, et il risque de le demeurer tant que le franc se montrera faible par rapport au mark. C'est là un autre problème, tout à fait européen sans doute, mais qui est étroitement lié à la tenue du dollar. Si ce dernier fléchit, il entraîne notre monnaie, et inversement.

FRANÇOIS RENARD.

Les taux d'escompte de quatorze pays industrialisés

Allemagne fédérale	2,5 %
Japon	2,5 %
Suisse	2,5 %
Autriche	3 %
Pays-Bas	3,75 %
Etats-Unis	6 %
Danemark	7 %
Belgique/Luxembourg	7 %
Suède	7,5 %
Espagne	8 %
France	7,75 %
Grande-Bretagne	8,5 %
Italie	12 %
Portugal	14,5 %

Comment la Banque de France agit sur les taux

Depuis de nombreuses années, la Banque de France ne se sert plus de son taux d'escompte, fixé invariablement à 8 %. Mais à, intervalles réguliers, huit jours ou quinze jours, elle alimente en liquidités les banques et le marché interbancaire. C'est par ce biais qu'elle fait varier le loyer de l'argent à court terme. Le loyer évolue dans un chenal balisé par deux taux directeurs.

Le plus bas (plancher), et le plus important, est constitué par le taux des adjudications de liquidités que la Banque de France effectue sur appel d'offres émanant des banques, en leur rachetant le papier qu'elles lui présentent (effets de première catégorie).

Le plus haut (plafond), qualifié de taux de pénalisation, est celui des prises en pension de « papier » pendant sept jours. L'écart entre les deux taux est, en général, d'un demi-point. En outre, l'institut d'émission peut à tout moment, s'il l'estime nécessaire, notamment en cas de tension excessive, alimenter le marché au coup par coup. Depuis le début de 1985, il a d'abord poursuivi une politique de désescalade des taux en liaison avec la désinflation, son taux d'adjudication descendant à 7 %. Puis la faiblesse du franc l'a obligé à relever ce taux à 8 1/2 % fin 1986 pour revenir à 7 1/2 % en juin 1987, et à remonter à 8 1/4 % il y a un mois, avant de revenir en arrière jeudi 3 décembre.

Selon les instituts allemands de conjoncture

Une récession mondiale est exclue pour 1988

En RFA, les conjoncturistes ne croient pas à une récession mondiale en 1988, même si la crise boursière peut entraîner un affaiblissement de la conjoncture dans les grands pays industrialisés. C'est ce qui ressort de rapports de conjoncture publiés séparément, le jeudi 3 décembre en RFA par les grands instituts de prévision économique HWWA (Hambourg), IFO (Munich) et RWI (Essen).

Selon HWWA, l'hypothèse d'une récession est « *invraisemblable* », de même que celle d'une inversion de la tendance à la hausse du produit national brut (PNB) ouest-allemand. Les experts de l'institut hambourgeois soulignent que, même si des pertes ne sont pas à exclure sur les exportations vers la zone dollar, les profits des entreprises ouest-allemandes devraient être « *généralement* » en progression en 1988. Les investissements en biens d'équipement en RFA devraient augmenter de façon appréciable l'an prochain, après une hausse de 4 % en termes réels cette année.

Pour RWI, des conséquences telles que celles qui avaient suivi la crise de 1929 ne sont pas à attendre, notamment parce que les liquidités sont aujourd'hui abondantes dans le système financier mondial.

L'institut de Munich (IFO), qui a interrogé 350 experts de 48 pays, souligne pour sa part qu'il s'attend à une bonne tenue de la croissance économique dans les grands pays industrialisés, une amélioration des conditions dans les nouveaux pays industrialisés, mais une détérioration de la situation des pays en développement.

Selon IFO, la croissance économique mondiale devrait atteindre 2,5 % l'an prochain, grâce essentiellement aux nouveaux pays industrialisés. Les importations des grands pays industriels devraient augmenter plus vite que leurs exportations.

Selon l'institut munichois, l'inflation devrait généralement être en hausse dans le monde, ce qui défavoriserait les pays en développement. Toutefois, la baisse des taux d'intérêts qui a suivi la crise boursière pourrait amortir cette tendance. (*AFP*)

Conséquence de la grève à la Banque de France

Vers une pénurie de billets ?

Le mouvement de grève à la Banque de France, commencé le lundi 30 novembre, pourrait, s'il se poursuivait, avoir des conséquences fâcheuses pour les particuliers. La fermeture des guichets empêche, en effet, l'acheminement des virements du Trésor. Le règlement des créances de l'Etat et celui des chèques tirés sur la Banque de France, ainsi que le paiement des fonctionnaires pourraient s'en trouver perturbés.

De plus, ce conflit social a provoqué une rupture dans le circuit des billets de banque. L'unité de Chamalières, dans le Puy-de-Dôme, qui fabrique toutes les coupures françaises (à l'exception de celles de 500 francs dont une partie est réalisée à Puteaux (Hauts-de-Seine) ne fonctionne plus depuis quelques jours. Plusieurs responsables bancaires, dont les établissements s'approvisionnent en billets de banque pour alimenter notamment les distributeurs automatiques et leurs guichets, ont déclaré n'avoir pas eu jusque-là de difficultés. Ils ne cachent cependant pas que la situation pourrait se dégrader rapidement si les grèves devaient se prolonger.

Enfin, la Banque de France à Clermont-Ferrand ne fait quasiment plus les compensations de chèques, ce qui crée des difficultés pour les banques, car leurs clients ne seront débités que plus tard. Plus gênante pour les particuliers est la conséquence inverse qui retarde cette fois l'opération qui consiste à être crédité. De nombreux virements seraient ainsi en souffrance dans les fichiers informatiques de la Banque de France.

Le Japon va continuer à soutenir la croissance

TOKYO
de notre envoyée spéciale

Le Japon est sans conteste le plus serein des principaux pays industriels dont la réunion en « groupe des sept » continue d'alimenter les sautes d'humeur des marchés boursiers et monétaires. En abattant l'une de ses cartes maîtresses et en ramenant à 2,5 % son taux d'escompte, la Bundesbank a relancé le jeu des ultimes préparatifs dans le camp américain.

« *Il est évident que les problèmes des Etats-Unis ne peuvent être résolus à Bonn* », constate le vendredi 4 décembre le vice-ministre des finances, M. Toyoo Gyohten, faisant allusion aux laborieuses négociations du Congrès américain sur l'orchestration d'une réduction du déficit budgétaire. Ce préalable à un sursaut de la coopération internationale est à l'origine du scepticisme des marchés qui attendent tout d'un « G 7 » sans plus oser y croire.

Pourtant, les mesures annoncées par le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, constituent selon M. Gyohten un « *pas très positif* », dont les marchés, obsédés par la polémique parlementaire américaine de Washington, ont mésestimé la portée. « *Nous avons eu des réactions similaires quand nous avons annoncé des crédits bonifiés en faveur de la construction* », se rappelle-t-il dans un sourire.

Aujourd'hui, les partenaires de Tokyo reconnaissent la réalité des progrès réalisés notamment par ce biais. Une analyse partagée par certains Européens présents dans la capitale européenne à l'occasion d'un symposium CEE-Japon. « *Il était récemment aussi impensable d'imaginer M. Stoltenberg débloquer des subventions en faveur des entreprises que d'entendre M. Balladur annoncer des renationalisations* », s'est exclamé un expert en relations internationales.

En fait, à force de tout anticiper — les baisses de déficit américain comme celles des taux d'intérêt, voire les revirements allemands, — les marchés tendent à banaliser à l'avance une réunion du « groupe des sept ». *Une éventualité qui n'est pas pour déplaire à tout le monde.*

« *Stabiliser les monnaies, nous en avons tous besoin. Mais il ne s'agit pas d'un but en soi* », a rappelé le vice-gouverneur de la Banque du Japon, M. Takeshi Ohta. Les accords du Louvre, tant décriés depuis l'automne, ne visaient-ils par surtout une meilleure coordination des politiques économiques pour réduire les grands déséquilibres et conforter une croissance mondiale sans renaissance de l'inflation ?

Un objectif majeur quelque peu occulté par la crise boursière et monétaire des dernières semaines : faire d'un « G 7 » une véritable session de travail, un « non-événement » spectaculaire par son seul sérieux et sa crédibilité n'est pas pour autant une mince affaire. Et jusqu'au dernier moment, les marchandages iront bon train pour établir une nouvelle grille de parités la moins arbitraire possible compte tenu des atouts et des faiblesses économiques de chacun.

Une réforme fiscale en 1988

En ce domaine, M. Otha reste soucieux d'éviter la renaissance des anticipations inflationnistes. La croissance de la masse monétaire, 11,7 % en octobre, le préoccupe toujours, même s'il reconnaît que la hausse des prix reste inférieure à 0,70 % en rythme annuel et ne saurait constituer un signal d'alarme.

« *Maintenir un budget expansionniste et une politique monétaire souple* », constitue une double priorité. M. Gyohten confirme ces options au nom d'une coopération internationale dont le Japon a, lui aussi, besoin pour mener à bien ses réformes de structure.

Le ministère nippon des finances fera sa part du chemin : le budget qui sera annoncé en janvier comportera une enveloppe d'investissements dans les travaux publics « *équivalente à celle du budget supplémentaire du printemps dernier, 3 000 milliards de yens* ». Et la réforme fiscale que le gouvernement Nakasone n'avait pas réussi à faire adopter devrait « *passer en 1988* ».

S'il a mis du temps à accélérer vraiment sa machine économique, le Japon paraît ainsi prêt à continuer à l'alimenter, au grand soulagement du directeur général du Fonds monétaire international. M. Michel Camdessus, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures à Tokyo, a souligné, lors d'une *conférence de presse*, le jeudi 3 décembre, que le Japon avait « *toute raison d'être satisfait et le FMI de le féliciter* » pour la contribution apportée à une concertation internationale dont on a « *plus que jamais besoin* » en ayant réussi à porter sa croissance à 3,50 %, grâce à une forte demande interne, en hausse de 4,5 %.

Un satisfecit qui s'accompagnait d'une requête : « *Que Tokyo maintienne à l'avenir sa politique* » de stimulation de la croissance sans inflation. Un appel en forme de pari que le Japon semble prêt à relever.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Aux Etats-Unis

La commission des finances du Sénat adopte un projet de réduction du déficit budgétaire

La commission des finances du Sénat américain a adopté, jeudi 3 novembre, à l'unanimité un projet d'augmentation des impôts et taxes de 9 milliards de dollars en 1988 et de 14 milliards en 1989. Le vote est intervenu dans le cadre de l'accord de principe avec la Maison Blanche pour réduire le déficit budgétaire.

Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a félicité la commission, en soulignant que le projet adopté répond « *à la lettre et à l'esprit de l'accord* » du 20 novembre de réduction de 76 milliards de dollars en deux ans du déficit. M. Baker a cependant émis des réserves sur certaines des dispositions du projet.

La plupart des impôts nouveaux doivent peser sur les entreprises et les revenus les plus élevés. Seule l'extension pour trois ans d'une taxe de 3 % sur les services de téléphone devrait affecter un grand nombre de consommateurs (2,7 milliards de dollars de recettes).

Le projet exclut du champ des augmentations une taxe supplémentaire destinée au système de protection sociale Medicare (soins de santé pour les plus démunis et les personnes âgées), qui aurait pesé sur 8 millions de salariés gagnant plus de 45 000 dollars par an. Cette augmentation, qui avait été très controversée, aurait contribué à une réduction de 8,5 milliards de dollars du déficit sur deux ans.

Économie

Duracell est mis en vente

Les piles Duracell, rendues célèbres par la publicité des petits lapins frappant sur des tambours, sont à vendre. Sa maison mère, le groupe américain Kraft Inc., a décidé de se débarrasser de cette division (environ 1,1 milliard de dollars de chiffre d'affaires, soit 6 milliards de francs).

La raison de ce désengagement n'est pas très claire. Certes, la fabrication des piles est assez éloignée des activités exercées par Kraft Inc. (produits alimentaires, produits de grande consommation, services de crédit-bail). Mais Duracell est néanmoins leader mondial des piles alcalines (numéro deux derrière Ucar, premier, tous produits confondus, avec la marque Eveready rachetée en 1983). En fait, cette cession serait la conséquence de la crise boursière. Kraft a besoin d'argent pour racheter ses propres actions en vue de dresser un rempart anti-OPA, d'investir à l'étranger et de rembourser ses dettes.

La vente de Duracell est un événement. Elle risque, en effet, de modifier radicalement la géographie de l'industrie mondiale des piles (10 milliards de pièces vendues en 1986, dont 2 milliards en Europe). Déjà, en 1986, la cession d'Ucar par Union Carbide au groupe agro-alimentaire Ralston Purina avait manqué de faire une révolution. Mais, à l'époque, aucun concurrent n'était assez puissant pour reprendre cette affaire. Duracell ne pouvait prétendre entrer en lice sous peine de tomber sous le coup de la loi anti-trust américaine. Mais, depuis, le géant de la photographie, le puissant groupe américain Eastman Kodak, a manifesté ses prétentions dans l'industrie des piles. Il a dévoilé... ses batteries, au printemps dernier, en lançant des piles d'une nouvelle génération (*le Monde* daté 24-25 mai), notamment une pile de 9 volts au lithium, d'une durée de dix ans. Or Duracell possède justement une solide expérience dans la technologie du lithium. Un tel rachat pourrait bien intéresser Kodak qui, lui, a les moyens financiers de ses ambitions. Pour l'instant, cependant, aucune candidature n'a semble-t-il encore été déposée.

A. D.

British Caledonian doit-elle rester britannique ?

La compagnie aérienne British Caledonian est à vendre, depuis l'été, mais la transaction tarde à se faire, car British Airways et le scandinave SAS se disputent le capital du deuxième transporteur britannique sous l'œil sourcilleux du gouvernement.

Pourtant, le 16 juillet, tout semblait joué : British Airways rachetait son concurrent malheureux pour la somme de 2 370 millions de francs. La commission sur les monopoles et les fusions autorisait, le 11 novembre, cette opération à condition que British Caledonian rende toutes ses autorisations de vol à l'intérieur du Royaume-Uni ainsi que certaines autorisations pour des lignes internationales comme Paris, Nice ou Bruxelles.

Malheureusement, la crise boursière a bouleversé ces fiançailles anglo-britanniques. Profitant de la chute du cours de l'action de British Caledonian, British Airways a révisé à la baisse le prix qu'elle était prête à payer : 1 470 millions de francs. Sir Adam Thomson, le président de British Caledonian, a aussitôt traité cette offre de « *plaisanterie* » et rouvert des négociations avec la compagnie scandinave SAS. Celle-ci propose de payer 2 000 millions de francs pour acquérir 40 % du capital de son futur partenaire tout en acceptant de ne détenir que 29,5 % des droits de vote.

Cette offre a séduit, bien sûr, Sir Adam et les syndicats de British Caledonian, inquiets du projet de 2 000 licenciements, en cas de fusion, annoncés par British Airways. En revanche, M. Paul Channon, ministre des transports, et la direction de l'aviation civile britannique ont manifesté leur opposition à une prise de contrôle par un étranger, et agité la menace de retirer toutes ses autorisations de trafic à British Caledonian si celle-ci passait sous le contrôle de SAS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

elf aquitaine

Message du président.

Chers actionnaires,

La tourmente qui a frappé l'ensemble des places boursières n'a pas épargné l'action Elf Aquitaine, dont le prix a chuté de 28 % depuis le 8 octobre 1987, en ligne avec l'indice CAC à Paris.

Cette baisse ne reflète en rien une perte de substance du patrimoine de votre société, qui s'appuie sur des actifs sûrs à moyen comme à long terme.

Les ressources financières générées par la production des hydrocarbures restent très sensibles à l'évolution des prix. Nos revenus, dans ce domaine, ont bénéficié cette année de prix moyens supérieurs à ceux de l'an passé. Les quantités produites (32 millions de tep en 1987) sont temporairement en réduction du fait de la diminution progressive des réserves de Lacq et de Frigg. Mais elles connaîtront un accroissement sensible grâce à la mise en production d'Alwyn, en mer du Nord, et à celle de nouveaux gisements en Afrique, pour dépasser en 1988, avec 34 millions de tep, les quantités obtenues en 1986.

Alwyn constitue, en effet, un important réservoir d'hydrocarbures, dont Elf Aquitaine détient les deux tiers. Dès 1988, il lui fournira 1,5 million de tonnes de pétrole brut et 2,4 milliards de mètres cubes de gaz. Le gisement est estimé, dans son ensemble, à 28,6 millions de tonnes de pétrole et à 27 milliards de mètres cubes de gaz.

Quant aux succès de notre exploration, ils nous permettent, cette année comme l'an dernier, d'espérer renouveler plus de réserves que celles qui ont été exploitées.

En ce qui concerne nos autres branches d'activité, le raffinage est confronté à la sévère concurrence des produits importés du Moyen-Orient, et votre société étudie toutes les solutions susceptibles de permettre de restaurer la rentabilité de ce secteur, y compris celle d'un éventuel rapprochement avec un pays producteur. Les résultats des stations-service récemment modernisées sont, par ailleurs, un encouragement à poursuivre dans la voie d'une rénovation de notre réseau.

La chimie du groupe recueille pour sa part le fruit des efforts de rationalisation entrepris ces dernières années auxquels viennent s'ajouter les effets positifs d'une conjoncture très favorable. Elle peut, de ce fait, préparer activement son avenir en poursuivant le développement de sa recherche et de son potentiel de production. Pour l'exercice en cours, le résultat net de notre chimie en France contribuera substantiellement à celui du groupe, permettant ainsi d'envisager d'éventuelles acquisitions.

L'hygiène-santé et les biotechnologies poursuivent de leur côté une progression favorable. Sanofi, faiblement endettée et disposant de liquidités importantes, est à même de procéder, si l'occasion s'en présente, à une importante acquisition.

En conclusion, les éléments positifs que je viens d'évoquer justifient pleinement la confiance que l'on peut accorder au groupe Elf Aquitaine, et j'ai remarqué avec satisfaction, chers actionnaires, que dans votre très grande majorité vous nous avez témoigné votre fidélité. Je vous en remercie très sincèrement.

Michel Pecqueur.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

REVENU GLOBAL PAR ACTION PORTÉ A 50,25 F

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 27 novembre 1987, sous la présidence de Monsieur Philippe DARGENTON, ont approuvé les comptes de l'exercice 1986/1987.

Les produits du portefeuille se sont élevés à 111,6 millions de francs contre 100 millions pour l'exercice précédent et le résultat courant, avant impôt, s'établit à 98,4 millions de francs contre 86,1 millions pour l'exercice 1985/1986 (+ 14,2 %).

Le résultat, non récurrent, des opérations sur les valeurs immobilisées est sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent (28,7 millions de francs contre 65,7 pour l'exercice 1985/1986).

Le résultat net, compte tenu d'un impôt de 17,4 millions de francs, s'élève à 109,7 millions de francs contre 130,7 pour l'exercice 1985/1986.

L'Assemblée a décidé de verser aux actions un dividende unitaire de 33,50 francs au lieu de 32,50 francs au titre de l'exercice 1985/1986. Par suite de l'augmentation du nombre d'actions à rémunérer (+ 36,5 %), la distribution totale s'élèvera à 90,1 millions de francs en augmentation de 40,8 %. Compte tenu d'un avoir fiscal de 16,75 francs, le revenu global par action s'établit à 50,25 francs.

Le coupon concernant ce dividende sera détaché le 7 décembre 1987 et mis en paiement le 28 décembre 1987. Le règlement en sera effectué, sans frais, aux guichets des banques suivantes : Crédit Commercial de France, Société Générale, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque Indosuez et Électro-Banque.

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, l'Assemblée a décidé de donner aux actionnaires qui le souhaiteraient la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions de la Compagnie. Le délai d'option est de trois semaines à compter de la date de l'Assemblée ; il prendra fin le 18 décembre 1987. Le prix d'émission s'établit à 543 francs.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, a donné au Conseil d'administration l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières composées donnant accès au capital avec, le cas échéant, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, dans les conditions et limites habituelles en la matière.




Le Monde CADRES

secrétaires

GRANDE ENTREPRISE DE PRESSE
cherche
pour son service
de
PUBLICITÉ INTERNATIONALE
UNE SECRÉTAIRE BILINGUE
(français/anglais)
PARF. STÉNODACTYLO
dans les deux langues.
RAPIDE ET ORGANISÉE.
EXPÉRIENCE MINIMUM : 2 ANS
Ecrire avec c.v., photo et prétentions sous nº 8 001,
LE MONDE PUB., 5, rue Montessuy, PARIS-7e.

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Une grande banque recherche ses
. FUTURS DIRECTEURS D'AGENCES — Réf. VM 37.839 D
Paris

HPF
. CHEF COMPTABLE GROUPE — Réf. VM 15.1061 AL

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ANCIEN AVOCAT, 37 ans, 10 ans exp. droit des affaires.
ÉTUDIE toutes propositions. — BCO/JV 1 112.

CONSEIL EN COMMUNICATION, business to business, directeur clientèle, 7 ans exp. références reconnues sur marchés national et international. Ayant géré budgets biens d'équipements services.
RECHERCHE agence ou entreprise profil communication globale (conseil stratégies médias publicité, R.P.). — BCO/JV 1 113.

DIRECTEUR DU PERSONNEL, F. 46 ans, formation supérieure, solide exp. PME/PMI, gestion des ressources humaines, relations avec instances représentatives du personnel formation, maîtrise du droit du travail, paie informatisée.
PROPOSE sa collaboration pour responsabilités similaires à entreprise moyenne désirant s'adjoindre ses compétences, Paris/R.P. — BCO/JV 1 114.

H. 28 ans, DEA valorisation et traitement des matières premières végétales. Doctorat de l'Institut polytechnique de Toulouse. Utilisation d'enzymes en chimie organique, anglais courant.
CHERCHE poste ingénieur de recherche, grande mobilité. — BCO/CR 1 115.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

propositions diverses

Le « Mouvement national pour l'emploi des cadres » renouvelle son appel aux cadres de 50 ans sans emploi pour création ou gestion d'associations intermédiaires » ou collaboration auprès des responsables de collectivités locales. Nouvelle réunion de réflexion : le 7 déc., 16 h 30 au C.I.C., 242 *bis*, bd St-Germain, PARIS-7e.

SECRÉTAIRE ASSISTANTE CCIALE
40 a., bonne présentation, autonome, responsable, disponible, traitement de texte, sténo. Libre rapidement. Tél. : 45-86-29-18.

ASSISTANTE DE DIRECTION expérimentée bilingue anglais recherche poste stable. Ecrire sous le nº 8 154 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, PARIS-7e.

L'AGENDA

Bijoux

TOUS LES BIJOUX ANCIENS
et rares - Bagues romantiques — 20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET - 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. T. 43-54-00-83.
Cité *Guide Gault & Millau*

Fourrures

FOURRURES
CRÉATION - RÉPARATION
TRANSFORMATION
Trav. soigné - Prix sér.
Mme Pierre LEBAUD, 15 bis, rue Jules-Ferry, 45400 Fleury-les-Aubrais.
Tél. : (16) 38-73-55-47.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
PARIS, téléph. : 45-70-80-84.

Disque jockey

STAR-FLASH
sono mobile + éclairage
TOUTES SOIRÉES ET FÊTES
Tél. : 47-31-65-74 Christophe (19 h/20 h).

Spécialités régionales (vins)

LA HALLE AUX VINS
VINS DE PROPRIÉTÉ
PX GROS 48-80-60-96
C. ccial Bois-l'Abbé, Champigny.

Vacances Tourisme Loisirs

A LOUER HAUTE-SAVOIE AUX CARROZ-D'ARACHES
250 km de pistes
SKIS TOUS NIVEAUX.
STUDIO TT CFT pour 4 pers. Libre pour toute la saison (sauf semaine du 1er de l'an et vacances février Paris).
Loc. à la sem. 1 000/1 700 F. Tél. : 43-04-42-41.

MULTIPROPRIÉTÉ A TIGNES (VAL-CLARET)
Particulier vend à Inter Résidences, studio 4 personnes, grand confort, vacances scolaires de printemps (2e et 3e sem. d'avril), 34-51-45-41.

LA PLAGNE. A louer studio 3 personnes, tout confort, plein sud, ttes commodités. Du 24 au 31 janvier 1988. Pied des pistes. Prix 1 200 F. Tél. : 43-31-70-63, après 19 heures.

SKI ALPIN - SKI DE FOND
Le Vercors en chalet d'hôtes, pension et demi-pension, prestations de qualité. Rens. (16) 76-95-44-00.

Loue CHATEL (Haute-Savoie) (les Portes du Soleil) dans résidence 2 pièces, terrasse, parking, pour 4 personnes, tout confort. Tél. : (16) 84-91-87-88 après 20 heures.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Mº MAUBERT
Bon imm., chf. cent. ind., living, 1 chambre, entrée, cuisine, bains, refait à neuf. 34, RUE DES ECOLES
Samedi, dimanche 14 h/17 h.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
Part. vd 2 p. hab. (prof. lib. ou bureau autorisés), tr. calme, sur cour, asc., bel imm., excellente situation, 1 450 000F, 41, rue du Colisée, 1er ét. Visite sur place sam. et dim. 12 h à 18 h.

9e arrdt

Mº LE PELETIER
Bon immeuble chf. central ind., 4 pièces, entrée, cuisine, bains, 2 w.-c., 117 m² + service
7, RUE DE PROVENCE
Samedi de 14 h à 16 h
dimanche de 14 h à 17 h.

15e arrdt

Mº PASTEUR
Imm. réc., tt cft, 7e ét., liv., s. à manger, 2 chbres, cuis., office, 2 bains, 2 w.-c., dressing, 115 m² + balc., parkg dble.
203, RUE DE VAUGIRARD
Vendredi, sam., 14 h/16 h.

Mº VOLONTAIRES
Bon immeuble ravalé, petit studio, kitchenette, bains, w.-c., calme, refait à neuf.
10, RUE BORROMÉE
Samedi, dimanche 14 h/17 h.

17e arrdt

SQUARE BATIGNOLLES
Métro ROME
bon imm., asc., 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., chf. cent.
63, RUE BOURSAULT
Sam., dim. 14 h / 17 h.

Etranger

A vendre CRANS-MONTANA dans la station la plus ensoleillé de Suisse,
par exemple :
appartement 3 1/2 p. 84 m² + balcon, situé à proximité du nouveau golf, Sfr. 540 000.
Contactez-nous et nous vous ferons parvenir une offre détaillée de votre futur appartement de vacances.
Agence Immobilia, case postale 106, CH-3963 Crans.
T. (1941) 27-41-10-67 + 68.
Visites également samedi et dimanche.

appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e — PAIE COMPTANT 48-73-57-80.

ACHÈTE AU COMPTANT
Stud., 2, 3 p. même à rénover. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

QUARTIER MARAIS
près place des Vosges
7-7 *bis*, rue Saint-Gilles.

Dans résidence grand standing de 42 APPARTEMENTS PERSONNALISÉS

IL RESTE QUELQUES APPARTEMENTS

STUDIOS AVEC CUISINES équipées de 27 à 33 m², loyer mensuel de 3 160 F à 3 800 F
2 p. de 53 à 58 m², loyer mensuel de 5 650 à 6 400 F
3 p. de 68 à 73 m², loyer mensuel de 7 350 à 8 200 F
4 p. de 91 à 95 m², loyer mensuel de 9 450 F à 10 000 F.
Parking et charges en sus, chauf. électrique individuel.

Livrable de suite.
Appartement témoin ouvert lundi, mercredi, samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.
Renseignements au 45-65-37-02 heures bureau.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
Recherche pour BANQUES, SOCIÉTÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

locaux commerciaux

Ventes

8 km Dieppe - Torcy
Usine 5.000 m², terrain 24.000 m², parfait état.
Prix intéressant, vente ou location.
Tél. : (1) 45-63-62-43 ou (1) 47-20-64-24.

usines

A vendre par particulier USINE MODERNE comprenant :
4 500 m² atelier
970 m² bureaux
+ possibilité extension sur terrain de 11 353 m²
ensemble situé à Noisy-le-Grand
15 min de Paris par A-4.
Tél. : (16) 44-71-12-21
M. LETISSIER.

bureaux

Ventes

17 *BIS*, QUAI VOLTAIRE
LOCAL CCIAL ts usages 70 m² EN DUPLEX. CARACTÈRE EXCEPTIONNEL. 2 500 000. SEICAP - 42-66-07-69 S/PL. 47-03-97-77.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services 43-55-17-60.

fermettes

140 KM SUD PARIS
100 % CRÉDIT. FERMETTE 3 p., dépend., 18 000 m². 240 000 F (16) 36-45-75-73.

propriétés

150 KM SUD PARIS
PPTÉ en U comprenant : séjour, 4 ch., cuis., bains, w.-c., gde dépend. de chaque côté s/ 3 800 m², 460 000 F (16) 66-74-08-12 ou après 20 heures (16) 38-31-48-74.

viagers

R. de Rivoli, près Louvre superbe 3/4 p. tout confort occupé 75 a., 585 000 F + 6 000. Lepous 45-54-28-66.

F. CRUZ 42-66-19-00
8, r. La Boétie. Particularisera votre dossier viager. Estimation gratuite, 49 ans d'expérience. Garantie financière 3 000 000.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Renault Super 5, année 87 automatique, 700 km, couleur champ. Prix : 52 000 F.
Tél. : 64-61-02-89. M. Dias.

Peugeot 205 SR, année 84, 67 000 km, très bon état, rouge, 31 000 F, à débattre.
Tél. 64-61-02-89. M. DIAS.

de 8 à 11 C.V.

MERCEDES 190 E, mod. 85, 1re m., ét. except., 85 000 km, ttes options, 110 000 F, 42-04-25-75, p. 3226 h. bur.

achats

RECHERCHE
FERRARI, LAMBORGHINI, MASERATI, PANTHERA,
même accidentées ou en mauvais état,
règlement garanti au comptant
Tél. : (19) 49-51-51-12041.

Économie

Après des mois de publication de statistiques contradictoires

L'INSEE et l'UNEDIC rapprochent leurs appréciations sur l'évolution des effectifs salariés

Amenés depuis des mois à publier des statistiques contradictoires sur l'évolution de l'emploi (*le Monde* du 14 août), l'INSEE et l'UNEDIC devraient prochainement pouvoir enterrer la hache de guerre et se retrouver avec des appréciations convergentes.

Par une note discrète, au verso du nº 270 de ses *Informations rapides*, l'Institut national de la statistique annonce en effet que les indices *« sont en cours de réestimation pour tenir compte d'informations nouvelles sur le nombre de stagiaires SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle) et sur les niveaux d'emploi (...) »*.

L'explication ? Depuis qu'il intégrait les jeunes en SIVP dans les effectifs salariés, l'INSEE tablait sur 90 000 bénéficiaires de ce type d'emploi un peu particulier, tant à la fin de l'année 1986 qu'à la mi-1987. Or cette évaluation, toute théorique, déjà discrètement contestée par l'UNEDIC, s'est révélée fausse. Selon le ministère des affaires sociales, cette fois, qui vient de le faire savoir aux intéressés, le « stock » officiel de SIVP en décembre 1986 s'élevait à 72 000. A la fin juin 1987, il était de 122 000 et, à fin septembre, de 105 000.

Dans ces conditions, l'INSEE va devoir réviser à la baisse son estimation de l'emploi salarié pour l'ensemble de l'année 1986, fixée à + 0,3 %... et revaloriser son appréciation pour les neuf premiers mois de 1987, établie à + 0,1 %.

Ce double mouvement permettra de se rapprocher des chiffres fournis par l'UNEDIC, qui, pour l'ensemble des salariés des secteurs marchands non agricoles, affichait une baisse de 0,1 % pour 1986 et une hausse cumulée de 0,7 % à la fin du troisième trimestre de 1987.

Apparemment anecdotique ou byzantine, la polémique qui s'achève aura mis en évidence plusieurs difficultés sérieuses. Avec une différence de près de quatre-vingt-dix mille personnes selon les sources, il était devenu délicat de porter une appréciation sur les tendances du marché de l'emploi. Il était impossible de détecter l'efficacité des mesures prises en faveur de tel ou tel public. Une *« certaine opacité »*, ajoutent d'ailleurs les spécialistes, due à la présence du plan pour l'emploi des jeunes ou aux effets du traitement social, perturbe les données. Il est par exemple évident que ce sont les stages SIVP, exonérés de charges sociales et rémunérés entre 17 % et 27 % du SMIC selon l'âge, qui orientent les résultats finaux et marquent la tendance actuelle.

Malgré ces réserves, les toutes dernières indications émanant de l'UNEDIC permettent de se faire une idée sur les mouvements qui s'opèrent, sous le pourcentage global. Sur les neuf premiers mois de 1987, l'emploi industriel aurait perdu 2,2 % de ses effectifs, le tertiaire et les services en auraient gagné 3,1 % et le bâtiment-travaux publics aurait seulement progressé de 0,9 %. Une analyse plus fine montre que ce sont des secteurs bien précis qui créent massivement de l'emploi. Le travail temporaire, en forte croissance depuis le début de l'année, aurait augmenté ses effectifs de 8,3 % en neuf mois. Plus significatif encore d'une mutation, l'ensemble constitué des garages, cafés-hôtels-restaurants, services rendus aux entreprises et aux ménages s'est accru de 4,4 %, loin devant le commerce (0,7 %). De nouveaux types d'emplois se développent alors que les secteurs traditionnels sont en régression. Il y a là plus qu'un symbole, la première indication tangible d'une métamorphose.

ALAIN LEBAUBE.

L'interdiction du placement payant des chômeurs

« SOS-Emploi » était dans l'illégalité

NANTES
de notre correspondant

Les activités de l'association SOS-Emploi – une ANPE parallèle *mais non gratuite* – ne sont pas légales. C'est ce que le directeur départemental du travail de Loire-Atlantique a signifié en début de semaine à Franck Martin, le fondateur en juin 1987 de ce service dont le rayonnement dépasse de loin les frontières de la région nantaise. Le procès-verbal des infractions constatées a été transmis au parquet.

Franck Martin, vingt-quatre ans, un jeune homme qui a connu le chômage, s'est signalé récemment à l'opinion – essentiellement par le biais des journaux et des radios – en proposant aux chômeurs de nouvelles formules de recherche d'emplois. Et pour beaucoup un fol espoir de sortir de la misère.

En adhérant, le chômeur versait une cotisation de 40 F, ce qui lui donnait accès aux offres d'emplois diffusées au grand public par minitel. Franck Martin revendique le placement de mille deux cents chômeurs sur les vingt mille inscrits au fichier de SOS-Emploi.

« Le placement payant n'est pas autorisé, et il faudrait en outre que l'association passe une convention avec l'Agence nationale pour l'emploi pour être en règle », a expliqué Bernard Laurençon, directeur départemental du travail en relevant cette double infraction. *« Je revendique le droit pour les chômeurs de s'adresser à n'importe quel organisme conventionné ou non. Il est scandaleux qu'on m'empêche de les aider »*, rétorque Franck Martin.

En signe de protestation, il a entamé lundi 30 novembre une grève de la faim, mais il a obtempéré : SOS-Emploi ne demandera plus de cotisation aux nouveaux adhérents et promet de rembourser les personnes qui en feront la demande. Mais l'activité de l'association continue : *« Pour la faire vivre, nous venons de lancer des dons de soutien de 100 F à quiconque veut nous aider »*, a déclaré le fondateur de SOS-Emploi.

Cette affaire sensible suscite des manifestations de soutien inconditionnel mais aussi des réactions de révolte. *« Les demandeurs d'emploi sont bernés »*, accuse *le Défi*, le bulletin de la Fédération nationale des chômeurs. Le succès rapide de cette concurrente du service public illustre en tout cas un phénomène de société : tel le malade incurable en quête de guérisseur, le chômeur déçu par l'ANPE se raccroche à quiconque lui fera des promesses d'emploi.

YVES ROCHCONGAR.

A l'occasion de son quarantième anniversaire

L'UNIOPSS redoute « l'effacement de l'Etat »

« Aider raisonnablement les aidants », c'est ce que l'UNIOPSS (Union interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) a demandé aux pouvoirs publics, à l'occasion du congrès réuni à Paris pour son quarantième anniversaire. L'UNIOPSS regroupe, à travers différentes fédérations et associations, plus de sept mille établissements sanitaires et sociaux. A l'ouverture du congrès, le mardi 1er décembre, le président de l'UNIOPSS, M. François Bloch-Lainé a estimé qu'il est nécessaire de *« seconder davantage et mieux l'appareil public de la protection sociale qui s'essouffle »*. L'UNIOPSS redoute *« l'effacement de l'Etat »* et le désir de l'administration de *« se servir de notre zèle pour diminuer ses difficultés »*.

L'UNIOPSS souhaite en particulier des relations *« plus équilibrées »* avec les pouvoirs publics : notamment disposer de financements sur des périodes suffisamment longues et pouvoir être associé aux orientations générales définies par les pouvoirs publics.

M. Jacques Chirac a annoncé aux congressistes que les associations d'intérêt général seraient exclues de l'encadrement des garanties d'emprunt accordées par les collectivités locales prévu par un projet de loi. Il a indiqué aussi que le gouvernement avait demandé au Conseil national de la vie associative un avis sur le financement des associations. Jugeant *« souhaitable de diversifier et d'assouplir les modes de financements »* de celles-ci, il a néanmoins affirmé que cela ne signifiait *« ni le retrait financier de l'Etat ni celui des collectivités publiques »*.

La campagne pour les élections prud'homales

M. Drilleaud (CFTC) : « le syndicalisme à l'ancienne ne convient plus »

MARSEILLE
de notre correspondant

« Pas de grandes manifestations, mais un recours au dialogue pour faire entendre sa voix. » Mettant en pratique la ligne de conduite de la CFTC, M. Guy Drilleaud, son secrétaire général, est venu à Marseille, le jeudi 3 décembre, pour participer à l'occasion de la campagne pour les élections prud'homales à un débat au cours duquel il a dialogué avec M. Jean-Louis Tourret, président de l'Union patronale régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous deux ont déploré qu'une élection cantonale partielle (celle du vingtième canton de Marseille – qui ne mobilisait que quelques milliers d'électeurs) ait eu un effet médiatique important alors que les élections prud'homales semblent se préparer dans une semi-indifférence.

Pourquoi cette démobilisation ? M. Tourret l'explique par un *« décalage entre les positions syndicales et la réalité de l'entreprise qui fait face à la crise »*. Ce n'est pas aussi simple pour M. Guy Drilleaud qui réclame la fin des vieux schémas caricaturaux qui faisaient s'opposer *« patrons de choc »* et *« syndicalistes irresponsables »*. Le dialogue social est indispensable selon le secrétaire général de la CFTC qui rejette la lutte de classe au profit d'une attitude nouvelle consistant à *« créer un consensus sur l'entreprise capable de relancer l'économie »*.

M. Drilleaud s'est interrogé sur la faiblesse du taux de syndicalisation en France – qu'il a estimé à 18 % de la population active salariée en soulignant que *« le syndicalisme à l'ancienne ne convient plus aux salariés »*. Mais, a-t-il ajouté, il n'est pas acceptable que *« certains patrons s'engouffrent dans la crise pour travailler à bon compte en remplaçant des gens licenciés par des gens en formation »*. *« Il faut certes de moins en moins d'affrontements »*, reconnaît M. Drilleaud, mais il est *« inacceptable que le patronat remette en cause certaines réglementations sur les licenciements, la formation ou la participation »*. A la défense type *« ligne Maginot »*, le secrétaire général de la CFTC préfère la souplesse *« mais à condition que le patronat ne fasse pas une règle des conditions d'insécurité, d'instabilité et de précarité de l'emploi »*.

JEAN CONTRUCCI.

Onze organisations professionnelles se mobilisent contre la « désertification »

Défense de la ruralité

Réunies autour de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), onze organisations professionnelles, représentant les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat, de l'industrie et des services, ont organisé, le 3 décembre à Versailles, la journée nationale de la ruralité. Les communes rurales couvrent 85 % du territoire national, mais elles ne regroupent plus que 15 % de la population française (au lieu de 30 % en 1954). Dans les campagnes, les agriculteurs ne sont plus majoritaires, à côté des artisans, commerçants ou retraités. Plusieurs centaines de cantons, situés essentiellement dans les zones de montagne mais aussi dans les Ardennes, la Bretagne intérieure, la Corse, la Normandie, le Morvan, sont purement et simplement menacés de désertification.

C'est pour réagir collectivement contre ce risque et ces dangers, (car dans le même temps le poids économique des grandes métropoles s'accentue), que les onze organisations avaient décidé la journée de Versailles. M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA, a réclamé une politique plus volontariste des pouvoirs publics, fondée sur les infrastructures de communication, le maintien des services publics, la décentralisation, la refonte de la fiscalité locale et le soutien aux PME. *« Je veux tordre le cou aux thèses selon lesquelles, pour maintenir la présence humaine sur tout le territoire, il suffirait de ristourner, à ceux qui voudront bien assurer cette présence, une part des profits éventuels qui naîtront de la concentration urbaine*, a-t-il déclaré. *Ainsi les paysans, qui entretiendraient la nature, seraient payés, au titre de cette fonction, comme peuvent l'être le garagiste, le plombier, le pharmacien de garde, indépendamment de toute clientèle ou de toute production... Nous disons non ! »*

En réponse, M. Chirac a déclaré que *« le gouvernement avait la ferme volonté de placer l'avenir de la France rurale au tout premier rang des priorités de l'Etat »* et s'est inscrit en faux contre les *« propos alarmistes »* sur les friches et les déserfications. Il a estimé que dans les vingt ans qui viennent, *« l'essentiel des emplois sera créé dans les petites communes par des PME. »* Mais, au-delà des analyses générales et des assurances données que *« l'Etat assumera ses responsabilités »*, le Premier ministre n'a annoncé aucune mesure concrète, d'ordre fiscal, financier ou politique.

M. Chirac, à plusieurs reprises, a adressé des éloges appuyés à son ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, qui était à ses côtés, pour ses *« prises de position énergiques »*, notamment à Bruxelles. Il n'a eu, en revanche, aucun mot pour M. Pierre Méhaignerie, ministre en charge officiellement de l'aménagement du territoire (y compris rural), qui s'était d'ailleurs décommandé.

F. GR.

★ « Le Monde de l'économie » daté du 8 décembre publiera un dossier sur le monde rural.

La campagne pour les élections prud'homales

M. Drilleaud (CFT) « le syndicalisme à l'ancienne ne convient plus »

de la ruralité

هكذا من الاصل

Marchés financiers

Vers une privatisation de British Steel

Le gouvernement britannique a annoncé qu'un projet de loi allait être déposé pour privatiser le groupe sidérurgique British Steel à la fin de l'année prochaine ou au début de 1989.

Cette décision consacre le redressement du géant de l'acier d'outre-Manche, qui affichait précisément le même jour une nette amélioration de ses résultats pour le semestre terminé en octobre (190 millions de livres contre 60 millions au cours de la même période de l'année précédente). Après dix années de pertes, British Steel avait enregistré pour la première fois un bénéfice au cours de l'exercice 1985-1986. Ses profits s'étaient élevés à 178 millions de livres pour l'exercice 1986-1987. Ce redressement a été opéré au prix d'énormes suppressions d'emplois : selon les statistiques de l'OCDE, les effectifs de l'industrie de l'acier britannique ont été réduits de 71 % entre 1974 et 1986, tombant de 198 000 à 57 000 personnes.

Commentant ces résultats, le président de British Steel a toutefois précisé que les incertitudes pesant sur le marché et les monnaies ne permettaient pas de prévoir avec assurance la poursuite du redressement récent.

Legrand va lancer une OPA sur MK Electric.

Le groupe français Legrand a annoncé qu'il lancera finalement une offre publique d'achat sur le fabricant britannique d'accessoires électriques MK Electric (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires) après la décision prise par le géant allemand Siemens de se retirer du jeu.

Les termes de l'offre de l'entreprise limousine ne sont pas encore connus. Legrand a déjà mis un pied dans MK, dont il détient environ 6,5 % grâce à des achats en Bourse effectués cette semaine.

MK est également l'objet des assiduités du conglomérat minier et industriel britannique Rio Tinto Zinc, qui pèse près de 60 milliards de francs de chiffre d'affaires. Ce groupe, qui possède quelque 22 % de MK-Electric, a lancé le 24 novembre une offre publique d'achat au prix de 550 pence par action, mais le conseil d'administration de MK a émis un avis défavorable sur cette proposition.

Legrand est déjà présent en Grande-Bretagne par le biais d'une filiale. MK lui permettrait toutefois d'accroître sa présence sur les marchés britanniques et extrême-orientaux, dont les normes sont différentes de celles en vigueur dans l'Hexagone.

NEW-YORK, 3 déc. ↓

Au plus bas depuis le krach

Rien ne va plus. Tandis que les ministres européens des finances se congratulaient pour avoir abaissé de conserve les taux d'intérêt, Wall Street, parfaitement insensible à cette détente, a replongé. L'indice des industrielles s'est établi à son plus bas niveau de la journée, surtout depuis le grand krach du 19 octobre dernier. A la clôture, il était à 1 776,53 (– 72,44 points), soit non loin de la cote très basse atteinte il y a un mois et demi (1 738,74). Sur 2 000 valeurs traitées, 1 388 ont reculé, 269 seulement ont progressé et 343 n'ont pas varié.

Incroyable mais vrai. Le président Reagan a rendu les pays européens responsables de la baisse du dollar en réduisant simultanément leurs taux d'intérêt. Par la suite, le porte-parole a rectifié le tir. Trop tard. Autour du Big Board, c'était la consternation. *« La balle est maintenant dans le camp des Etats-Unis »*, reconnaissaient les professionnels.

« Ce qu'a déclaré M. Reagan ne veut rien dire », a soutenu un économiste influent. *« L'ennui*, disait-on dans les travées de la Bourse, *est que ces déclarations ne vont pas dans le sens de l'apaisement. »*

L'activité s'est accélérée et 204,16 millions de titres ont changé de mains, contre 148,89 millions la veille.

VALEURS	Cours du 2 déc.	Cours du 3 déc.
Alcoa	42 3/4	41
Allegis (ex-UAL)	69	67 1/8
A.T.T.	27 1/8	26 1/8
Boeing	35 7/8	35 1/8
Chase Manhattan Bank	24 1/2	23
Du Pont de Nemours	78	76 3/4
Eastman Kodak	45 3/4	44 1/4
Exxon	37 3/4	36
Ford	74 3/4	72 3/4
General Electric	41 3/4	40
General Motors	57 3/4	56
Goodyear	50 3/4	48 1/2
I.B.M.	110 1/2	108 3/4
I.T.T.	44 3/4	42 1/2
Mobil Oil	36 1/8	34 7/8
Pfizer	47	45 1/4
Schlumberger	31 1/8	28 7/8
Texaco	30 7/8	31 3/4
Union Carbide	18 5/8	17 3/4
U.S.X.	28 1/4	27 5/8
Westinghouse	44 1/4	42 1/4
Xerox Corp.	52	50 5/8

PARIS, 4 décembre ↓

« Black Friday »

Décidément, le président Reagan n'en manque pas une. En rejetant sur les Européens la responsabilité de la baisse du dollar, il a jeté vendredi l'effroi sur toutes les places financières internationales. Première touchée, Wall Street avait donné le « la » la veille au soir. En cette veille de week-end, Paris n'était pas beau à voir. Sur des ventes britanniques redoublées, mais aussi domestiques, le marché français est allé au tapis. *« Pari-bas mérite bien son nom »*, glisse quelqu'un perfidement, en regardant s'étaler l'action de l'établissement de la rue d'Antin. La matinée avait déjà été très mauvaise (– 3 %). L'après-midi ne dépara point. A la clôture de cette séance noire, l'indicateur instantané accusait une baisse de 4,2 %.

La Bourse de Paris se retrouve maintenant à son plus bas niveau depuis le 23 janvier 1986, atteint une première fois après les *« trois sanglantes »*. *« On a perdu 50% sur les belles valeurs*, disait un ancien, qui avait connu 29. *On fait maintenant autant de bêtises à la baisse qu'à la hausse. »*

La rue Vivienne est devenue le véritable boulevard du crime. Pour parodier Tristan Bernard parlant d'une pièce qui avait fait un four, le meilleur conseil à donner aux intéressés est de *« venir armé. L'endroit est sinistre »*. Un gérant de portefeuille indépendant évoquait, lui, la possibilité d'un séisme à Tokyo, où les Japonais s'endettent pour acheter des actions. *« C'est dramatique*, disait-il. *Pensez que NTT est capitalisé 270 fois ses bénéfices. Alors, quand le Kabuto-cho commencera à vomir... » « On remontera le 21 décembre pour la nouvelle lune »*, lui rétorque un confrère. Sur le MATIF, la prise de 100 a été de courte durée. La tendance s'est alourdie. Mais, d'après les spécialistes, comme l'on s'achemine maintenant vers la récession, les taux ne remonteront pas. Donc, obligations et MATIF ne devraient pas perdre plus de 2%. *« Pourvu que Reagan n'appuie pas maintenant sur le bouton rouge »*, lança un quidam.

LONDRES, 3 déc. ↓

Déçue

La baisse concertée des taux d'intérêt dans plusieurs pays d'Europe, dont la Grande-Bretagne, n'a pas stimulé le Stock Exchange. Bien au contraire, à l'image de l'ensemble des grandes places, celle de Londres a réagi négativement. L'indice FT clôturait en baisse de 3,3 points à 1 263,6. Ce mouvement de réduction des taux avait été largement anticipé. Le volume des transactions a augmenté, passant de 20 499 à 23 323.

Les valeurs exportatrices, parmi lesquelles Glaxo ou BOC, enregistraient de légers gains. Après la publication de leurs résultats, plusieurs firmes progressaient. Parmi elles, le conglomérat Hanson Trust (grands magasins, alimentation, piles électriques...) a annoncé une augmentation de 60 % de son bénéfice imposable pour l'exercice terminé au 30 septembre, à 741 millions de livres (contre 464 millions pour l'exercice précédent). La Royal Bank of Scotland, cinquième banque de dépôt de Grande-Bretagne, dans laquelle le Koweït détient 14,9 %, a annoncé une hausse de près de 7 % de son bénéfice imposable pour l'année terminée fin septembre, à 197,2 millions de livres, contre 184,5 millions de livres. La banque, qui est souvent l'objet de rumeurs d'OPA, est *« déterminée à rester indépendante »*, a affirmé son président, Sir Michael Herries.

TOKYO, 4 déc. ↓

Repli sensible

La Bourse de Tokyo a réagi à la baisse, à l'image de Wall Street la veille. L'indice Nikkeï a perdu 205,41 yens à la clôture vendredi, pour s'établir à 22 602,75 yens. Les transactions ont été nettement moins importantes que la veille : quelque 200 millions de titres ont été échangés dans la matinée, contre 400 millions. Les cours avaient cependant nettement progressé en début de matinée, dopés en partie par la meilleure tenue du dollar. Les investisseurs espéraient alors une baisse des taux de la Banque du Japon. Mais l'espoir fut de courte durée, le ministre des finances déclarant qu'il n'était pas nécessaire de modifier sa politique monétaire. La Bourse fut déçue et le pessimisme gagna les opérateurs, qui furent influencés par la chute de Wall Street et la faiblesse du dollar. Parmi les principales baisses figuraient les grandes valeurs sidérurgiques, les chantiers navals, les chimiques, les financières et les maisons de commerce.

VALEURS	Cours du 3 déc.	Cours du 4 déc.
Akai	426	428
Bridgestone	1 280	1 210
Canon	928	918
Fuji Bank	3 080	3 080
Honda Motors	1 240	1 220
Matsushita Electric	2 100	2 070
Mitsubishi Heavy	804	800
Sony Corp.	4 810	4 830
Toyota Motors	1 810	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

● **Sidérurgie : 902 suppressions d'emplois à Sollac.** – Le comité central d'entreprise de Sollac, filiale du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor, examinera, le 8 décembre, 902 suppressions d'emplois et un millier de mutations. Ce plan est la conséquence du regroupement, au sein d'une nouvelle entité « produits plats », créée au 1er janvier 1988, de Sollac, Solmer et Usinor-Aciers. Dans cette nouvelle entité, qui pèse quelque 30 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 30 000 salariés, Sollac verra ses effectifs passer de 7 743 personnes fin 1987 à 5 873 fin 1988. Les suppressions d'emplois se réaliseront notamment à travers 558 préretraites dans le cadre de la nouvelle CGPS (convention générale de protection sociale), qui entre en vigueur le 1er avril 1988 pour la période 1988-1990, et 285 contrats de formation-conversion.

● **Naissance d'un loueur d'avions.** – Deux institutions financières françaises, le groupe Suez et la BNP, associés notamment à la Société générale de Belgique et à la Tokai Bank japonaise, ont créé, le 3 décembre, la première société française de location et de négoce international d'avions, baptisée Partnairs. Cette nouvelle société, qui est dirigée par M. Pierre Pailleret, ancien directeur commercial d'Airbus Industrie, vise à *« compléter l'action des banquiers »* pour le financement des avions neufs ou d'occasion.

● **Moody's pourrait déclasser Shearson Lehman.** – Moody's Investors Service, un des principaux cabinets d'expertise financière américains, a indiqué, jeudi 3 décembre, qu'il envisage d'abaisser la notation attribuée aux emprunts à long terme de Shearson Lehman Brothers et de relever, en revanche, celle d'EF Hutton. L'examen de la santé financière des deux firmes de services financiers a été décidé après l'annonce du rachat d'EF Hutton pour près de 1 milliard de dollars par Shearson Lehman Brothers, filiale d'American Express. Au total, plus de 1,8 milliard de dollars de dettes à long terme des deux firmes pourraient être affectées.

● **La Banexi renforce ses fonds propres.** – Une assemblée générale de la Banexi, la banque d'affaires de la BNP, a décidé, le 2 décembre, de renforcer les fonds propres de la banque de 280 millions de francs pour les porter à 1 300 millions. Parallèlement, la direction générale de la BNP a décidé de faire passer le département du développement international des entreprises à la Banexi. Cette décision, qui est entrée en vigueur le 1er décembre, a été prise afin de conforter la Banexi dans son rôle d'intervenant en haut et en bas de bilan dans le domaine international.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	921 o
Alain Manoukian	225	217
Arnault & Associés	400	390
Asystel	265	246 80 o
B.A.C.	428	420
B. Demachy & Assoc.	351	351
B.I.C.M.	680	685
B.I.P.	400	400
Bolloré Technologies	699	690
Boiron	571	551
Câbles de Lyon	750	730
Calberson	520	500
Canal Plus	335	326
Cardif	862	862
C.D.M.E.	700	710
C. Equip. Elect.	297	....
C.E.G.I.D.	552	530
C.E.G.E.P.	153	153
C.E.P.-Communication	860	820
C.G.I. Informatique	385	385
Ciments d'Origny	365	360
C.N.I.M.	260	249 60 o
Concept	198	200
Conforama	555	553
Dafsa	180	169 20
Dauphin O.T.A.	2900	2835
Devanlay	1250	1175
Deville	720	700
Drouot-Ob. convert.	....	....
Éditions Belfond	140	127 60 o
Elect. S. Dassault	315	302 o
Elysées Investiss.	14 90	14
Expand	425	400
Filipacchi	350	338 o
Guintoli	536	515 o
Guy Degrenne	847	800
I.C.C.	220	210
IDIA	135	130
I.G.F.	98	....
IM2	110.50	....
Int. Metal Service	149	149
La Commande Electro.	225	225
Le gd livre du mois	214	201
Loca Investissement	255	251
Locamic	202	198
Manutan	279	270
Marlin Immobilier	291	280

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métallurg. Minière	105 50	....
Métrologie Internat.	301	300
Métroservice	185	136 o
M.M.B.M.	450	432
Molex	158 10	....
Navale-Delmas	560	560
Olivetti-Logabax	282	....
Om. Gest.Fin.	340	330
Petit Bateau	180	180
Petrofigaz	351	331
Pier Import	188	180
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Razel	875	798
St-Gobain Emballage	960	940
St-Honoré Matignon	132	125
S.C.G.P.M.	200	188 20 o
Segin	303	295
Sema-Metra	347	349
S.E.P.	850	800
S.E.P.R.	940	940
Sigos	948	926
S.M.T.Goupil	182	184 30 o
Sodeborg	550	530
Sofibus	365	356
Supra	395	371
TF1	183 80	179
Union Financ. de Fr.	481	460
Valeurs de France	305	303

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 3-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	24	120	–	–	95	150	–	–
Paribas	400	0,12	6	15	–	97	–	–	–
Peugeot	1300	0,25	30	80	–	352	–	365	–
Thomson-CSF	1000	0,50	30	–	–	–	270	–	–
Elf-Aquitaine	280	0,65	14	21	–	43,50	–	–	–
Midi	1000	17	–	140	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 déc. 1987

Nombre de contrats : 65 123

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	100,10	99,40	98,70	99
Précédent	99,75	99,10	98,65	98,55

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,625 F ↑

Le dollar a été tout juste soutenu vendredi sur les places financières internationales. Il a coté 5,625 F (contre 5,607 F la veille). Une grande déception a régné partout, les cambistes jugeant très insuffisante la baisse des taux d'intérêt allemands. L'activité, cependant, a été très calme.

FRANCFORT	3 déc.	4 déc.
Dollar (en DM)	1,6465	1,6536

TOKYO	3 déc.	4 déc.
Dollar (en yens)	132,58	132,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 déc.)	7 7/8-8 %
New-York (3 déc.)	6 7/8-6 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	2 déc.	3 déc.
Valeurs françaises	74	73,3
Valeurs étrangères	98,2	97,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 déc.	3 déc.
Indice général	290,1	286,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	2 déc.	3 déc.
Industrielles	1 848,97	1 776,53

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	2 déc.	3 déc.
Industrielles	1 266,9	1 263,6
Mines d'or	341,3	337
Fonds d'État	89,85	89,97

TOKYO

	3 déc.	4 déc.
Nikkeï Dow Jones	22 808,16	22 602,75
Indice général	1 848,02	1 833,86

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6270	5,6300		+ 15	+ 45	+ 70	+ 210	+ 290
$ can.	4,2954	4,3010	– 33	– 15	– 44	– 15	– 108	– 31
Yen (100)	4,2500	4,2555	+ 122	+ 140	+ 280	+ 306	+ 876	+ 956
DM	3,3986	3,4018	+ 119	+ 139	+ 265	+ 291	+ 808	+ 880
Florin	3,0209	3,0236	+ 85	+ 99	+ 181	+ 204	+ 559	+ 620
FB (100)	16,2302	16,2482	+ 178	+ 266	+ 411	+ 555	+ 1385	+ 1809
FS	4,1518	4,1571	+ 144	+ 171	+ 314	+ 355	+ 970	+ 1096
L (1 000)	4,6070	4,6132	– 120	– 82	– 230	– 169	– 683	– 565
£	10,1781	10,1892	– 62	– 18	– 71	– 3	– 32	– 157

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	7 13/16	7 15/16	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16
DM	2 3/4	3	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16
Florin	4 1/4	4 3/4	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4
F.B. (100)	6 1/2	7	6 1/2	6 7/8	6 9/16	6 15/16	6 5/8	7
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	9 1/8	9 3/4	10 3/8	11	10 3/4	11 1/4	11 3/8	11 5/8
£	8 3/5	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4
F. franç.	8	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 4 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1880	4,5 % 1973	1870	1885	1880	+ 0 53
4020	C.N.E. 3%	4030	4050	4051	+ 0 52
1065	B.N.P. T.P.	1075	1087	1087	– 0 73
1058	C.C.F. T.P.	1051	1048	1048	– 0 47
1050	Créd. Lyon. T.P.	1042	1039	1039	– 0 29
1490	Renault T.P.	1440	1420	1420	– 1 38
1815	Rhone-Poul. T.P.	1876	1870	1870	– 0 26
1255	St-Gobain T.P.	1215	1210	1210	– 0 40
1085	Thomson T.P.	1145	1136	1136	– 0 78
320	Accor	301	289	293 50	– 2 49
440	Agence Havas	433	424	424	– 2 08
515	Air Liquide	500	488 10	486	– 2 80
1850	Alcatel	1851	1845	1840	– 0 59
1450	Als. Superm.	1450	....	....	....
270	A.L.S.P.I.	247	237	230	– 6 88
245	Alsthom ★	253 50	246	240	– 5 33
1380	Arjom. Prioux	1456	1370	1367	– 6 05
320	Ausedat-Rey	325	310	310	– 4 62
740	Aux. Entrepr. ★	790	776	750	– 5 06
830	Avions Dassault	801	800	800	– 0 12
270	BAFIP	280	265	265 20	– 5 29
280	Bail-Equipem. ★	280	277	279 40	– 0 21
840	Bail Investiss.	875	868	869	– 0 69
255	B.N.P. C.I.	270	260	265	– 1 85
380	Cie Bancaire	385	380	367	– 4 68
250	Bazar H.-V.	231	228	222	– 3 90
380	Béghin-Say ★	349	340	342	– 2 01
590	Berger (Ma)	569	563	563	– 1 05
475	Bic ★	513	500	482	– 6 04
730	B.I.S.	712	695	670	– 5 90
2160	Bongrain S.A.	2207	2165	2190	– 0 77
900	Bouygues	903	865	865	– 4 21
68	B.P. France	74	73	69 10	– 6 62
4150	B.S.N.	4175	4050	4070	– 2 51
1690	Cap Gem. S.★	1630	1585	1449	– 11 10
1040	Carnaud	1120	1052	1052	– 6 07
2400	Carrefour★	2395	2346	2279	– 4 84
123	Casino	117 60	112 20	111	– 5 61
95	Casino A.D.P.	97	96	93 60	– 3 51
....	C.C.M.C.	980	970	970	– 1 02
540	Cetelem	635	600	589	– 7 24
470	Cerus	525	503	503	– 4 19
1400	C.F.A.O.	1365	1325	1330	– 2 56
225	C.G.E.	220 50	213	212	– 3 85
710	C.G.I.P.★	738	715	710	– 3 53
705	Chargeurs S.A.	706	665	665	– 5 81
850	Ciments franç.★	880	853	851	– 3 30
380	Club Méditer.	338	323	328	– 2 96
149	Codetel★	163 30	161 50	166	+ 1 65
300	Cofimeg	320 50	320	318	– 0 78
1500	Colas	1554	1516	1530	– 1 54
230	Compt. Entrepr.	218	211	202	– 7 34
485	Compt. Mod.	491	475	478	– 2 65
940	Créd. Foncier	950	926	933	– 1 79
390	Crédit F. Imm.	390	390	388	– 0 51
108	C.C.F.	108	107 10	107 50	– 0 46
600	Créd. Lyon. (CI)	585	576	575	– 1 71
850	Crédit Nat. ★	849	810	619	– 4 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
132	Crouzet ★	130	127	128 10	– 3
2200	Damart S.A.	2100	1850	1970	– 6 19
300	Darty ★	294	280	284	– 3 40
245	Darty (DP)	244	230	230	– 5 74
1490	De Dietrich	1450	1400	1380	– 4 83
280	Dév. R.d.C. (Li)	251	250	250	– 0 40
390	D.M.C.	420	401	405	– 3 57
300	Drouot Assur.	265	255	255	– 3 77
1400	Docks France ★	1448	1398	1300	– 10 22
680	Dumez ★	600	564	550	– 8 33
1030	Eaux (Gén.)	1046	1034	1033	– 1 24
895	Ecco ★	900	880	880	– 2 22
610	Electrofinancière	646	622	624	– 3 41
240	Elf-Aquitaine	238	230	233	– 2 09
225	– (certific.)	214	200	195	– 8 88
490	Epeda-B-Faure	441	420	420	– 4 76
2060	Essilor	2050	2040	1940	– 5 37
1580	Essilor Int. (DP)	1580	1580	1480	– 5 13
350	Esso S.A.F. ★	307 90	300	305	– 0 94
1100	Eurafrance	1135	1115	1040	– 8 37
825	Eurocom ★	836	811	769	– 8 01
2750	Euromarché	3260	3110	3050	– 6 44
470	Europe n° 1 ★	464 50	454	438	– 5 71
925	Exor ★	925	900	949	+ 2 59
500	Facom	490	481	467	– 4 69
825	Fichet-Bauche	835	850	850	+ 1 80
198	Finextel★	212	209 90	213 90	+ 0 90
95	Fives-Lille	96 50	92	92 50	– 4 15
995	Fromageries Bel	1001	970	964	– 3 70
1000	Gal. Lafayette★	927	920	890	– 3 99
230	Gascogne	215	199	199	– 7 44
1200	Gaz et Eaux	1090	1070	1042	– 4 40
335	Géophysique★	300	300	275	– 8 33
1650	Gerland	1755	1700	1700	– 3 13
425	GTM-Entrepose	427	418	405	– 5 15
500	Guyenne-Gas.★	465	456 10	425	– 8 60
2010	Hachette ★	1801	1750	1790	– 0 61
455	Hénin (La)	440	425	418	– 5
1080	Hutchinson	1198	1115	1116	– 6 84
112	Imétal	127 10	120	118 40	– 6 85
330	Imm. Plaine-M.	340	325	315	– 7 35
800	Ingénico	865	806	806	– 6 82
3740	Inst. Mérieux	3755	3700	3620	– 3 60
525	Interbail★	553	550	549	– 0 72
780	Intertechnique	684	645	600	– 12 28
560	J. Lefebvre	673	640	638	– 5 20
1060	Lab. Bellon	941	934	905	– 3 83
1120	Lafarge-Coppée	1133	1085	1071	– 5 46
1360	Lebon ★	1360	1350	1350	– 0 74
2080	Legrand ★	2148	2080	2040	– 5 03
1580	Legrand (DP) ★	1675	1699	1605	– 4 18
460	Leroy-Somer★	400	380	375	– 6 25
1420	Lesieur	1516	1480	1480	– 2 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
685	Locabail Immob.	755	755	756	+ 0 13
395	Locafrance ★	388 50	380 50	385	– 0 90
865	Locindus	901	887	910	+ 1
225	Luchaire	205 10	204	192 60	– 6 09
1450	L.V.M.H.	1465	1410	1430	– 2 39
1190	Lyonn. Eaux ★	1217	1199	1223	+ 0 49
66	Mais. Phénix	54 05	54	52 45	– 2 96
540	Majorette (Ly)	460	450	450	– 2 17
225	Mar. Wendel★	248 50	235	233	– 6 24
1650	Martell	1945	1919	1925	– 1 03
1400	Matra	1400	1300	1290	– 7 86
1700	Merlin-Gerin ★	1386	1310	1285	– 7 29
200	Michelin	191 50	179	179	– 6 53
860	Midi (Cie)	935	900	906	– 3 09
193	Midland Bk SA★	189	180	180	– 4 76
745	Min. Salsig. (Ma)	799	750	760	– 4 88
32	M.M. Penarroya	32 50	31 80	30 50	– 6 15
50	Moulinex	50 55	50 80	49 86	– 1 38
740	Navig. Mixtes	755	711	718	– 4 90
91	Nord-Est	88	80	81 80	– 7 05
310	Nordon (Ny)	325	....	....	....
340	Nouvelles Gal.	305	284	284	– 7 19
600	Occident. (Gén.)	620	577	590	– 4 84
935	Omn.F.Paris	860	850	851	– 1 05
215	Olida-Caby	195 50	190	190	– 2 81
220	Opfi-Paribas	215	200 10	185 10	– 13 91
2400	Oréal (L')	2546	2520	2500	– 1 81
310	Paribas	304	301	291	– 4 27
390	Paris-Réesc. ★	365	350	341 90	– 6 33
750	Pechelbronn ★	755	740	732	– 3 05
770	Penhoet	780	770	753	– 3 46
670	Pernod-Ricard	706	683	685	– 2 97
940	Peugeot S.A.	954	901	887	– 7 01
15 50	Poclain	14 20	13 85	13 85	– 2 46
430	Poliet	419 90	405	411	– 2 12
620	P.M. Labinal	716	686	684	– 4 34
2400	Presses Cité	2395	2350	2350	– 1 88
1140	Prétabail Sic.	1195	1180	1182	– 1 09
630	Primagaz	555	540	530	– 4 50
430	Printemps★	425	419	410	– 3 53
1590	Promodès	1515	1485	1450	– 4 29
985	Radiotechn.	940	925	925	– 1 60
66	Raff. Dist. Total	71 10	66 10	66 10	– 7 03
2810	Redoute (La) ★	2830	2799	2789	– 1 45
275	Robur financière	282	266	266	– 5 67
805	Roussel-Uclaf	815	770	760	– 6 75
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4140	R. Impériale (Ly)	4270	3970	3970	– 7 03
160	Sade	158	....	....	....
1450	Sagem ★	1440	1412	1440	....
420	Saint-Gobain	440	418	419	– 4 77
1130	St-Louis	1163	1185	1185	+ 1 89
1000	Salomon	1010	1000	1000	– 0 99
1180	Salvepar	1170	....	....	....
520	Sanofi	512	500	501	– 2 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
450	S.A.T. ★	367	350	349	– 4 90
....	Saulnes-Chât. (5)	37 60	30 30	30 30	– 19 84
1000	Saupiquet (Na)	976	920	920	– 5 74
255	Schneider ★	254	245 10	229	– 9 84
75	S.C.O.A.	78	77	72	– 7 69
540	S.C.R.E.G.	548	541	535	– 2 37
675	Seb ★	690	658	649	– 5 94
435	Sefimeg ★	482	480	474	– 1 66
1090	S.F.I.M.	885	890	898	+ 1 47
38	S.G.E.	36 50	34 50	33 60	– 7 95
310	Signaux ★	319 90	302	291	– 9 03
800	Silic	881	870	850	– 3 52
570	Simco-U.P.H. ★	615	615	611	– 0 65
330	Simnor (Li)	330	....	....	....
915	Skis Rossignol	850	850	815	– 4 12
840	Simnco	694	654	693	– 0 14
350	Société Générale	327	321	321	– 1 83
170	Sodecco	175 90	175 90	175 90	....
170	Sodero (Na)	172	175	175	+ 1 74
2020	Sodexho	2200	2150	2150	– 2 27
100	Sogenal (Ny)	100	....	....	...
320	Sogerap	324 10	324 10	310	– 4 35
2280	Sommer-Allib. ★	2469	2385	2380	– 3 60
565	Source Perrier	537	508	507	– 5 59
620	Sovac ★	603	580	554	– 8 13
315	Spie-Batignol.	297	285 10	286	– 3 70
390	Strafor ★	355	350	340	– 4 23
285	Suez	284	278	278	– 2 11
260	Synthélabo ★	250	245	241	– 3 60
540	Talcs Luzenac	527	530	530	+ 0 57
2670	Tél. Elect.	3003	2950	2916	– 2 90
725	Thomson-C.S.F.	737	665	684	– 7 18
355	Total (CFP)★	359 30	355 10	351 60	– 2 14
78	– (certific.)	79	76 50	75	– 5 06
760	T.R.T. ★	820	815	790	– 3 66
360	U.F.B.	355 10	355 20	345	– 2 84
760	U.I.C. ★	718	690	685	– 4 60
505	U.I.F. ★	580	530	555	– 4 24
800	U.I.S.	850	845	852	+ 0 24
175	U.C.B. ★	172 50	165	158	– 8 41
685	Uribail	750	750	749	– 0 13
405	Valéo	430	410	413	– 3 95
45	Vallourec	46	43	43	– 6 52
270	Via Banque	309	298	292	– 5 50
565	Elf-Gabon	548	515	523	– 4 56
91	Amax Inc.	99	93 80	93 50	– 5 56
125	Amer. Express	122 80	113	113	– 7 98
155	Amer. Teleph.	149 20	140 80	140 80	– 5 63
102	Anglo Amer. C.	119 70	113	113 50	– 5 18
500	Amgold	618	600	593	– 4 05
845	BASF (Akt)	855	825	825	– 3 51
905	Bayer	885	850	858	– 3 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
101	Buffelsfont.	116 30	112 80	112 50	– 3 27
142	Chase Manh.	134 60	123	123	– 8 62
51	De Beers	57 80	55	55	– 4 84
1460	Deutsche Bank	1385	1325	1301	– 6 06
780	Dresdner Bank	785	753	751	– 4 33
116	Driefontein Cnd	74 60	69 60	69 10	– 7 25
445	Du Pont-Nem.	440	425 90	425 90	– 3 20
405	Eastman Kodak	384 50	364	364	– 5 33
55	East Rand	63 80	61	61 60	– 3 45
190	Electrolux	181 10	180	180	– 0 61
145	Ericsson	147 10	148	148	+ 0 61
220	Exxon Corp.	210 50	205	205	– 2 61
420	Ford Motors	413	397	397	– 3 87
78	Freegold	83 80	80	80	– 4 53
91	Gencor	98	92	92	– 6 12
240	Gén. Electr.	232 50	219	218 50	– 6 02
365	Gén. Belgique	360	355	355	– 1 39
335	Gen. Motors	325 50	312 50	312 60	– 3 99
70	Goldfields	95	88 50	88 20	– 7 16
33	Gd Metropolitain	38 20	38 25	38 25	+ 0 13
65	Harmony	73 40	71	72	– 1 91
52	Hitachi	48 20	47	47	– 2 49
840	Hoechst Akt.	871	855	855	– 1 84
99	Imp. Chemical	100	94 50	94 50	– 5 50
650	IBM	619	589	592	– 4 36
265	ITT	255	232 60	232 60	– 8 78
138	Ito-Yokado	142 80	141	141	– 1 26
89	Matsushita	87 60	86 30	86 30	– 1 48
935	Merck	951	878	878	– 7 68
340	Minnesota M.	326 50	315	316	– 3 22
199	Mobil Corp.	211	192	192	– 9
189	Morgan J.P.	172	159	159	– 7 56
32800	Nestlé	32000	31500	31500	– 1 56
121	Norsk Hydro	115 50	115	116	+ 0 43
187	Ofsi	211	201	200	– 5 21
1550	Petrofina	1403	1370	1365	– 2 71
485	Philip Morris	492	470	470	– 4 47
86	Philips	84 15	78 55	79	– 6 12
85	Placer Dome	89 90	82 55	82 50	– 7 12
295	Quilmès	309	305	305	– 1 29
510	Randfontein	541	530	530	– 2 03
595	Royal Dutch	577	568	569	– 1 39
29	Rio Tinto Zinc	32 30	32 05	32 05	– 0 77
68	St Helena Co	79 50	71	71	– 10 69
169	Schlumberger	170 50	161 50	160 50	– 5 87
99	Shell transp.	95	94 55	94 55	– 0 47
1260	Siemens A.G.	1290	1225	1235	– 4 26
199	Sony	199 90	201 30	201 30	+ 0 70
187	T.D.K.	184	185 20	181	– 1 63
27	Toshiba Corp.	26 95	26 95	26 95	....
305	Unilever	298	283	283	– 5 03
172	Unit. Techn.	177	169	169	– 4 52
530	Vaal Reefs	680	642	642	– 5 59
250	Volvo	255 10	250	250	– 2
230	West Deep	288	274	274	– 4 86
315	Xerox Corp.	291 70	281	281	– 3 67
1 48	Zambia Corp.	1 63	1 60	1 61	– 1 23

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8923	..
Emp. 8,80 % 77	124	4 713
9,80 % 78/93	100 25	3 908
10,80 % 79/94	102 45	2 715
13,25 % 80/90	104 75	6 897
13,80 % 81/89	105 05	12 250
16,20 % 82/90	112 85	14 469
16 % juin 82	114 35	7 825
14,60 % fév. 83	113 60	11 480
13,40 % déc. 83	116 60	12 813
12,20 % oct. 84	109 83	1 933
11 % fév. 85	107 65	8 649
10,26 % mars 86	101 75	7 513
ORT 12,75 % 83	1804	..
OAT 10 % 2000	100 25	5 246
OAT 9,90 % 1997	103 25	9 683
OAT 9,80 % 1996	99 90	8 296
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 68	3 750
CNB Paribas	101 90	3 750
CNB Suez	101 90	3 750
CNI janv. 82	101 62	3 750
PTT 11,20% 85	104 75	0 275
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 30	6 232
CNT 9% 86	92 70	5 356
CRH 10,90% déc. 85	103 20	9 138
Métrologie I. 6% 6/7	69	7

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	600	546 o
Agache (Sté. Fin.)	1540	1540
A.G.F. (St Cent.)	500	480
Applic. Hydraul.	720	670 o
Arbel	370	380
Autorg	205 40	191 30 o
Avenir Publicité	319 60	310 10
Bain C. Monaco	220	200 o
Banque Hypoth. Eur.	404	411
Béghin-Say (C.I.)	250	....
B.G.L.	340	380
Blanzy-Ouest	670	575
B.N.P. Intercontin.	197 40	185 60
Bénédictine	4650	4650
Bon-Marché	750	705
B.T.P.	133	133
Calf	580	570
Cambodge	707	710
C.A.M.E.	180	170
Campenon Bern.	185 10	198
Carbone-Lorraine	378	380
C.E.G.Frig.	412	411
Centen. Blanzy	1800	1820

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	183	....
Cambaté	115 50	108 50
Champeaux (M.L.)	780	....
Champex (Ny)	138	144 20 d
C.I.C. (Fin. de)	230	290
C.I. Maritime	660	621
Ciments-Sintra	240	....
Cocea (B)	345	....
Clause	305	320
Cofradel (Ly)	1230	....
Cogifi	355 60	356
Comiphos	268	....
Cie Industrielle	2135	1909
Comp. Lyon-Alem.	391	375 o
Concorde (La)	711	621 o
C.M.P.	20	17 35
Créd. Gén. Ind.	516	517
Cr. Universel (Cie)	555	540
Créditel	133	133
Darblay S.A.	430	413
Delalande S.A.	805	799
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1400	1361
Didot-Bottin	880	845
Eaux Bass. Vichy	1170	1140 o
Eaux Vittel	1800	....
Economats Centre	380	415 d
Electro-Banque	267	270
Elf-Antargaz	700	639 o
E.L.M. Leblanc	640	640
Enelf-Bretagne	202	214
Entrepôts Paris	361	362 50
Epargne (B)	2750	2884
Europ. Accumul.	30 20	28 80
Eternit	1680	1650
Finalens	175	....
FIPP	287	169 50 o
Fonc	620	475 o
Foncière (Cie)	377	375
Fonc. Lyonnaise	520	520
Foncina	488	507 d
Forinter	1070	1070
Fougerolle	230	216
France I.A.R.D.	239	230
France (La)	4200	4000
From. Paul Renard	487	470 o
GAN	720	730
Gaumont	303	321
Gévelot	471	471
Gr. Fin. Constr.	425	442
Gds Moul. Paris	325	320
Groupe Victoire	2170	2190
G. Transp. Ind.	460	450
H.E.F.	92 60	....
Immindo S.A.	420	436 80 d
Immoinvest	260	253
Immobail	375	375
Immobanque	653	688
Immob. Marseille	8800	....
Immofice	479	480
Invest. (Sté Cent.)	2850	2890
Jaeger	130	122 30 o
Lafitte-Bail	431	430
Lambert Frères	152	....
Lille-Bonnières	475	447 10
Loca-Expansion	240	242
Locafinancière	310	310

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	780	760
Louvre (Sté)	998	961
Lucia	855	820
Machines Bull	25	26 50
Magasins Uniprix	152	141 40 o
Magnant S.A.	102	101 50
Maritimes Part.	220	207
Métal Déployé	382	388
Mors	83	....
Navig. (Nat. de)	40	36 60 o
OPB Paribas	174 60	167 o
Optorg	149	142
Oréal (L') C.I.	1380	....
Origny-Desvroise	910	870
Palais Nouveauté	473	440 o
Paribas-CIP	390	380
Paris France	240	219 o
Paris-Orléans	245	240
Partenhes	208	201
Patern. Risq. Div.	1290	....
Pathé-Cinéma	330	....
Pechiney (cert. inv.)	211	201
Piles Wonder	648	580 o
Piper-Heidsieck	451	490
P.L.M.	110	102 40 o
Porcher	390	374 o
Prosodis	765	752
Providence S.A.	1020	....
Publicis	2000	1955
Raff. Souf. R.	95	86 40 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	294	299
Ricqlès-Zan	170	170
Rochefortaise S.A.	444	475 70 d
Rochette-Cenpa	29 70	28 60 o
Rosario (Fin.)	730	....
Roudière	165	....
Rougier et Fils	52	....
Sacer	385	370 o
SAFAA	285	260 10 o
Safic-Alcan	739	739
SAFT	980	910
Saga	190	180
St-Gobain C.I.	475	430 o
Salins du Midi	415	398 40 o
Santa-Fé	116	118
Satam	82 50	....
Savoisienne (M)	235	244
SCAC	329	316 o
Senelle Maubeuge	219	210
S.E.P. (M)	138	138
Serv. Equip. Véh.	67 20	65 50
Sial	215	206 40 o
Sicotel	312	310
Sinvim	210	210
Siph (Plant. Hévéas)	355	365
Sté Générale-CIP	260	254
Sofal financière	1565	1542
Soficel	695	668 o
Sofio	486	481
Soficomi	670	....
S.O.F.I.P. (M)	119	116 o
Sofragi	820	780
Soudure Autog.	302	290
Sovabail	586	568
S.P.I.	583	540

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	288 50	278
Stami	817	817
Taittinger	1231	1228
Testut-Aequitas	365	350 o
Tour Eiffel	380	364 80 o
Ufiner S.M.D.	535	530
U.A.P.	203	200
U.T.A.	851	851
Veuve Clicquot	3000	2738 o
Vicat	1005	1005
Viniprix	1240	1200
Virax	97	99
Waterman S.A.	611	....
Brass. du Maroc	112	120 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	680	....
Akzo	225	245
Alcan Alum	131	118 50
Algemene Bank	114	110 10
American Brands	211	206
Am. Petrofina	380	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	115	....
Banco de Santander	250 10	250 10
Bco Pop Espanol	305 10	310
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1800	1840
B. Régl. Internat.	48900	48000
Br. Lambert	330	309 50
Canadian-Pacific	79 10	76 30
CIR	15	....
Commerzbank	724	700
Dart. and Kraft	250 50	258
De Beers (port.)	48 50	48 50 o
Dow Chemical	404	400
Gén. Belgique	360	355
Gevaert	922	....
Glaxo	90	97
Goodyear	280	276
Grace and Co	245	240
Gulf Canada Corp.	132 60	....
Honeywell Inc.	310	290
I. C. Industries	158	150
Johannesburg	1360	790 d
Kubota	21 50	21 80
Latonia	279	279
Midland Bank Plc	34 50	33 50
Mineral-Ressourc.	....	65
Nixdorf	1836	1750
Noranda	96	89 10
Olivetti	21 30	21
Pakhoed Holding	170	165
Pfizer Inc.	280	240
Procter Gamble	473	449
Ricoh Cy Ltd	44	45
Rolinco	213	210
Robeco	237 50	232
Rodamco	424	422
Saipem	9 80	....
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	198	....
Steel Cy of Can.	81	....
Tenneco	240	219 30
Thorn EMI	54 50	52
Toray indust. inc	29 80	28
Vieille Montagne	880	840
Wagons-Lits	480	415
West Rand	20 10	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	268	....
Calciphos	141	130
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogeslor	156	160
C. Occid. Forestière	190	....
Coparex	290	290
Dubois Inv. (Cosm.)	560	550
Gachot	96	98
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	31 20	....
Nicolas	400	400
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	320	....
Rorento N.V.	185	185 30
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	890	880
Ufinex	380	....
Union Brasseries	118 30	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	5 607	5 625	5 350	5 900
ECU	7 017	7 014	....	....
Allemagne (100 DM)	340 030	340 100	329 500	347 500
Belgique (100 F)	16 247	16 255	15 800	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	302 250	302 340	292	310
Danemark (100 krd)	88 130	88 100	84	91
Norvège (100 k)	87 610	87 630	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 188	10 190	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 302	4 313	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 608	4 608	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	415 500	415 900	403	423
Suède (100 krs)	93 880	93 750	90	96
Autriche (100 sch)	48 320	48 250	46 750	48 200
Espagne (100 pes.)	5 027	5 018	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 157	4 165	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 272	4 295	4 100	4 500
Japon (100 yens)	4 243	4 280	4 100	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/12
Or fin (kilo en barre)	88100	87500
Or fin (en lingot)	88100	88400
Pièce française (20 fr)	546	553
Pièce française (10 fr)	400	....
Pièce suisse (20 fr)	595	599
Pièce latine (20 fr)	512	513
Souverain	643	643
Pièce de 20 dollars	3030	3035
Pièce de 10 dollars	1520	1620
Pièce de 5 dollars	950	....
Pièce de 50 pesos	3450	3480
Pièce de 10 florins	531	531
Or Londres	488 95	....
Or Zurich	490 50	486
Or Hongkong	489 05	486 45
Argent Londres	...	....

SICAV (sélection) 3/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	678 84	662 28
Actifon	178 97	174 18
Actions France	377 83	364 17
Action Invest.	322 16	307 55
Actions sélectives	479 65	462 31
Aedificandi	581 86	560 83
A.G.F. Actions (ex-CIP)	942 02	919 04 ◆
A.G.F. 5000	472 05	460 54 ◆
A.G.F. ECU	1043 34	1033 01 ◆
A.G.F. Interfonds	407 35	397 41 ◆
A.G.F. Invest	91 20	88 98 ◆
A.G.F. OBLIG.	1055 92	1050 62 ◆
A.G.F. Sécurité	10399 61	10399 61 ◆
Agfimo	540 36	527 18 ◆
Altefi	213 84	206 11
A.L.T.O.	167 66	160 88
Amei-Gan	4457 43	4255 30
Amérique-Valor	645 85	616 37
Amplitude	445 33	432 36
Arbitrages court terme	5573 32	5562 18
Argonautes	329 32	318 95
Associ Première	23884 94	23884 94
Asecic	1180 19	1180 19
Aurecic	1386 33	1345 95
Axa Europe	113 06	107 93
Axa Investissements	97 49	93 07
Bourse-Investiss.	380 49	363 24
Bred Associations	2681 09	2673 07
Bred International	78 05	76 52
Capital Plus	1702 39	1702 39
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Converimmo	325 46	312 94
Cortal court terme	1278 50	1278 50
Cortal intérêt trm.	1045 46	1029 39
Cortexa	787 99	761 90
Credinter	436 68	423 96
Croissance Finance	230 26	220 34
Croissance Immobilière	552 84	527 77
Croissance Mercure	2613 47	2537 36
Croissance Prestige	304 81	290 99
Drouot-France	540 98	516 46
Drouot-Investiss.	857 23	818 36
Drouot-Sécurité	238 70	227 88
Drouot-Sélection	132 50	126 49
Ecusic	1190 65	1172 96
Ecureuil Prévoyance	310 80	301 75
Elicoop Sicav	11420 83	11420 83
Eli-Valeurs	7283 77	7108 12
Energia	234 28	223 66
Epacic	2835 44	2832 61
Eparcourt Sicav	4126 02	4114 73
Epargne Associations	24680 89	24623 95
Epargne-Capital	7972 33	7893 40
Epargne-Croiss.	1321 05	1285 89
Epargne-Industr.	625 78	597 40
Epargne-Inter	563 83	548 74
Epargne J	54032 13	54032 13
Epargne-Long-Terme	1680 12	1615 69
Epargne-Oblig.	190 65	185 55
Epargne-Quatre	1041 56	1041 56
Epargne-Unie	1037 39	990 35
Epargne-Valeur	373 79	363 79
Eparoblig	1295 45	1292 86 ◆
Epsilon	1007 53	997 65
Euronvest Croissance	1056 89	1008 96
Eurovest Rendement	1057 05	1009 12
Eurocic	9332 91	9194 99
Euro-Croissance	489 43	475 17 ◆
Eurodyn	927 68	897 18
Euro-Gan	3807 41	3634 76
Extrême Orient Sicav	505 61	480 88
Finord Placement	61297 31	61113 97
Finord Valorisation	13438 58	13175 08
Fonsicav (div. par 10)	10975 97	10975 97
Foncival	248 12	234 96
France-Gan	4792 35	4575 04
France-Garantie	279 25	278 69
France-Investiss.	392 13	374 35
France-Net	123 20	121 98
France-Obligations	437 63	433 30
Francic	323 27	313 85
Francic Pierre	93 34	90 62

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Régions	925 17	898 22
Fructi-Associations	1358 09	1358 09
Fructicapi	309 76	305 18
Fructicourt	107278 67	107278 67
Fructidor	240 07	236 52
Fructifrance	629 69	614 32
Fructimmo	225 61	220 11
Fructivalor	429 74	419 28
Fructivar	83251 31	83043 70
Fruct ECU	570 90	562 46
Fructi-Première	11318 29	11151 02
Futuroblig	1017 22	1016 20
Gestilion	57831 60	57687 38
Gestion Amérique	286 73	273 73
Gest. France Europe	81 86	78 15
Gestion Oberc	158 70	151 50
Gestion Sécuricourt	10796 66	10679 85
Gestion Sicavimmo	679 67	648 85
Gestion Uni-Japon	1392 23	1329 10
Gestion Associations	139 10	135 06
Gestion Mobilière	574 34	548 30
Gest. Rendement	457 85	437 09
Gest. S.B. France	609 48	581 84
Haussmann Associat.	1204 31	1204 31
Haussmann court terme	1217 70	1217 70
Haussmann Epargne	1394 28	1394 28
Haussmann Europe	1864 31	1796 93
Haussmann France	783 96	755 62
Haussmann Oblicroiss.	1277 92	1277 92
Haussmann Obligation	1444 24	1392 04
Horizon	1009 87	980 46
I.M.S.I.	548 82	523 93
Indo-Suez Valeurs	631 30	602 67
Interoblig.	11579 76	11134 38
Interselect France	389 79	372 11
Intervaleurs Indust.	509 73	486 62
Invest. net	14865 68	14836 41 ◆
Invest. Obligataire	18228 78	18192 40 ◆
Japacic	159 53	154 88 ◆
Jeune Épargne	230 01	226 61
Laffitte-Amérique	231 38	220 89
Laffitte-crt-terme	59216 37	59216 37
Laffitte-Expansion	709 60	677 42
Laffitte-France	268 37	256 20
Laffitte-Immobilière	222 54	212 45
Laffitte-Japon	307 31	293 37
Laffitte-Oblig.	144 15	137 61
Laffitte-Placements	64874 13	64874 13
Laffitte-Rend.	208 25	196 80
Laffitte-Tokyo	1242 10	1185 78
Lion-Associations	11557 28	11557 28
Lion court terme	116879 73	116879 73
Lion-Institutionnels	23681 92	23622 86
Lionplus	721 81	714 66
Livret portefeuille	558 29	542 03
Méditerranée	139 89	133 55
Minimax	26075 10	26075 10
Mobiplus	74260 75	74260 75
Mobipante	61449 99	61449 99
Mondiale Investissem.	402 72	384 46
Monecic	5807 36	5807 36
Monéden	52061 18	52061 18
Moné J.	55750 91	55750 91
Monéléfra	272020 86	272020 86
Monevalor	63591 27	63591 27
Multi-Obligations	423 75	404 53
Mutuelle Unie S.R.	139 62	133 29
Natio.-Assoc.	6260 30	6247 80
Natio.-Epargne	13682 41	13645 94
Natio.-Court terme	203059	203059
Natio.-Immobilier	950 21	924 78
Natio.-Inter.	1134 42	1104 06
Natio.-Obligations	533 67	519 39
Natio.-Patrimoine	1280 14	1245 88
Natio.-Placements	65119 98	65119 98
Natio.-Revenus	1020 13	1010 03
Natio.-Sécurité	10960 72	10960 72
Natio.-Valeurs	590 17	574 37
Nippon-Gan	4705 71	4492 32
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ◆
Normat IF	13569 14	13303 08

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1039 08	1022 74
Oblicoop Sicav	1345 31	1318 93
Obligations Convert.	395 41	377 48
Oblilion	1109 58	1089 58
Optimavalor	520 37	495 77
Paramérique	505 80	482 85
Pareurope	704	672 08
Paribas Croissance	527 52	508 01
Paribas Epargne	15691 37	15680 05
Paribas France	80 25	77 91
Paribas Opportunités	92 79	90 09
Paribas Patrimoine	479 90	460 34
Paribas Revenu	93 46	92 62
Parnasse-Valor	1099 56	1097 46
Patrimoine-Retraite	1642 89	1610 68
Phénix Placements	249 99	247 75 ◆
Pierre Investiss.	641 92	612 81
Placement A	613 01	613 01
Placement crt-terme	72309 22	72309 22
Placement J	56207 02	56207 02
Placement Premier	54340 41	54340 41
Placements Rendement	10775 30	10775 30
Placements Sécurité	106883 91	106883 91
Planinter	793 84	774 48
Plénitude	103 60	100 58
Première Obligations	10671 14	10649 84
Prévi Association	21978 76	21978 76
Province Investiss.	437 29	417 46
Quartz	101 36	98 86
Rentacic	160 28	157 91
Revenus Trimestriels	5437 53	5383 69
Revenu Vert	1132 36	1131 23
Rivoli Plus	1048 55	995 09 ◆
St-Honoré Assoc.	14366 87	14295 39
St-Honoré Bio-aliment.	679 74	648 92
St-Honoré Pacifique	464 84	443 76
St-Honoré P.M.E.	385 04	367 58
St-Honoré Réal	11539 83	11492 96
St-Honoré Rendement	11461 93	11404 91
St-Honoré Services	409 27	392 53
St-Honoré Technol.	643 68	614 47
St-Honoré Valor	12224 91	12127 89
Sécuricic	11146 01	11134 88
Sécur. Mobilière	409 85	390 31
Sécuri Taux	10706 29	10706 29
Sélection Croissance	446 62	433 61
Sicaden (Caden BP)	715 88	705 30
Sicav-Associations	1425 93	1423 79
S.F.I. fr. et étr.	541 69	525 91
Sicav 5000	294 98	287 09
S.I. Est	1093 53	1043 94
Silvafrance	453 67	441 43
Sivam	368 04	358 19
Silvarente	204 54	202 51
Silvinter	379 77	369 61
S.N.I.	1077 16	1045 79
Sogepargne	341 68	329 23
Sogeprimère	65424 57	63513
Sogerac	50784 50	49505 34
Sogevalor	78524 94	77669 72
Sogever	889 94	849 58
Sogimter	1143 69	1091 82
Soleil Investiss.	427 40	408 02
Stratégie Actions	950 84	923 68
Stratégie Rendem.	1064 62	1031 11
Technocic	968 84	938 68
Techno-Gan	5387 76	5143 45
Trilion	5278 65	5226 29
U.A.P. Investiss.	344 79	332 33
Uni-Associations	113 39	113 39
Unifrance	396 69	378 70
Unifoncier	1100 25	1050 36
Uni-Garantie	1536 03	1308 83
Unigestion	761 80	727 26
Uni-Régions	2479 39	2366 98
Unirente	2154 28	2083 44
Univer	183 07	183 07
Univers-Actions	888 09	858 69
Univers-Obligations	1480 67	1431 98
Valorem	442 28	431 47
Valoblig	60612 94	60012 81
Valorg	1545 72	1544 18
Valrexel	81265 90	81225 29

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

A la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques

Deux policiers français reconnaissent qu'ils étaient en relation avec des membres du GAL

PAU
de notre envoyé spécial

Après la mise en cause d'un commissaire de police espagnol dans un attentat du GAL (Groupement antiterroriste de libération), dont les auteurs ont été jugés en début de semaine par la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques (*le Monde* des 1er et 2 décembre), c'était au tour de policiers français d'être mis en cause lors de l'affaire évoquée jeudi 3 décembre par la même cour.

Le 4 décembre 1983, un représentant de commerce d'Hendaye, M. Segundo Marey, avait été enlevé à son domicile par trois anciens légionnaires et emmené aussitôt en Espagne clandestinement.

Après dix jours de séquestration dans une cabane de montagne, M. Marey était retrouvé bâillonné au pied d'un arbre à proximité de la frontière. Dans sa poche, un texte portant la première revendication du GAL ouvrant une série d'une trentaine d'attentats entraînant la mort de vingt-quatre personnes.

Le chef du commando, Pedro Sanchez, avait été arrêté le soir même de l'enlèvement, mais devait décéder trois ans après en prison. Ses deux complices sont, en revanche, dans le box des accusés au palais de justice de Pau. Il s'agit de Mohand Talbi, interpellé en octobre 1985, et de Jean-Pierre Echalier, qui s'est livré à la gendarmerie de Bayonne, huit mois plus tard, avec une bombe qu'il avait refusé de faire exploser dans un bar fréquenté par des réfugiés basques à Saint-Jean-de-Luz.

A l'audience, Mohand Talbi a reconnu sa participation aux faits, mais assure que le commissaire et inspecteur de Biarritz étaient au courant. En effet, il apparaît dans le dossier que lui et Sanchez avaient été interpellés à Biarritz trois jours avant l'enlèvement pour une rixe sur la voie publique et qu'ils avaient monnayé leur mise en liberté par des informations sur des attentats qui se préparaient contre des réfugiés basques.

Cités à la barre, les policiers biarrots ont donné des versions assez confuses sur leurs relations avec Talbi. Ils ont cependant admis que ce dernier avait évoqué « *la possibilité de deux enlèvements et d'un meurtre pouvant servir de diversion à Saint-Jean-de-Luz* ». Les policiers ont même eu l'occasion de voir Jean-Pierre Echalier en surveillance devant le domicile d'un réfugié basque et affirmé que « *la hiérarchie* » avait à ce moment donné l'ordre d'intervenir. Seule l'intervention un peu bruyante de deux motards avait permis à Echalier de s'échapper. L'un des policiers a enfin déclaré que « *les déclarations de Talbi affirmant qu'* [il] *lui* [avait] *demandé un travail d'infiltration, sont une supercherie* », ajoutant que c'est « *l'accusé qui* [lui avait] *fait ces propositions* ».

PHILIPPE ETCHEVERRY.

La fin des entretiens sur le Cambodge

Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront à nouveau en France en janvier

FÈRE-EN-TARDENOIS
de notre envoyé spécial

Voici les quatre points du communiqué commun signé vendredi matin 4 décembre par le prince Sihanouk et M. Hun Sen, chef du gouvernement cambodgien :

1) *Le règlement du problème cambodgien passe nécessairement par une solution politique ;*

2) *Le problème khmer doit être nécessairement réglé par le peuple cambodgien lui-même, par le biais de la négociation entre toutes les parties en conflit ;*

3) *Dès qu'un accord sera réalisé entre les parties khmères, une conférence internationale se réunira pour donner une garantie internationale à l'accord et garantir l'indépendance du Kampuchea ;*

4) *Les deux parties se rencontreront à nouveau en janvier prochain à Fère-en-Tardenois, et une troisième fois à Pyongyang, en Corée du Nord, à une date qui reste à fixer.*

Après avoir sablé le champagne, les deux dirigeants cambodgiens ont invité les autres parties khmers – les Khmers rouges et les nationalistes de M. Son Sann, à les rejoindre. Le prince Sihanouk a déclaré que toute la nation khmère veut la paix, mais qu'« *une paix sans indépendance à 100 % est inacceptable* ». « *Il faut*, a-t-il ajouté, *que la démocratie soit une démocratie libérale à la française, multipartite, disposant d'une radio et d'une télévision libres.* » Le prince a ajouté qu'il avait le soutien de la France tout entière, précisant : « *Cela ne fait rien s'il y a un Le Pen khmer* », faisant sans doute allusion aux Khmers rouges. Mais, a-t-il conclu, « *il reste encore un bon bout de chemin à faire pour atteindre le but que nous voulons. Ensemble nous l'atteindrons, sinon en 1988 du moins en 1989* ».

P. d. B.

Sur le vif

Rendez la monnaie

Vous vous souvenez, ça ne date pas d'hier, de cet ordinateur obstiné, têtu, une vraie mule, qui réclamait une somme de 0 F 0 centime à un contribuable. Il rigole, le contribuable, il prend ça à la blague. Il a tort. Imperturbable, l'ordinateur entame les procédures applicables aux récalcitrants. Injonction de payer. Amende de 10 % et puis de 50 % de la somme à verser. Menace d'huissier. Pour la caler, cette bécane brouteuse de formulaires, il a fallu lui donner à bouffer un chèque dûment libellé de 0 F 0 centime.

Vieille histoire ? Complètement dépassée ? Pas du tout. Tenez, regardez, je pique au hasard dans mon courrier. C'est un menuisier à la retraite. Il reçoit, là, le mois dernier, une lettre recommandée de son percepteur. Il y en a pour 2,35 F de timbre. Rectification d'impôt : vous nous devez 2,20 F. Il envoie 2,50 F en exigeant la monnaie, rien que pour les emmerder. Tintin ! Normal, s'ils avaient pas gardé la différence, ils y étaient de leur poche.

C'est un monsieur, il habite Montlhéry. Il hérite en 1983 d'une action Montecatini Edison déposée au siège du Crédit lyonnais, boulevard des Italiens. Elle est cotée 0,85 F. Dividende annuel : 4 centimes. Frais de garde : 6,46 F. Il leur écrit : à ce prix-là, autant que je la garde dans un tiroir. Rendez-la-moi. – Désolés, on peut pas. – Alors vendez-la. – Impossible, personne n'en veut. – Bon, ben, je vous en fais cadeau. – Merci bien, mais non merci !

Quatre ans et quatorze lettres plus tard la banque finira par accepter de ne pas débiter son compte de ces 6,46 F à condition qu'il en fasse la demande bien poliment chaque année. Jusqu'à sa mort et à celle de son dernier héritier !

CLAUDE SARRAUTE.

Un château, du champagne pour deux « frères ennemis »...

FÈRE-EN-TARDENOIS
de notre envoyé spécial

Rien ne semble plus éloigné du Cambodge que ce relais de campagne de Fère-en-Tardenois, ancienne dépendance d'un château fort en ruine. Et pourtant, c'est là que se sont rencontrés, pour la troisième journée consécutive, vendredi matin 4 décembre, le prince Sihanouk et le « simple citoyen » Hun Sen, qui a abandonné, pour la circonstance, son titre de premier ministre du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Une suite de ce haut lieu de la gastronomie régionale sert de salle de conférence au « sommet » khmer. Et c'est là qu'a été signé, vendredi, le premier communiqué commun entre des frères, hier encore, ennemis.

Les conversations se sont déroulées pendant trois jours dans une atmosphère presque familiale, en dépit du rejet, par le côté sihanoukiste, de l'un des interlocuteurs de Phnom-Penh, remplacé à la dernière minute. Elles sont rythmées par des coupes d'un champagne rosé, que le personnel apporte régulièrement.

Le prince Sihanouk, qui reste invisible dans sa suite, veille lui-même à la confection des menus et, en particulier, au dernier, celui de vendredi, auquel devait être conviée, pour la première fois, Mme Hun Sen. Au programme, un saumon au fumet de homard. Tout cela, sous la surveillance vigilante, mais discrète, de la gendarmerie et de policiers en civil. On peut ainsi découvrir, dissimulés dans les ruines voisines ou à l'orée de la forêt, des gendarmes armés avec talkie-walkies et grosses jumelles. Si le prince Sihanouk et sa suite logent dans ce relais et château de grande classe, la délégation communiste a choisi, à quelques lieues de là, comme quartier général, un motel de la banlieue industrielle d'une ville voisine.

Cette différence de gîte et de couvert se ressent bien sûr dans les prix... Mais l'ancien souverain n'est-il pas, pour la circonstance, l'hôte de la France, qui voit en lui la seule véritable légitimité cambodgienne ? Tout se déroule donc à Fère-en-Tardenois entre Khmers. Mais les amis ou « protecteurs » ne demeurent pas inactifs. Journalistes chinois et vietnamiens battent la semelle chaque jour. Les Soviétiques ont fourni à M. Hun Sen une Mercédès noire avec chauffeur, protégée par des voitures françaises avec gyrophares.

Les Japonais ont offert le magnétophone avec lequel sont enregistrées toutes les conversations et les diplomates nippons sont les seuls à être sur place en permanence. L'ambassadeur vietnamien est venu dès la fin de la première journée rendre visite à son allié khmer. Une fois la conférence achevée, les bandes magnétiques commenceront à circuler tous azimuts. De la réaction des autres parties khmères et étrangères dépendra l'échec ou le succès de l'initiative audacieuse du prince Sihanouk.

PATRICE DE BEER.

FOOTBALL : les démêlés du président du club brestois

M. François Yvinec inculpé en Colombie de « faux en documents privés »

Parti en Colombie pour accélérer le transfert du footballeur Roberto Cabanas du club America Cali au FC Brest Armorique (*le Monde* du 1er décembre), le président du club breton, M. François Yvinec, a été inculpé, jeudi 3 décembre, à Cali, de « *faux en documents privés* ». Placé en liberté conditionnelle moyennant une caution d'environ 8 400 F, il ne pourra quitter le territoire colombien pendant la durée de l'instruction judiciaire.

Cette inculpation fait suite à une plainte déposée, le 11 novembre, par le président du club colombien. Le contrat dont se réclamait M. Yvinec pour exiger le transfert dans les plus brefs délais aurait été falsifié par l'imprésario du FC Brest Armorique, l'Argentin Marcello Open, contre lequel la justice colombienne a lancé un mandat d'arrêt le 1er décembre.

Par l'intermédiaire de la SODIBA, une société d'investisseurs privés parallèle au club brestois, 305 000 dollars auraient déjà été payés pour le tranfert de Cabanas. Mais cette somme, versée sur le compte de M. Marcello Open à Monte-Carlo, ne serait jamais parvenue aux dirigeants de l'America Cali. Selon la loi colombienne, M. Yvinec risque pour sa « *complicité* » une peine pouvant aller jusqu'à six ans de prison.

Election blanche à l'Académie française

L'Académie française n'est pas parvenue, malgré trois tours de scrutin, à élire, jeudi 3 décembre, le remplaçant de Georges Dumézil. Ont obtenu successivement : M. Pierre Béarn : 4, 0 et 0 voix ; M. Maurice Duverger : 5, 6 et 5 voix ; M. Bernard Pierre : 6, 5 et 4 voix ; M. Jean Raspail : 7, 9 et 9 voix ; M. Florent Gandin n'a pas obtenu le moindre suffrage.

C'est le nombre insolite des bulletins blancs et des bulletins marqués d'une croix qui a sans doute empêché le candidat le mieux placé d'accéder à la majorité requise (14 voix sur 26 votants). On dénombrait en effet 1 bulletin blanc et 3 autres marqués d'une croix au premier tour ; 6 bulletins marqués d'une croix au deuxième tour, et 8 bulletins marqués d'une croix au troisième tour (les croix indiquent une hostilité absolue à tous les candidats.)

J.-M. D.

Mesures d'interdiction pour une quarantaine de magazines

Une quarantaine de magazines jugés pornographiques par le ministère de l'intérieur seront dorénavant interdits de vente aux mineurs et de publicité. L'exposition de certains d'entre eux sera aussi interdite.

Parmi les revues touchées, figurent *l'Echo des savanes* (Hachette-Filipacchi, déjà menacé en mars dernier), des magazines comme *Lettres de femmes*, et surtout des journaux édités à l'étranger (comme l'américain *Genesis*, le suisse *Girls* ou l'anglais *Men Only*) et des revues destinées aux homosexuels (*Lettres gaies* ou *Gaity*).

Deux journaux du groupe Hachette-Filipacchi, *Newlook* et *Penthouse*, avaient déjà été interdits de vente aux mineurs en septembre dernier. Ils restent cependant libres d'être affichés et de faire de la publicité.

EN BREF

● **Le CERN se débarrasse de son PCB.** – Le Centre européen de recherche nucléaire (CERN), situé près de Genève, à cheval sur la frontière franco-suisse, va se débarrasser de ses équipements électroniques contenant du PCB. Ce produit liquide utilisé dans les transformateurs peut, en effet, devenir dangereux à haute température en dégageant de la dioxyne. La loi suisse prévoyant que toutes les installations qui en contiennent doivent être détruites d'ici à 1998, le CERN va s'exécuter et a débloqué à cette fin une somme d'environ 5 millions de francs pour effectuer ces travaux dans un délai de cinq ans.

M. JEAN-CLAUDE GAUDIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, député des Bouches-du-Rhône, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » le dimanche 6 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Gaudin, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et maire du IVe arrondissement de Marseille, répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Paul Joly, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

Le numéro du « Monde » daté 4 décembre 1987 a été tiré à 563 169 exemplaires

A C D E F G H